هكذا من الأصل

TRENTE-NEUVIÈME ANNÉE – Nº 11755 – SAMEDI 13 NOVEMBRE 1982

Le chef de l'Etat refusant sa démission

LE GOUVERNEMENT ITALIEN DEMANDE AU PARLEMENT LE VOTE DE CONFIANCE

LIRE PAGE 10



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Laurens

3,50 F

Algérie, 2 DA ; Maroc, 3,00 dir. ; Tunisie, 280 m. ; Allemagne, 1,60 DM ; Autriche, 15 sch. ; Belgique, 26 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte d'Ivoire, 275 F CFA ; Danemark, 6,50 Kr. ; Espagne, 80 pes. ; E.-U., 95 c. ; G.-B., 45 p. ; Grèce, 55 dr. ; Irlande, 70 p. ; Italie, 1 000 L ; Liban, 350 P. ; Libye, 0,350 DI. ; Luxembourg, 27 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 55 esc. ; Sénégal, 290 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,40 f. ; Yougoslavie, 65 d.

Tarif des abonnements page 28

5, RUE DES ITALIENS 75427 PARIS CEDEX 09 Télex MONDPAR 650572 F C.C.P. 4207 - 23 PARIS Tél. : 246-72-23.

● POLOGNE

M. Walesa va être libéré

Le dirigeant de Solidarité propose au général Jaruzelski une discussion « sur des sujets d'intérêt mutuel »

L'annonce de la libération très prochaine de M. Lech Walesa a donné lieu en Pologne, et notamment à Gdansk, à des manifestations de joie.

M. Urban, porte-parole du gouvernement, a précisé, jeudi 11 novembre, que cette libération serait effective dans les tout prochains jours, que la décision avait été prise à la suite d'une entrevue entre le ministre de l'intérieur et le dirigeant de Solidarité.

Trois jours avant cette entrevue, M. Walesa avait envoyé au général Jaruzelski la lettre suivante, qui a été rendue publique par M. Urban :

« Il me semble que le moment est venu d'éclaicir certains problèmes et d'aller dans le sens de l'entente. Il a fallu du temps pour que beaucoup de gens comprennent ce qui est possible et ce qui ne l'est pas des deux côtés. Je propose une rencontre et une discussion sérieuse sur des sujets d'intérêt mutuel. Avec de la bonne volonté des deux côtés, nous trouverons certainement une solution.

Signé : caporal Lech Walesa. »

Au moment de la proclamation de l'état de guerre, le 13 décembre 1981, M. Walesa avait été interné dans une villa du gouvernement près d'Otwock, non loin de Varsovie. En mai dernier, il avait été transféré à Arlamov, près de la frontière soviétique.

(Lire page 9 l'article de Bernard Guetta.)

Dans le sens de l'entente ?

Au lendemain de l'échec de la grève générale en Pologne, la junte militaire semble décidée à tenter l'apaisement. Ainsi est interprétée l'annonce de la libération prochaine de M. Lech Walesa. Il est vrai que le dirigeant de Solidarité a fait, lui aussi, un geste en écrivant au général Jaruzelski que « le moment est venu d'aller dans le sens de l'entente ». Apparemment, le pouvoir triomphe sur toute la ligne, puisqu'il s'est montré capable d'empêcher une grève et que, de surcroît, il semble contraindre à une sorte d'autocritique le héros de l'opposition.

La victoire du gouvernement est cependant ambiguë. Certes, dans leur immense majorité, les ouvriers ont estimé le 10 novembre que le prix à payer pour une action de protestation était trop élevé. Ils n'avaient aucune chance d'ébranler la détermination du pouvoir et risquaient, en revanche, de lourdes peines s'ils suivaient les consignes de débrayage.

Mais la junte sait bien que cette résignation ne résout en rien les problèmes qui se posent à elle. Pour que la Pologne retrouve une situation normale il ne suffit pas que les ouvriers renoncent à faire la grève : il faut encore qu'ils travaillent. Et puis, à quoi servirait-il, en définitive, d'interdire les activités syndicales si le gouvernement ne trouvait en même temps le moyen d'empêcher des explosions de mécontentement souvent incontrôlées ?

Les événements de ces derniers jours ont montré que si le pouvoir avait annihilé Solidarité il n'était pas encore à même de briser une société qui s'est politisée en dehors du parti et ne se résout pas à perdre des libertés auxquelles elle a goûté.

Pourquoi des forces qui, depuis un an, s'opposaient à la junte se déclarent-elles maintenant prêtes à dégager elles aussi les voies d'une entente nationale ? Une partie s'engage, dont le vainqueur final est loin d'être désigné. Le pouvoir veut assurer aux moindres frais la normalisation. Le général Jaruzelski s'est fixé pour tâche d'annuler la plupart des concessions que le régime aux abois avait dû faire entre août 1980 et décembre 1981. Il entend conserver aux communistes la maîtrise de l'Etat. Encore faut-il que l'Etat existe et soit toléré par la société. Pour cela, il serait prêt à quelques concessions pourvu qu'elles ne mettent pas en péril ce que lui et ses alliés soviétiques tiennent pour essentiel.

L'Eglise catholique, sous la conduite de Mgr Glemp, alterne, depuis un an, les protestations contre l'état de guerre et les appels au calme pour empêcher le bain de sang qu'elle redoute. Convaincue de représenter la Pologne plus que les communistes de toutes tendances, fortifiée par l'autorité du pape polonais, elle est prête à parler avec le général Jaruzelski. Elle ne désespère pas d'avoir le dernier mot. N'est-ce pas aussi la position de M. Walesa lui-même ? Solidarité a vécu, mais les aspirations que comblait ce syndicat indépendant restent vives. En se disant prêt à discuter avec le régime, il paraît s'humilier. Mais en invitant le régime à discuter avec lui, il montre qu'il a conservé une importance majeure en dépit – ou à cause – de onze mois d'internement abusif.

● UNION SOVIÉTIQUE

M. Iouri Andropov est nommé secrétaire général du parti communiste

MM. Mauroy et Cheysson représenteront la France aux obsèques de Leonid Brejnev qui auront lieu lundi sur la place Rouge

Un plénum du comité central, réuni ce vendredi 12 novembre à Moscou, a désigné M. Iouri Andropov, ancien chef du K.G.B., secrétaire à l'idéologie, comme le successeur de Leonid Brejnev à la tête du parti. Les obsèques du secrétaire général auront lieu lundi à midi, sur la place Rouge. Elles sont organisées par une commission présidée par M. Andropov.

Les organes dirigeants de l'U.R.S.S. ont publié une déclaration dans laquelle ils affirment le principe de la continuité de la politique étrangère et militaire de l'U.R.S.S. « *Nous ferons tout ce qui est nécessaire*, lit-on notamment dans ce texte, *pour que les amateurs d'aventures militaristes ne surprennent pas l'Union soviétique à l'improviste, pour que l'agresseur potentiel sache : une riposte foudroyante l'attend fatalement.* » Ce texte affirme, d'autre part, que l'U.R.S.S. « *luttera sans relâche pour refreiner la menace de guerre nucléaire, en faveur de la détente et du désarmement* ».

Les réactions dans le monde à la disparition de Leonid Brejnev sont très diversifiées. En Occident, elles sont réservées. C'est ainsi que M. Reagan s'est déclaré prêt à « *relever les nouveaux défis et à saisir les nouvelles occasions* ». Si l'affliction domine parmi les officiels des pays de l'Est, à Pékin on ne paraît pas pour l'instant s'attendre à de grands changements dans la politique du Kremlin. La plupart des dirigeants arabes, quant à eux, soulignent le rôle favorable à leurs pays joué par Brejnev dans le conflit du Proche-Orient.

Ce sont MM. Mauroy et Cheysson qui représenteront la France aux obsèques. C'est la première fois que le premier ministre et le ministre des relations extérieures se rendront en U.R.S.S.

De l'effet goulag à l'effet Kaboul

par JEAN-MARIE COLOMBANI

L'ère Brejnev restera sans doute celle d'une dégradation profonde, considérable, de l'image de l'U.R.S.S. dans l'opinion française. Une telle évolution est paradoxale : tout se passe comme si les Français avaient découvert la réalité de l'U.R.S.S. sous Brejnev, alors que, de ce point de vue, elle aurait davantage mérité de l'être sous Staline. (Au point que l'on peut se demander si, dans le socialisme autoritaire qu'incarnait le stalinisme, l'autorité ne fascinait pas davantage que le « socialisme ».)

Une telle dégradation, sensible dans les dix dernières années du gouvernement de Leonid Brejnev, est allée de pair avec une transformation du rôle de l'U.R.S.S. dans la vie politique française. Souvent utilisée par la droite comme un repoussoir contre la gauche, l'U.R.S.S. de Leonid Brejnev, malgré le passage de l'« effet goulag » à l'« effet Kaboul », a été en quelque sorte banalisée.

C'est sans doute que le débat a moins porté sur les initiatives du secrétaire général du P.C.U.S. elles-mêmes que sur les réactions qu'elles ont provoquées. C'est aussi parce que M. François Mitterrand a su lever, en 1981, l'hypothèque soviétique. C'est enfin parce que l'U.R.S.S. a cessé d'être un enjeu idéologique pour (re)devenir une question géopolitique. L'exemple de l'intervention en Afghanistan montre bien comment, passés les premiers moments de stupeur et d'inquiétude, on s'est vite retrouvé sur le terrain connu des polémiques nationales.

(Lire la suite page 8.)

Un empire sans empereur

par ANDRÉ FONTAINE

Un grand empire, au jugement de Montesquieu, suppose une autorité despotique. Il est douteux que Staline, pendant ses années au séminaire de Tiflis, ait beaucoup médité *l'Esprit des lois*, mais il est de fait que, porté à la tête du plus grand empire de tous les temps, il a appliqué cette maxime au pied de la lettre. Pour « *reprendre figure de nation* », la Russie, sortie exsangue de la guerre étrangère et de la guerre civile, avait besoin, comme l'écrivait dès février 1918 le diplomate Paul Cambon, d'un nouvel Ivan le Terrible. Staline, délibérément, a choisi d'être cet homme-là. Sans jamais, pratiquement, sortir de ses tanières, ne connaissant de son pays que ce que les films de sa propagande voulaient bien lui en montrer, il devait, en corrompant, en tuant, en humiliant, se faire obéir au doigt et à l'œil, non seulement à l'intérieur de l'U.R.S.S. elle-même, mais dans tous les pays qui allaient tomber, à la faveur de la deuxième guerre mondiale, dans son orbite, parmi lesquels, à l'époque, l'immense Chine, et même par les millions de communistes de la diaspora que fascinait sa légende. Grand prêtre de son propre culte, bien que *l'Internationale* ne connaisse « *ni Dieu, ni César, ni tribun* », oublieux d'une doctrine qui enseignait le dépérissement de l'Etat et la disparition des contradictions nationales, il a brisé d'une main de fer toute résistance, en U.R.S.S. même, puis dans les territoires par elle libérés, jusqu'à ce que l'âge vienne à bout de sa raison, d'abord, et ensuite de ce qui lui servait de cœur.

(Lire la suite page 7.)

La mobilisation industrielle

I. – *Un constat inquiétant*

par JEAN-MICHEL QUATREPOINT

Le ministère de l'industrie et de la recherche organise, les 15 et 16 novembre, des Journées de travail sur la politique industrielle de la France. Clôturées par le président de la République, ces journées doivent être l'amorce d'une vaste réflexion sur le développement industriel. Elles culmineront au mois de juin 1983 avec les Assises de l'industrie.

Pour être tardive et encore ténue, la prise de conscience n'en est pas moins réelle. En automne 1982, les yeux se dessillent. L'opinion découvre, avec inquiétude, l'ampleur et la gravité de la crise mondiale. Elle en subodorre les conséquences qui rendent déjà les pays plus pauvres et ne peuvent qu'entraîner un appauvrissement – au moins passager – de la plupart des pays industrialisés. Elle commence à comprendre que, sans une industrie rénovée, puissante et compétitive, et des entreprises solides, la France ne saurait maintenir, à terme, son rang de grande puissance et le mode de vie de ses habitants.

Ce constat, pour peu réjouissant qu'il soit, le gouvernement l'a fait voilà quelques mois. Même s'il hésite encore à le présenter dans toute sa sécheresse, toutes ses conséquences. Par crainte de décourager l'opinion alors qu'il faut la mobiliser. Pour des préoccupations d'ordre électoral. D'où les contorsions autour du thème du maintien du puvoir d'achat.

L'impératif industriel, qui perçait déjà dans quelques discours il y a dix-huit mois, est donc devenu le credo, la sortie de la crise ne pouvant venir que d'un vigoureux développement industriel et technologique.

Or, cette industrie, sacrée par les socialistes « *reine de la bataille économique* », n'est pas au mieux de sa forme. Loin de là. La production stagne, quand elle ne baisse pas dans plusieurs secteurs. La concurrence étrangère est chaque jour plus vive. A l'extérieur, mais aussi sur le marché intérieur, certes, il y a toujours de brillantes exceptions. Mais la liste des malades s'allonge et les déficits s'accumulent.

Dans le secteur public non concurrentiel (E.D.F., S.N.C.F., G.D.F., Charbonnages), on sait déjà que le trou global pour 1982 devrait approcher les 20 milliards de francs.

(Lire la suite page 29.)

● **Lire également en page 2 les articles de PIERRE MÉHAIGNERIE, GÉRARD WORMS, MICHEL HENOCHSBERG et FRANÇOIS RACHLINE.**

DANS CE NUMÉRO

● LA NOUVELLE DOCTRINE DE L'EXTRADITION
La politique du désaveu, par PHILIPPE BOUCHER (page 12).

● L'ARMÉE FRANÇAISE DANS LE RAPPORT DES FORCES EST-OUEST
Un dossier sur les choix stratégiques (page 10).

DANS NOTRE PROCHAIN NUMÉRO

Avant l'arrivée de « E.T. », l'extra-terrestre
UN ENTRETIEN AVEC LE CINÉASTE STEVEN SPIELBERG
par YVONNE BABY

LA SEMAINE PROCHAINE

« LE MONDE » EN CHAMPAGNE-ARDENNE

Du 15 (numéro daté du 16) au 20 novembre (numéro daté 21822), *le Monde* passera « Une semaine avec Champagne-Ardenne ». Chaque jour, nous publierons sur plusieurs pages, dans toutes nos éditions, les enquêtes et les reportages de nos correspondants et de nos envoyés spéciaux sur les quatre départements (Aube, Marne, Haute-Marne, Ardennes) qui compose la région.

AU JOUR LE JOUR

Préférence

L'Occident anxieux scrutait le brouillard de l'Est. Qui succéderait à Leonid Brejnev ? On étudiait des listes, on montrait des visages, on comparait des biographies, on évaluait les chances des champions du socialisme.

On avait senti se lever, en Europe et en Amérique, une immense espérance. Elle avait le visage d'un homme novateur, de progrès et ouvert au dialogue, M. Youri Andropov.

Il fut, d'ailleurs, patron du K.G.B. pendant quinze ans.

BRUNO FRAPPAT.

KAFKA PAR LE THÉATRE DE L'AQUARIUM

L'intercession de la mère

Sous le titre peu engageant de *Correspondance* (ils auraient pu se donner la peine de trouver mieux), les comédiens du Théâtre de l'Aquarium présentent leur meilleur spectacle depuis cinq ans, depuis *la Jeune Lune*. Ce n'est pas peu dire, puisque tout ce que fait cette compagnie est vivant, très sympathique.

Mais là, avec *Correspondance*, le théâtre frôle un miracle d'intelligence, de beauté. Un grand soir.

Il y avait pourtant lieu de redouter un flop, sachant que nous allions encaisser, une fois de plus, une « théâtralisation » du texte de Franz Kafka, *Lettre au père*, texte certes génial, mais si intime, si circonscrit dans ses circonstances et ses obsessions personnelles, que son transfert sur les planches a été jusqu'ici déplaisant.

C'était compter sans le talent et la sensibilité du metteur en scène Jacques Nichet, qui a tout simplement pensé à faire *jouer la situation* de cette lettre, au lieu d'en réciter le texte.

Situation pas banale : Franz Kafka écrit à son père. C'est un monument de griefs, d'accusations on ne peut plus graves (nous simplifions). Or Franz Kafka vit dans une crainte et un respect exceptionnels de son père. Pas une seconde il n'oserait envisager de remettre cette lettre à son père, de la lui adresser. Il est exclu, à jamais, que le père lise cette lettre.

On peut donc dire que la célèbre *Lettre au père* n'est pas adressée au père. N'est pas une « lettre au père ». C'est une lettre destinée à la personne à laquelle Franz Kafka remet effectivement cette lettre. C'est une « Lettre à la mère ».

Et, en effet, la mère de Kafka lira cette lettre et jamais ne la montrera au père, lequel, s'il l'avait lue, serait mort d'une attaque (tout au moins au figuré).

MICHEL COURNOT.

(Lire la suite page 20.)

Mme EDITH CRESSON invitée du « Grand Jury R.T.L.-« le Monde »

Mme Edith Cresson, ministre de l'agriculture, sera l'invitée de l'émission hebdomadaire « le Grand Jury R.T.L.-*le Monde* », dimanche 14 novembre, de 18 h 15 à 19 h 30.

Mme Cresson répondra aux questions des journalistes de la station et du quotidien.

Le Monde

idées

Économie

L'État peut-il, doit-il maîtriser l'économie, comme il y prétend présentement, ou bien est-ce la dynamique même de l'économie qui définit la direction à suivre ? Michel Henochsberg et François Rachline analysent la dialectique de ce « couple impossible », tandis que Gérard Worms appelle de ses vœux, pour permettre l'essor dont chacun rêve, un consensus industriel d'ampleur nationale. Quant à Pierre Méhaignerie, il oppose le discours du pouvoir et la réalité et énumère les conditions indispensables pour le développement d'une politique industrielle de grande ampleur.

Politique industrielle : le discours et la réalité

par PIERRE MÉHAIGNERIE (*)

IL n'y a qu'une politique industrielle, celle qui crée les conditions réelles d'un développement de nos industries. A ce critère, que valent le discours et l'action du gouvernement ?

Le discours est fondamentalement politique : nous avons hérité d'une industrie en ruine ; nous allons mener une politique volontariste avec des moyens et des ambitions nouveaux.

Que certains secteurs de notre industrie aient connu des difficultés avant le 10 mai n'est pas contestable. Les socialistes tentent de tracer une frontière entre l'avant et l'après 10 mai : la frontière passe en réalité entre trente années d'expansion continue, et les lendemains de deux chocs pétroliers. Notre appareil de production, qui avait amené la France, sous le précédent septennat, au rang de troisième puissance exportatrice mondiale, a-t-il bien réagi à la crise entre 1974 et 1981 ? Aurait-il pu réagir mieux ?

Versons deux pièces au dossier :

1) La progression du chômage n'a pas été due à une baisse de la production, mais à la conjonction d'un accroissement de la population active et d'une augmentation sensible de la productivité : l'industrie a perdu de la graisse et pris du muscle ;

2) Si l'investissement privé a décru en moyenne de 2 % par an sur cette période (avant de croître à nouveau en 1980 de 7 % en volume après l'assainissement réalisé en 1979), cela tient au fait que l'arbitrage entre les emplois de l'enrichissement national a ét fait, de 1974 à 1981, en faveur des revenus du travail et de la redistribution sociale.

Peut-être est-on *allé* trop vite par rapport aux possibilités de l'économie et à ce qu'exigeait la préparation de l'avenir ? Mais est-ce une critique que les socialistes sont prêts à admettre, eux qui ont fait croire aux Français que l'on pouvait faire toujours plus et mis un an à comprendre que les mesures sociales avaient un coût économique ?

M. Chevènement n'est pourtant avare ni de déclarations ni de promesses. Son discours industriel est attrayant, *surtout lorsqu'il est futuriste* : non à la résignation, oui au *« volontarisme industriel »* ; refus de *« l'opposition fallacieuse entre secteur public et secteur privé, qui ne peuvent que progresser ensemble »*, accent mis sur la *« nécessaire mutation technologique »*, sur l'orientation de l'épargne vers l'industrie, sur de meilleures liaisons science-industrie et industrie-appareil de formation ; recherche de la synthèse entre *« une impulsion publique vigoureuse et le foisonnement des initiatives décentralisées »*.

Chacun peut *souscrire* à ces propositions, même si, exprimées par le précédent gouvernement, elles suscitaient l'indignation et les sarcasmes de l'opinion de gauche et de certains syndicats. Saluons au moins cette conversion qui demeure d'ailleurs partielle, même dans les mots : ici ou là, *sous le vernis moderniste*, percent les théorèmes de l'idéologie : ainsi M. Chevènement écrivait-il dans *le Monde* du 15 septembre dernier que *« les fameuses charges des entreprises sont toujours plus ou moins la rémunération indirecte d'un tertiaire proliférant »*.

Mais qui entendra les incantations du gouvernement alors que ses actes démentent ses discours, plongent les entreprises dans l'incertitude, rongent leurs moyens d'action, traduisent en fin de compte le « mépris culturel » de la gauche pour le métier d'entrepreneur et, d'une manière générale, pour l'encadrement des entreprises.

∴

Pour qu'une politique industrielle *ait un sens et une chance de réussite*, il faut un choc psychologique et politique de grande ampleur que le pouvoir n'a pas apporté. Il faudrait pour cela :

1) *Dire la vérité.* — Peut-on en effet construire un avenir industriel sur un diagnostic erroné ? Or c'est un diagnostic erroné qui a été fait dans les mois qui ont précédé le 10 mai, comme après, pendant lesquels les slogans ont remplacé l'analyse économique. Pourquoi séparer artificiellement emplois industriels (— 400 000) et emplois tertiaires (+ 1 000 000) alors que l'industrie crée aujourd'hui plus d'emplois dits tertiaires que de postes de fabrication ? Davantage de rigueur pour rappeler, comme le rapport Bloch Lainé, que la France a connu avec l'Italie, de tous les pays européens, le meilleur solde positif des emplois. Davantage de rigueur pour dire que le précédent gouvernement avait été jusqu'au maximum de ce qui était possible en matière de prestations et de progression des revenus du travail. Avec une exception marquante dans l'agriculture : le secteur agricole est, le premier, revenu dans le cercle vertueux de l'économie : stabilisation du pouvoir d'achat et des prestations sociales pour donner un second souffle à l'appareil de production, à l'investissement, n'était-ce pas là la seule politique possible ? Mais l'électoralisme, les exigences de l'alliance avec le P.C., le milieu culturel militant socialiste n'ont pas permis d'établir ce diagnostic vrai et par là de dégager la véritable voie pour un progrès industriel.

2) *Rétablir la confiance. La confiance suppose une condition : la liberté.* — Veut-on laisser les entreprises respirer ? Alors, la sortie du blocage doit être une véritable sortie. *Dans le cas contraire, on* mesurera dans quelques années la nocivité d'un système qui consiste à reculer pour sauter plus mal. La crainte de ne pouvoir licencier en cas d'évolution défavorable de la conjoncture constitue aujourd'hui le frein majeur à l'embauche. Une plus *grande liberté est nécessaire pour* adapter l'effectif de l'entreprise aux circonstances économiques et elle doit être compensée, pour les salariés par une plus grande sécurité apportée par la collectivité. Des offres d'emplois qui ne se concrétisent pas actuellement, réapparaîtraient et faciliteraient l'effort de reclassement.

3) *Stabiliser les charges pour assurer notre compétitivité.* — En 1981 et 1982, la production industrielle a stagné, alors que les charges d'exploitation s'alourdissaient. Dans ces conditions, investir c'est emprunter. Emprunter au-delà d'un certain niveau, c'est peut-être risquer demain de mettre la clé sous la porte. Malgré des mesures partielles et tardives que le gouvernement est amené à prendre, ces décisions ne sont pas à la mesure des difficultés financières des entreprises.

Pour créer le choc nécessaire, il faut bloquer par la loi, pour trois ans, les charges fiscales et sociales, réduire fortement le déficit budgétaire de l'Etat pour parvenir à un niveau compatible avec la capacité d'épargne du pays, enfin, assurer une plus grande flexibilité du temps *de travail et inciter à toutes les* formes de temps partiel.

4) *Reconstruire les grands équilibres.* — Si les entreprises n'investissent pas, c'est que leur situation financière est au plus bas, leur niveau d'inquiétude et de découragement au plus haut. Le blocage des prix, dans une période de récession, menace les entreprises.

Les taux d'intérêt français ne baissent pas au même rythme que dans les autres pays, en raison de la faiblesse du franc et de l'accumulation des déficits. Les formidables déficits d'E.D.F., de la S.N.C.F. et des autres entreprises publiques conduiront fatalement à une chute des investissements. On prépare l'opinion à une réduction du programme d'indépendance énergétique. Comment les entreprises privées trouveront-elles les capitaux pour se financer, compte tenu des ponctions des emprunts d'Etat sur les marchés obligataires ? Le moratoire ne ferait que masquer les véritables problèmes et déplacer les difficultés.

5) *Provoquer le changement culturel.* — La France n'a pas, en termes d'emploi, un suffisant retour des investissements humains et matériels *massifs faits dans le secteur* éducatif. Les Français ont un secteur public et, pour partie, un secteur de distribution qui ne se sont pas imposés les disciplines exigées dans les secteurs agricole et industriel par la concurrence européenne et internationale. Mais ces problèmes, peu électoraux, n'intéressaient pas des hommes et des femmes plus préparés par leur formation ou par leurs traditions au culte des idées qu'à l'observation des faits. *« L'intelligence de l'avenir »*, dont parle M. Chevènement, c'est d'abord la reconversion culturelle de nombreux hommes politiques qui se complaisent dans les archaïsmes et rêvent l'économie ! Comment faire naître de nouvelles entreprises et entraîner la mobilisation de tous ceux qui créent, alors qu'on les accable sous les sarcasmes, le rejet idéologique ou la politique du front de classe défini, en d'autres temps, par le leader du CERES ? Comment les convaincre de redoubler d'efforts lorsqu'ils entendent des leaders socialistes répéter que la pause avec le monde économique n'est que le prélude à une nouvelle avancée de classe ? Le changement culturel devrait être aussi d'abord la transformation, le pluralisme, la décentralisation et l'innovation dans le système éducatif. L'emploi, ce n'est pas l'Etat qui le créera, mais la capacité d'initiative, l'envie d'entreprendre de tout un peuple et cela les Français *sont prêts à le comprendre.*

6) *Déterminer le rôle de l'Etat.* — Ne nous laissons pas enfermer dans des guerres de religion. Pas de dogmatisme du « tout Etat » ou de l'« Etat nulle part ». Si le seul jeu des règles du marché ne suffit pas à provoquer dans un pays comme le nôtre le foisonnement des initiatives et la croissance des entreprises, il faut bien dire que l'Etat est souvent le plus mal armé pour entreprendre lui-même. L'Etat obèse a mieux à faire de bien gérer ce dont il est responsable plutôt que d'agrandir sans arrêt son champ d'action. L'expérience de la V[e] République montre que le volontarisme industriel ne réussit que dans les domaines où l'évolution du marché est très facile à prévoir *dans les grandes lignes* : c'est le cas de l'énergie, de la réussite du programme nucléaire (qui alimente son seul client : l'E.D.F.) et celle d'Elf-Aquitaine, groupe constitué au départ avec des capitaux publics, pour extraire le pétrole de la zone franc (Sahara, puis Gabon), et le raffiner. *Lorsque le marché* joue à plein, le volontarisme échoue : Concorde, plan-calcul, la politique d'aide aux aciéries en sont des exemples. Les entreprises doivent être maîtresses de leur stratégie.

∴

Au-delà des illusions et des discours politiques, où va aujourd'hui l'appareil industriel de la France ? L'austérité à laquelle le gouvernement a été contraint, par la pression extérieure, peut-elle permettre, sinon le renforcement, du moins la préservation de notre appareil de production ? En réalité, la majorité actuelle est incapable de faire les gestes et de provoquer le choc psychologique nécessaire pour rétablir la confiance et relancer l'initiative. N'est-il pas déjà trop tard, et de quel prix paierons-nous les inconséquences actuelles ?

(*) Président du C.D.S., ancien ministre.

Le couple impossible

par MICHEL HENOCHSBERG et FRANÇOIS RACHLINE (*)

DANS la France centralisée plus qu'ailleurs, depuis longtemps on exalte la convergence, voire la confusion, entre État et machine économique. Or cette entente nous paraît factice. Osons l'hypothèse rebelle : l'histoire témoigne, non pas d'une identification d'intérêts entre pouvoir étatique et machine économique, mais plutôt d'une *sourde opposition.*

L'État a pour modèle la pyramide. Démocratique ou despotique, l'architecture subsiste : seule la direction des flux varie. Lois, règles, choix, coulent depuis le sommet vers la base, nationale. Car l'unique obsession de l'Etat, sa raison d'être, c'est son territoire : il le définit, le contrôle, le gère. De sorte que les flux politiques sont toujours verticaux, découpant ce cher territoire — espace vital — à la façon d'une presse qui fabriquerait des puzzles.

D'une toute autre nature, la machine économique dévoile un penchant avoué pour l'horizontalité. Son modèle, c'est le réseau. Pour elle, le territoire devient prétexte d'une extension indéfinie. Suivant les lignes que le pouvoir fera routes, la machine économique s'épanche par-dessus les aspérités que l'Etat crées. Elle rêve d'espace lisse, son développement est celui d'une lente propagation horizontale des idées d'échanges *puis de production.*

A la verticalité du politique, s'oppose l'horizontalité de l'économie. L'Etat est rigide, solide. La machine économique essaime, elle est fluide. Le pouvoir d'Etat conserve, codifie, reproduit ; il entend maîtriser le mouvement, le canaliser, l'éteindre parfois. Macro-processeur. A *l'opposé,* la machine économique est essentiellement mobile, elle procède par anticipation, extension, invention. Reposant sur le peuple, défendant la patrie, le pouvoir d'Etat est national : l'intérêt national est intérêt général. Loin de cette foi, la machine économique est réglée par une froide rationalité, celle du calcul, du profit, de la croissance. Sur cette cynique trajectoire, l'économie se joue des frontières dans son développement qui uniformise dramatiquement le monde.

Frontières contre percées

Fixation contre mouvement, territoire contre abstraction, pouvoirs politiques nationaux contre intérêts économiques transnationaux. En somme : État contre économie.

Et cela depuis longtemps. Etat féodal suscitant villes et foires, cathédrales et *croisades, pour* codifier, canaliser la dangereuse et intense circulation des êtres et des choses. Etat despotique oriental, plus subtil et mieux assis, étouffant à la source la machine économique en l'astreignant à une collaboration anesthésiante avec l'institution impériale. Etats modernes, plus souples, mais qui multiplient réglementations, contraintes, normes, qui freinent l'innovation. L'Etat se méfie de la nouveauté.

L'émergence des firmes multinationales accentue la confrontation. Autant l'économique embarquait les Etats dans les excroissances coloniales, autant les multinationales se jouent d'eux, pour finalement les nier dans leur schéma planétaire. Pour le politique, l'espace reste international, pour l'économique, il est déjà transnational.

L'hétérogénéité de l'Etat et de l'économie est irréductible. Faute de faire sienne ce constat, la gauche souffre. Et les derniers infléchissements témoignent de cette douloureuse prise de conscience. Initialement, les orientations du pouvoir socialiste procédaient du ressaisissement de l'Etat face à une économie anarchiste et en crise qui le conteste. Nouvelle péripétie de la vie du couple impossible, les nationalisations soulignent le suprême désir de l'Etat : contrôler, gérer ces flux aléatoires qui, au nom de leur propre logique, menacent parfois (sidérurgie, textile) le consensus social dont l'Etat est le garant. Or cette tentative de *maîtrise* s'essouffle.

Ce qu'on interprète comme des faux-pas n'est que la conséquence obligée de l'autonomie que réclame, de par sa nature même, la machine économique. La gauche ne peut se soustraire à cette contrainte, qui lui impose de moduler ses volontés initiales d'ordre théorique. Dans cette perspective, les récents aménagements fiscaux et monétaires visent à rendre aux instances dirigeantes de la machine les libertés et les possibilités de l'investissement.

De ce jeu résulte en France une situation hybride, qui déçoit les espérances égalitaires sans calmer la rancœur des possédants, et qui représente une variante de l'antagonisme Etat-économie. Dans tous les pays, indépendamment des systèmes politiques, nous sommes loin des idéaux affichés qui supposent que la machine économique nous libère des contraintes matérielles et que l'Etat nous guide vers l'émancipation promise. Il est patent aujourd'hui que l'individu est laminé entre ces deux cynismes dont la confrontation semble faire marcher le monde.

Ne peut-on imaginer une autre histoire qui banaliserait les rares espaces ne relevant ni de l'emprise économique ni de l'hégémonie étatique ?

(*) Enseignants d'économie à l'université de Paris-X.

Mythes et enjeux

par GÉRARD WORMS (*)

LA politique industrielle fera l'objet de deux « journées » importantes, les 15 et 16 novembre, à Paris. Au sens où on l'entend habituellement, elle ne jouera jamais qu'un rôle marginal. Un point de plus sur les charges *sociales, un point de plus sur* les taux d'intérêt, quelques points de plus que l'Allemagne ou les États-Unis dans l'évolution de l'inflation, voilà quelques-unes des vraies variables qui conditionnent la prospérité de notre industrie.

Certes, les aides directes budgétaires ou para-budgétaires peuvent avoir une vertu d'incitation. Mais tout cela ne vaut que pour autant que l'action sur l'environnement de notre industrie en termes de formation des hommes, de préparation de nos chercheurs, d'accès à des sources de fonds propres, de niveau des charges sociales, soit reconnue comme la hantise majeure de la nation.

Une hantise française

Les Français, précisément, n'ont jamais eu suffisamment cette attention jalouse qu'il faut porter aux points forts de notre industrie, comme le font les Japonais. Les raisons historiques et socioculturelles de ce divorce ont souvent été recensées, notamment celles qui tiennent à nos traditions protectionnistes et aux graves malfaçons du dialogue social dans nos entreprises. Comme *on l'a dit,* le consensus industriel n'a pas été en France au rendez-vous de l'impératif industriel, sauf pendant la période de la plus grande croissance. Et il a moins bien résisté qu'ailleurs aux tensions nées de la crise. La période actuelle permet peut-être de se rapprocher de ce consensus. Encore faut-il ne pas se tromper sur le rôle que les hommes en charge de la politique industrielle peuvent jouer, quel que soit le pouvoir politique.

Ils ne sont pas là, tel l'État-Providence, pour fournir au couple les moyens de boucler ses fins de mois, mais avant tout pour rappeler *en permanence à tous ceux qui, dans* l'administration comme dans l'ensemble de la société, travaillent à d'autres objectifs que de la réussite de ce couple-là dépend celle de tous les autres.

Si l'on en vient maintenant aux actions sectorielles proprement dites, elles n'ont été efficaces que si, *comme cela a été le cas* pour le nucléaire, les télécommunications, l'aérospatial ou le matériel ferroviaire, le dialogue entre les pouvoirs publics et leurs partenaires industriels a été suffisamment précoce et global pour déboucher sur une politique de recherche, d'exportation et de financement prenant en compte sur une longue période la plupart des aspects nationaux et internationaux du secteur considéré.

Elles ont, au contraire, relativement échoué lorsque, dans les composants électroniques ou la machine-outil par exemple, des tournants ont été manqués, dès les années 60, tournants que des injections ultérieures d'argent, *si massives soient-elles,* ne permettent en général jamais de rattraper vraiment.

Elles ont aussi trop souvent visé, comme dans l'informatique, à modifier les structures et les alliances industrielles. Ces modifications de structures sont certes parfois nécessaires, mais il arrive que les artisans de la politique industrielle soient obnubilés par les changements de frontières à opérer entre entreprises.

Le colbertisme est certes, en France, à la fois une tradition et une nécessité, pour suppléer à certaines défaillances de l'initiative privée, dans un pays où la gestion patrimoniale l'emporte encore trop souvent sur l'esprit pionnier. Mais le développement des entreprises moyennes, celui des industries de biens de consommation ou de la petite mécanique, par exemple, échapperont toujours par nature à des actions de type colbertiste. L'exemple italien est là pour nous le démontrer. La compétitivité de ce type d'activités dépend beaucoup plus des mesures qui affectent positivement ou négativement leur environnement d'ensemble, dont on ne peut malheu*reusement pas dire qu'il ait évolué* de manière favorable entre l'été 1981 et l'été 1982.

Pour une double clarification

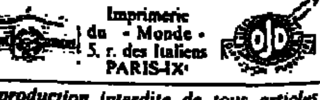
Il n'est pas de gouvernement qui ne se soit vu reprocher, le flou ou les lacunes de sa politique industrielle. C'est que, les Français attendent trop de celle-ci, alors même qu'ils ont moins que d'autres, lorsque se discutent les grands dossiers économiques et sociaux, le souci permanent de préserver le dynamisme et la compétitivité de leur industrie.

C'est cette double clarification que l'on est en droit d'espérer voir surgir des débats à venir, plutôt que la seule critique du passé, à laquelle d'autres opposeront forcément celle du présent.

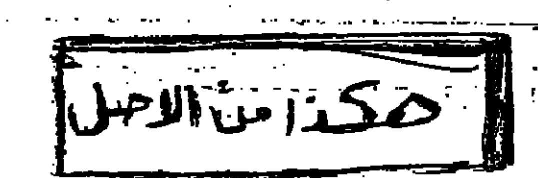
L'analyse du passé comme celle du présent amènent d'ailleurs, ainsi que plusieurs livres récents l'ont montré, à une même conclusion : pour consolider, malgré la crise et la montée des nouvelles puissances économiques du Pacifique, l'incontestable percée industrielle de notre pays depuis l'après-guerre, aucun égoïsme catégoriel, politique, patro*nal ou syndical,* ne devrait, ne devra nous détourner de l'objectif principal ni des contraintes qu'il comporte pour tous : rendre la France plus solidaire de son industrie.

(*) Directeur général de Rhône-Poulenc. Professeur à l'École polytechnique.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)


Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX[e]

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437.
ISSN : 0395 - 2037.



LA MORT DE LEONID BREJNEV

M. Andropov préside la commission des obsèques

Les dirigeants soviétiques veulent-ils régler le problème de la succession de Brejnev avant même les obsèques du secrétaire général, prévues pour lundi midi ? On peut se poser la question après l'annonce, ce vendredi matin 12 novembre à Moscou, d'une réunion du plénum du comité central. C'est un tel plénum, pour que les formes soient respectées, qui doit élire le nouveau secrétaire général du parti — bien sûr, sur proposition du bureau politique. L'autre fonction assumée jusqu'à sa mort par Leonid Brejnev, celle de président du présidium du Soviet suprême, ne peut être attribuée, selon la Constitution, que par le Parlement. Mais, là encore, c'est le bureau politique qui propose et dispose.

L'avis de tous les observateurs est pour une fois unanime : c'est bien vers une succession collective — au moins à titre provisoire — que l'on se dirige. Il est donc pratiquement certain que le nouveau secrétaire général ne sera pas aussi président du présidium et que le poste de premier ministre sera plus important que par le passé. M. Tikhonov, le successeur de Kossyguine, conservera-t-il ses fonctions ? Il est trop tôt pour le dire, mais on peut remarquer que son grand âge — il est né en 1905 — devrait rassurer cette génération moyenne du bureau politique qui, à moyen terme, sera de toute façon appelée à assurer la relève. Parmi cette génération figurent des hommes comme M. Gorbatchev, responsable de l'agriculture (cinquante et un ans) et M. Dolguikh (cinquante-huit ans), secrétaire du parti, en charge de l'industrie.

Jeudi, en tout cas, l'un des favoris pour succéder à Brejnev, M. Iouri Andropov, a marqué un léger avantage sur son rival, M. Tchernienko, en étant désigné par ses pairs pour présider la commission des funérailles de Brejnev. C'est Khrouchtchev qui avait présidé la commission qui avait (fort mal, puisque on compta des dizaines de victimes) organisé en 1953 les obsèques de Staline. Leonid Brejnev, dont la dépouille mortelle est exposée pour trois jours à la Maison des syndicats, sera inhumé sur la place Rouge, entre le mausolée de Lénine et le mur du Kremlin, là où Staline a été enterré après avoir été retiré, sur l'ordre de « M.K. », du mausolée.

Au moment de l'enterrement, une salve sera tirée dans les capitales de toutes les Républiques soviétiques, et le travail s'arrêtera pour cinq minutes dans les usines, pendant que retentiront les sirènes des usines, des bateaux et des locomotives. Les écoles seront fermées. Un deuil national, d'autre part, a été proclamé du 12 au 15 novembre. Une telle mesure implique des meetings dans les usines, où sont installés des portraits de Brejnev bordés de crêpe, l'annulation des rencontres sportives et de la plupart des spectacles, à l'exception des cinémas. Vendredi matin, un important dispositif policier et militaire a été mis en place dans la capitale, dont le centre est interdit à la circulation et dont les accès sont quadrillés par l'armée. La place Rouge a été fermée, ainsi que les stations de métro qui en sont proches. Ce n'est qu'à partir de ce vendredi, en début d'après-midi, que le public sera admis à défiler devant la dépouille mortelle de Leonid Brejnev.

J. A.

Une déclaration des organes dirigeants proclame la continuité de la politique soviétique

L'agence Tass, la radio et la télévision soviétiques ont diffusé jeudi 11 novembre en début d'après-midi une déclaration du comité central du P.C.U.S., du présidium du Soviet suprême de l'U.R.S.S. et du conseil des ministres, consacrée à la mort *« du glorieux fils de la classe ouvrière Leonid Brejnev »*.

Cette déclaration est adressée au parti communiste et au peuple soviétique.

En voici le texte :

« Le parti communiste de l'U.R.S.S., tout le peuple soviétique éprouvent une grande perte. Leonid Brejnev nous a quittés, fidèle continuateur de la grande œuvre de Lénine, patriote ardent, révolutionnaire éminent et combattant pour la paix et le communisme, personnalité importante politique et publique.

» L'activité multiple, le destin personnel de Leonid Brejnev sont inséparables des étapes les plus importantes de l'histoire du parti des soviets. La collectivisation et l'industrialisation, la grande guerre patriotique, et la renaissance après la guerre, la mise en valeur des terres vierges et l'organisation des recherches dans l'espace, ce sont là les maillons de la biographie du glorieux fils de la classe ouvrière, Leonid Brejnev.

» Le mérite sans précédent de Leonid Brejnev dans la formation et dans l'application de la politique de notre parti dans l'arène internationale, c'est une politique de paix et de coopération pacifique, de détente et de désarmement, de riposte décisive face aux tentatives d'agression de l'impérialisme, de prévention de la catastrophe nucléaire. Il fut l'artisan de l'union de la communauté socialiste mondiale, du développement du mouvement communiste international.

» Tant qu'a battu le cœur de Leonid Brejnev, ses pensées, ses actes ont été totalement soumis aux intérêts des travailleurs. Il fut toujours lié aux travailleurs par des liens naturels et indissolubles. Il a toujours été et reste dans la conscience des communistes, des centaines de milliers de gens de tous les continents, l'incarnation de l'idéologie léniniste, de l'internationalisme conséquent, de l'optimisme et de l'humanisme révolutionnaires.

» Nous constatons toute la complexité du climat international, les tentatives des milieux agressifs de l'impérialisme de saper la coexistence pacifique, de pousser les peuples sur la voie de l'hostilité et de la confrontation militaires. Mais cela ne peut pas compromettre notre détermination à défendre la paix. Nous ferons tout ce qui est nécessaire pour que les amateurs d'aventures militaristes ne surprennent pas l'Union soviétique à l'improviste, pour que l'agresseur potentiel sache : une riposte foudroyante l'attend fatalement.

» S'appuyant sur toute sa puissance, faisant preuve d'une très grande vigilance et de retenue, conservant sa fidélité immuable aux principes de paix et aux objectifs de sa politique extérieure, l'Union soviétique luttera sans relâche pour refreiner la menace de guerre nucléaire en faveur de la détente et du désarmement. » — (A.F.P.)

Eux et nous

Un mot revient dans toutes les descriptions qui arrivent de Moscou : *indifférence*. La population paraît n'attacher aucune importance particulière à la mort du premier personnage du régime. Cette apathie contraste avec l'émotion et l'inquiétude observées lors du décès de Staline. Il est vrai que les deux personnalités n'ont pas pesé du même poids dans l'histoire soviétique.

Déjà en octobre 1964, au moment de la chute spectaculaire de Khrouchtchev, nous avions été frappés par la même indifférence de la population. Alors qu'à l'Ouest chacun commentait longuement le renversement de celui qui passait pour le maître tout-puissant de l'U.R.S.S. et spéculait sur la suite des événements, à Moscou l'homme de la rue vaquait à ses occupations sans se préoccuper, apparemment, de ce qui se passait au sommet. Bien peu de Soviétiques s'interrogeaint sur les intentions des successeurs. La *Pravda*, affichée sur les murs de la capitale, publiait les photographies de Brejnev et de Kossyguine, qui siégeaient depuis longtemps au bureau politique et qui venaient d'accéder à la direction du parti et du gouvernement. Une vieille Moscovite eut alors ce mot : *« Tiens, nous avons deux nouveaux cosmonautes. »* Le même journal avait plublié quelques jours plus tôt les portraits de trois cosmonautes qui faisaient un tour dans l'espace.

Cette indifférence s'explique : les Soviétiques ordinaires n'ont nullement voix au chapitre pour le choix de leurs dirigeants. Peu leur chante alors que l'un ou l'autre soit désigné. De plus, ils ont souvent le sentiment, pas toujours fondé, que le choix de telles personnalités n'aura pas d'incidences sur ce qui leur importe : les difficultés de la vie quotidienne. Ils ne voient pas le rapport entre « nous », le peuple qui se débrouille comme il peut dans la grisaille, et « eux », qui bénéficient des privilèges attachés au pouvoir. — B.F.

Le vieillissement des responsables : un phénomène étendu à tout l'appareil

Le problème du vieillissement de l'équipe dirigeante pendant le « règne » de Leonid Brejnev dépasse le cadre du bureau politique et de la douzaine de vieillards que l'on voyait deux fois par an à la tribune du mausolée de Lénine ces dernières années. En fait, c'est au sein de cet organisme que le problème sera réglé le plus facilement : la nature s'en chargera. Déjà, cette année, les disparitions successives de Mikhaïl Souslov et de Leonid Brejnev et celle, plus que probable, de M. Kirilenko ont fait baisser la moyenne d'âge, qui s'établissait à soixante-neuf ans au lendemain du vingt-sixième congrès du parti : La majorité de septuagénaires, qui était de 9 contre 5 il y a un an, est tombée à 6 contre 5.

Plus lourd de signification est le vieillissement de l'ensemble du corps politique, illustré par quelques chiffres saisissants. En 1956, au lendemain du vingtième congrès, 57 % des membres titulaires du comité central avaient moins de cinquante ans et 9 % seulement plus de soixante ans. Vingt-cinq ans plus tard, la proportion était exactement inversée : 54 % des membres titulaires du comité central élu en 1981 ont plus de soixante et un ans (et, sur ce nombre, 25 % ont plus de soixante-dix ans) alors que la proportion des moins de cinquante ans est tombée à 6,3 %.

Leonid Brejnev est mort d'un arrêt du cœur

Moscou (A.F.P.) — Voici le texte du communiqué médical publié jeudi 11 novembre après la mort de Leonid Brejnev par l'Agence Tass :

« Les conclusions médicales sur la maladie et la cause de la mort de Leonid Ilitch Brejnev indiquent que Leonid Ilitch Brejnev, né en 1906, souffrait d'artériosclérose de l'aorte avec développement d'un anévrisme au niveau de la branche abdominale de cette artère avec lésions d'artériosclérose sténosante au niveau des artères coronaires, d'une maladie du cœur ischémique avec troubles du rythme et de lésions du myocarde après plusieurs infarctus. L'arrêt subit du cœur s'est produit entre 8 et 9 heures le 10 novembre 1982.

Les recherches anatomo-pathologiques ont pleinement confirmé ces conclusions. »

Le communiqué médical ne comporte aucune signature de médecins.

Ce changement est d'autant plus significatif que l'effectif de ce « parlement du parti » a été régulièrement élargi à chaque congrès : de 175 titulaires en 1961, on est passé à 319 en 1981. Pourtant on n'a pas profité de ces nouvelles entrées pour introduire des jeunes aux côtés des anciens qui restaient. Le « taux de réélection » (la proportion des membres du comité central, des suppléants et des membres de la commission de révision — l'autre chambre qui constitue le plénum du comité central, reconduits dans leur fonction) est allé s'accroissant lui aussi d'un congrès à l'autre : de 40 % en 1961, on est passé à 72 % en 1976 et à plus de 91 % en 1981, pour les membres titulaires. Pour les mêmes raisons, la proportion des « entièrement nouveaux » (les responsables introduits pour la première fois dans l'enceinte de ces plénums) est tombée de 59,7 % en 1961 à 28 % en 1976.

Ce vieillissement traduit d'abord le ralentissement de la mobilité des cadres, une évolution encouragée par Brejnev après 1964, sous la pression de la nomenklatura triomphante. Un chercheur américain, Robert Blackwell (1), a calculé que, de 1955 à 1964, on avait assisté à une moyenne de 26,6 changement, par an à la tête des *obkoms*, les secrétariats régionaux du parti, dont on dénombre plus d'une centaine dans tout le pays. De 1964 à 1978, c'est-à-dire sous Brejnev, on n'a plus compté que 13,2 changements de ce genre, et moins encore pour les 76 régions de la République russe (R.S.F.S.R.), où le taux est tombé à 5,9. De même, dans les bureaux politiques des 14 autres grandes Républiques de la fédération, la mobilité des effectifs a été réduite de moitié par rapport à ce qu'elle était sous Khrouchtchev.

Une des premières conséquences de ce coup de frein a été la perpétuation d'un appareil essentiellement « stalinien ». Aujourd'hui encore le comité central est composé à 82 % de membres ayant adhéré au parti avant 1952, alors que 70 % des 17 millions de communistes soviétiques actuels ont adhéré au parti après cette date. Mais l'on doit distinguer plusieurs générations à l'intérieur de la première catégorie.

La « génération de 1938 »...

Pour l'essentiel, les dirigeants actuels qui siègent au Politburo et pour lesquels sonne aujourd'hui l'heure de la relève appartiennent à la génération dite « de 1938 ». Ce sont les hommes qui, nés dans la première décennie de ce siècle, ont accédé à des responsabilités importantes à la fin des années 30, après que la dernière vague des grandes purges stalinienne eut éliminé une ultime garniture de dirigeants issus de la révolution et offert aux jeunes de l'époque d'extraordinaires possibilités de promotion.

C'est alors que Kossyguine devient ministre à trente-cinq ans, Souslov, premier secrétaire d'une importante région à trente-sept ans, Gromyko, chef du département Amérique au ministère des affaires étrangères à trente ans, avant d'être nommé ambassadeur (aux Etats-Unis) à trente-quatre ans. Une génération pour ainsi dire miraculée, car elle est déjà trop haut placée pour courir trop de risques pendant la guerre, mais pas assez pour échapper aux ultimes caprices de Staline, qui continuera de faire fusiller quelques membres de son bureau politique à la fin des années 40.

Dès 1953 en tout cas, elle conquiert la sécurité physique qui avait tant manqué à la génération précédente, et, en se débarrassant neuf ans plus tard de Khrouchtchev, qui faisait régner par ses foucades une bonne dose d'instabilité fonctionnelle dans toute la machine, elle obtient la sécurité de l'emploi. A condition de ne pas ruer dans les brancards et, bien entendu, de ne pas critiquer la politique de la direction suprême (quelques têtes chaudes, comme M. Egorytchev, un jeune premier secrétaire un peu trop dynamique du parti à Moscou, limogé du jour au lendemain en 1967 pour avoir critiqué la passivité du Kremlin dans la guerre de six jours, en firent l'expérience), rien ne s'opposait à un exercice tranquille du pouvoir et à une jouissance également paisible de ses privilèges.

Tout allait donc pour le mieux dans la meilleure des « nomenklatura » possible. Sans doute l'occupation prolongée des postes avait-elle de quoi faire des envieux. Mais cet immobilisme institutionnel ne fermait pas complètement les perspectives de promotion. A l'échelon régional par exemple, les numéros deux ou trois avaient de meilleures chances que par le passé de profiter des vacances que la nature ouvrait dans la hiérarchie : en R.S.F.S.R., 72 % des premiers secrétaires nommés par Brejnev étaient des subordonnés des titulaires précédents ; cette proportion n'était que de 41 % sous Khrouchtchev, qui préférait les mutations « latérales », d'une région à l'autre, ou de Moscou vers la périphérie. De même un vice-ministre avait quelques chances de remplacer son patron pour peu qu'il ait la patience d'attendre.

Mais ces perspectives de promotion, même ralentie, s'arrêtaient aux portes du Politburo : on trouve dans cet organisme des suppléants « à vie », comme M. Ponomarev, tandis qu'une bonne partie des membres titulaires actuels y ont été nommés sans passer par ce stade intermédiaire, grâce aux caprices de la cooptation.

...et celle des « cols blancs »

En tout cas, le miracle de la « génération de 1938 » prend fin, et il est très difficile de trouver d'autres générations aussi « typées » dans le reste du personnel dirigeant. Jerry Hough, un autre chercheur américain (2), a observé que la génération immédiatement postérieure, celle des hommes nés entre 1910 et 1918, se recrute davantage dans le milieu des « cols blancs », mais qu'en même temps elle est moins éduquée, la guerre ayant interrompu leurs études (ainsi le cursus universitaire des « prétendants » d'aujourd'hui, MM. Andropov et Tchernenko, ou encore de M. Grichine, autre membre du Politburo actuel, est moins riche que celui des plus anciens, certains d'entre eux n'ayant terminé leurs études supérieures qu'à l'âge adulte). Il en va de même de la génération née entre 1919 et 1926, qui, elle, a été fortement décimée par la guerre.

Au-delà de ces constatations toutefois, il est très difficile de dégager un « profil » du « nouveau dirigeant soviétique » et encore plus d'en tirer des conclusions sur la politique que ces hommes sont susceptibles de mener à l'intérieur ou à l'extérieur. Ne redoutait-on pas que les successeurs de Staline soient plus agressifs à l'égard de l'Occident, parce qu'ils appartenaient à « *la génération — qui — n'a — pas — connu — le régime — capitaliste ?* »

On pourrait redouter aujourd'hui de voir « monter » ceux qui n'ont pas vécu directement la seconde guerre mondiale. En fait nous n'en sommes pas là, puisque, au rythme où va le renouvellement, il faudrait encore au moins dix ans pour voir se profiler des dirigeants de ce type. Et il n'est pas besoin d'être un vieillard pour comprendre les risques et le coût des guerres à l'ère nucléaires.

MICHEL TATU.

(1) Dans *Problems of Communism*, mars-avril 1979, son étude a été traduite en partie par la Documentation française dans *Problèmes politiques et sociaux* du 5 juin 1981.

(2) « *The Generation Gap and the Brezhnev Succession* », *Problems of Communism*, Juillet-août 1979, traduit également par la Documentation française dans la publication déjà citée.

Pour les dissidents : pas de changement

La plupart des dissidents soviétiques émigrés estiment que la mort de Leonid Brejnev n'apportera aucun changement en U.R.S.S. Ainsi Vladimir Maximov, rédacteur en chef de la revue *Continent*, éditée à Paris, estime que *« le régime soviétique est un système qui marche tout seul et par inertie. Il est plus intelligent que ceux qui le gouvernent. »* Il ajoute, dans un entretien accordé à *Libération* : *« Les pessimistes disent que ça ne peut aller plus mal. Les optimistes, eux, pensent que ça peut aller encore moins bien. »*

Pour la poétesse Natalia Goranevskaïa, le seul moment à surveiller est *« celui de la lutte pour le pouvoir, quand les dirigeants soviétiques, trop occupés par leurs problèmes intérieurs, lâchent du lest en politique étrangère. Mais le monde saura-t-il en profiter ? »*.

Pour Alexandre Guinzbourg, le prochain dirigeant suprême de l'U.R.S.S. sera *« un membre du Politburo, âgé, avec un nom russe, même avec un accent ukrainien, bref, le frère jumeau du dirigeant qui vient de mourir. C'est la situation la plus commode pour tous les autres responsables soviétiques »*.

Pour sa part, Alexandre Zinoviev écrit dans *Libération* : *« Je crois plutôt qu'Andropov prendra le pouvoir et cela sera significatif, car, à plusieurs points de vue, le comité central c'est aussi le K.G.B. Dans ce cas, nous allons assister à un baisser de rideau sur la scène soviétique. »* Auparavant, l'auteur des *Hauteurs béantes* avait estimé que *« l'un des mérites de Brejnev a été l'apparition, sur la scène du Kremlin, d'un cynisme sans masque, et d'un abêtissement accru, sans retenue, des leaders occidentaux »*.

Enfin Roy Medvedev, historien soviétique contestataire résidant à Moscou, a dit à l'agence U.P.I. qu'il s'attendait à *« une direction collégiale pour un an ou deux »* ainsi qu'à une amnistie qui serait annoncée dans les mois qui viennent et pourrait s'étendre à certains prisonniers politiques. *« Il n'y en a que quelques milliers, et ils ne représentent aucune menace pour le gouvernement »*, a-t-il dit.



Dix-huit années de pouvoir

LA MORT

MOUVEMENT COMMUNISTE INTERNATIONAL

Une préoccupation majeure

La survie d'un « mouvement communiste international » a été l'une des préoccupations majeures de Brejnev. Le paradoxe est que, de la Tchécoslovaquie à la Pologne, il ait assumé, pratiquement jusqu'à la fin de sa vie, la responsabilité d'événements qui ne pouvaient qu'accentuer les divisions entre P.C. et qu'en fin de compte, au moment où il s'éteint, une nouvelle conception des liaisons internationales entre partis se réclamant du communisme soit peut-être en train d'émerger.

La conférence de Moscou, qui réunit en juin 1969 les représentants de soixante-quinze partis, est la dernière grande manifestation d'un système qui s'était autrefois — du temps de Staline — matérialisé dans des structures comme celles du Komintern, puis du Kominform. Non seulement les temps ont beaucoup changé depuis l'époque stalinienne, mais l'intervention des forces du pacte de Varsovie en Tchécoslovaquie, moins d'un an plus tôt et au nom justement de l' *«internationalisme prolétarien »*, a été formellement dénoncée par plusieurs partis.

Si Pékin, en outre, condamne en bloc ce ramassis de *« révisionnistes »*, nombre de participants se refusent à un geste formel d'excommunication contre le P.C. chinois et s'inquiètent des prolongements d'un différend idéologique qui, après les sanglants affrontements survenus sur l'Oussouri en avril de la même année, menace de dégénérer en ce qui serait, à l'époque, le premier conflit armé entre pays socialistes.

La conférence de Moscou n'est donc qu'un demi-succès pour Brejnev. Non seulement les Yougoslaves — qui ont quelques raisons de conserver un mauvais souvenir de ce genre d'assises — n'y ont pas participé, mais plusieurs partis expriment les plus grandes réserves au sujet du document final, en particulier les chapitres traitant de la situation internationale et des relations entre partis. Dès cet instant pourtant, le P.C. soviétique avait montré à quelles concessions il était prêt pour conserver au moins l'apparence d'une cohésion au mouvement communiste international. N'avait-il pas expressément renoncé à l'idée que celui-ci pouvait être soumis à un quelconque *« centre dirigeant »*, proclamé *« l'égalité en droits de tous les partis »* et admis, au moins implicitement, la diversité des *« modèles socialistes »* ? On était d'ailleurs en droit de se demander comment ces thèses pouvaient se concilier avec celle de la *« souveraineté limitée »* qui avait servi à justifier la mise au pas, par la force, des communistes tchécoslovaques.

C'est pourtant cette souplesse théorique — ou cette théorie de la souplesse — qui va caractériser, après quelques incidents obscurs et jusqu'à l'épreuve polonaise, le comportement ultérieur des Soviétiques vis-à-vis des *« partis frères »*. Au printemps 1976, l'un des hommes les plus proches de M. Brejnev, M. Vadim Zagladine, écrit dans la *Pravda* : *« L'internationalisme prolétarien conjugue organiquement la solidarité et l'assistance mutuelle des partis frères avec leur indépendance, leur égalité, la non-ingérence dans les affaires intérieures aussi bien des nations que des partis communistes. »* Il est vrai qu'à ses yeux *« il est absolument évident que ce sont précisément l'assistance mutuelle et la solidarité qui aident à défendre l'indépendance de chaque parti »*.

L'« eurocommunisme »...

Audacieuse synthèse, mais qui aide à comprendre que certaines équivoques planent, deux mois plus tard, sur les travaux d'une conférence des P.C. européens réunie à Berlin au mois de juin 1976. Les Yougoslaves, en la personne de Tito, sont cette fois présents, mais les oppositions sont plus évidentes que jamais entre les thèses des Soviétiques et celles de quelques-uns de leurs partenaires. A telle enseigne que M. Georges Marchais, que l'on ne saurait soupçonner d'antisoviétisme systématique, observe à l'issue de la réunion : *« Nous devons dire que des conférences comme celle-ci ne nous paraissent pas correspondre aux besoins de l'époque. »*

Le schisme chinois n'a figuré qu'en fond de tableau de la conférence de Berlin, mais des faits nouveaux ont accentué les divergences au sein du mouvement communiste international, particulièrement entre les P.C. italien, français et espagnol d'une part, le P.C. soviétique d'autre part. En partie en fonction de leurs stratégies nationales respectives, en partie aussi du fait de leur propre évolution théorique, les P.C. occidentaux interpellent l'U.R.S.S. sur le fond comme sur les faits.

C'est l'époque où le problème des libertés en Union soviétique est ouvertement soulevé dans la presse communiste française et italienne et où une série de partis (pas seulement en Europe car les Japonais suivent l'exemple) abandonnent la théorie de la « dictature du prolétariat », où le secrétaire général du P.C. espagnol, M. Carillo, déclare sans ambages qu'« *il ne peut pas exister de ligne commune entre les partis communistes des pays capitalistes et les partis-Etats de l'Est européen* ». C'est fondamentalement à partir de cette constatation qu'une conférence « eurocommuniste » réunit à Madrid, en mars 1977, MM. Berlinguer, Carillo et Marchais.

Est-ce la fin du mouvement communiste international en tant que réalité organisée ? Pas tout à fait. Telle est l'obstination de Brejnev — fidèlement servi par son collègue au bureau politique du P.C. soviétique, M. Boris Ponomarev, et, en la circonstance, par ses alliés bulgares — qu'une ultime « conférence théorique internationale » parvient encore à réunir à Sofia au mois de décembre 1978 les représentants de soixante-treize partis. Le niveau de ces représentants, toutefois, est souvent modeste et, au-delà des inconditionnels du camp soviétique, les appels à la lutte contre *« le bloc impérialiste-maoïste »* et *« les manœuvres de division contre le système socialiste mondial »* restent pratiquement sans écho.

Solidarité face à l'impérialisme

Il est vrai que déjà un changement majeur a commencé à s'opérer avec le rétablissement de relations — interrompues depuis le milieu des années 60 — entre les communistes chinois et leurs « camarades » étrangers : avec les Roumains et les Yougoslaves d'abord, plus discrètement, mais très officiellement ensuite, avec les Italiens, les Espagnols, les Grecs et enfin les Français. Et c'est à partir de cette diversité de contacts que naît la notion de « nouvel internationalisme », reprise par le secrétaire général du P.C.F. à l'occasion de son récent voyage en Chine, et qu'à nouveau paraît revivre, fût-ce encore en filigrane, l'idée d'un mouvement communiste international. Nouvelle version certes, car toute idée de « structure » — et non plus seulement de centre — est écartée et le principe, au contraire, d'une adhésion commune aux mêmes dogmes est plutôt celui d'une reconnaissance réciproque du droit à la différence, voire aux divergences.

Si la guerre sino-vietnamienne n'empêche pas M. Marchais, quelles que soient ses sympathies pour Hanoï, d'aller à Pékin, les événements d'Afghanistan et de Pologne doivent-ils constituer des obstacles insurmontables à d'autres dialogues, voire à des contacts « informels » peut-être mais plus larges ? Suivant ces nouvelles règles du jeu, le secrétaire général du P.C. chinois, M. Hu Yaobang, ne va-t-il pas jusqu'à juger *« regrettable »* que les relations aient été si longtemps interrompues entre son parti et le P.C. soviétique ?



(Dessin de PLANTU.)

Leonid Brejnev ne suivait apparemment ces derniers développements d'un œil ni indifférent ni défavorable. Toujours au nom, sans doute, de la même souplesse sur le plan des principes mais aussi de l'obstination dans la poursuite de ses objectifs à long terme, tout indique qu'il était prêt à donner son aval à toute formule qui permettrait de rendre vie, pratiquement à quelque prix que ce soit, à un « mouvement » international dans lequel il a toujours vu un utile instrument de sa politique extérieure. C'est en tout cas ce que suggérait, le 19 octobre, un article de la *Pravda* qui, après un long silence sur ce sujet, célébrait les mérites de la solidarité internationale des communistes face à la montée agressive des forces impérialistes.

ALAIN JACOB.

MONDE SOCIALISTE

Le ravaudage de l'empire

Lorsque Brejnev prit la direction du parti soviétique, le camp socialiste, cet ensemble d'États très étroitement liés à l'U.R.S.S., paraissait frappé d'hémorragie. Sous Staline, la Yougoslavie s'était détachée de la communauté. Le mouvement centrifuge s'était accentué sous Khrouchtchev. En Europe, Moscou n'avait pu, malgré ses efforts, ramener Belgrade dans l'orthodoxie. L'Albanie avait rompu avec éclat ses relations avec le Kremlin. La Roumanie restait membre du camp, mais elle mettait plus l'accent sur le respect de la souveraineté de chaque État membre. En Amérique, la méfiance suscitée à Cuba par l'attitude de Khrouchtchev lors de la crise des fusées n'était pas vraiment dissipée. En Asie, la Chine était devenue le grand adversaire de l'U.R.S.S. La Corée du Nord prenait ses distances. Soucieux de ne pas porter atteinte à ses rapports avec la Chine, le Vietnam veillait à ne pas épouser les querelles soviétiques. Sur ce continent, seule la Mongolie restait fidèle à Moscou.

Les menaces de rupture se précisaient en 1964. La tension sino-soviétique avait brisé l'unité du mouvement communiste et mis en pièce ce que l'on appelait encore le camp socialiste. Loin de ramener au bercail les alliés récalcitrants, Khrouchtchev ne faisait, par ses maladresses, qu'accroître le nombre des indisciplinés. Dans l'Europe communiste, deux points risquaient d'être particulièrement sensibles.

1) *En Roumanie*, Gheorghiu-Dej était encore au pouvoir. Longtemps il avait fait figure d'allié modèle. Pourtant, il avait déjà par conviction ou par calcul tablé sur le nationalisme. Le conflit avec l'U.R.S.S. fut rendu public le 22 avril 1964. Deux ans plus tôt, le comité exécutif du Comecon avait, à la demande des Russes, adopté un programme qui prévoyait une spécialisation très poussée des États membres. Il fallait donc mettre en œuvre une « division socialiste internationale du travail ». Les plans des États membres seraient coordonnés, ce qui supposait l'existence d'un organisme supranational.

Les Roumains rejetèrent catégoriquement ces thèses, et ils expliquèrent leur position dans une résolution du comité central en 1964. Les Russes voulaient un développement harmonieux de *l'ensemble* du camp socialiste (ce qui aurait pour effet de maintenir les différences entre les États déjà industrialisés et les pays à prédominance agricole). Pour leur part, les Roumains affirmaient que *chaque pays* socialiste devait développer toutes les branches fondamentales de l'industrie. Insistant sur le respect de la souveraineté nationale, ils revendiquaient pour chacun le droit de traiter comme il l'entendait avec les pays développés d'Occident.

Dès ce moment étaient réunies les conditions du conflit qui allait prendre de l'ampleur après l'arrivée au pouvoir à Bucarest de M. Ceausescu.

2) *En République démocratique allemande*, le régime de Walter Ulbricht s'inquiétait des tentatives de rapprochement de l'U.R.S.S. khrouchtchevienne avec l'Allemagne fédérale. Le camp socialiste tout entier, et d'abord, bien entendu, l'Union soviétique, devait marquer concrètement sa solidarité avec l'Allemagne communiste dans le combat qu'elle menait contre les *« revanchards »*. On a pu penser, il y a dix-huit ans, que cette affaire avait joué un rôle dans la chute de Khrouchtchev. Qu'une sorte de *lobby* est-allemand était résolu à imposer la discipline aux États socialistes qui seraient tentés d'établir des relations fructueuses avec Bonn.

Désamorcer les conflits

Dans le même temps où il s'efforçait vainement de mettre une sourdine à la querelle avec Pékin, Brejnev était résolu à désamorcer en douceur les conflits qui éclataient ou qui menaçaient. A la fin de son « règne », on constate qu'il a en partie réussi dans cette entreprise. La réconciliation sino-soviétique elle-même est loin d'être chose faite : du moins un *modus vivendi* semble-t-il s'esquisser. L'U.R.S.S., à la fin de la période khrouchtchevienne, paraissait résignée à ne plus exercer d'influence sur le communisme asiatique, à l'exception de la Mongolie. Sous Brejnev, elle a ramené à elle, ou en tout cas détaché des Chinois, le Vietnam et les États qu'il contrôle.

En Europe, la question allemande a cessé de faire difficulté depuis que l'U.R.S.S. et la R.D.A. ont établi ou consolidé des rapports avec Bonn. La Roumanie, accablée par ses difficultés économiques, affaiblie par les foucades de son chef — après avoir été exaltée par lui, — n'est plus guère en mesure de faire cavalier seul. En Amérique, Castro est devenu dans le milieu des années 60 l'allié sans histoire puis l'instrument de la puissance russe en Afrique.

Comment l'Union soviétique a-t-elle partiellement restauré une autorité en déclin ? Les années 1966-1969 furent peut-être décisives. Dans un premier temps, le Kremlin sut exploiter la peur ou la répugnance que provoquait chez nombre de dirigeants communistes le tohu-bohu de la révolution culturelle chinoise. A ce moment-là, d'ailleurs, Moscou tolérait, voire encourageait dans sa zone la mise en chantier de réformes économiques. Mais, en un second temps, les Russes constatèrent que ces réformes économiques trop poussées mettaient en danger le système socialiste tel qu'ils le concevaient. Ainsi réagirent-ils, en 1968, aux événements de Tchécoslovaquie. L'intervention armée à Prague mit fin pour longtemps aux espoirs de ceux qui aspiraient à une transformation profonde du régime. En brisant cette ébauche de « socialisme à visage humain », l'U.R.S.S. effraya aussi tous les réformateurs en puissance. En associant à cette opération de remise en ordre des pays membres du pacte de Varsovie, elle fit de cette alliance l'outil de sa domination.

Il est évident que l'U.R.S.S. aurait préféré obtenir le même résultat sans avoir à recourir aux armes. On le constata une fois encore après août 1980 en Pologne. Moscou ne pouvait consentir à ce qui avait été fait — ou, selon elle, défait — à Varsovie. Mais elle ne tenait nullement à se charger elle-même de la besogne de remise au pas, pourvu que les dirigeants du « pays frère » soient résolus à s'atteler à la tâche.

Dans la période symbolisée par Brejnev, l'Union soviétique s'est montrée décidée à ne plus céder la moindre de ses positions. De Prague à Kaboul, le Kremlin a ravaudé, voire agrandi, le dernier des empires, dont les fondations avaient été édifiées sous le règne de Staline.

BERNARD FERON.

ÉCONOMIE

D'immuables blocages

Pour la première fois l'an dernier, le chiffre officiel de la récolte de céréales en Union soviétique n'a pas été rendu public. Cette année, il sera, selon le ministre de l'agriculture, *« plus faible que prévu par le plan »*. Le silence de 1981 n'est pas moins éloquent que l'aveu de 1982 : la pénurie alimentaire ne cesse de s'accentuer en U.R.S.S. Brejnev avait reconnu à l'automne dernier que le ravitaillement de la population était devenu un problème prioritaire non seulement sur le plan économique, mais même sur le plan politique : jamais les dirigeants n'avaient tenu des propos aussi alarmistes.

Il est vrai que jamais non plus l'U.R.S.S. n'avait été contrainte d'une manière aussi impérative de se tourner vers l'Occident pour son approvisionnement comme pour sa technologie. Il n'est pas un domaine qui ne conduise à ce constat d'impuissance. En près de vingt ans, de 1964 — date à laquelle Leonid Brejnev a accédé au pouvoir — à 1982, l'économie du pays s'est assurément beaucoup dégradée, les besoins augmentant nettement plus vite que la production. La diminution des taux de croissance, dans l'industrie comme dans l'agriculture, n'est pas une pure abstraction : ceux qui sont en mesure de comparer l'U.R.S.S. d'aujourd'hui à celle d'hier attestent que la population soviétique a de plus en plus de mal à s'équiper, à se vêtir et, désormais, à se nourrir selon ses aspirations.

L'Union soviétique, qui, au début des années 60, semblait devoir entrer à son tour, après les nations occidentales, dans l'ère de la société de consommation, n'a pas réussi à franchir cette étape, ou en a limité le bénéfice aux couches privilégiées du régime. Ce tournant manqué traduit sans doute ce qu'on peut appeler l'échec historique de Leonid Brejnev. Dans le langage des économistes soviétiques, cet échec est celui du passage d'une économie extensive, fondée sur l'exploitation active des ressources naturelles, à un système intensif, dont le ressort principal est, ou devrait être, l'augmentation de la productivité.

Les exhortations n'ont pourtant pas cessé depuis que Brejnev et Kossyguine s'étaient installés aux postes de commande. Tous leurs discours invitaient à une meilleure organisation du travail, à une utilisation plus rationnelle du progrès technique, à la libération de l'esprit d'initiative et de responsabilité. Ces conseils sont pour l'essentiel restés lettre morte. Quant aux réformes destinées à favoriser l'émergence de ce nouveau comportement, elles n'ont pas été plus heureuses.

En 1965, le comité central tente de mettre en place une gestion plus efficace des entreprises industrielles, qui donne en principe à celles-ci plus d'autonomie et accorde aux travailleurs des stimulants plus importants. L'application de ces textes les videra bientôt de leur substance. En 1979, de nouvelles dispositions sont élaborées, qui prennent acte de l'insuccès des premières mesures et visent à y remédier. Rien n'indique qu'elles aient des chances plus sérieuses de réussite.

Tutelle paralysante

Dans l'agriculture, une réforme est également promulguée en 1965. Elle vise encore à assouplir la planification, en laissant aux kolkhozes plus de liberté. Au cours des années suivantes, le gouvernement encourage le développement de « complexes agro-industriels » qui doivent assurer l'intégration des diverses activités et transformer les conditions de production. Il y a quelques mois, enfin, a été défini un « programme alimentaire » qui tend à concentrer les moyens nécessaires à une nouvelle relance. Pour le moment, les blocages sont restés immuables.

Tous ces efforts n'ont abouti à rien pour une raison simple : c'est qu'ils n'ont en aucune manière allégé la tutelle paralysante de l'administration, laquelle, en dernière analyse, perpétue la mainmise du parti sur l'économie, c'est-à-dire des bureaucrates, soucieux de conserver intact leur pouvoir, sur les techniciens qui seraient sans doute mieux en mesure de faire tourner la machine. Leonid Brejnev a tout fait pour freiner, et finalement empêcher, un changement qui aurait risqué de porter atteinte à la position de cette caste dirigeante dont il fut le porte-parole.

Le résultat est connu et a été maintes fois décrit : les gaspillages, malfaçons et autres disfonctionnements font de l'économie soviétique un univers kafkaïen qui rend dérisoire le discours officiel et, loin d'encourager l'effort et la créativité, incite à l'inertie, à la passivité, à la fuite. Cette démobilisation des énergies est, en dépit des proclamations de la propagande qui monte en épingle quelques grands chantiers souvent déjà engourdis, la faillite majeure du projet brejnevien.

Sans doute le bilan, pour globalement négatif qu'il soit, comporte-t-il quelques zones moins sombres. Nul ne met en doute la puissance des fusées et des chars de l'armée rouge, ce qui prouve que l'économie soviétique sait aussi construire des usines qui marchent et des machines qui fonctionnent. Nul ne prétend d'autre part que la population meure de faim ni qu'elle soit prête à se révolter, ce qui donne à penser qu'après tout, le régime satisfait au moins partiellement ses besoins. Il faut mettre en effet au crédit de Brejnev d'avoir su bâtir une force militaire qui suppose l'existence d'un secteur industriel moderne et compétitif. Il faut en même temps reconnaître qu'il a réussi, par le jeu d'un marché parallèle toléré, à maintenir dans des limites acceptables le mécontentement des Soviétiques. Ces deux secteurs, extérieurs au système socialiste proprement dit, dont ils se nourrissent, — permettent aussi sa survie.

L'équilibre de l'ensemble n'en est pas moins fragile. Il repose en définitive sur les privilèges d'une minorité, qui s'est enrichie par l'une ou l'autre de ces deux voies et qui, sous la direction de Brejnev, a assuré sa domination.

THOMAS FERENCZI.

ESPACE

La continuité avant tout

Les Soviétiques ne laissant rien au hasard, le message de félicitations que Leonid Brejnev aurait adressé dans quelques jours aux cosmonautes de Saliout-7 était certainement déjà prêt. C'est un autre qui le prononcera quand Anatoli Berezovoy et Valentin Lebedev battront, le 15 novembre, le record de durée d'un séjour en orbite. Mais s'agit-il, au fond, d'un événement important ? Ce record n'est-il pas une simple conséquence d'un programme spatial que l'Union soviétique poursuit avec application, mais sans génie, où les « premières » ne sont que des extrapolations prévisibles de ce qui les a précédés ?

A l'époque de Khrouchtchev, alors que Leonid Brejnev supervisait au bureau politique les industries d'armement, il semble avoir pris nombre de décisions importantes dans le domaine spatial. C'était le temps où Khrouchtchev avait fait de l'espace un instrument politique de premier ordre, une affirmation insolente de la puissance de son pays. Cette « utilisation » de l'espace ne devait guère se prolonger. Il est vrai que la mort de Vladimir Komarov au retour de la première mission Soyouz en 1967, puis le « petit pas » de Neil Armstrong sur la lune en 1969, allaient fortement affadir l'image d'une U.R.S.S. conquérante du cosmos.

L'ère Brejnev proprement dite allait être marquée par un profond conservatisme dans le domaine spatial comme dans les autres. Largement dépassés par les Américains en technologie, les Soviétiques, après un rendez-vous Apollo-Soyouz, qui symbolisait aux yeux du monde la politique de détente, mais qui mettait aussi en évidence l'avance technique des Etats-Unis, ont continué d'exploiter leurs acquis de la fin des années 50. Bons chaudronniers et mauvais électroniciens, ils continuent d'envoyer en orbite, avec un lanceur à peine modifié depuis 1957, de lourds véhicules aux possibilités étrangement limitées quand on les compare aux petites merveilles technologiques apparues outre-Atlantique. Cela leur permit quand même d'inviter, après plusieurs cosmonautes de pays frères, un Français à bord de leur station orbitale, politesse que la France est pour des années encore bien incapable de leur rendre.

Ce vol franco-soviétique, par les contacts qu'il a bien fallu établir, a fait apparaître dans l'astronautique soviétique quelques étonnantes lacunes. Il a aussi donné l'impression à ceux qui le préparèrent que l'activité spatiale était en U.R.S.S. une mosaïque de programmes qui s'ignorent, et parfois se contredisent. Si le plan d'ensemble est si bien tenu secret, c'est peut-être qu'il n'existe pas. Il y a de lents progrès, mais peu de véritables percées. On ne peut guère citer que la station Saliout-6, ou plutôt le complexe spatial évolutif qu'elle formait avec les vaisseaux Soyouz et Progress. Il y avait là une rupture majeure.

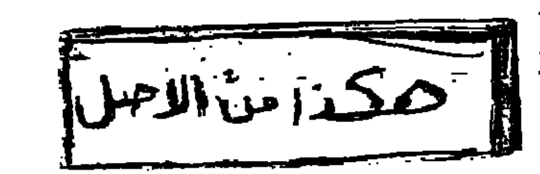
Pour le reste, y compris dans le domaine controversé des armes antisatellites, les nouveautés semblent n'avoir été que l'émergence de programmes dont la conception est fort ancienne. A la différence de la période Khrouchtchev, l'ère Brejnev aura été surtout celle de la continuité.

MAURICE ARVONNY.

● *Le gouvernement soviétique* a demandé au gouvernement turc de rendre *« immédiatement les criminels »* qui avaient détourné un avion soviétique le 7 novembre, annonce l'agence Tass. L'agence soviétique rappelle que l'Antonov-24 de l'Aéroflot effectuait le vol régulier Krasnodar-Novorossisk-Odessa et que *« trois bandits armés ont forcé l'équipage à poser l'avion dans la ville turque de Sinop »*. Un accord turco-soviétique prévoyant l'extradition de personnes recherchées par la justice de l'un des deux pays, paraphé en 1977, n'a pas encore été ratifié par les autorités turques. — *(A.F.P.)*

DE LEONID BREJN

Faire le vide par tous



LA MORT

...vaudage de l'empire

ESPACE

La continuité avant to...

DE LEONID BREJNEV

Dix-huit années de pouvoir

DROITS DE L'HOMME

Faire le vide par tous les moyens

S'il fallait résumer en quelques mots la politique de Leonid Brejnev en matière de droits de l'homme, c'est la formule « *faire le vide par tous les moyens* » qui conviendrait le mieux. Le secrétaire général avait en effet hérité de son bouillant prédécesseur une situation passablement agitée dans ce domaine.

Khroutchtchev avait toléré, voire encouragé, au début des années 60, un certain degré de libéralisme dans le domaine des lettres et de la pensée. Ce n'était certes pas par passion du pluralisme mais, plutôt, par calcul politique : en ouvrant les camps, en réhabilitant morts et vivants, en réinsérant dans l'histoire officielle un pan de vérité, M. « K » cherchait avant tout à faire taire ses rivaux, tout aussi (mais pas toujours plus) coupables que lui dans ces fameux « excès ».

Se souciant peu des motivations de Khrouchtchev, c'était avec une nostalgie certaine que, depuis l'arrivée de Leonid Brejnev au pouvoir, les intellectuels évoquaient ce début des année 60, tant les successeurs de M. « K » ont tout fait pour les leur faire oublier.

Tous les moyens auront été utilisés par les dirigeants au cours des dix-huit dernières années pour réduire au silence les mal-pensants de tous bords. Les écrivains firent, les premiers, l'objet de l'attention du K.G.B. De ce point de vue, le procès de Youli Daniel et d'Alexandre Siniavski, en 1966, marque la résolution du pouvoir de renouer avec des méthodes qu'on croyait révolues. Il sera suivi par toute une série d'autres procès dirigés principalement contre des esprits libres qui ont pour noms Boukovski, Guinzbourg, Galanskov, Delaunay, Ogourtsov. La liste n'est pas exhaustive ; c'est alors que s'y ajoutent un Sakharov et un Grigorienko.

Pratiquement, tous ces dissidents sont des légalistes. C'est au nom de la Constitution soviétique, des droits qu'elle proclame, que ces hommes luttent, font des adeptes, tissent patiemment tout un réseau de liberté à base essentiellement de samizdat.

L'intervention en Tchécoslovaquie va encore accentuer la répression. Il en est ainsi jusqu'à ce que M. Richard Nixon amorce, en 1971, la normalisation des relations américano-soviétiques. C'est alors qu'apparaît une nouvelle forme de dissidence : l'exigence, de la part de nombreux juifs soviétiques, de pouvoir quitter l'U.R.S.S. Le dossier fait l'objet d'innombrables négociations, menées principalement par M. Kissinger. Ce n'est pas par attachement à cette communauté que les dirigeants soviétiques répugnent à voir partir « *leurs* » juifs. Ils ne veulent pas donner de mauvaises idées aux autres citoyens soviétiques ; pas davantage affaiblir un peu plus l'économie, car on compte une proportion très élevée d'ingénieurs, de professeurs, de chercheurs juifs.

Les minorités frappées

Pourtant, Moscou finit par accepter certains accommodements. Si le Soviétique non juif a toujours le plus grand mal à quitter son pays, des visas sont enfin accordés aux juifs. On en tient, à Washington, une comptabilité détaillée, mais, officiellement, c'est volontairement que Moscou a entrouvert les frontières. La face est sauve. Pas pour longtemps, car, sous l'impulsion du sénateur démocrate Henry Jackson, le Sénat américain établit, en 1974, un lien direct entre l'émigration et l'octroi à l'U.R.S.S.de la clause de la nation la plus favorisée.

Pendant quelques années encore, les accords d'Helsinki (1975) et les interminables négociations de l'accord SALT-2 aidant, ce droit au départ que les Russes considèrent comme un privilège exorbitant est maintenu au bénéfice des juifs. Avec des exceptions notables, certes, puisqu'il faut toujours cultiver un certain élément d'imprévisibilité. Mais, enfin, ce sont plusieurs dizaines de milliers de juifs qui en profitent jusqu'au début des années 80. Aujourd'hui, le courant est pratiquement tari, et le pouvoir a accentué la répression, traquant systématiquement les tenants d'une spécificité juive.

Les militants juifs ne sont pas les seuls aujourd'hui à s'attirer les foudres du pouvoir. Si la répression, jusqu'aux Jeux olympiques de 1979, visait surtout des chefs de file, des fortes têtes, elle menace actuellement tous les secteurs de la dissidence, et de nombreux citoyens inconnus de l'Occident en font les frais. Les rangs des intellectuels ont été presque totalement épurés, d'abord par la prison, puis par l'exil forcé (Soljenitsyne), ou l'échange cynique (Boukovski contre Corvalan ; Kouznetsov, Guinzbourg contre des espions) ou le départ discret. Les opposants démocratiques ont été mis hors d'état de « nuire » : Sakharov est relégué à Gorki, Orlov est en prison, Martchenko en a « repris » pour plusieurs années, Chtcharanski, qui avait eu l'audace de vouloir lancer des ponts entre la dissidence démocratique et la communauté juive, croupit en prison. D'autres ont eu droit aux hôpitaux psychiatriques. Pratiquement, plus un seul membre des comités de surveillance de l'application des accords d'Helsinki n'est en liberté !

Si les baptistes n'ont jamais été épargnés, c'est maintenant dans les milieux religieux orthodoxes que le K.G.B. « fait le ménage » : le Père Doudko a été obligé de se renier, et le Père Yakounine médite dans un camp sur les conséquences de son refus. Les minorités ne sont pas épargnées : régulièrement, des Estoniens, des Ukrainiens, des Arméniens, sont condamnés pour quelque crime nationaliste ; des Tatars – les protégés du général Grigorienko, – sont frappés, ainsi que des Allemands de la Volga. L'éradication de la dissidence est devenue systématique. A sa façon, le régime a su corriger ses erreurs : il sait qu'il lui faut arracher les mauvaises herbes avant qu'elles ne deviennent trop hautes et éliminer tout dissident en puissance avant qu'il n'ait obtenu quelque renommée en Occident.

JACQUES AMALRIC.

A l'ambassade d'U.R.S.S. à Paris

« LE PLUS SUR GARANT DE LA PAIX »

Le public est admis depuis 10 heures, ce vendredi, à venir signer les registres de condoléances à l'ambassade de l'U.R.S.S.

Drapeau rouge en berne, brassard rouge barré de noir pour tout les personnels de l'ambassade, qui accueillent et dirigent les visiteurs vers le grand salon du premier étage, où l'on a placé, sous des lustres voilés de mousseline grise, un grand portrait de Leonid Brejnev, orné d'un crêpe noir. Devant, des glaïeuls et des roses rouges. Des haut-parleurs invisibles diffusent en sourdine la *Pathétique*, de Tchaïkovsky. Sur les piliers qui encadrent les fenêtres, d'autres nœuds de crêpe...

Dès l'ouverture des portes, une quarantaine de personnes ont gravi le grand escalier à tapis rouge, au sommet duquel trône un buste de Lénine. Par petits groupes de quatre à huit, on pénètre dans le salon, on se recueille quelques instants devant le portrait, puis on appose sa signature sur le livre, avant de serrer la main du chargé de mission et des trois personnes, dont un officier supérieur en tenue, qui l'encadrent.

Un homme en canadienne dissimule mal son émotion. C'est « *un ancien résistant de la 5e division Garibaldi* ». Pour lui, « *qui a lutté cinq ans pour écraser le fascisme et le nazisme* », la mort « *du camarade Leonid* » est une occasion « *de penser aux vingt millions de Russes qui ont donné leur vie pour la liberté, pour cette paix dont celui qui vient de mourir était le plus sûr garant* ».

J.-M. D.-S.

VIE INTELLECTUELLE

Le marasme organisé

De tous les chefs de l'État et du parti en U.R.S.S., c'est Leonid Brejnev qui s'est le moins ouvertement ingéré dans la vie intellectuelle de son pays. A la veille comme au lendemain de la révolution, Lénine avait pris durement position contre les courants de pensée ou d'esthétique qu'il estimait périlleux. Staline ne fut pas seulement l'instigateur de proscriptions massives d'écrivains, d'artistes ou de savants : au nom du matérialisme dialectique, il décidait de la vérité et de l'erreur dans tous les domaines de la création. Khrouchtchev s'est compromis dans des diatribes qu'il croyait idéologiques. En matière de littérature, d'art ou de science, on ne peut imputer à Brejnev aucune déclaration sortant des clichés obligés. Ses prédécesseurs lui avaient légué un système. Il lui aura suffi de laisser les organismes compétents faire efficacement leur office.

C'est ainsi que ce « règne », qui commence avec le procès Siniavski-Daniel – le premier procès politique intenté à des écrivains en tant que tels – et s'achève avec le démantèlement de la dissidence, a vu les répressions intellectuelles décrire une courbe continuellement ascendante. Elle a touché non pas seulement les mal-pensants politiques, mais les revues littéraires, l'édition, le théâtre, le cinéma et le monde des sciences. Tandis que les mailles de la censure se resserraient au maximum, les sanctions administratives pleuvaient comme grêle. Perquisitions, arrestations et autres pratiques policières se sont multipliées. De concert avec les détentions et les travaux forcés, l'internement en asile psychiatrique est devenu courant. L'exil, sous des formes plus ou moins avouées, et le bannissement pur et simple ont ressuscité. Le bilan est passablement sinistre.

Au terme de ces dix-huit ans, on peut parler d'une véritable hémorragie des cerveaux. Écrivains comme Soljenitsyne ou Siniavski, musiciens tels Rostropovitch ou Vichnievskaïa, peintres comme Rabine ou Chemiakine, le sculpteur Neizvestny, le danseur Barychnikov, le byzantinologue Kajdane, le biologiste Jaures Medvediev, pour ne citer que les plus connus, ont dû quitter leur pays. Et Andrei Sakharov, gloire de la physique soviétique, végète en résidence forcée sans contact avec le monde extérieur. Afin de s'assurer la paix, l'État brejnevien a fait le désert.

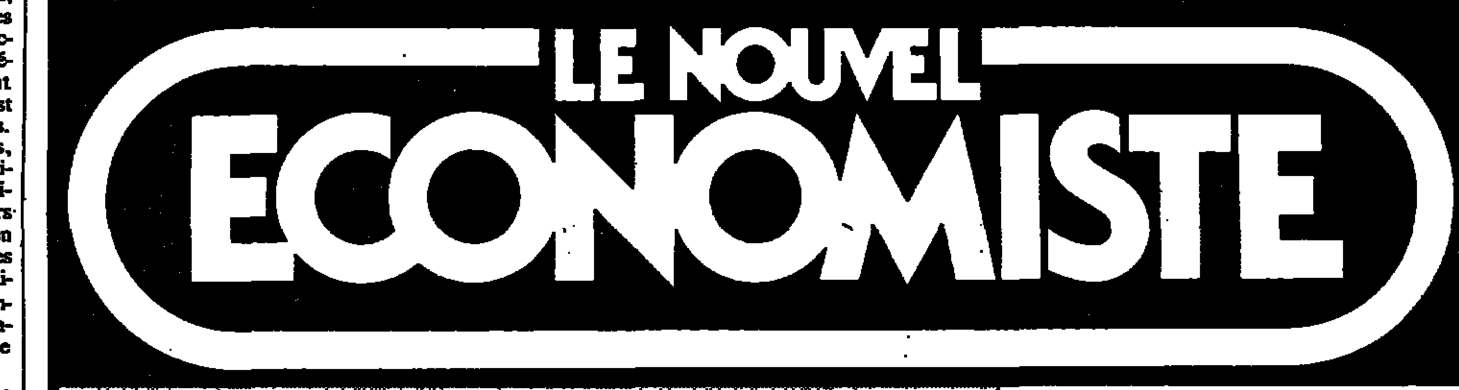
Un ressort brisé

Cependant, en U.R.S.S. même, la création, tant littéraire que théâtrale, picturale ou cinématographique a sombré dans la grisaille. Aucun talent nouveau n'a émergé. Les talents méconnus ont cherché refuge dans le silence ou dans des œuvres mineures. D'aucuns ont cru trouver consolation dans le retour à une foi souvent mystique ; d'autres dans l'alcoolisme. Les plus courageux ont pris le risque de faire passer à l'étranger ce qui n'avait aucune chance de voir le jour au pays de l'éteignoir. Ainsi est né le *tamizdat* – mot à mot : ce qui se publie là-bas – auquel on doit les seules productions de valeur des dernières années : celles d'Axionov ou de Zinoviev, aujourd'hui eux aussi émigrés, ou encore de Dombrovski, mort en recevant à Moscou la *Faculté de l'inutile*, imprimé en France.

Au vrai, un ressort s'est brisé. L'intellectuel soviétique a perdu l'espoir et, avec l'espoir, le besoin de penser. Naguère, on se réunissait pour discuter, à la russe, des destins du pays et du monde. Mais la masse des partants a laissé un tel vide ! Des centres de vie sociale ont disparu avec eux. Et puis, à quoi bon puisqu'on vous a inculqué en douceur la conscience, non seulement que vous ne pouvez rien changer, mais que rien ne changera ! Que le monde bouge aux frontières – en Afghanistan, en Pologne – et qu'on se passionne, en nos lointains pays, pour ces signaux d'alarme ou d'espérance, n'intéresse plus que médiocrement. A quoi bon, encore, puisque l'on se connaît spectateur impuissant ? On a beaucoup parlé de la pénurie soviétique. Le marasme de l'intelligentsia aussi est assez atroce.

Il y a deux ans, Leonid Brejnev s'est vu décerner le prix Lénine de littérature pour les trois tomes de Mémoires publiés sous son nom. On peut juger par-là du niveau où, par ses soins, a été réduite la littérature en U.R.S.S.

JEAN CATHALA.



LA MORT

LES RÉACTIONS

La mort de Leonid Brejnev a provoqué de très nombreuses réactions dans le monde.

● A NEW-YORK, l'Assemblée générale des Nations unies a suspendu ses travaux, jeudi après-midi 11 novembre, après une séance d'hommage à la mémoire de Leonid Brejnev. Le secrétaire général de l'ONU a notamment déclaré : *« Le peuple soviétique et la communauté internationale ont perdu un dirigeant qui a consacré tous ses efforts à la détente mondiale et au renforcement de la coopération entre les États. »*

● A MADRID, la Conférence pour la sécurité et la coopération en Europe a également suspendu ses travaux.

● EN OCCIDENT, les réactions sont généralement mitigées. *« Il recherchait la paix par des moyens évidemment différents des nôtres »*, a dit M. Trudeau, premier ministre canadien.

● A L'OTAN, le porte-parole s'est borné à dire qu'il fallait *« garder son sang-froid »*. Parmi les dirigeants alliés, M. Papandréou (Grèce) estime, dans un message, qu'*« en période de crise et de retour à la guerre froide »* la mort de M. Brejnev *« provoque un vide difficile à combler »*.

● AU JAPON, M. Suzuki, premier ministre, *« n'attend pas de changement majeur »* dans les relations de son pays avec l'U.R.S.S.

● AU VATICAN, Jean-Paul II a adressé au Soviet suprême un message exprimant ses *« vives condoléances »* et *« en l'assurant d'une pensée particulière à la mémoire de l'illustre disparu »*.

● LES GOUVERNEMENTS NEUTRES soulignent le rôle de M. Leonid Brejnev dans la détente. Le chancelier autrichien Kreisy et le président finlandais Koïvisto l'ont qualifié de *« grand ami »* de leur pays.

● L'EUROPE DE L'EST a pris le deuil. Dans toutes les capitales, Leonid Brejnev est salué comme *« un ardent combattant de la paix »*. A Belgrade, M. Ribichitch, président de la direction collégiale de la Ligue des communistes yougoslaves, a rendu hommage à la contribution du disparu au développement des relations entre l'U.R.S.S. et la Yougoslavie sur la *« base du respect mutuel, de l'indépendance, de l'égalité et de la non-ingérence »*.

● EN AFGHANISTAN, Radio-Kaboul a décrit Leonid Brejnev comme un *« véritable ami »* dont *« le peuple afghan chérira toujours la mémoire »*.

● AU VIETNAM, le gouvernement a exprimé sa *« douleur profonde »* devant cette *« grande perte (...) pour toute l'humanité progressiste »*.

● A PÉKIN, le comité permanent de l'Assemblée nationale a adressé ses condoléances au Soviet suprême de l'U.R.S.S.

WASHINGTON : la paix est le produit de la force

De notre correspondant

Washington. – M. Reagan n'assistera pas aux funérailles de Leonid Brejnev. Il l'a fait savoir le jeudi 11 novembre, au cours d'une conférence de presse, donnant pour seule raison un emploi du temps chargé. Deux chefs de gouvernement sont, en effet, attendus à Washington la semaine prochaine – le chancelier allemand et le premier ministre israélien, – mais la vraie raison est ailleurs.

C'est *« probablement »* le vice-président Bush qui dirigera la délégation américaine, bien qu'il vienne de commencer une tournée dans sept pays africains. Washington n'envisage pas de faire un geste spectaculaire, comme aux funérailles de Sadate : M. Reagan s'y était fait alors représenter par ses trois prédécesseurs, MM. Carter, Ford et Nixon.

Si l'on en croit le *Washington Post*, le secrétaire d'État, M. Shultz, souhaitait que le président aille à Moscou. C'était également l'avis du conseiller national pour les affaires de sécurité, M. Clark, et du directeur de la C.I.A., M. Casey. D'autres responsables s'y seraient vivement opposés, avec l'appui du secrétaire à la défense, M. Weinberger, et de l'ambassadeur à l'ONU, Mme Kirkpatrick.

Le président aurait donné raison aux seconds, pour des motifs politiques, mais aussi par convenance personnelle. Il ne ferait pas de frais excessifs pour Leonid Brejnev, alors que la Pologne s'agite, que l'armée rouge occupe l'Afghanistan et que les relations soviéto-américaines sont plutôt tendues. Aucun lien personnel ne l'unissait au disparu, qu'il n'avait d'ailleurs jamais rencontré depuis son accession à la Maison Blanche en janvier 1981.

Dans une lettre de condoléances, M. Reagan a présenté Leonid Brejnev comme *« l'une des figures mondiales les plus importantes depuis deux décennies »*. Cette formule devait être reprise au cours de la conférence de presse, sans autre louange. Associant le décès du dirigeant à d'autres événements survenus le même jour (la nouvelle mission de M. Habib au Proche-Orient, le lancement réussi de la navette spatiale et l'anniversaire de l'armistice), il a prononcé quelques phases ambiguës pouvant s'adresser aussi bien aux successeurs de Brejnev qu'aux électeurs américains : *« Nous affrontons l'avenir avec confiance et résolution. Nous sommes un peuple libre, devant être toujours prêt au changement. Nous sommes prêts à accueillir de nouveaux défis et à saisir de nouvelles occasions... »*

De manière plus explicite, M. Reagan a tendu la main – mais une main ferme – aux nouveaux dirigeants du Kremlin : *« Je veux souligner mon intention de continuer à travailler pour l'amélioration de nos rapports avec l'Union soviétique. Nos deux nations portent une énorme responsabilité pour la paix, à un moment dangereux. Une responsabilité que nous ne prenons pas à la légère (...) Nous continuerons à chercher tous les chemins pour progresser dans ce domaine. Mais ne nous faisons pas d'illusions. La paix est un produit de la force, non de la faiblesse. C'est l'affrontement de la réalité et non de fausses espérances. »*

« Des progrès importants » sur le gazoduc

Le président a rappelé ses propositions en faveur de la réduction des armements nucléaires. Il a affirmé qu'il préparait un *« important discours »* sur ce thème. Mais la disparition de Leonid Brejnev ne lui paraît pas être l'occasion d'un geste particulier.

M. Reagan est resté très discret sur la levée prochaine de l'embargo sur le gazoduc euro-sibérien : *« Nous négocions depuis un certain temps avec nos alliés sur les rapports Est-Ouest. Nous sommes en train de faire des progrès assez importants. Je n'ai rien à annoncer pour le moment. »* Dans un souci de satisfaire les Européens, il a pris bien soin de distinguer l'embargo des négociations en cours : *« Nous avions commencé à discuter l'an dernier, au sommet d'Ottawa, bien avant les sanctions* (américaines). *Celles-ci ne jouent aucun rôle dans les discussions en cours. Notre décision* (sur la levée des sanctions) *sera prise lorsque nous estimerons que les sanctions ont atteint leur objectif et qu'il peut y avoir une meilleure solution sans elles. »*

M. Reagan a eu deux autres occasions de parler indirectement de l'U.R.S.S. Interrogé sur la *« manipulation »* du mouvement américain pour le *« gel »* nucléaire – terme qu'il avait lui-même employé en octobre, – il a précisé que des *« agents étrangers »* étaient venus aux États-Unis pour *« entretenir ce mouvement »*. Interrogé d'autre part, sur de possibles coupes dans les dépenses militaires, il ne les a pas exclues dans la mesure où les *« besoins de la nation »* n'en seraient pas affectés.

L'occasion d'une détente ?

La succession de Leonid Brejnev est considérée à Washington comme une occasion d'améliorer les rapports soviéto-américains. Mais personne ne s'attend à des changements immédiats : il faudra d'abord que la nouvelle équipe s'installe et consolide sa position. Cela peut amener le Kremlin à hausser provisoirement le ton, a dit l'ancien président Carter.

Dans l'intervalle – les soviétologues locaux sont unanimes, – Washington doit éviter toute provocation et toute manœuvre. Il n'a, pour le moment, guère de possibilités d'influencer la politique des nouveaux dirigeants de Moscou, et encore moins de peser sur leur désignation.

Les relations entre les Deux Grands s'étaient détériorées lors de l'invasion de l'Afghanistan, avant l'arrivée de M. Reagan au pouvoir. Celui-ci ne fit rien pour les améliorer. Il dénonça l'U.R.S.S., vanta l'effort de réarmement américain – quitte à éviter toute confrontation directe avec Moscou dans tous les conflits – du Salvador au Liban – qui ont agité la planète depuis janvier 1981.

Dans ses derniers discours, Leonid Brejnev n'avait pas été tendre pour le gouvernement Reagan. Celui-ci ne répliqua quasiment pas, voulant éviter la polémique. C'est un changement par rapport à ses positions antérieures. Mais, sur le fond, les exigences de Washington sont les mêmes : pour retrouver la détente, il faut que l'U.R.S.S. *« modifie son comportement dans le monde »*. C'est à elle, en somme, de faire le premier pas. Un voyage de M. Reagan à Moscou pour les funérailles de Leonid Brejnev aurait démontré le contraire.

ROBERT SOLE.

PÉKIN : Ni illusions, ni craintes excessives

Pékin. – La mort de Leonid Brejnev intervient à un moment particulièrement délicat des relations sino-soviétiques. Il y a à peine cinq semaines, des diplomates de haut rang des deux pays s'asseyaient à une même table à Pékin et engageaient des pourparlers qui devraient se poursuivre, à Moscou cette fois-ci, vers la fin de l'année ou le début de l'année prochaine. Mais, entre les diverses voies qui s'offrent aux deux grandes capitales du communisme – compétition, normalisation, coopération – les choix ont-ils déjà été faits ? Rien n'est moins sûr, tout au moins pour ce qui regarde Pékin.

Dans ces conditions, la disparition du numéro un soviétique est-elle de nature à influer sur les orientations futures des dirigeants chinois ? A moins de bouleversements spectaculaires au Kremlin, à première vue hautement improbables, il ne le semble pas. Avec ou sans Brejnev, les rapports sino-soviétiques suivront leur cours, déterminé plus par l'histoire, la géographie, les intérêts stratégiques, économiques et politiques de ces deux puissances que par le rôle individuel de telle ou telle personnalité. On ne sache pas que le défunt secrétaire général du P.C.U.S. ait eu, au sein du bureau politique, une politique chinoise qui lui fût propre. Continuité donc, sans illusions, sans doute, du côté de Pékin, mais sans craintes excessives non plus.

Une hiérarchie des urgences

En dehors des offres de négociations faites par Leonid Brejnev lui-même, des paroles de bonne volonté ont été prononcées depuis le début de l'année par suffisamment de Soviétiques – de M. Tikhonov à M. Grichine, en passant par M. Tchernienko – pour convaincre le gouvernement chinois que cette politique est le résultat d'une décision collective. M. Hu Yaobang, secrétaire général du P.C. chinois, avait, du reste, donné acte à Moscou de cette attitude dans son rapport devant le XIIe Congrès, début septembre. Il avait toutefois ajouté : *« Mais, ce qui compte, ce ne sont pas les paroles, mais les actes. »*

De notre correspondant

Qu'attend donc, en l'espèce, Pékin de Moscou ?

La Chine ne cesse de dénoncer les menaces qui pèsent sur sa sécurité. Aux yeux des Chinois, ces dangers se concrétisent par *« l'agression »* de Moscou contre l'Afghanistan, la présence vietnamienne au Cambodge, activement soutenue par l'U.R.S.S., et le déploiement massif de troupes (environ un million d'hommes selon Pékin) le long de la frontière sino-soviétique et sino-mongole. Les échanges de vues du mois dernier auraient cependant permis de préciser les positions à propos de ce contentieux. D'une part, Pékin n'exigerait pas, comme condition préalable à la normalisation, un règlement global et simultané de ces trois problèmes. De façon encore plus réaliste, la partie chinoise aurait, d'autre part, établi une hiérarchie des urgences, mettant l'accent sur la question cambodgienne et n'insistant pas, en revanche, outre-mesure sur la menace aux frontières.

Cette attitude est dictée par des considérations à longue portée et non seulement tactiques. Engagés plus que jamais dans une œuvre immense de développement et de modernisation économique, les dirigeants de Pékin souhaitent consacrer à cette tâche le maximum des moyens limités dont ils disposent. Pour la mener à bien, ils ont besoin, et ils ne s'en cachent pas, d'un environnement pacifique. Or ils ont pu constater que le renforcement militaire réalisé par l'U.R.S.S. à la frontière depuis une vingtaine d'années n'avait pas eu pour la Chine les conséquences tant redoutées. Même les incidents armés de 1969 ont montré la prudence des Soviétiques. si Moscou avait vraiment voulu écarter pour plusieurs décennies un potentiel danger chinois, le désordre qui régnait alors dans l'empire de Mao et une évidente infériorité militaire de l'adversaire n'offraient-ils pas au Kremlin l'occasion propice pour intervenir ?

Le vent de pragmatisme qui souffle sur la Chine conduit ses dirigeants à penser que, en dépit de l'aventure afghane, Moscou est déterminé à poursuivre dans la période à venir la stratégie inaugurée par Brejnev à la fin des années 60 et qui lui a si bien réussi. Une revue chinoise spécialisée n'écrivait-elle pas récemment : *« L'U.R.S.S. persistera dans l'application de sa politique de détente, afin de développer les résultats incontestables sur le plan stratégique obtenus à travers cette politique »*. On est loin, on le voit, des philippiques lancées naguère contre *« le social-impérialisme des nouveaux tsars »* et leur *« chauvinisme de grande puissance »*.

Se dégager de toutes les tutelles

La Chine paraît ainsi envisager, sans complexes, une réévaluation de sa politique étrangère qui lui donnerait véritablement les moyens de devenir le troisième Grand qu'elle aspire à être. Plutôt que d'un renversement complet de cours, risqué sur le plan intérieur et qui, en fin de compte, lui lierait de nouveau les mains, il s'agit pour Pékin de gagner au contraire une plus grande liberté d'action sur la scène internationale en se dégageant de toutes les tutelles.

Rien ne rend mieux compte de cette volonté d'autonomie que cette constatation faite récemment par un magazine de la capitale qui remarquait que Pékin pouvait très bien s'opposer de concert avec les Etat-Unis, aux invasions armées de l'Union soviétique en Afghanistan et du Vietnam au Cambodge, mais, par ailleurs, se trouver aux côtés de l'U.R.S.S. dans une opposition commune à la politique américaine envers Israël et en Afrique du Sud. L'aveu d'une telle convergence eût été impensable il y a encore quelques mois.

De là à conclure que la Chine pourrait devenir, dans un avenir pas trop éloigné, un partenaire à part entière de Moscou, il y a un pas qu'il serait imprudent de franchir, même si existe sans doute désormais à Pékin le désir de lever les obstacles qui s'opposent à une normalisation entre les deux pays.

MANUEL LUCBERT.

LONDRES : une froideur persistante

De notre correspondant.

Londres. – Mme Thatcher a envoyé à M. Tikhonov, président du conseil des ministres de l'U.R.S.S., un message de trois lignes dont la froideur témoigne des mauvaises relations entre les deux pays. Le premier ministre déclare que la mort de Brejnev est *« une perte sérieuse pour l'U.R.S.S.* [dont] *les conséquences seront ressenties bien au-delà des frontières de son propre pays »*. M. Michael Foot, chef du parti travailliste, est plus chaleureux : *« Nous croyons*, dit-il dans un message au Kremlin, *que de bonnes relations entre ce pays et l'U.R.S.S. sont essentielles pour la paix. »*

La dégradation des rapports entre Londres et Moscou ne date pas de l'arrivée au pouvoir de Mme Thatcher en 1979, mais son anticommunisme militant n'a rien arrangé. Ce sont les Soviétiques qui lui ont donné son surnom de *« dame de fer »*. Mme Thatcher n'a jamais cédé aux illusions de la détente, comme certains de ses collègues occidentaux, et elle a toujours mis plus de confiance dans l'équilibre des forces que dans les négociations sur le désarmement. Elle a été un des premiers chefs de gouvernement à accepter l'installation des euromissiles américains. Sa conception des relations Est-Ouest est très proche de celle de M. Reagan. Lors d'une récente visite à Berlin, elle a prononcé un discours d'une hostilité sans nuances aux régimes communistes.

Pourtant, elle avait rencontré Kossyguine, alors chef du gouvernement soviétique, dès le lendemain de son élection. Il est vrai que c'était lors d'une brève escale à Moscou, en route pour Tokyo. Mme Thatcher n'a jamais répondu à l'invitation que lui avait alors transmise Kossyguine de faire une visite officielle en U.R.S.S., et elle n'a jamais rencontré Brejnev. La tentative de renouer le dialogue à propos de l'Afghanistan a tourné court, en 1981, après le voyage infructueux à Moscou du secrétaire au Foreign Office.

DANIEL VERNET.

Rome : la prudente réserve de la direction du P.C.I.

De notre correspondant

Rome. – Drapeau en berne au siège du P.C.I. mais moins d'émotion que de prudente réserve. Une chose semblait surtout préoccuper tout le monde : ne pas commettre d'impair diplomatique pouvant remettre en cause l'équilibre délicat des relations avec Moscou et, partant, aggraver les tensions au sein du parti. Il était impossible d'obtenir une déclaration, sinon allusive, des dirigeants : tous renvoyaient à l'article de *L'Unita* de ce 12 novembre. Aucune trace de M. Berlinguer, apparamment resté chez lui. Aucun message du comité central, rien qu'un texte de condoléances à l'ambassade soviétique, une quinzaine de lignes solennelles et un peu froides. Un passage de ce texte a pourtant intrigué plus d'un observateur : *« Les communistes italiens*, y lit-on, *se souviennent que Leonid Brejnev est venu à Rome en 1964 pour les funérailles de Togliatti et qu'il prit la parole Piazza San Giovanni »*. C'est là une allusion à la tension des rapports entre le P.C.I. et Moscou à cette époque et au débat sur la publication du *Memorial de Yalta*, écrit par Togliatti peu avant sa mort. Une façon de souligner aussi, que si M. Berlinguer est invité aux funérailles, il y prendra la parole.

L'Unita n'a publié jeudi aucune édition spéciale, contrairement à ce qui s'était produit à la mort de Tito. Le quotidien qui, ce vendredi 12 novembre, consacre trois pages à l'événement, contient un article de fond de Giancarlo Pajetta dans lequel il est souligné que Brejnev ne parvint pas à *« reconnaître les nouvelles exigences qui se posaient à une société plus mûre, la participation à une recherche approfondie sur le passé, une plus libre circulation des idées, un développement démocratique effectif de la vie soviétique (...) Sans vouloir oublier qu'il y eut des divergences, des différences et des oppositions avec notre parti »*, écrit M. Pajetta, *« nous estimons qu'en lui fut constamment présent comme un impératif le souci d'éviter à son pays, et partant au monde, le risque d'une guerre qui pouvait signifier une catastrophe atomique »*.

Le formalisme des réactions officielles du P.C.I. est loin de faire l'unanimité du parti. A la base, notamment dans les cellules prosoviétiques de Milan, les militants jugent sévèrement la réserve de la direction. Certaines cellules de Rome n'ont même pas jugé bon, en revanche, de sortir leur drapeau et des intellectuels du parti comme le professeur Vacca déclarent ne pas être *« plus émus ou intéressés par la mort de Brejnev que par celle de Reagan »*.

PH. P.

NEW-DELHI : il a toujours compris nos problèmes

De notre correspondant.

New-Delhi. – La nouvelle de la mort de Leonid Brejnev a été accueillie en Inde avec l'émotion et la peine dues à celui en qui chacun s'accorde ici à reconnaître *« un ami sincère et précieux »*. Le gouvernement a décrété un deuil national de trois jours, et les drapeaux ont été mis en berne dès l'annonce de la nouvelle.

Dans son message de condoléances, Mme Gandhi, qui avait été reçue par M. Brejnev en septembre, rappelle qu'elle a eu *« le privilège »* de connaître, pendant de longues années, cet homme d'*« une forte personnalité et d'un réalisme bien trempé »* et sous le gouvernement duquel *« la coopération et l'amitié indo-soviétique »* n'ont cessé de croître et de s'épanouir. *« Il a toujours compris nos problèmes et s'est toujours trouvé à nos côtés lorsque nous avions besoin d'un soutien »*, ajoute le premier ministre, qui estime que, avec sa mort, *« le monde a perdu un homme d'État hors du commun, l'U.R.S.S. un grand architecte et le peuple indien, un ami précieux. » « Ses initiatives en faveur de la détente*, poursuit Mme Gandhi, *ont permis à la communauté des nations de surmonter un grand nombre de crises sérieuses. » « L'histoire des deux dernières décennies porte son empreinte »*, conclut Mme Gandhi, qui pourrait se rendre à Moscou, afin d'assister aux funérailles.

Le parti communiste indien (prosoviétique) estime que le nom de Brejnev *« restera dans l'histoire en raison de sa contribution à la cause de la paix mondiale »*. De son côté, le bureau politique du parti communiste (marxiste) relève que l'humanité *« se souviendra avec gratitude des efforts accomplis par le leader soviétique pour mobiliser les peuples du monde contre les menées agressives des impérialistes »*.

La presse insiste particulièrement sur les bonnes relations existant entre les deux pays. Elle rappelle que Leonid Brejnev n'avait de cesse de louer la politique suivie par l'Inde, y voyant un facteur de stabilité en Asie du Sud et d'exprimer sa volonté de renforcer toujours davantage les liens noués en août 1971, avec la signature d'un traité de paix, d'amitié et de coopération.

PATRICK FRANCÈS.

DE LEONID BR

A L'ÉTRANGER

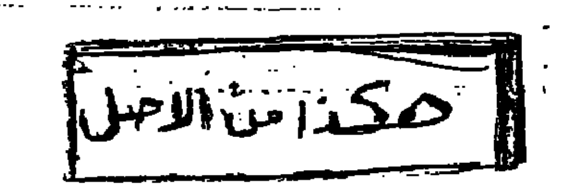
BONN : sérieux quand

Un empire sans

L'U.R.S.S. n'est p
ce qu'elle était

Le système désacralisé





هكذا من الأصل

LA MO[...]

[...]llusions, ni craintes excess[...]

DE LEONID BREJNEV

A L'ÉTRANGER

● A LA HAVANE, selon l'A.F.P., la mort de Leonid Brejnev a été annoncée comme s'il s'agissait du décès d'un haut dirigeant local, ce qui s'explique par le formidable appui qu'apporte l'U.R.S.S. à Cuba (8 à 10 millions de dollars par jour, selon des sources occidentales), et l'amitié qui le liait à Fidel Castro.

● AU NICARAGUA, un deuil de trois jours a été décrété.

● DANS LES PAYS ARABES, les chefs d'État, même ceux des pays qui, comme l'Arabie Saoudite, n'ont pas de relations avec l'U.R.S.S., ont exprimé leurs condoléances dans des messages au Soviet suprême. L'émir du Koweït, seul État du Golfe qui entretienne des relations diplomatiques avec Moscou, a fait connaître sa *« peine profonde »*. Le roi Hussein de Jordanie a décrété un deuil de trois jours. Dans un télégramme au Kremlin, il déclare : *« L'humanité n'oubliera pas l'attitude du président disparu en faveur de la protection de la paix et de la sécurité mondiales et la position soviétique de soutien aux causes arabes justes, particulièrement à la question palestienne... »*

● EN ISRAËL, la radio s'est contentée de dire que l'État hébreu espérait qu'un changement d'attitude interviendrait à Moscou, notamment en ce qui concerne la politique pro-arabe de l'Union soviétique. Le gouvernement n'a pas fait connaître ses sentiments.

BONN : sérieux quand il parlait de la paix

De notre correspondant

Bonn. — Dès que la nouvelle de la mort de Brejnev fut connue du Bundestag, le président de séance se leva pour adresser ses condoléances au peuple soviétique. Debout, l'Assemblée entière a observé une minute de silence en mémoire du disparu. Dans la soirée, le chancelier Kohl lut à la télévision un communiqué de condoléances où, à côté des promesses de bon voisinage et du rappel de l'intensification des rapports germano-soviétiques qu'on devait à M. Brejnev, étaient évoqués la Pologne, l'Afghanistan et la Tchécoslovaquie. *« L'Union soviétique porte une responsabilité pour la paix »*, déclara-t-il en conclusion.

Les deux chaînes de télévision ont produit chacune une émission spéciale consacrée à Brejnev et aux perspectives de sa succession. Sur celle-ci, les avis sont naturellement partagés, mais l'opinion prévaut qu'il faut s'attendre à une période de transition.

Pour certains observateurs, le conflit se dessinera bientôt entre les forces conservatrices, qui sont pour le *statu quo*, et les « modernistes » issus de la technocratie industrielle, partisans de réformes de structure.

M. Brejnev a apparemment laissé de bons souvenirs à Bonn. L'ancien chancelier Brandt se souvient avec émotion de ses rencontres avec l'homme d'Etat soviétique, qui lui aurait confié un jour : *« Je sais ce que vous pensez de la question allemande* — allusion à la réunification, — *mais ni vous ni moi ne pouvons y changer quoi que ce soit pour l'instant.* » M. Brejnev s'était rendu trois fois en visite dans la capitale fédérale, la dernière fois en 1981, après l'affaire de l'Afghanistan. La réception fut alors plus froide qu'en 1973, époque où l'on était encore dans « l'euphorie de la détente ».

Malgré les objections qu'inspire à Bonn la politique soviétique, le portrait de M. Brejnev qui s'est dégagé des commentaires de la télévision était plutôt positif. M. Brandt a assuré qu' *« il était sérieux quand il parlait de la paix »*, ayant appartenu à une génération qui avait connu les horreurs de la guerre. Même un anticommuniste aussi convaincu que M. Franz-Josef Strauss exprime, dans un message adressé à l'ambassade d'U.R.S.S, la *« haute considération »* qu'il éprouvait à son égard, en dépit de toutes les divergences. Le ministre des affaires étrangères, M. Genscher, a signé le registre des condoléances ouvert à l'ambassade soviétique. Celle de Berlin-Est, d'après la télévision, bat tous les records d'affluence. Une très longue file d'attente s'étend devant la porte, comme si les Allemands de l'Est éprouvaient une affection particulière pour M. Brejnev.

ALAIN CLÉMENT.

Un empire sans empereur

(Suite de la première page.)

On aurait pu croire que la mort du tyran allait soulever des explosions de joie. Elle a été célébrée — très discrètement — dans plus d'une capitale de l'Europe occupée par ses troupes. Mais en Russie même on l'a pleuré comme un père, et l'on rencontre encore aujourd'hui aux quatre coins du pays des gens pour regretter le temps où, grâce à lui, régnaient, à tout le moins, la loi et l'ordre. Car il n'a pas été remplacé. L'empire, depuis qu'il est mort, n'a plus d'empereur. On veut dire par là le personnage charismatique capable de susciter et de canaliser le dévouement patriotique. Il a fallu trois ans, après sa disparition, pour que réussisse à s'imposer Nikita Khrouchtchev, apparatchik de second rang, qui ne s'est hissé au premier, il l'a dit lui-même, que parce que personne, compte tenu de son évidente médiocrité, ne l'avait cru capable d'une telle ascension. Encore s'en est-il fallu d'un cheveu, en 1957, qu'il ne soit renversé, et ne l'a-t-il emporté alors que grâce à l'intervention de l'armée en sa faveur.

Personnage fantastique, brouillon, « aventuriste », « M. K. » n'a jamais eu beaucoup d'ascendant sur ses compatriotes, que choquait son côté grossier, *« nie kulturny »*. Lorsqu'un beau matin de 1964 il a été mis à la porte, personne n'a versé une larme sur lui. Et pourtant, avec son rapport secret sur les crimes de Staline au XXe congrès, il avait désacralisé le système. Ses successeurs n'ont pas réussi à ressusciter le mythe. C'est en vain que Brejnev, parvenu après plusieurs années de lutte à échapper au contrôle de se pairs, s'est évertué, à force de médailles et de panégyriques, à jouer les pères infiniment sages et infiniment bons. Il n'aura jamais été que le numéro un d'une bureaucratie, tellement habituée sous Staline à ramper et à se faufiler, que nulle personnalité assez forte n'a chance d'en sortir qui puisse faire l'objet d'un culte autre qu'imposé et creux.

Le système désacralisé

A la différence de Staline, dont le sadisme et le cynisme tendaient à justifier l'appréciation de Pie XI sur le caractère *« intrinsèquement pervers »* du communisme, Brejnev n'apparaît pas avec le recul comme un mauvais bougre, parce que c'était, en fin de compte, un personnage assez simple. Sanguin, certes, chasseur dans l'âme, aimant l'alcool, les femmes et les grosses cylindrées, et se souciant des droits de l'homme comme d'une guigne. Mais ayant vu de trop près la guerre, qui lui avait pris son fils, pour l'envisager d'un cœur léger. Vaniteux comme il l'était, il aurait sûrement aimé couronner sa carrière par une sorte d'apothéose de la paix, en se voyant encenser comme son fondateur. Quand — la Tchécoslovaquie, vite, trop vite passée par pertes et profits, — il célébrait avec Willy Brandt la réconciliation des Slaves et des Germains ; quand il s'embrassait avec Nixon et lui parlait de condominium après avoir signé avec lui un traité consacrant la parité de leurs arsenaux stratégiques respectifs ; quand il pouvait, dans ses discours-fleuves devant les plénums et les congrès, faire état de l'irrésistible avancée de l'économie soviétique ; quand il préparait la réunion à Helsinki d'un nouveau congrès de Vienne, sans doute cet objectif lui a-t-il paru à portée de la main.

Le Watergate et la guerre d'octobre en ont décidé autrement. Mais la crise morale et économique qui s'est abattue sur les Etats-Unis et sur l'ensemble du monde industrialisé est venue à point nourrir d'autres ambitions. Oublié le condominium, renaissait le vieux rêve marxiste-léniniste d'un impérialisme succombant à ses propres contradictions. Tour à tour l'Indochine, l'Ethiopie, les anciennes colonies portugaises d'Afrique, l'Afghanistan, le Yémen du Sud, arboraient les couleurs de la révolution mondiale. L'Amérique centrale, chasse gardée, s'il en était, des Etats-Unis, s'embrasait elle aussi, tandis que le déploiement de la flotte soviétique sur toutes les mers du monde, et celui des SS-20, paraissaient ouvrir à l'U.R.S.S. d'énormes possibilités de chantage.

L'U.R.S.S. n'est plus ce qu'elle était

Mais le vent ne souffle jamais très longtemps dans la même direction. De même que, depuis quelques années, Leonid Brejnev, avec sa mâchoire à moitié paralysée, sa démarche hésitante, son ouïe défectueuse, son incapacité à répondre aux questions de ses interlocuteurs autrement qu'en leur lisant des notes préparées d'avance, n'était plus que l'ombre du personnage sûr de lui et de son pouvoir qu'avaient rencontré de Gaulle, Nixon ou Brandt, de même l'U.R.S.S., elle aussi, n'est plus ce qu'elle était. Le temps est loin où ses dirigeants proclamaient *urbi et orbi* qu'avant 1970 — ou bien était-ce 1960 ? — le niveau de vie des populations de l'empire aurait dépassé celui des pays développés. La pénurie fait désormais partie du décor de la vie quotidienne, la productivité ne cesse de reculer, l'agriculture aligne des résultats catastrophiques, faisant d'un pays, qui avant 1917 était exportateur net de produits alimentaires, le premier acheteur de céréales de la planète. L'endettement du « bloc » à l'égard du monde capitaliste atteint les 80 milliards de dollars. Du Cambodge à l'Erythrée, en passant par l'Afghanistan et par la Pologne, la force est toujours aussi impuissante à réduire la volonté de liberté des peuples. Et le pouvoir soviétique s'aperçoit qu'il n'a pas gagné grand-chose en fin de compte à avancer ses pions dans le tiers-monde : aider le Vietnam ou Cuba dépasse les moyens d'un empire dont la part du revenu mondial est tombée, en vingt-ans, de 15,8 % à 14,8 % (1).

La totale passivité du Kremlin au moment de l'invasion du Liban a agi comme un révélateur. Son énorme puissance militaire a soudain cessé de faire peur. On découvraitque l'immensité n'est pas incompatible avec la faiblesse. Avec ses janissaires et sa bureaucratie paralysante, l'empire soviétique ressemble de plus en plus à l'empire turc. Encore les Ottomans avaient-ils à leur tête, avec le sultan un « commandeur des croyants ». S'il n'y a plus de commandeur, aujourd'hui, dans l'univers communiste, c'est qu'il n'y a plus guère de croyants : à preuve l'extrême pauvreté des études idéologiques publiées actuellement à l'est du rideau de fer. A la place d'un chef véritable, de chair et de sang, on ne trouve qu'un groupe de vieillards frileux. On les imagine échangeant des propos désabusés sur la situation mondiale, inquiets du forcing auquel les soumet l'effort de réarmement américain, s'épiant l'un l'autre pour empêcher qui que ce soit de monopoliser le pouvoir suprême, cherchant indéfiniment les moyens de desserrer un peu les contraintes auxquelles ils se trouvent soumis. Tandis que derrière eux l'armée veille au grain, faisant en sorte que cette direction déliquescente ne s'avise pas de faire, à la pression externe ou à la contestation interne en Pologne ou ailleurs, une concession qui, inévitablement, en appellerait une autre.Poussant peut-être à une normalisation avec la Chine, quand ce ne serait que pour conjurer l'éternelle hantise d'une guerre sur deux fronts.

La Chine, précisément, après des années de folie, paraît mieux en mesure d'assurer la relève de ses propres dirigeants. Deng Xiaoping qui, à soixante-dix-huit ans, demeure, aux dires de tous ceux qui l'ont rencontré récemment, vert comme un gardon, a abandonné la plupart de ses fonctions officielles et a mis en place une série de quadragénaires appelés à assumer de plus en plus de responsabilités. Les ambitions planétaires de l'époque maoïste ont cédé la place à une vision plus pragmatique, dans laquelle la priorité est donnée à la modernisation économique, et à la détente avec les pays étrangers, quels que soient leurs régimes.

Il y a malheureusement lieu de craindre que l'U.R.S.S. n'en soit pas là, et qu'à défaut d'un introuvable empereur les détenteurs du pouvoir, en proclamant bien entendu la nécessité d'une direction collégiale, ne s'enlisent dans de sourdes querelles, qui ne feront que confirmer leur immobilisme et les mettre hors d'état d'abordre la négociation globale sur les armements et sur le développement dont le monde a tant besoin.

A cette nuance près que les militaires sont là qui regardent ce jeu d'un œil soupçonneux, la situation n'est pas sans rappeler celle qui prévalait dans l'Eglise catholique à la veille de l'avènement de Jean XXIII. Une gérontocratie régnait alors, dont les limousines aux rideaux tirés symbolisaient le refus de regarder le monde en face. Et puis Vatican II est venu. Souhaitons au peuple russe et à tous ceux qui vivent, de bon ou de mauvais gré en symbiose avec lui de renouer avec la recherche d'un *aggiornamento* qu'avait paru, il y a vingt-six ans déjà, annoncer le vingtième congrès.

ANDRE FONTAINE.

(1) Les Etats-Unis perçoivent actuellement 24,1 % de ce revenu mondial, l'Europe occidentale 27,1 % et le Japon 9,5 % (estimations du Centre d'études prospectives et d'informations internationales (CEPII) de Paris).

DEMENAGEMEN[...]

France–U.R.S.S. : du souci d'équilibre à une certaine indifférence

L'arrivée au pouvoir de Brejnev et sa mort coïncident avec l'essor et le déclin de l'entente franco-soviétique. Si les péripéties n'ont pas manqué au cours de ces dix-huit années, les relations entre Paris et Moscou se sont enlisées pendant la dernière période dans une indifférence sans précédent.

Le général de Gaulle avait toujours marqué son intérêt pour l'U.R.S.S., ou plutôt « *la Russie* », dans la guerre comme dans la paix. Son anticommunisme ne l'empêchait pas de considérer que l'Union soviétique fournissait un apport indispensable à l'équilibre de l'Europe et du monde, tel que la France le conçoit. Faire évoluer l'Europe « *de l'Atlantique à l'Oural* » vers une entente de plus en plus étroite entre les peuples et les nations, tel fut son objectif.

Quand de Gaulle revient au pouvoir en 1958, Khrouchtchev est déjà l'homme fort du Kremlin. Les deux hommes se jugent mutuellement intéressants, encore que le premier voit dans le second un aventurier sur lequel il est difficile de compter et qui est surtout fasciné par les Etats-Unis.

A peine Brejnev a-t-il pris la tête d'une nouvelle équipe du Kremlin (15 octobre 1964) que de nouvelles orientations se dessinent. Le 23 décembre, M. Kossyguine, chef du gouvernement, reçoit l'ambassadeur de France, M. Philippe Baudet, et lui offre de conclure un traité de coopération. La manie de la signature, des contrats formels est une des plus solides traditions de la diplomatie soviétique : pendant une bonne quinzaine d'années, elle s'évertuera à faire signer aux divers présidents français des papiers aux titres de plus en plus ronflants.

Ce n'est pas ce qui intéresse de Gaulle. Il est trop engagé dans ses démêlés avec les Américains (à propos du Vietnam, du dollar, de l'Europe et surtout de l'intégration atlantique) pour se livrer à des provocations inutiles. L'indépendance de la France, oui, le renversement des alliances, non. Pas de traité, donc, mais une pratique systématique de la détente, et, pourquoi pas ? une visite en U.R.S.S.

« Détente, entente coopération »

Le voyage est minutieusement préparé, et, du 20 au 30 juin 1966, de Leningrad à Stalingrad et Novossibirsk, il sera triomphal. Les Soviétiques ouvrent pour la première fois les portes de Baïkonour, leur centre spatial secret, à un homme d'Etat étranger.

Pourtant le rapprochement sur l'essentiel, l'Europe, c'est-à-dire, pour Paris et Moscou, l'Allemagne, n'est pas manifeste. « *De Gaulle n'a rien dit aux Soviétiques qu'il n'aurait pu répéter devant les Allemands* », assurera un témoin. De même qu'il adjurait les Allemands de renoncer à toute revendication territoriale et nucléaire (conseil qu'ils ont écouté depuis), de Gaulle s'efforce de persuader les Soviétiques qu'il ne faut pas leur demander l'impossible et exiger du gouvernement de Bonn qu'il renonce expressément à tout jamais à toute perspective d'unité allemande. Pour réconcilier l'Europe, la main doit être tendue de part et d'autre.

Si « *la détente, l'entente et la coopération* » sont bien lancées, selon la formule de de Gaulle dans son discours du Kremlin, elles n'étaient cependant pas dépourvues de toute restriction mentale.

Les années suivantes, avec la sortie effective de la France de l'intégration atlantique et la guerre de six jours qui souleva contre Israël les mêmes critiques à Moscou et Paris, avec la mise en place des commissions mixtes pour le développement des échanges, voient encore les relations franco-soviétiques se resserrer.

M. Brejnev à Paris

Simultanément, la France pratique le rapprochement avec tous les Etats de l'Europe de l'Est, en prenant soin de ne pas lui donner l'allure d'un « *débauchage* ». Ce n'est qu'après être allé à Moscou que M. Couve de Murville, ministre des affaires étrangères, puis de Gaulle entreprennent des voyages dans l'Europe communiste. Georges Pompidou et M. Giscard d'Estaing prendront les mêmes précautions.

L'échec, cependant, n'était pas loin. Secouée par le printemps de Prague qui, après les révoltes passées (et futures...) de Budapest, Varsovie et autres lieux, l'U.R.S.S. envahit la Tchécoslovaquie. C'est la fin de l'espoir que de Gaulle avait placé dans « *l'évolution probable des régimes* » (qu'il avait évoquée dans un discours à Strasbourg) sans laquelle l'Europe « *de l'Atlantique à l'Oural* » n'est qu'une construction de l'esprit.

Georges Pompidou cependant persévérera dans la même ligne et l'accentuera. En 1969, il est en effet difficile de s'en dégager. Après s'être méfié de « *l'ouverture à l'Est* » de de Gaulle, les Allemands de l'Ouest ont compris que leur refus d'admettre le « statu quo *territorial en Europe* » conduit à une impasse dont seule peut les sortir leur propre « *Ostpolitik* ». Aussi vont-ils s'employer systématiquement à normaliser leurs relations avec l'U.R.S.S. et la Pologne (1970) et surtout avec la R.D.A. (21 décembre 1972), tandis que leurs alliés français, britanniques et américains établissent enfin avec les Soviétiques, à Berlin, un régime contractuel, vingt-cinq ans après le démantèlement de l'Allemagne.

C'est par crainte (sans doute vaine) que l'Allemagne fédérale ne réussisse trop bien à l'Est et « *par réalisme* » que Georges Pompidou a voulu à son tour équilibrer la politique franco-allemande, d'abord par l'admission de la Grande-Bretagne dans la Communauté, et ensuite par un resserrement franco-soviétique. Il a d'autant moins de scrupule à ignorer le sort de la malheureuse Tchécoslovaquie que les Etats-unis eux-mêmes regardent du côté de Moscou où le président Nixon se rendra en 1972 pour signer les accords de limitation des armements nucléaires SALT. En 1970, le président français se rend en visite à Moscou ; en 1971, M. Brejnev vient pour la première fois en France et signe « *un énoncé des principes de la coopération franco-soviétique* ». Les sommets se succéderont ainsi tous les ans et même deux fois par an à la fin de la présidence de Pompidou, lequel fera en U.R.S.S., vingt jours avant sa mort, son dernier voyage à l'étranger.

M. Giscard d'Estaing emprunte la même voie, du moins en intention. M. Brejnev lui rend visite dès décembre 1974, et le nouveau président français va à Moscou en 1975. Cependant, encore que les deux dirigeants s'engagent par écrit à poursuivre leurs rencontres « *sur une base périodique* », les sommets franco-soviétiques ne retrouveront jamais la fréquence et la régularité qu'ils avaient pendant la précédente présidence.

Ainsi le dialogue franco-soviétique tend-il à une certaine indifférence qui ira s'accentuant. La France a d'autres priorités. Elle s'emploie surtout à surmonter la crise économique par des actions dans deux directions : en Europe, où l'entente Giscard d'Estaing-Schmidt a complètement restauré la solidité du couple France-Allemagne, et avec le tiers-monde. L'U.R.S.S. ne peut être d'un grand secours à l'économie française.

Le Kremlin, de son côté, a atteint un des objectifs majeurs qu'il s'était fixées en Europe avec la signature de l'Acte d'Helsinki (1er août 1975). L'Europe d'après-guerre est « *normalisée* ». La R.D.A. est reconnue par tout le monde ; les frontières allemandes, polonaises et soviétiques, aussi. Avec M. Carter à leur tête, les Etats-Unis sont moins menaçants que jamais. La diplomatie soviétique tend à un certain effacement (par exemple au Proche-Orient) au profit d'ailleurs des militaires (programme des SS-20), qui se lancent dans des opérations parfois mal calculées et dont nul ne sait comment elles sont décidées. Ainsi en va-t-il de l'intervention en Afghanistan. Bien des électeurs français ne pardonneront pas à M. Giscard d'Estaing d'être allé rencontrer M. Brejnev à Varsovie en juin 1980, même si son intention n'était nullement de l'aider à écraser l'Afghanistan. La crise polonaise et l'état de siège, bien que l'U.R.S.S. se soit gardée jusqu'à présent d'intervenir directement, ne sont pas faits pour redorer son prestige dans l'opinion française.

M. Mitterrand juge-t-il que le dialogue politique avec l'U.R.S.S. n'est plus bénéfique pour la France ? Veut-il faire payer à Leonid Brejnev sa préférence manifeste pour M. Giscard d'Estaing au cours des deux campagnes présidentielles ? Pense-t-il qu'il doit d'autant plus se garder de faire des avances au Kremlin qu'il a des communistes dans son gouvernement ? C'est vraisemblable. Il lui suffit de faire des affaires (le gazoduc), mais sur la seule base du « *donnant-donnant* » et du profit mutuel.

Le dialogue soviétique est en tout cas rompu. M. Mitterrand, qui, pas plus que son ministre des relations extérieures, ne cache le peu de bien qu'il pense du système soviétique (c'est un euphémisme) est le seul président de la Ve République qui n'aura jamais rencontré M. Brejnev. M. Cheysson, qui a parcouru le monde entier depuis les dix-sept mois qu'il est au Quai d'Orsay, n'est pas allé à Moscou et n'a pas reçu à Paris son collègue soviétique. Mieux encore, l'un et l'autre sont allés dans des capitales de l'Europe de l'Est (Varsovie et Sofia pour M. Cheysson, Budapest pour M. Mitterrand) sans s'être d'abord rendu dans la capitale soviétique, audaces qu'aucun de leurs prédécesseurs ne s'était permis.

MAURICE DELARUE.

De l'effet goulag à l'effet Kaboul

(Suite de la première page.)

La position du gouvernement d'alors — précautionneuse et censée plaire aux gaullistes, puisqu'elle ne s'aligne pas sur celle des Etats-Unis et tendait à protéger la détente — avait trouvé plus de compréhension au P.C.F. qu'au R.P.R. Les gaullistes et les socialistes avaient alors taxé le gouvernement de faiblesse, l'attitude des premiers donnant crédit à celle des seconds. C'était donc moins l'intervention soviétique que l'attitude de M. Giscard d'Estaing face à cette initiative qui était l'objet du débat.

Le « petit télégraphiste »

Il en fut de même pendant la campagne présidentielle, dont le temps fort fut le renouvellement par M. Mitterrand de sa condamnation du voyage de M. Giscard d'Estaing à Varsovie et du comportement du chef de l'Etat d'alors au sommet des Sept à Venise, au mois de juin 1980, où il avait produit un message personnel que lui avait adressé M. Brejnev au sujet de l'Afghanistan. « *Le sort de la paix est peut-être en jeu* », explique le candidat socialiste le 16 mars 1981 avant d'ajouter : « *Et tout à coup arrive un petit facteur, un petit télégraphiste, c'est M. Giscard d'Estaing...* » On trouve là la contestation d'un postulat suivant lequel un contact personnel avec Leonid Brejnev permettrait d'inciter l'U.R.S.S. à la modération.

Devenu président de la République, M. Mitterrand est, à son tour, taxé de faiblesse. Tant il est vrai que l'U.R.S.S. est vouée à être une arme de l'opposition contre la majorité, dont on use à l'occasion contre son propre partenaire.

Ainsi, aujourd'hui, le R.P.R. est partisan de sanctions technologiques contre l'U.R.S.S. et se trouve rejoint par l'U.D.F. pour accuser la gauche, les événements de Pologne aidant, de mollesse, voire de complaisance, l'une et l'autre s'appuyant sur une preuve nouvelle et concrète : le gazoduc eurosibérien. Toutefois, l'opposition d'aujourd'hui est loin d'être aussi bien armée que celle d'hier sur ce terrain. En premier lieu, puisque, à l'inverse de la droite, la gauche socialiste n'a guère bénéficié du soutien objectif du Kremlin.

Le soutien du Kremlin

Il est clair que Leonid Brejnev — que ce soit en 1974 (la poignée de mains de l'ambassadeur soviétique à M. Giscard d'Estaing entre les deux tours de scrutin), en 1978 (selon une confidence fait par M. Giscard d'Estaing à M. Senghor), en 1981 (la *Pravda* du 13 mars fait l'éloge du président sortant et juge que le candidat socialiste « *n'a pas de programme politique clair et conséquent* ») — a constamment montré qu'il ne souhaitait pas le succès de l'union de la gauche. L'un des arguments avancés à l'appui de la thèse de la complaisance — la préférence de l'U.R.S.S — ne joue donc pas contre la gauche. En second lieu, l'opposition actuelle est, en fait, gênée aux entournures. La surenchère des giscardiens est d'autant moins crédible que le souvenir des voyages de Varsovie et de Venise est encore présent ; et c'est M. Raymond Barre lui-même qui s'est chargé de rappeler le rôle des gouvernements antérieurs à celui de M. Mauroy dans la conclusion du contrat de gaz avec l'U.R.S.S. Quant aux giscardiens, ils oscillent entre deux filiations : le gaullisme de 1947, violemment anticommuniste et antisoviétique, ou celui de 1966 (« *La détente, l'entente, la coopération* »). Bref, M. Chirac joue à la fois d'une surenchère qui rappelle celle du R.P.F. pendant la guerre froide et du souvenir des bonnes relations menées avec l'U.R.S.S. sous la Ve République.

A l'intérieur de chaque camp, la controverse reste vivante. On l'a vu à droite avant le 10 mai 1981, on l'a vu à gauche avant et après cette date. C'est peu de dire que le débat sur la nature de l'U.R.S.S. et des pays de l'Est est une pomme de discorde entre socialistes et communistes. A l'occasion, tel responsable du P.S. se charge de rappeler les termes du débat. Ainsi M. Jean Poperen a-t-il, au début de l'année (un mois après la proclamation de l'état de guerre en Pologne), soupçonné le P.C.F. de se plier à la stratégie extérieure de Leonid Brejnev, au grand dam de M. Charles Fiterman, qui avait parlé alors de « *procès d'intention blessant* ».

Il s'agit là, à coup sûr, d'un procès permanent fait aux communistes, et souvent élargi par la droite à l'ensemble de la gauche lorsque celle-ci est unitaire. Et cela en vertu d'une identification simple, auquel le P.C.F. a lui-même fortement contribué, entre U.R.S.S., révolution, gauche et socialisme. L'ère Brejnev a, précisément, marqué la fin de cette identification. On ne saurait méconnaître, à cet égard, le rôle de M. Mitterrand, qui a su lever l'hypothèque soviétique qui pesait sur toute entreprise de gauche.

Il a réussi à combiner, notamment pendant la campagne présidentielle, ancrage à gauche et critique de l'U.R.S.S., il a su clairement dissocier l'option de politique intérieure de celle de politique extérieure. A cet égard, Mme Marie-France Garaud lui a servi de caution auprès d'une frange de l'électorat de droite marqué par l'antisoviétisme; et, dans ce domaine, l'impact de la campagne de l'ancienne conseillère de Georges Pompidou et de M. Chirac dépasse et de loin son faible résultat au premier tour de scrutin (1,33 % des suffrages exprimés). Si bien que personne ne s'est avisé, en 1981, d'évoquer (comme l'avait fait M. Poniatowski en 1974) la perspective de l'entrée des chars soviétiques en France en cas de victoire de l'union de la gauche.

Il est vrai que deux « effets » ont conjugué leurs forces, facilitant le passage de l'idéologie au géopolitique.

L'« *effet Goulag* » ne trouve certes pas son origine dans la politique de Leonid Brejnev; mais l'audience des dissidents, en France comme en Occident, s'est développée sous son règne. De ce règne date la prise de conscience du Goulag par *la gauche et ses intellectuels*. Cette révélation a nourri le rejet du modèle soviétique en favorisant, par exemple, le développement des thèses autogestionnaires, via la C.F.D.T. notamment, et en ouvrant un nouveau champ d'études sur l'U.R.S.S. de Leonid Brejnev. Il est apparu que l'on pourrait se réclamer de la défense des droits de l'homme et des libertés en dehors de la gauche, et même contre certaines formes de totalitarisme de gauche.

L'« *effet Kaboul* », puis les événements de Pologne, ont mis fin à une assez longue période dominée par l'esprit de la détente. L'idée que celle-ci est dangereuse, en ce qu'elle conduit à baisser la garde, et que la France est elle-même menacée, a donc fait son chemin. M. Mitterrand y a lui-même puissamment contribué en mettant l'accent, le premier, sur le danger qu'il y aurait pour la France à laisser l'U.R.S.S. déployer ses SS-20 sans obtenir des Etats-Unis qu'ils installent des fusées Pershing-2. Il avait, avant d'être élu, contribué à faire du P.S., au sein de l'Internationale socialiste, le fer de lance de la résistance à l'U.R.S.S. et à la neutralisation de l'Europe.

Sortir de Yalta

De ce point de vue, son élection [les campagnes de Mme Garaud et, dans une moindre mesure, de MM. Debré et Chirac aidant] a, en partie, valeur de rejet de cette neutralisation. M. Mitterrand a d'ailleurs lui-même rappelé (le 14 janvier dernier, commentant les événements de Pologne) qu'il ne perd pas de vue la nécessité de « *sortir de Yalta* »; à condition, avait-il ajouté, « *de ne pas confondre le désir que nous en avons avec la réalité* ».

Le débat au sein du P.S. illustre parfaitement une telle évolution, qui correspond à l'effondrement, en France, du rayonnement idéologique de l'U.R.S.S. et à l'émergence d'une analyse désabusée, centrée sur le dur terrain des stratégies de défense. Il y avait, à l'origine, dans le nouveau P.S., au moins trois « *lectures* » de la politique de Leonid Brejnev : la génération de la guerre froide, marquée par l'atlantisme; ceux qui ont vécu avec la mauvaise conscience de n'être pas communiste, et dont le discours fut compréhensif à l'égard de l'U.R.S.S.; la génération, enfin, « *post-soixante-huitarde* » marquée par la critique du totalitarisme.

Cette diversité explique qu'il n'y a pas si longtemps la question des dissidents soviétiques embarrassait encore les socialistes; il n'y a pas si longtemps, non plus, le P.S. s'interdisait (en 1979) de parler d'« *impérialisme* » soviétique et préférait évoquer la « *tendance à l'hégémonie* »; la question était alors de savoir si le leader soviétique obéissait à une stratégie offensive, en intervenant en Afghanistan, ou bien à une politique défensive dictée par le complexe de l'« *encerclement* ».

Il n'est que de se référer au dernier état des réflexions internes du CERES de M. Chevènement pour mesurer le chemin parcouru, l'exercice du pouvoir et l'action du chef de l'Etat aidant. « *Nous ne pouvons nous laisser enfermer dans le faux débat qui consiste à s'interroger pour savoir si l'U.R.S.S. a une politique défensive ou offensive : ni ours polaire, ni colosse aux pieds d'argile, l'U.R.S.S. est forte de sa puissance* », est-il écrit dans un texte du colloque du CERES des 26 et 27 juin dernier. Le réalisme l'emporte donc.

L'heure est aujourd'hui au débat sur les sanctions à l'égard de l'U.R.S.S., que préconise l'opposition, que refuse la majorité. Face à la question soviétique, la première a encore un problème de crédibilité, la seconde de cohérence. Mais retrouver un crédit dans un domaine où le chef de l'Etat a su accompagner l'évolution de la sensibilité de la société française semble paradoxalement plus ardu qu'assurer une cohésion imposée par les contraintes de la solidarité gouvernementale, et facilitée par la réflexion des communistes eux-mêmes sur ce qui fut, un temps, leur modèle : ils affirment ne plus en avoir et se réclament du socialisme à la française.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

Nos relations avec Moscou ne peuvent être « ni normales ni très bonnes »

nous déclare M. Pierre Joxe

M. Pierre Joxe, président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, est allé pour la première fois en Union soviétique en 1953, *« quelques jours avant la mort de Staline »*. Il avait alors dix-neuf ans. Son père, M. Louis Joxe, était ambassadeur à Moscou. M. Pierre Joxe y est retourné à de multiples reprises. Son dernier voyage remonte au début du mois d'octobre, à l'occasion du séjour en Union soviétique d'une délégation parlementaire française. Il nous apporte ci-dessous son témoignage.

« La première fois que je suis allé en Union soviétique, c'était en 1953, quelques jours avant la mort de Staline. Je viens d'y séjourner avec une mission parlementaire. Au cours de ces vingt-neuf années, si l'on fait exception du bref Malenkov, il n'y a eu que deux titulaires du pouvoir suprême en U.R.S.S. : Khrouchtchev et Brejnev. Quand on se souvient des conséquences qu'a eue la mort de Staline sur la politique internationale et la situation intérieure de l'Union soviétique sur l'ensemble des pays de l'Europe de l'Est et sur les partis communistes d'Europe occidentale, on est conduit à rêver aux conséquences que peut avoir la succession de Brejnev, qui vient de disparaître après avoir montré un courage pathétique.

Où conduit ce rêve ?

— Le titulaire du pouvoir est sécrété par une organisation. On ne peut donc pas imaginer que les constantes de la politique soviétique vont changer subitement : absence d'opinion publique, de tout moyen d'expression ouvert, données économiques. J'ai pu voir tout récemment à quel point les problèmes de production de produits de consommations courants, de produits alimentaires, conduisent à des situations de pénurie, de pauvreté, beaucoup plus frappantes que dans des périodes antérieures.

» D'autre part, nous sommes, nous socialistes, dans l'impossibilité d'avoir avec l'Union soviétique des relations telles que celles qui pouvaient exister du temps de de Gaulle. L'invasion de l'Afghanistan, la pression exercée sur la Pologne, les positions de l'U.R.S.S. sur les suites de la conférence d'Helsinki, établissent un obstacle à l'amélioration des relations, qui ne peuvent être ni normales ni très bonnes. Mais j'ai la certitude que des ouvertures partielles sont possibles et la certitude que certaines constantes ne seront pas transformées par le décès d'un homme.

— *Pourquoi des ouvertures partielles, et lesquelles ?*

— Les problèmes qui vont se poser à l'intérieur de l'équipe dirigeante pour la redistribution des responsabilités vont vraisemblablement faire passer au premier plan, pendant une période, la résolution des problèmes internes. L'occupation de l'Afghanistan coûte très cher à l'U.R.S.S., sa pression sur la Pologne lui pose des problèmes politiques et économiques croissants. Un changement politique au sommet conduira à poser des questions telles que la recherche de solutions plus politiques que militaires en Afghanistan et l'attitude à l'égard des pays de l'Europe centrale.

Le temps suspendu

» La Hongrie, sans mettre en cause ses alliances, dispose d'une certaine marge d'autonomie, y compris dans son mode de fonctionnement politique. La Tchécoslovaquie est actuellement dans la situation d'un pays dominé. Mais rien n'interdit de penser qu'elle pourrait connaître, à terme, une évolution comparable à celle de la Hongrie. En Pologne, la réalité nationale pourrait trouver sa voie à sa façon. Toutes ces évolutions peuvent être reprises au moment où les conditions politiques se transforment symboliquement, en Union soviétique, par la disparition du titulaire du pouvoir.

— *Les hommes changent, mais comment leurs idées peuvent-elles évoluer dès lors qu'ils ont été formés dans le moule du parti unique ?*

— Les conversations que nous avons eues récemment en Union soviétique nous ont permis d'entendre de vieux discours répétés de façon presque hallucinante par des gens que certains d'entre nous avaient déjà rencontrés des années auparavant, sur la sécurité, le désarmement, la place de la France dans l'alliance atlantique. Nous avons eu l'impression du temps suspendu. Un changement de titulaires au pouvoir peut laisser supposer que des gens moins âgés que la moyenne des dirigeants soviétiques pourront avoir leur mot à dire.

— *L'âge des dirigeants ? Qu'est-ce que cela change ?*

— J'ai pu constater qu'il y a, en Union soviétique, une appréhension du monde extérieur et de l'histoire de l'U.R.S.S. différente selon les générations. Imaginez les gens qui étaient jeunes, comme je l'étais lorsque je suis allé pour la première fois en U.R.S.S. A l'époque, il y avait un slogan qui était le suivant : « *Rattraper et dépasser les Etats-Unis, pour le niveau de vie, dans quinze ans.* » Les gens qui, jeunes, ont entendu ce slogan et qui constatent, trente ans après, qu'il n'est même plus mis en avant, sont forcément conduits à s'interroger sur leur propre histoire. Leur histoire à eux, celle qu'ils ont vécue, pas celle qu'on leur raconte. Ils seraient plus portés à juger l'histoire de l'Union soviétique de l'après-guerre qu'à prolonger indéfiniment le rêve de la révolution d'octobre.

— *Est-ce le cas des dirigeants du parti communiste français qui rendent hommage à Leonid Brejnev pour son action en matière de progrès démocratique, pour la* « compréhension » *et la solidarité dont il a fait preuve envers* « les peuples en » lutte pour la libération nationale, » sociale et humaine » ?

— Je suppose que si les dirigeants du P.C. font de telles déclarations, c'est qu'ils ont des arguments à mettre en avant. Il y a longtemps que je crois que la direction du P.C.F. a renoncé à faire une analyse approfondie de la réalité du pouvoir d'Etat et du système social en Union soviétique. Le communiqué du comité central me paraît être l'expression convenue de sentiments de fraternité que les communistes français peuvent avoir à l'égard des communistes soviétiques, mais il ne saurait prétendre à être une description de l'évolution économique et sociale de l'Union soviétique.

« Si une évolution est ouverte en Union soviétique dans un sens favorable à l'indépendance ou simplement à l'existence nationale en Europe centrale, les communistes français seront appelés à reprendre leur analyse du passé. Mais cela est évidemment plus important pour les communistes tchèques ou polonais. Il existe dans tous les pays de l'Europe centrale des courants qui ne s'expriment pas. Tous les socialistes ou sociaux-démocrates tchèques n'ont pas émigré. Tous les socialistes ou sociaux-démocrates polonais n'ont pas émigré.

Propos recueillis par
JEAN-YVES LHOMEAU.

LA MORT
goulag à l'effet Kaboul

DE LEONID BREJNEV

Les réactions en France

LE MESSAGE DE M. MITTERRAND

M. François Mitterrand a adressé le message de condoléances suivant au présidium du Soviet suprême :

« Le peuple français a appris avec émotion la mort du chef de l'Etat soviétique, M. Leonid Brejnev. J'adresse en son nom au présidium du Soviet suprême ses vives condoléances à l'occasion de la disparition de ce grand dirigeant de l'Union soviétique, homme d'Etat dont le rôle éminent dans le monde sera retenu par l'histoire. J'y ajoute l'expression de mes sentiments et de mon souvenir personnel. J'assure le peuple soviétique de la sympathie émue de la France, qui lui est liée par une longue tradition d'amitié affermie dans les épreuves communes. »

● M. HENRI KRASUCKI, secrétaire général de la C.G.T., a adressé à M. Stepan Chalaev, président du conseil central des syndicats soviétiques, le message de condoléances suivant : « *Leonid Brejnev laissera le souvenir, dans la vie internationale, d'un homme d'État attaché à la paix, à la détente, à la coexistence pacifique, au développement des rapports d'amitié entre les peuples et, en particulier, entre l'U.R.S.S. et la France (...) Nous sommes persuadés qu'en ces pénibles moments, notre volonté commune doit tendre à resserrer les liens d'amitié et de fraternité entre nos deux peuples, à developper les rapports de coopération entre le conseil central des syndicats soviétiques et la C.G.T. de France.* »

Dans la majorité

M. JOSPIN (P.S.) : l'immobilisme social et politique

M. Lionel Jospin, premier secrétaire du P.S. : « *Comme homme d'Etat, il a exprimé les lignes de force et les contradictions de la politique extérieure et intérieure de l'U.R.S.S depuis vingt ans.*

« *A l'extérieur, ce soldat marqué par l'épreuve de la guerre de 1941-1945, a sans doute voulu sincèrement la paix. Il s'est d'abord affirmé comme l'homme de la détente et du dialogue avec les Etats-Unis (...)* « *Mais il conduisit aussi, du côté soviétique, la course aux armements, décida de l'entrée des troupes de son pays en Tchécoslovaquie en 1968 et en Afghanistan en 1979, et fit pression pour la normalisation en Pologne, en 1981.*

« *A l'intérieur, ce responsable communiste, qui restaura la direction collégiale et dont on pouvait penser qu'il poursuivrait, en la rendant plus rationnelle, la politique de libéralisation amorcée par Khrouchtchev, présida progressivement au retour à la* « *glaciation* » *en U.R.S.S. et laisse un pays en difficulté sur le plan économique et où domine l'immobilisme social et politique.* »

● M. ALAIN KRIVINE, membre du bureau politique de la Ligue communiste révolutionnaire (trotskiste) : « *Brejnev est mort, mais heureusement Solidarnosc vit encore, et c'est l'essentiel. Notre pensée, aujourd'hui, va vers tous ceux qui croupissent dans les camps et les hôpitaux psychiatriques, et notre salut vers la classe ouvrière soviétique, qui pourra, un jour, enterrer pour de bon le stalinisme et réhabiliter le socialisme.* »

Le P.C.F. : un combattant antifasciste de premier rang

Voici le texte du message du comité central du parti communiste français adressé au comité central du parti communiste de l'Union soviétique :

Chers camarades,

Le comité central du parti communiste français vous exprime l'émotion qu'il éprouve à la nouvelle de la mort du camarade Leonid Brejnev, secrétaire général du parti communiste de l'Union soviétique et président du présidium du Soviet suprême de l'U.R.S.S. Il adresse ses condoléances les plus fraternelles au parti communiste de l'Union soviétique et au peuple soviétique.

Leonid Brejnev est mort à quelques semaines du quarantième anniversaire de la bataille de Stalingrad, qui constitua le grand tournant de la seconde guerre mondiale. Les Français ne sauraient oublier tout le sang versé, tous les sacrifices consentis par le peuple soviétique non seulement pour sa liberté, mais aussi pour la nôtre et pour celle de toute l'Europe et des autres peuples du monde. Nous saluons en Leonid Brejnev un combattant antifasciste qui a pris une part personnelle, dans les premiers rangs, à cette lutte héroïque de ses compatriotes contre la barbarie hitlérienne.

Toute la vie de Leonid Brejnev s'est déroulée pendant les décennies où, depuis la révolution d'Octobre, le peuple soviétique a entrepris de construire le socialisme. Il a participé à ces longues années d'efforts et de combats complexes qui ont fait de l'Union soviétique un grand pays progressant en matière économique, sociale, culturelle, démocratique. Dans les dernières années, il a contribué à la recherche de solutions aux problèmes qui se posent aujourd'hui pour l'essor de la société socialiste soviétique.

Dans un monde tumultueux, marqué par de vastes bouleversements, les peuples en lutte pour la libération nationale, sociale et humaine ont trouvé en Leonid Brejnev compréhension et solidarité. Son expérience personnelle et l'expérience vécue par son peuple, aussi bien que l'idéal communiste, lui avaient inculqué la haine de la guerre. Tous ceux qui l'ont approché savent à quel point sa pensée et son action étaient dominées par la volonté de paix. A la tête de l'État, il a impulsé les initiatives du gouvernement soviétique en faveur de la paix dans la sécurité de tous les pays. Il en a animé l'action pour le dialogue, la négociation, l'entente. La détente, la coexistence pacifique, le désarmement, la coopération internationale, lui tenaient profondément à cœur. Ce souci majeur l'a inspiré jusqu'à ses derniers jours.

Chers camarades,

Leonid Brejnev a pris part à l'établissement de rapports nouveaux entre nos deux partis. Sur cette base, nous vous renouvelons l'assurance de nos sentiments de solidarité internationaliste dans la lutte pour la paix, l'indépendance nationale, le progrès social, le socialisme.

Nous exprimons au parti communiste de l'Union soviétique, au peuple soviétique, notre sympathie sincère devant le deuil qui les frappe.

M. MARCHAIS : la haine de la guerre

M. Georges Marchais, secrétaire général du P.C.F., a fait jeudi la déclaration suivante :

« Je ressens une grande émotion à la nouvelle de la mort de Leonid Brejnev.

» Je l'ai bien connu, ayant eu à plusieurs reprises l'occasion de m'entretenir avec lui. J'avais pu me rendre compte que cet homme était ouvert à la discussion, conscient des évolutions des réalités. C'est avec lui, notamment, que nous avions convenu, en janvier 1980, d'établir de nouveaux rapports de solidarité entre le parti communiste de l'Union soviétique et notre parti, fondés sur l'indépendance totale et l'égalité en droits.

» J'avais également pu constater combien Leonid Brejnev était pénétré de la haine de la guerre. Pour avoir été directement confronté dans sa jeunesse aux malheurs immenses que connut le peuple soviétique, il était animé d'une ardente volonté de paix. Investi des plus hautes responsabilités en Union soviétique, il consacra beaucoup de ses forces jusqu'aux derniers moments, à la recherche d'une paix durable, de la détente, du désarmement.

» Je pense qu'avec son rôle dans l'édification de la société socialiste dans son pays, c'est cela, au fond, que l'histoire retiendra : sa volonté, au milieu de circonstances tumultueuses, d'éviter la guerre mondiale, de progresser vers une ère nouvelle de paix, d'entente entre les peuples, de désarmement.

» J'adresse aux proches de Leonid Brejnev, au comité central du parti communiste de l'Union soviétique, au peuple soviétique, mes plus sincères condoléances. »

L'évolution de l'opinion française à l'égard de l'U.R.S.S.

IMAGE NÉGATIVE ET ATTACHEMENT A LA DÉTENTE

L'évolution de l'opinion française à l'égard de l'Union soviétique dans la période brejnévienne fait apparaître, d'après les sondages, deux phases successives, l'une d'amélioration, l'autre de dégradation, déterminées principalement par l'appréciation du caractère pacifique, ou non, de la politique extérieure soviétique et par celle du régime en termes de libertés. C'est la principale conclusion de l'étude publiée dans la revue *Pouvoirs* (1) par MM. Olivier Duhamel et Jean-Luc Parodi.

Lors de l'arrivée au pouvoir de Leonid Brejnev en 1964, la « bonne » et la « mauvaise » opinion envers l'Union soviétique s'équilibrent : 25 % de part et d'autre. C'est l'héritage de la période khrouchtchévienne, durant laquelle on observe, après l'effet négatif de l'intervention en Hongrie (novembre 1956), une amélioration de l'image de l'Union soviétique. Cette amélioration continue dans les années suivantes, la bonne opinion atteignant 35 % en 1966 contre 13 % pour la mauvaise opinion.

Cette tendance s'infléchit en 1968 (24 % de « bonne opinion » contre 16 % de « mauvaise opinion »), mais une enquête effectuée en mai 1975 montre que, pour 58 % des personnes interrogées (contre 19 %), « *l'Union soviétique est sincèrement attachée à la paix* ». Cette opinion est majoritaire dans toutes les catégories partisanes (P.C., 77 % ; P.S., 68 % ; U.D.F., 55 % ; R.P.R., 58 %), alors que la même question, appliquée aux États-Unis, ne reçoit que 43 % d'opinions positives.

En 1974, 46 % des Français estiment qu' « *il y a plutôt plus de libertés politiques qu'il y a dix ans* » en Union soviétique, tandis que 13 % d'entre eux estiment qu'il y en a « *plutôt moins* » et 21 % que la situation est, à cet égard, « *sans changement* ». Le bilan de l'« *expérience soviétique* » est jugé positif, majoritairement, dans les domaines suivants : enseignement, développement économique, amélioration du niveau de vie, participation des travailleurs à la gestion des entreprises, réduction des inégalités sociales.

L'intervention en Afghanistan

La majorité des personnes interrogées jugent ce bilan négatif, en revanche, pour ce qui est du fonctionnement de la justice et du respect des libertés publiques et individuelles. Les opinions positives sont nettement plus nombreuses, pour ces deux derniers domaines, dans l'électorat communiste, mais, pour les autres domaines, on observe une diminution régulière des réponses positives de la gauche à la droite. Comme l'écrivent les auteurs de l'étude, « *en 1974, une majorité de Français appréciaient positivement les résultats des six premières années de brejnévisme* ».

Cet état de l'opinion s'inverse dans la seconde moitié des années 70, jusqu'à une appréciation fortement négative de l'Union soviétique en 1980. Cette année-là, on ne trouve plus que 24 % de Français (contre 46 %) pour estimer que l'Union soviétique est attachée à la paix. L'effet de l'intervention en Afghanistan (décembre 1979) doit être relativisé. Car l'opinion contraire — que l'Union soviétique n'est pas attachée à la paix — a augmenté régulièrement, de 1974 à 1980, dans les différentes catégories partisanes (P.C. : 10 % en 1974, 16 % en 1977, 21 % en 1980 ; P.S. : 21 %, puis 33 % et 47 % ; U.D.F. : 32 %, puis 43 % et 65 % ; R.P.R. : 40 %, puis 48 % et 67 %). 37 % des Français éprouvent encore un peu (4 %) ou beaucoup (33 %) de sympathie pour l'Union soviétique, mais 68 % d'entre eux jugent son bilan négatif pour ce qui est du respect des libertés.

Ce bilan est aussi jugé négatif, majoritairement, pour ce qui est du développement économique et de l'amélioration du niveau de vie, et, la question étant étendue aux démocraties populaires, on ne trouve d'opinions majoritairement positives sur le « *système socialiste* » que pour les domaines de l'enseignement et de la santé. Le bilan global de ce système est jugé négatif par 59 % des Français, positif par 14 % d'entre eux. Interrogés un an auparavant, en avril 1979, à la veille du vingt-troisième congrès du P.C.F., 31 % des sympathisants communistes jugeaient négatif « *le bilan général du régime communiste en Union soviétique* », tandis que 39 % d'entre eux le jugeaient positif (2).

Des enquêtes effectuées en octobre et en novembre 1981 montrent que 52 % des Français jugent le niveau des armements soviétiques « *supérieur à celui des Occidentaux* » (« *de même force* », 22 % ; « *inférieur* », 2 %) et que l'Union soviétique est, pour 47 % d'entre eux, le pays qui menace le plus la paix (63 % en janvier 1982, après la déclaration de l'état de guerre en Pologne). Ils souhaitent cependant que la France maintienne (55 %) ou accentue (20 %) sa politique de détente à l'égard de l'Union soviétique : 66 % d'entre eux (contre 12 %) approuvaient, en juin 1980, la rencontre de M. Giscard d'Estaing avec Leonid Brejnev, à Varsovie, le mois précédent.

P.J.

(1) N° 21 (1982) consacré au « Système communiste mondial » (PUF éditeur).

(2) Deuxième volet de l'étude de MM. Duhamel et Parodi consacré au P.C.F., dans *Pouvoirs*, n° 22.

Dans l'opposition

M. CHIRAC (R.P.R.) : Graves contradictions.

M. Jacques Chirac, président du R.P.R. : « *Leonid Brejnev, dans l'exercice de ses fonctions, s'est trouvé pris dans de graves contradictions. D'une part, il fut l'implacable représentant d'un système totalitaire et, à ce titre, il porte de lourdes responsabilités face à l'histoire. D'autre part, il fut l'un des artisans d'une politique de détente qui servit tout à la fois la paix dans le monde et les intérêts profonds de l'État soviétique.* »

M. LECANUET (U.D.F.) : Impérialisme et expansionnisme.

M. Jean Lecanuet, président de l'U.D.F. : « *L'U.R.S.S. reste une dictature. Dans l'ordre extérieur, impérialisme et expansionnisme ont été les maîtres mots de la politique de M. Brejnev. La détente a surtout servi les intérêts soviétiques. Les accords d'Helsinki sont demeurés, pour l'essentiel, lettre morte. Les pays de l'Est sont toujours sous tutelle soviétique et les événements de Pologne ont apporté une nouvelle preuve que l'U.R.S.S. s'oppose à toute entreprise de démocratisation dans ses zones d'influence. L'invasion de l'Afghanistan est un témoignage supplémentaire de la volonté de l'U.R.S.S. de ne pas tolérer l'alternance démocratique dans les pays où le parti communiste a confisqué le pouvoir. Enfin, M. Brejnev a poursuivi l'effort de ses prédécesseurs pour déstabiliser dans le tiers-monde, en Asie, en Amérique centrale, en Afrique, les régimes qui ne se réclament pas du marxisme-léninisme. La notion de liberté a été étrangère à M. Brejnev.* »

● LE PARTI DES FORCES NOUVELLES (extrême droite) : « *Le despote est mort, mais la dictature communiste reste en place. Il faut que les hommes libres s'unissent pour faire de cette disparition une chance d'en finir avec le système le plus criminel de tous les temps.* »

M. FRANÇOIS-PONCET : Une inflexion aura lieu

M. Jean François-François Poncet, ancien ministre des affaires étrangères, nous a déclaré : « *M. Brejnev a marqué l'histoire de l'Union soviétique pendant dix-huit ans. Les grandes lignes de son action s'imposeront à son successeur. Quel qu'il soit, il pourra d'autant moins répudier l'héritage qu'il aura été associé à l'exercice du pouvoir à travers la direction collégiale. Les tendances de fond de la politique soviétique ont donc des chances de demeurer.*

« *Ce serait cependant une erreur de croire que rien ne va changer. Pareille longévité au pouvoir, presque unique dans l'histoire contemporaine des grands pays, ne va pas, à la longue, sans une certaine sclérose des idées et sans un certain conservatisme de l'action, aggravés encore, dans les derniers temps, par l'attentisme précédant la succession. Désormais, les problèmes qu'on avait tendance à reporter à plus tard devront être abordés à défaut d'être résolus. Plus ou moins vite, plus ou moins profondément aussi selon la personnalité du successeur, il faut s'attendre à un changement, sinon des objectifs, en tout cas du style, de la démarche et des méthodes.*

« *Il est difficile de prédire dans quel sens s'effectuera l'inflexion, mais il est clair qu'elle aura lieu. La période qui s'ouvre est donc importante et mérite d'être suivie avec une attention particulière. On peut regretter à cet égard la sorte de panne qui s'est produite depuis dix-huit mois dans le dialogue politique franco-soviétique, dialogue qu'ont maintenu nos principaux partenaires et qu'il n'y a pas lieu de confondre avec je ne sais quelle attitude de faiblesse.* »

● M. JACQUES CHABAN-DELMAS, ancien premier ministre : « *Primus inter pares* », *Leonid Brejnev a maintenu le système autoritaire à l'intérieur du bloc soviétique et la politique d'expansionnisme à l'extérieur.* »

EUROPE

Pologne

La libération prochaine de M. Walesa est une partie du marchandage entre l'Eglise et le pouvoir

De notre correspondant.

Varsovie. — « *Libérez Lech !* », avait longuement scandé, avant que ne commence l'office, la foule des fidèles, bras levés dans le « V » de la victoire. Alors, quand le prêtre annonce, jeudi 11 novembre en fin d'après-midi dans la cathédrale de Gdansk, que ce sera chose faite d'ici « *quelques jours* », on en reste d'abord coi. On ignorait encore la nouvelle, que la radio n'avait donnée qu'à 17 heures. On a peine ici, comme dans toute la Pologne, à y croire, et soudain la joie explose et les bras se relèvent dans le même geste de victoire.

Pas de doute, le premier mouvement spontané est de triomphe : « *On voulait « Lech », « ils » nous l'ont rendu et c'est donc qu' « ils » ont dû céder.* » Et puis, surtout, c'est la première bonne nouvelle depuis le 13 décembre — même si personne n'en voit encore les tenants et les aboutissants.

Une chose sûre, la seule : le rôle de l'Église. Il paraît maintenant certain, bien qu'on le nie officiellement, que cette annonce de la libération prochaine de M. Lech Walesa est la contrepartie obtenue par le primat en échange du communiqué publié après sa rencontre de lundi avec le général Jaruzelski.

En rendant public un accord de principe conclu avec le pouvoir sur la date de la venue du pape, en exprimant, tout comme le chef de la junte, son souci de voir respecter la « paix » et le « travail », Mgr Glemp avait ce jour-là manifesté que l'Église jouait désormais la carte de la stabilisation. Quarante-huit heures avant la grève nationale à laquelle avait appelé la clandestinité, c'était rendre un appréciable service aux autorités. On sait aujourd'hui que cela ne s'était pas fait gratuitement. Il reste alors deux scénarios possibles.

Faire baisser la tension

Le plus probable d'abord. Dans ce marchandage préparé par un voyage au Vatican du primat, l'Église a offert sa condamnation implicite mais claire de la clandestinité ; l'ouverture spectaculaire d'un dialogue avec un pouvoir qui ne parvient pas à rompre son isolement ; et ce voyage qui permettra au régime de se montrer sûr de lui et ouvert. Les autorités, elles, ont mis dans la balance la libération de M. Walesa, l'une des principales revendications du pays ; sans doute aussi la levée de l'état de guerre et la libération, si ce n'est de tous les détenus, du moins de la majorité d'entre eux ; l'acceptation enfin de la venue de Jean-Paul II qui n'est pas sans risques pour elles.

L'avantage pour l'Église est de pouvoir faire baisser la tension ; d'éviter une explosion de violence qu'elle redoute et de consolider un rôle d'interlocuteur privilégié du pouvoir auquel elle tient. Moyennant quoi, les autorités de leur côté réussissent à limiter l'influence de la clandestinité et, partant, les mouvements de protestation. Elles peuvent espérer aussi obtenir bientôt la levée des sanctions économiques commerciales auxquelles le primat est lui-même hostile.

Dans ce scénario, la libération du président de Solidarité n'est qu'un geste d'apaisement. Son retour à Gdansk, après une rencontre peut-être avec le primat, suscitera un mouvement d'enthousiasme désagréable pour les autorités, mais acceptable, et le pouvoir veillera autant que possible à ce qu'il reste une personne privée. Avantage annexe : dès lors que M. Walesa est libre, la clandestinité n'incarne plus la légitimité du syndicat et s'affaiblit d'autant au lendemain de l'échec de la grève de mercredi.

Dans cette première hypothèse toujours, la lettre adressée au général Jaruzelski par M. Walesa n'est pas destinée à avoir des suites directes. Datée du 8 novembre — du jour donc de l'entretien entre le primat et le chef de la junte, — elle ne sert qu'à permettre la libération du prisonnier le plus célèbre de l'état de guerre sans qu'aucune des deux parties ne perde la face. Écrivant qu' « *il a fallu du temps pour que beaucoup de gens comprennent ce qui est possible et ce qui ne l'est pas, des deux côtés* », M. Walesa dit bien sûr que l'action clandestine était illusoire et parle déjà d'elle au passé. C'est, sous sa plume, ce qui frappe le plus et c'est tout bénéfice pour le pouvoir. Trois mots cependant — « *des deux côtés* » — pèsent très lourd aussi. Ils veulent dire : vous êtes obligé, après onze mois d'état de guerre, de composer car vous touchez aux limites de vos possibilités.

La signature « *caporal Lech Walesa* » est alors pleine de saveur. Elle veut dire qu'on ne peut exister sous la loi martiale que par son grade et souligne *a contrario*, puisque la lettre va être un événement spectaculaire, que, mise hors la loi de Solidarité ou pas, Lech Walesa est beaucoup plus qu'un caporal. C'est un homme qui s'adresse d'égal à égal au chef de la junte. Il est aussi l'homme de la raison qui prend date en proposant publiquement de négocier un compromis — ce que le pouvoir ne peut accepter, sauf à le reconnaître comme porte-parole du pays.

Libre, sa position sera difficile. Mais il peut considérer — lui qui se sent homme d'Etat responsable de son pays — qu'il permet ainsi à la Pologne d'attendre des jours meilleurs sans courir au drame et sans que rien n'ait été cédé sur les principes.

Le deuxième scénario : il faut là prendre à la lettre l'offre de discussion adressée au général Jaruzelski. L'entretien que M. Walesa a eu à la suite de cette offre, le 9 novembre semble-t-il, avec le ministre de l'intérieur, le général Kiszczak, et dont le « résultat » a décidé (à en croire le communiqué officiel) de sa libération, aurait un contenu réel. Il faudrait alors imaginer qu'un compromis véritable serait en préparation, dont on n'arrive pas à voir, en l'état actuel des choses, quels pourraient bien être les termes. Au cours de la conférence de presse, jeudi, le porte-parole du gouvernement ne semblait au demeurant pas envisager qu'une rencontre entre M. Walesa et le général Jaruzelski soit probable. Il a en revanche précisé que M. Walesa « *n'était pas une exception* » et qu'il pouvait donc être interné à nouveau si son comportement le commandait.

Voilà pour les scénarios, qui ont l'inconvénient d'être trop logiques pour une situation dans laquelle aucun des acteurs n'est sûr ni de son jeu ni du lendemain. En tout état de cause, la libération de M. Walesa, même si ses premiers mots d'homme libre appellent au calme, est, à terme, pour le pouvoir un risque considérable. C'est dire qu'elle lui était apparemment nécessaire. C'est cela qui explique le sentiment profond de la population d'avoir marqué un point au lendemain même de l'échec de la grève nationale.

A Gdansk, la messe terminée, jeudi soir, quelques centaines de personnes tentent de former un cortège. Il est vite dispersé par la milice, mais à Varsovie, à la sortie de la cathédrale Saint-Jean, ce sont près de dix mille manifestants qui se regroupent dans la rue, et à Cracovie deux mille à trois mille personnes quittent la cathédrale du Wawel, formés en chaînes et le visage déguisé par des foulards. Modéré à Varsovie, l'affrontement est violent à Cracovie : le 11 novembre est l'anniversaire de l'indépendance polonaise de 1918, cette date est l'un des symboles historiques opposés au régime, et la clandestinité avait appelé à célébrer cette journée.

BERNARD GUETTA.

● *Le procès de M. Frasyniuk*, l'un des dirigeants nationaux clandestins de Solidarité arrêté il y a un mois, devrait s'ouvrir lundi.

EUROPE

R.F.A.

Deux dirigeantes de la Fraction armée rouge ont été arrêtées

Bonn *(A.F.P., Reuter)*. — Deux terroristes parmi les plus recherchés de R.F.A., Adelheid Schulz et Brigitte Mohnhaupt, ont été arrêtées, le jeudi 11 novembre, à Francfort. Il s'agit de deux des quatre membres du noyau dur de la Fraction armée rouge. La police, qui n'a pas donné de détails sur les circonstances de leur arrestation, a lancé un appel à la population pour que lui soit communiquée toute information pouvant aider à l'arrestation de celui qui devient « l'ennemi public numéro un », Christian Klar, qui se trouvait en compagnie des deux jeunes femmes, et a pu prendre la fuite.

Adelheid Schulz et Brigitte Mohnhaupt sont, notamment, soupçonnées d'avoir participé aux grandes opérations menées en 1977 par la Fraction armée rouge : l'assassinat du procureur général Siegfried Buback, celui du banquier Jürgen Ponto, et celui du chef du patronat, Hanns-Martin Schleyer.

Brigitte Mohnhaupt, après un séjour à la prison de Stammheim, à Stuttgart, en 1976, avait été arrêtée à nouveau en mai 1978 à Zagreb, puis libérée six mois plus tard, les autorités ouest-allemandes ayant refusé d'échanger des opposants yougo-slaves contre son extradition. Adelheid Schulz avait, quant à elle, échappé de peu à la police en août 1978, avec Christian Klar.

Les deux femmes, qui seront présentées ce vendredi au juge d'instruction de Francfort, sont enfin soupçonnées d'avoir participé, en août 1981, à l'attentat contre le général Kroesen, commandant en chef des forces terrestres américaines en R.F.A.

DANS « LE MONDE DIPLOMATIQUE »

La Turquie du silence et de l'espoir

« Pour le référendum, les partisans du « non » ne peuvent pas s'exprimer librement. L'accès à la radio-télévision de l'Etat leur est barré », écrit Ata Gil dans un article intitulé « Pouvoir militaire et dictature de la bourgeoisie », publié par *le Monde diplomatique* de novembre. Cet article ouvre un ensemble de cinq pages qui présente un tableau de l'évolution politique, sociale et culturelle de la Turquie sous le régime militaire qui vient, par référendum, de faire approuver son projet de Constitution.

Un autre texte analyse l'héritage de Kemal Atatürk et montre comment *« le pouvoir actuel l'utilise pour imposer une véritable régression intellectuelle et psychologique, pour effacer toute pensée autonome, au nom, paradoxalement, d'une démarche qui visait, elle, à laïciser non seulement les consciences mais aussi les esprits, à fonder la vie publique sur la raison. »*

Après une réflexion de Nur Vergin, professeur à l'université d'Istanbul, sur le rôle de l'islam, Abidine Dino retrace *« la longue marche de la culture sous l'oppression »* et remarque qu'*« une nouvelle migration repart : musiciens, chanteurs, peintres, sculpteurs, écrivains, hommes de théâtre, de cinéma, débordent les frontières, tout comme la classe ouvrière turque qui travaille en Occident. »* Un article d'Altan Gokalp, chargé de recherches au C.N.R.S., définit avec précision la situation des travailleurs turcs en Europe occidentale.

Des témoignages de syndicalistes, quelques poèmes, une bibliographie en français et en anglais, et, surtout, une excellente nouvelle du romancier Yachar Kemal, *« Ecoute, l'ami »*, complètent ce dossier qui présente les divers aspects d'une société condamnée au silence mais qui ne renonce pas à l'espoir.

★ *Le Monde diplomatique, novembre 1982, 10 F.*

Italie

LE CHEF DE L'ÉTAT AYANT REFUSÉ SA DÉMISSION

M. Spadolini demande un vote de confiance au Parlement

De notre correspondant

Rome. — L'Italie connaît, depuis le jeudi 11 novembre, une crise gouvernementale qui, du point de vue formel, présente une originalité : le président de la République a, en effet, refusé la démission du gouvernement que lui avait soumise M. Spadolini (*le Monde* du 12 novembre). Le président du conseil devra donc se présenter devant les Chambres pour demander un vote de confiance. Le débat au Parlement doit commencer ce vendredi.

Cette crise soulève deux types de questions : d'ordre constitutionnel et politique. Sur le plan constitutionnel, le président du conseil nomme les ministres mais n'a pas explicitement le pouvoir de les révoquer. Selon certains constitutionnalistes, il s'agirait cependant d'un pouvoir implicite, le premier ministre devant être en mesure de faire prévaloir le principe de la collégialité du cabinet. Pour d'autres, à partir du moment où la Chambre des députés, après la désignation des membres du gouvernement, lui accorde sa confiance, le nouveau pacte qui est passé ne peut être rompu que par les parlementaires.

Au point de vue du droit, c'est la thèse qu'a retenue le président de la République. M. Pertini confirme en fait une position qu'il a constamment adoptée : si un gouvernement doit tomber, il faut que ce soit d'une manière claire à la suite d'un vote de défiance et non de manœuvres de couloirs. M. Pertini a affirmé une nouvelle fois son poids dans le jeu politique, bien que l'Italie ne soit pas un régime présidentialiste. Il a déjà résolu six crises de gouvernement en usant de ses prérogatives constitutionnelles.

M. Spadolini savait-il que le président de la République refuserait la démission de son gouvernement ? C'est probable, les deux hommes ayant eu un entretien mercredi. Politiquement, en tout cas, c'est une manœuvre habile de M. Spadolini pour renforcer sa position, mais aussi risquée, car il peut être mis en minorité.

On a pu penser que M. Spadolini, en prenant la responsabilité de faire naître une crise à partir d'un incident regrettable mais politiquement clos, et qui, en outre, avait des précédents qu'il avait tolérés, cherchait une « sortie honorable ». Il semble en fait que, malgré les pressions de son parti (le parti républicain), qui estime qu'il se déconsidère en restant à la tête d'un gouvernement paralysé sur bien des points, M. Spadolini, n'entend pas quitter son poste.

La tournure de la crise met en tout cas les socialistes dans une situation délicate. Quelle sera leur attitude au Parlement ? Ou bien ils votent la confiance et se désolidarisent de leur collègue, M. Formica ; ou bien ils rompent le pacte de la majorité mais prennent la responsabilité de faire tomber le gouvernement. La démocratie chrétienne se trouve dans une meilleure situation, d'entrée de jeu, elle a établi une distinction entre le sort de son ministre, M. Andreatta, et sa politique.

Un compromis pourrait consister dans la démission des deux ministres avant le vote des Chambres. Soit dans ce cas, soit par un vote de confiance, M. Spadolini aura pu renforcer sa position en démontrant qu'il a son cabinet en main. Reste la troisième hypothèse : la rupture de la majorité qui peut, soit ne conduire qu'à la formation d'un nouveau gouvernement, soit aux élections anticipées.

Dans les deux premières hypothèses, si le coup d'audace de M. Spadolini réussit, les difficultés n'en demeureront pas moins, tant en ce qui concerne la loi de finances que les problèmes des rapports syndicats-patronats, deux questions que M. Spadolini s'est engagé à résoudre avant la fin du mois. La majorité, et notamment les socialistes et les démocrates-chrétiens sont loin d'être en harmonie.

PHILIPPE PONS.

AMÉRIQUES

Argentine

HISTOIRE D'UN CRIME DISSIMULÉ

Maria Teresa Cervino « disparue » en avril 1976 et « retrouvée » en novembre 1982

Correspondance.

Buenos-Aires. — *« Avoir lutté plus de six ans pour en arriver là... »* Mme Cervino a du mal à fixer son regard sur ce terrain vague envahi par les herbes où est enterrée sa fille, Maria Teresa, *« disparue »* le 26 avril 1976, à l'âge de vingt-six ans. Elle reste un long moment comme pétrifiée, puis accepte de parcourir cette zone abandonnée du cimetière d'Avellaneda, dans la banlieue industrielle de Buenos-Aires.

Nous parvenons à distinguer au milieu des détritus et des débris de toutes sortes plusieurs dizaines de tombes serrées les unes contre les autres. Combien y en a-t-il ? Le directeur du cimetière nous répondra un peu plus tard, *« une soixantaine »*. Mais le juge d'instruction qui s'est rendu sur les lieux en compagnie de Mme Cervino lui a dit : *« On a dû entasser dans chaque fosse six ou sept cercueils. »*

L'histoire tragique de cette famille de douze enfants résidant à Tucuman commence en février 1976 lorsque les deux fils aînés, José Ramon et Pedro Antonio Cervino, tous deux militants péronistes, « disparaissent ». Ils seront retrouvés grâce à l'intervention personnelle du pape Paul VI. José Ramon rejoindra rapidement les siens. En revanche, Pedro Antonio, qui a été cruellement torturé et a été *sauvé in extremis*, alors qu'il agonisait, restera *« incomunicado »* (sans possibilité de contact avec sa famille) pendant un an. Il faut en effet le rendre « présentable ». Un tribunal militaire l'a condamné à quatorze ans de prison pour *« activités subversives »*. Il est actuellement incarcéré à La Plata.

Le 11 mars 1976, Mme Cervino est à son tour enlevée. Elle passera sept jours dans un camp de concentration commandé par le général Bussi. Mme Cervino se souvient d'avoir côtoyé des « disparus » qui ne réapparaîtront jamais. Le 26 avril 1976, c'est sa fille aînée, Maria Teresa, qui disparaît à Lomas-de-Zamora, une localité proche de la capitale. Mère d'un bébé de cinq mois, elle venait de perdre son mari, un dirigeant des Jeunesses péronistes, assassiné à son domicile. Le 7 avril 1977, Maria Luisa connaît le même sort que sa sœur, alors qu'elle se trouve dans un café en compagnie de ses trois petites filles. Celles-ci, abandonnées dans la rue, seront retrouvées par leur grand-mère trois jours après grâce à une photo publiée dans le journal. L'aînée racontera que *« des hommes en uniforme »* ont emmené sa mère.

Mme Cervino, directrice d'un collège de Tucuman, abandonne ses activités professionnelles après la disparition de Maria Teresa et s'installe à Buenos-Aires pour retrouver ses enfants. Durant cinq ans, elle multipliera les démarches auprès des autorités. En vain. Subitement, le 17 juin 1981, elle est informée par le ministre de l'intérieur, le général Liendo, que *« Maria Teresa est morte le 28 avril 1976 et qu'une procédure judiciaire a été engagée pour homicide »*. Le dossier constitué par le juge d'instruction révèle que son corps pendait au bout d'une corde attachée au parapet d'un pont. Les assassins avaient pris soin d'accrocher au cou de la victime un écriteau disant : *« Je suis montonera. Suivez-moi ! »* La police avait procédé le même jour à l'identification du cadavre et avait ordonné son transfert au cimetière d'Avellaneda « tombe n° 7, secteur 134, division 6 ».

« Faut-il appeler un fossoyeur ? »

Le 29 juin 1981, Mme Cervino demande la réouverture du dossier et l'obtient trois mois après. Elle devra cependant attendre le mois de février 1982 pour que le directeur du cimetière d'Avellaneda, M. Alfredo Yavico, confirme que sa fille a bien été inhumée à la tombe n° 7 « près de la morgue ». Elle s'adresse alors aux autorités militaires et à l'épiscopat pour que le corps de sa fille lui soit rendu. Sans résultat. Le juge d'instruction, M. Ernesto Devoto, décide finalement, il y a trois jours, de se rendre sur les lieux. Le directeur du cimetière acceptera, non sans réticences, de le conduire jusqu'à la sépulture de Maria Teresa. Lorsque le juge lui demandera les registres du cimetière, M. Yavico répondra qu'il les a remis au maire d'Avellaneda...

Nous avons été reçus en compagnie de Mme Cervino par M. Yavico. Lorsqu'il l'a vue entrer dans son bureau, il s'est écrié, très excité : *« Qu'est-ce que vous voulez ? Que j'appelle un fossoyeur et qu'on creuse pour voir si on retrouve quelque chose ? »* Et d'ajouter aussitôt : *« Comment se fait-il que vous ayez attendu tout ce temps pour réclamer le corps de votre fille ? Je l'ai gardé plus de trois mois dans la chambre froide. »* M. Yavico raconte : qu'*« à une époque, il y avait tant de cadavres qu'on ne savait pas où les mettre. Il y en avait même sur le trottoir. Le maire m'a dit que ça faisait moche. J'ai alors fait construire un mur pour que ce soit plus propre »*. Il n'a ni confirmé ni démenti les témoignages des voisins du cimetière qui affirment avoir vu des camions militaires décharger des corps, mais Mme Cervino nous a déclaré qu'elle l'avait entendu à plusieurs reprises parler devant le juge du *« secteur des militaires »*.

Mme Cervino assure qu'elle n'est animée par aucun esprit de vengeance. Elle veut cependant que justice soit faite. *« J'aurais pu tout accepter, y compris qu'ils fusillent ma fille. Mais ce que je ne leur pardonnerai jamais, c'est d'avoir essayé de dissimuler leur crime. »*

JACQUES DESPRÈS.

AFRIQUE

Haute-Volta

Le bilan officiel du coup d'Etat s'élève à cinq morts, dont un ancien ministre

Cinq morts et un blessé léger, tel est le bilan officiel du coup d'Etat du 7 novembre à Ouagadougou, dont les communications avec l'extérieur ont été rétablies et l'aéroport international rouvert mercredi 10 novembre. Le Conseil provisoire de salut du peuple (C.P.S.P.) contrôle apparemment la situation. Son président, le commandant Ouedraogo, s'est engagé mardi, devant le corps diplomatique, à respecter les accords internationaux auxquels a souscrit la Haute-Volta et a exprimé sa « *solidarité* » avec « *toutes les forces de progrès* » ainsi que sa volonté de « *non-alignement* ».

Quelques précisions ont été fournies sur le coup d'Etat. Il aurait été l'œuvre des paras-commandos de Dedougou, à 235 kilomètres au nord-ouest de Ougadougou, où venait d'être muté, pour « *indiscipline* », le capitaine Sankara, ancien secrétaire d'Etat à l'information du gouvernement Saye Zerbo. Aidés par les paras-commandos de Po (à 164 kilomètres au sud de la capitale), que le capitaine Sankara commandait avant sa nomination au gouvernement en 1981, les putschistes se sont attaqués simultanément au régiment interarmes d'appui (R.I.A.) et à la gendarmerie de la capitale, cette dernière étant considérée comme le principal soutien de l'ancien régime. Dans la nuit de samedi à dimanche, les combats auraient été assez brefs mais très violents.

Mardi, le ministre de l'intérieur de la junte renversée le lieutenant-colonel Nezien, a été tué alors qu'il s'était constitué prisonnier après avoir trouvé refuge, pendant trois jours, à l'ambassade de France. Jeudi soir, le C.P.S.P. a fait savoir que le prisonnier avait été mortellement blessé lors d'« *une tentative de fuite au cours de son transfert* » vers sa cellule. « *Le gouvernement français*, avait déclaré, à ce sujet, mercredi, le Quai d'Orsay *ne peut faire connaître sa réaction sur cette issue dramatique dont il ne connaît pas les circonstances exactes.* »

Pour sa part, M. Jean-Pierre Cot, lors d'un enregistrement, mercredi soir, du « Club de la presse » de Radio-France-internationale, a exprimé son « *inquiétude* » et souhaité que la nouvelle équipe au pouvoir « *respecte les droits de l'homme* », ce à quoi s'est engagé le C.P.S.P. jeudi soir.

On ignore encore le sort du colonel Saye Zerbo, lequel, selon certaines informations, aurait été blessé et serait arrêté. Plusieurs personnalités chassées du pouvoir par le colonel Zerbo, le 25 novembre 1980, ont été aussitôt libérées. C'est le cas du général Jean Bila Zagré, ancien chef d'état-major général, dont le fils aîné, le sous-lieutenant Alain Zagré, a activement participé au coup de force, aux côtés du capitaine Sankara.

Deux membres de l'ancienne équipe au pouvoir, M. Georges Boni et le commandant Kambou Sié, se sont rendus mardi. Le commandant de l'escadrille militaire Pierre Diasso a été arrêté. Jeudi, alors que les blindés gardaient les principaux édifices publics, la population vaquait normalement à ses occupations. Un couvre-feu nocturne demeurait cependant en vigueur sur l'ensemble du territoire. *(A.F.P. - Reuter)*.

A TRAVERS LE MONDE

Cameroun

- HOMMAGE FRANÇAIS. — Mercredi 10 novembre, M. Attali a déclaré que le conseil des ministres avait « *rendu hommage à l'œuvre du président Ahidjo, pendant un quart de siècle au service de l'unité d'un peuple ami, du développement et de la paix* ».

Etats-Unis

- UN NOUVEAU PRÉSIDENT POUR LE SYNDICAT DES MINEURS. — Un jeune avocat, M. Richard Trumka, âgé de trente-trois ans, a été élu pour cinq ans, mercredi 10 novembre, à la tête de l'United Mine Workers (U.M.W.), le syndicat des mineurs américains. Il remplace M. Sam Church, président depuis 1979, qui n'avait pas réussi à convaincre les adhérents, dont les rangs sont décimés par le chômage (ils ne seraient plus que cent soixante-dix mille) que la convention collective négociée par lui en 1981 était satisfaisante *(A.F.P.)*

Irak

- UN ANCIEN MINISTRE DE LA SANTÉ A ÉTÉ EXÉCUTÉ pour haute trahison, a révélé, jeudi 11 novembre, M. Saddam Hussein. Le chef de l'Etat n'a pas dit le nom du ministre, accusé d'avoir « *fait importer de l'étranger un médicament qui provoquait la mort des blessés* », mais il pourrait s'agir du docteur Ryad Ibrahim, révoqué en juin en même temps que sept autres ministres *(A.F.P.)*

Portugal

- PAS DE LIBÉRALISATION DE L'AVORTEMENT. — Le Parlement a rejeté, dans la nuit du jeudi 11 au vendredi 12 novembre, par 127 voix contre 105 un projet de loi, présenté par le parti communiste, prévoyant la libéralisation de la législation sur l'avortement. Ce projet donnait aux femmes le droit d'avorter « *sous surveillance directe d'un médecin* » pendant les douze premières semaines de la grossesse. Selon la loi en vigueur, l'avortement est passible d'une peine pouvant aller jusqu'à trois ans de prison. — *(A.F.P.)*

Rwanda

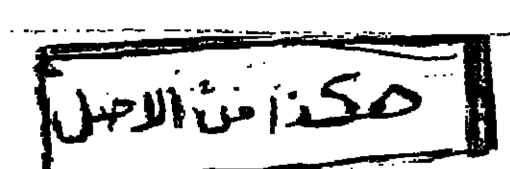
DÉMENTI OUGANDAIS A PROPOS DES RÉFUGIÉS. — Les autorités ougandaises ont démenti, mercredi soir, les déclarations faites mardi par un représentant du *H.C.R.* (Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés) selon lesquelles trente-cinq réfugiés en provenance du sud de l'Ouganda se sont donné la mort à la frontière ougando-rwandaise, après la décision de Kigali de fermer sa frontière avec l'Ouganda. (*le Monde* du 11 novembre). Le ministre ougandais des affaires intérieures, M. John Luwuliza Kirunda, a reproché au *H.C.R.* d'avoir « *propagé des informations malveillantes sur l'Ouganda* ». Il n'y a, à-t-il dit, « *aucune part de vérité* » dans ces affirmations. Depuis le mois d'octobre, quarante-cinq mille personnes d'origine rwandaise ont quitté l'ouganda, ou elles sont victimes d'exactions, pour regagner leur pays, selon le H.C.R. — *(A.F.P.)*

L'armée fran…

1. — Les arsenaux nucléaires st…

3. — Les panoplies terrestres et…





هكذا من الأصل

AMÉRIQUES

DOSSIER

LE DÉBAT SUR LES CHOIX STRATÉGIQUES

L'armée française dans le rapport des forces Est-Ouest

Le récent conflit des Malouines, entre l'Argentine et la Grande-Bretagne, a démontré qu'un État non nucléaire pouvait n'être pas tenu en respect par la menace de représailles d'un État nucléaire, qui se révèle non crédible hors de la seule sauvegarde de ses stricts intérêt vitaux. L'absence de crainte de cet ordre peut conduire le pays le plus « faible » à défier l'État nucléaire, et même à décider de prendre l'initiative d'ouvrir le feu contre lui.

Ce cas d'un conflit ouvert, au-dessous de ce qu'on appelle le seuil d'une réplique nucléaire, entre une puissance nucléaire reconnue et un pays qui ne l'est pas du tout, est un précédent : il porte un témoignage direct de la nécessité de conserver suffisamment de forces classiques importantes aux côtés d'un arsenal nucléaire, puisque cette panoplie ultime n'apporte pas de parade à toutes les hypothèses de crise et ne préserve pas son détenteur des risques d'un conflit localisé classique.

Dans le cas précis des Malouines, on a même pu dire que, s'ils avaient su patienter un an pour tenter de régler par la force leur différend territorial avec les Britanniques, les Argentins auraient eu encore davantage d'atouts militaires, en particulier à cause de l'incapacité probable du Royaume-Uni de rassembler une force navale imposante après la vente à l'étranger et la mise en réserve de ses moyens onéreux d'intervention.

Cette leçon des Malouines est d'autant plus actuelle que, si l'on en juge par le projet de budget de la défense pour 1983, soumis les 12 et 13 novembre à l'approbation des députés, la France se trouve confrontée, elle aussi, pour des raisons financières assez comparables et contraignantes, à la nécessité de choisir entre ses prochains programmes d'armement, qu'elle ne peut tous mener de front avec la même urgence. La priorité nucléaire étant maintenue, il lui faut se résoudre à modeler un nouveau visage de ses forces classiques. Au même moment, le ministère de la défense vient d'adresser à ses chefs de corps un document interne de trente-six pages, illustré de tableaux et de photographies, sur les forces armées mondiales.

Officiellement, ce document est destiné à la réflexion de ses lecteurs – *« un simple support recherchant l'objectivité »*, est-il écrit, – pour ceux qui veulent entreprendre *« l'étude globale des problèmes contemporains de défense »*.

Une telle présentation n'interdit pas, par exemple, de noter que *« l'Union soviétique, avec ses 300 missiles SS-20 opérationnels, porteurs chacun de trois têtes nucléaires, peut tenter de neutraliser la totalité de ses voisins en détruisant leurs moyens militaires »*, ou que, outre leurs traditionnelles missions de soutien des armées engagées sur le champ de bataille, *« les forces aéroportées soviétiques sont capables, sous l'autorité directe du ministre de la défense, d'opérations autonomes qui consisteraient à saisir des objectifs importants (centres gouvernementaux, ports à trafic majeur) ou à exécuter des actions de vive force hors du théâtre principal des opérations »*.

En réalité, le débat ouvert est un débat de fond pour la France, qui doit annoncer l'an prochain une programmation militaire 1984-1988 fixant les effectifs, les quantités de matériels et les installations nécessaires à sa défense, mais aussi pour ses alliés atlantiques. Les pays européens membres de l'OTAN ont, en effet, été sollicités par le général Bernard Rogers, commandant suprême des forces alliées en Europe, de réfléchir aux conséquences entraînées par le fait que l'Union soviétique est, à présent, parvenue à égaler – et, peut-être, à dépasser – l'Occident en matière d'armes nucléaires, tout en restant supérieure à l'Ouest pour les armements classiques.

« Ce qui me préoccupe, a-t-il récemment confié à des parlementaires français, *c'est que, dans le cadre d'une crise internationale, les Soviétiques ne viennent à penser qu'ils possèdent et la capacité de nous infliger une défaite sur le plan classique et un avantage nucléaire suffisant pour dissuader l'OTAN de recourir à l'arme nucléaire. »*

Concrètement, cela veut dire, selon le schéma du général Rogers, que les pays occidentaux – faute d'un armement classique suffisant pour intimider leur adversaire – ont le choix entre deux attitudes : ou ils ont recours, les premiers, à l'armement nucléaire s'ils en ont un, ou bien ils capitulent. Deux décisions de toute façon redoutables. *« Avec des moyens classiques dissuasifs,* a commenté le commandant suprême des forces de l'OTAN, *nous contraindrions l'agresseur potentiel, qui ne tient pas plus que nous à y recourir, à prendre lui-même l'initiative de l'escalade nucléaire. »*

Qui peut, aujourd'hui, prétendre que la France échappera à cette alternative ? Certes, la réflexion du général Rogers est lié à ce qu'on a appelé l'organisation de la *« défense à l'avant »*, c'est-à-dire la capacité de contenir, le plus en avant possible du dispositif allié en Europe, une attaque classique de grande envergure pour obliger l'adversaire à se retirer ou à hausser le ton de son agression.

On sait que la France récuse cette stratégie de l'avant, en raison de son automaticité. Mais le chef de l'État, quel qu'il soit, a probablement besoin – pour tenter de mieux contrôler une crise internationale qui s'aggraverait – d'être assuré de disposer en permanence de suffisamment de forces classiques, puissantes et mobiles, avant de menacer de brandir la riposte suprême à tort et à travers. Avec un dispositif classique trop léger, il n'aurait pas d'autre choix, lui aussi, que d'ouvrir prématurément le feu nucléaire ou de céder.

Dans cette immense partie de bras de fer de la dissuasion, il faut avoir de quoi s'arc-bouter pour résister à la pression exercée par l'adversaire, avoir *« des biscuits »* comme aiment à le dire les militaires. Le document du ministère français de la défense montre que le rapport de forces, dans le monde, est suffisamment inquiétant en lui-même pour justifier une nouvelle réflexion sur l'avenir des armées françaises.

C'est précisément le débat qui s'ouvre, en France, sur la place, l'organisation et le volume du corps de bataille aéro-terrestre, ainsi que sur la nature et le nombre des moyens nucléaires tactiques autour desquels il doit être articulé. Un débat qui doit trouver son expression naturelle dans la discussion, l'an prochain, de la loi-programme militaire au Parlement, et que le premier ministre, M. Pierre Mauroy, a appelé de ses vœux, à l'Institut des hautes études de défense nationale, en évoquant la perspective d'un *« nouveau modèle d'armée »*.

JACQUES ISNARD.

★ Les tableaux et les notes qui s'y rapportent sont extraits du document du ministère de la défense. Les commentaires préalables qui les explicitent sont de la rédaction du *Monde*.

1. – Les arsenaux nucléaires stratégiques

Résumés dans le tableau ci-dessous, les arsenaux stratégiques des deux grandes puissances nucléaires présentent, en réalité, une assez nette dissymétrie. Les États-Unis ont installé 51 % du total de leurs ogives explosives à bord de sous-marins, 27 % à bord de bombardiers et 22 % sur des missiles intercontinentaux en silos. L'Union soviétique, en revanche, a déployé 62 % de ses ogives sur des missiles en silos, 27 % à bord de bombardiers et 11 % à bord de sous-marins.

Concrètement, cela veut dire que les Américains ont donné la priorité à un système - les sous-marins - moins vulnérable à une attaque préventive parce qu'il est mobile, dissimulé au fond des océans et prêt à la riposte. Les Soviétiques, en déployant jusqu'à 4 800 ogives – sur les 8 000 qu'ils détiennent au total – à bord de leurs missiles SS-18 et SS-19, ont mis au point une force anti-force conçue, avec des ogives de grande puissance et de haute précision, pour tenter de détruire en premier un silo adverse avec une forte probabilité de succès.

	U.R.S.S.	ÉTATS-UNIS	CHINE	FRANCE	GRANDE-BRETAGNE
MISSILES INTER-CONTINENTAUX	1398 (Selon les modèles, la portée se situe entre 10 000 et 11 000 kilomètres, et le nombre de charges thermonucléaires transportées par un engin varie de 1 à 8).	1054 (Selon les modèles, la portée se situe entre 11 250 et 15 000 kilomètres, et le nombre de charges thermonucléaires transportées par un engin varie de 1 à 3).	Quelques unités (La portée pourrait être de 10 000 kilomètres, avec une charge thermonucléaire miniaturisée d'une puissance mégatonnique par engin).		
MISSILES STRATÉGIQUES BALISTIQUES MER-SOL	1004 (Selon les modèles, la portée se situe entre 2 400 et 8 000 kilomètres) à bord de 85 sous-marins (70 à propulsion nucléaire et 15 à propulsion Diesel).	576 (Selon les modèles, la portée se situe entre 4 000 et 7 000 kilomètres) à bord de 36 sous-marins (tous à propulsion nucléaire).	(1)	80 (La portée est de 3 000 kilomètres avec une charge thermonucléaire par engin) à bord de 5 sous-marins à propulsion nucléaire.	64 (La portée est de 4 000 kilomètres avec trois charges thermonucléaires par missile) à bord de 4 sous-marins à propulsion nucléaire.
MISSILES STRATÉGIQUES DE PORTÉE CONTINENTALE SOL-SOL (entre 1 000 et 5 500 kilomètres)	740 (répartis pour 80 % à l'ouest de l'Oural) dont 300 SS-20 missiles mobiles	(2)	150	18 (La portée est de 3 500 kilomètres)	
BOMBARDIERS STRATÉGIQUES	850 (Dont 500 à moyen rayon d'action).	376 (Dont 316 à long rayon d'action B-52.	80 (A vitesse subsonique et avec un rayon d'action de 2 500 kilomètres.	36 (Mirage-IV).	

(1) La République populaire de Chine procède actuellement à la fabrication de deux sous-marins nucléaires lance-missiles qui pourraient recevoir des engins d'une portée de 2 000 kilomètres.

(2) 572 engins de portée continentale (le Pershing-2 avec 1 800 kilomètres et le missile de croisière terrestre G.L.C.M. de 2 500 kilomètres de portée) sont en commande pour une mise en place éventuelle dans cinq pays européens (Pays-Bas, Belgique, R.F.A., Grande-Bretagne et Italie) à partir de 1983.

2. – Les forces nucléaires tactiques

Le pacte de Varsovie dispose d'un net avantage numérique, particulièrement perceptible dans le domaine des missiles terrestres à courte et àmoyenne portée, qui offrent une meilleure capacité de pénétration, par tous les temps, des défenses adverses et une plus grande permanence opérationnelle que les avions.

De surcroît, à la différence de la France, qui a développé la thèse d'un ultime recours – sous la forme d'un avertissement avant la menace des armes stratégiques – à l'emploi massif et instantané de ses armes tactiques, les deux superpuissances envisagent la possibilité de mener une guerre nucléaire sur le terrain et d'échanger des tirs dans une escalade jusqu'à l'utilisation de leurs moyens suprêmes de destruction.

	ALLIANCE ATLANTIQUE	PACTE DE VARSOVIE	FRANCE
MISSILES SOL-SOL	306 (la portée varie, selon les modèles, entre 40 et 740 km).	1980 (la portée varie, selon les modèles, entre 75 et 1 600 km).	42 (portée de 120 km)
PIÈCES D'ARTILLERIE....	1910 canons (de 155 et de 203 mm).		
AVIONS	603 (le rayon d'action varie, selon les modèles, entre 950 et 2 500 km, et certains appareils sont embarqués sur des porte-avions).	2650 (le rayon d'action varie, selon les modèles, entre 900 et 1 800 km).	Mirage-III, Super-Etendard et Jaguar (une tête par appareil avec un rayon d'action de 700 km).

3. – Les panoplies terrestres et aériennes

En matière de potentiels aéroterrestres, toute comparaison demeure délicate dès lors que les classifications établies ne recouvrent pas le même contenu militaire. C'est ainsi que les divisions blindées américaines et soviétiques, si elles alignent un nombre de chars assez voisin (324 pour la première et 335 pour la seconde), rassemblent près de 19 000 hommes dans le premier cas et 11 000 dans le deuxième. La division aéroportée américaine est de 16 500 hommes et celle de l'U.R.S.S. comprend 7 000 hommes. De même pour les forces aériennes, les disparités géographiques sont telles qu'il faut à un renfort américain franchir 6 000 km pour arriver en Europe, alors que l'U.R.S.S. est à 650 km des frontières occidentales.

	ALLIANCE ATLANTIQUE (1)					PACTE DE VARSOVIE (2)				
	Nombre de divisions (3)	Effectifs	Chars et blindés légers	Pièces d'artillerie	Avions de combat (4)	Nombre de divisions (3)	Effectifs	Chars et blindés légers	Pièces d'artillerie	Avions de combat (4)
Théâtre Nord	1	64 000 (5)	820	320	190	8	126 000	2 100	880	270
Théâtre Centre	41	1 050 000	10 300	4 230	2 440	90	1 400 000	25 400	8 500	3 150
Théâtre Sud	38	824 000	5 800	4 430	1 050	28	390 000	5 100	2 100	1 055
TOTAL	80 (dont 8 amér.)	1 938 000	16 920	8 980	3 680	126 (dont 64 sov.)	1 916 000	32 600	11 480	4 375
Renforts immédiats .... (6)	8					76				

(1) La France a été comptée dans les forces alliées, mais elle place ses unités sous commandement national non intégré à l'OTAN.

(2) A l'exclusion des divisions soviétiques déployées à l'est de la Volga et de l'Oural.

(3) Il s'agit des divisions blindées, des divisions mécanisées, motorisées et d'infanterie. Cependant, les effectifs de ces divisions varient beaucoup d'un pays à l'autre.

(4) Non compris les avions de l'aéronautique navale.

(5) Le Danemark et la Norvège ont des régiments réunis en brigades (et non pas en divisions).

(6) Ces renforts, distincts des unités de mobilisation, sont susceptibles d'être acheminés dans les soixante-douze heures aux côtés des troupes qui constituent le premier échelon d'intervention.

4. – Le potentiel naval

Les missions des forces navales du pacte de Varsovie et de celles de l'OTAN sont fondamentalement différentes.

Les premières nommées sont essentiellement chargées d'empêcher les forces alliées d'acheminer des renforts et elles sont entraînées à tenter des débarquements amphibies sur les côtes de la Baltique, de la mer de Norvège ou dans le nord de la Turquie sous la protection de l'aéronavale soviétique. Les forces navales de l'OTAN sont davantage préoccupées de maintenir ouvertes les voies de communication maritimes, pour le transport de troupes et l'acheminement de produits stratégiques et énergétiques.

Cela explique que le rapport des forces navales bénéficie plutôt à l'OTAN, car il faut beaucoup plus de moyens pour assurer la liberté du trafic maritime que pour l'interdire.

	Alliance Atlantique	Pacte de Varsovie
Sous-marin nucléaire d'attaque	90	99
Tonnage des bâtiments de combat	3 385 (1)	2 685
Porte-aéronefs Navires de plus de 2 000 tonnes	18 348	4 139
Tonnage des navires amphibies	759 (1)	141 (1)
Aéronautique navale (2)	2 600	750
Tonnage moyen par unité (3)	de 850 à 6 500 tonnes selon les pays membres	1 600 tonnes pour la marine soviétique et 185 tonnes pour les autres marines membres

(1) En milliers de tonnes.

(2) Il s'agit des appareils basés à terre, pour la patrouille ou la reconnaissance maritime, et des avions de combat embarquables (à l'exclusion des hélicoptères).

(3) La notion de tonnage moyen par unité est importante ; elle différencie une marine de haute mer (dite océanique) d'une marine côtière (limitée seulement à la défense des atterrages). Avec des missiles modernes, l'armement d'un petit bateau peut néanmoins être redoutable, mais sa tenue à la mer est très réduite.

VERS LE MONDE

Le Monde

politique

APRÈS LA DÉCISION DU CONSEIL DES MINISTRES SUR L'EXTRADITION

La politique du désaveu

par PHILIPPE BOUCHER

La France rétrécit. Après qu'on eut décidé, voilà peu, un retour généralisé à la politique des visas, qui n'est pas plus une promesse de résultat contre le terrorisme qu'il n'est conforme à une certaine idée de la France, voici que la politique touchant à l'extradition est orientée vers la rigueur — une rigueur dont chacun sera libre de rechercher les conséquences ou les arrière-pensées. Libre aussi de rappeler sur quel fond de décor s'opère ce qu'il faut bien tenir pour un revirement : alors que les thèmes du ministre de l'intérieur l'ont emporté sur le terrain des contrôles d'identité, alors que les cartes d'identité informatisées restent prévues pour les résidents étrangers, et alors que la loi « sécurité et liberté », qui contient bien des choses, n'en finit pas de périr.

Avec cette dernière délibération du conseil des ministres sur l'extradition, le socialisme s'interroge encore. Notamment sur la conformité de ses protestations passées contre les atteintes aux libertés, confrontées aux réalités de l'heure. Celles-ci sont-elles à ce point différentes de ce qu'était le quotidien il y a quelque dix-huit mois, et même plus ?

Déjà des bombes explosaient dans Paris, et davantage ailleurs. Déjà des Italiens, fuyant à la fois leurs révoltes passées et les législations qu'elles n'avaient que trop suscitées, cherchaient à se faire oublier en France. Déjà des Espagnols, qui, eux, ne voulaient rien oublier, et encore moins apprendre quoi que ce soit, venaient dans l'Hexagone s'y refaire une santé. Le temps pour eux de repartir à l'assaut d'une démocratie qui n'a que le tort de leur causer moins de mal que le régime affreux qu'elle a remplacé.

Les faits ont moins changé que n'a changé le regard qu'on jetait sur eux, que n'est rejeté le commentaire qu'on en tirait, que n'est récusée la politique qu'on suggérait.

Pourquoi ? Serait-ce qu'il ne peut y avoir de mariage honnête, donc durable, pour les deux partenaires qu'a désignés le suffrage universel : le socialisme et le pouvoir ? Serait-ce que l'un ou l'autre, s'ils s'accouplent, doivent y perdre, l'un sa vertu, l'autre sa force ? Serait-ce que le cynisme, qui colore inévitablement l'exercice du pouvoir, s'épanouit immanquablement dans la corruption de l'esprit ?

La question est trop banale — mais il y a parfois du vrai dans les banalités — pour qu'on y borne l'analyse. On peut alors en poser une autre. En quoi la majorité par deux fois remerciée en 1981 serait-elle fondée à critiquer les mesures prises ces temps-ci au nom de la lutte contre le terrorisme ?

N'est-ce pas entre autres sous son règne que naquit et s'installa ce critère de « gravité de l'infraction », aujourd'hui baptisé « moyens inacceptables » qui permit un certain nombre d'extraditions dont à l'époque la gauche s'indigna fort, bien qu'elles eussent été accordées au profit de pays dont on jugera volontiers, maintenant, des plus convenables leur système politique et judiciaire, et tout à fait rassurant leur degré de respect des libertés et des droits fondamentaux. A croire que les deux péninsules, l'italienne et l'espagnole, devraient être prises pour modèles, sans considération des lois votées à Rome ou des pratiques tolérées à Madrid.

Le symbole

Si l'on pouvait craindre naguère que la France n'eut plus de politique du droit d'asile (autre versant de l'extradition), il est clair qu'elle vient d'en adopter une : la politique du recul, ou pis, la politique de l'alignement. La gauche, dans ces circonstances, donne à croire qu'elle rejoint l'horizon bas que s'assignait la droite.

Or, contrairement au souverain britannique, qui depuis des siècles « ne peut mal faire », la gauche ne bénéficie pas d'une telle immunité. Elle n'est pas d'immaculée conception. S'en rend-elle compte ? Ou bien estime-t-elle que Paris vaut bien une messe et le pouvoir qu'elle oublie ses protestations passées ?

Ce qui est grave n'est pas ce que l'on croit, ou, du moins, seulement ce que l'on croit. Ce qui est affreux assurément c'est qu'un gouvernement doute de lui-même, ou plutôt des forces et des élans qui l'on conduit au pouvoir. Ce qui est affligeant, c'est qu'un régime de gauche, en si peu de temps somme toute (car les premières tentatives sont anciennes), révèle que son discours de toujours sur les libertés n'était pas celui qui convenait.

Dans les jours présents, ce qui retient l'attention, c'est moins la réalité des mesures offertes à la satisfaction d'on ne sait qui, en France ou hors de France, c'est le symbole ainsi brandi d'une pensée qui se renie.

C'est cela aussi qui est clairement dévoilé au travers de décisions qui, en elles-mêmes et séparément, n'auront peut-être pas les conséquences funestes que l'on peut craindre, et dont par symétrie on peut douter qu'elles seront d'un grand effet : le désaveu par la gauche du discours que tenait la gauche, c'est-à-dire le discours sur l'homme libre.

LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS MUNICIPALES

A Nice, M. Fernand Icart (P.R.) conduira sa propre liste face à celle de M. Jacques Médecin

De notre correspondant régional.

Nice. — M. Fernand Icart (P.R.), conseiller général des Alpes-Maritimes, ancien député et ancien ministre de l'équipement de M. Giscard d'Estaing, a annoncé sa décision de conduire sa propre liste à Nice face à celle de M. Jacques Médecin, maire et député (apparenté R.P.R.) de la deuxième circonscription des Alpes-Maritimes. L'ancien ministre giscardien, qui veut rallier les *« indépendants de l'opposition »*, justifie sa candidature par la nécessité d'utiliser toutes les possibilités *du nouveau mode de scrutin*. Son initiative a d'ores et déjà été désavouée par plusieurs dirigeants nationaux de l'U.D.F. et du parti républicain — notamment par M. François Léotard, secrétaire général — qui ont pris position en faveur d'une liste d'union de l'opposition dirigée par M. Médecin.

Insensible aux nombreuses pressions dont il a été l'objet pour l'inciter à renoncer à sa candidature, M. Icart, giscardien de la première heure, âgé de soixante et un ans, estime que *« les états-majors parisiens de l'opposition »* n'ont pas tenu compte, dans leur stratégie, de l'esprit et de la logique de la nouvelle loi électorale. *« Cette stratégie*, a-t-il expliqué dans une conférence de presse, *n'est pas efficace car elle n'utilise pas toutes les ressources en voix, en hommes et en sensibilités d'une opposition qui doit mobiliser ses forces, mais aussi rallier les indécis et les déçus de toute nature. »* A ces considérations d'ordre général, M. Icart ajoute des raisons purement locales, en évoquant les résultats des précédentes élections à Nice, *« qui nous enseignent que la liste unique présenterait un risque considérable »*. En 1977, M. Jacques Médecin, qui conduisait une liste regroupant toutes les composantes de la majorité de l'époque, ne l'avait, en effet, emporté que de justesse au second tour du scrutin, avec 50,33 % des suffrages exprimés.

Il semble, en fait, que M. Icart tente de recueillir les voix qui s'étaient portées sur la liste présentée au premier tour par les écologistes et les jobertistes. Pour beaucoup d'observateurs, le succès obtenu par cette liste (près de 14 % des suffrages exprimés) dépendait moins des options qu'elle défendait que d'un phénomène de mécontentement *à l'égard du maire de Nice. « Les électeurs peuvent être assurés que je ne me tromperai pas d'adversaire »*, a assuré M. Icart, qui se prononce pour *« plus de concertation débouchant sur plus de transparence dans les différents actes et épisodes de la vie municipale »*, et *« plus de rigueur dans l'utilisation des fonds publics »*.

M. Icart met, d'autre part, en avant son expérience acquise dans les différentes responsabilités nationales qu'il a exercées de 1973 à 1981, comme président de la commission des finances à l'Assemblée nationale, ministre de l'équipement, du logement, des transports et de l'aménagement du territoire — du 26 septembre 1977 au 6 avril 1978, — puis comme rapporteur général de la commission des finances. Aux dernières élections législatives, il avait été battu dans la troisième circonscription des Alpes-Maritimes par un candidat socialiste, M. Jean-Hugues Colonna. M. Icart s'est déclaré prêt à fusionner sa liste au second tour avec celle du maire de Nice. Cette éventualité a été catégoriquement rejetée par M. Médecin. *« Dès le début de la campagne électorale*, a affirmé celui-ci, qui considère la candidature *de l'ancien ministre comme « dissidente », les portes de ma liste seront fermées pour toujours. »*

A gauche, on s'achemine vers une liste d'union entre socialistes et communistes, qui devrait avoir à sa tête l'écrivain et député (P.S.) de la première circonscription des Alpes-Maritimes, M. Max Gallo.

Les écologistes envisagent, de leur côté, de former leur propre liste sous la direction de MM. Henri Roubault et Max Cavaglione, animateurs de Nice-Ecologie, tous deux élus conseillers municipaux sur une liste de gauche à l'occasion des élections partielles organisées en décembre 1978 dans le troisième secteur de Nice.

GUY PORTE.

● DIEPPE (Seine-Maritime). — Les militants socialistes de Dieppe ont désigné M. Jean Beaufils, député P.S. de la neuvième circonscription et adjoint au maire de cette commune, comme tête de liste. Le parti communiste, pour sa part, souhaite que le maire sortant, M. Irénée Bourgois, conduise de nouveau la liste de la majorité. Les socialistes se prévalent pour justifier leurs revendications des résultats obtenus lors des derniers scrutins. S'il est vrai qu'aux élections législatives de juin 1981, M. Beaufils avait ravi à M. Bourgois son siège de député de la neuvième circonscription, au premier tour de l'élection présidentielle, M. Marchais avait devancé M. Mitterrand de 122 voix pour 21 477 suffrages exprimés. Lors des élections cantonales de mars 1982, dans les deux nouveaux cantons de Dieppe à pourvoir, M. Irénée Bourgois avait été réélu à Dieppe-Ouest et M. Cuvilliez, également candidat du P.C.F., avait été élu à Dieppe-Est.

MINISTRE COMMUNISTE A LA LIBÉRATION

M. Marcel Paul est mort

M. Marcel Paul, président de la Fédération nationale des déportés, internés, résistants et patriotes (F.N.D.I.R.P.), ancien ministre, ancien membre du comité central du parti communiste, est mort, jeudi 11 novembre.

Enfant trouvé, au travail à treize ans, militant socialiste, puis communiste, résistant, déporté, ministre à la libération, Marcel Paul incarnait toute l'histoire du mouvement communiste en France. Son engagement politique, à quinze ans — la date de sa naissance portée sur le registre de l'état civil du quatorzième arrondissement de Paris, où l'enfant avait été abandonné, est le 12 juillet 1900 — fut déterminé par le refus de la guerre et de l'Union sacrée, à laquelle participait la majorité du parti socialiste.

Mobilisé dans la marine, Marcel Paul participe en 1919, à la révolte des équipages basés à Brest, puis, l'année suivante, au mouvement des marins qui refusent de faire fonctionner la centrale électrique de Saint-Nazaire à la place des ouvriers en grève. Démobilisé, il se fixe d'abord à Saint-Quentin (Aisne), puis à Paris, où, en 1922, il entre comme électricien à la Société des transports en commun. Il adhère, l'année suivante, au parti communiste, et il sera élu, en 1930, conseiller municipal du quatorzième arrondissement, puis conseiller général de la Seine.

Devenu, en 1931, secrétaire général de la fédération de l'éclairage (C.G.T.U.), puis secrétaire de l'intersyndicale des services publics, Marcel Paul participe, en 1932, à une réunion du personnel hospitalier de l'Hôtel-Dieu, à Marseille. Agressé, à la sortie, par des nervis, il est grièvement blessé et une infirmière, qui l'accompagnait, est tuée.

Mobilisé en 1939, Marcel Paul est exclu de la marine, qui le juge *« dangereux »*, et versé dans l'infanterie. Il participe aux combats de Sedan, est fait prisonnier et s'évade deux fois. Après l'armistice, il participe, avec Robert Ballanger et Venise Gosnat, aux premiers actes de résistance, en Bretagne, alors que la direction communiste, à Paris, envisage d'obtenir des autorités d'occupation une légalisation du parti, clandestin depuis 1939. Cette orientation se modifie à partir de la fin de l'année 1940, et Marcel Paul, revenu à Paris, organise des actions de sabotage, puis l'attentat manqué contre Goering, en août 1941.

Dénoncé, il est arrêté en novembre, emprisonné à la Santé, où il continue la résistance, puis à Fontevrault et à Compiègne. Il est déporté à Buchenwald, puis à Auschwitz et de nouveau à Buchenwald, où il côtoie Marcel Dassault. Il y participe à l'organisation de résistance et de sabotage mise sur pied par les communistes, avec l'aide, en particulier, des déportés allemands. Les prisonniers libèrent eux-mêmes le camp, en avril 1945.

De retour à Paris, Marcel Paul reprend ses responsabilités syndicales, siège à l'Assemblée consultative. Le 21 novembre, il entre dans le gouvernement du général de Gaulle comme ministre de la production industrielle, poste qu'il conserve jusqu'en novembre 1946, dans les cabinets Gouin et Bidault. Il dirige la création d'E.D.F.-G.D.F., qui regroupe les sociétés nationalisées, et l'élaboration du statut du personnel, qui fait de cette branche du secteur public une forteresse syndicale. Représentant la Haute-Vienne aux deux Assemblées constituantes, il est élu député du même département en novembre 1946 et le demeure jusqu'en 1951.

En janvier 1947, Marcel Paul se consacre de nouveau à la direction de la fédération C.G.T. de l'éclairage. Il fonde, en 1952, la F.N.D.I.R.P., dont il assurera la présidence jusqu'à sa mort, survenue après les cérémonies de l'Arc de Triomphe, auxquelles il avait participé, ce jeudi 11 novembre.

Entré au comité central du P.C.F. en 1945, Marcel Paul l'avait quitté en 1964. Il confiait au *Monde*, en juillet 1981, ses réflexions sur la nouvelle participation du P.C.F. au gouvernement, trente-quatre ans après l'éviction des ministres communistes, en mai 1947. *« Il faut que tout le monde tire dans le même sens*, disait-il, *que le programme socialiste passe dans le domaine des faits, puisqu'il a été approuvé massivement par le pays. »* (*le Monde*, daté 5-6 juillet 1981.)

P. J.

● *Le Comité central du P.C.F.* a salué en Marcel Paul, jeudi 11 novembre, *« un de ces communistes qui font l'honneur de leur parti et témoignent de son rôle de force nationale et d'émancipation humaine »*.

● *M. Georges Marchais* a salué la mémoire de Marcel Paul. *« Avec lui, la nation française perd une grande figure de son mouvement ouvrier »*, a déclaré, jeudi 11 novembre, le secrétaire général du P.C.F. Il a souligné, d'autre part, le rôle de l'ancien ministre dans la création d'E.D.F.

ÉDUCATION

M. PIERRE JAISSON PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ PARIS-NORD

Le conseil de l'université Paris-Nord (Paris-XIII-Villetaneuse) a élu président M. Pierre Jaisson, professeur de psychophysiologie. Il succède à M. Maurice Nisard, qui a cessé ses fonctions le 30 septembre, un an avant la fin de son mandat, ayant atteint l'âge de la retraite. M. Jaisson a été élu au troisième tour de scrutin par 32 voix, contre 13 à M. Alain Pellet, professeur à l'U.E.R. de droit, et 1 à M. Michel Glass, professeur au Centre scientifique et polytechnique.

[Né le 6 août 1946 à Paris, M. Pierre Jaisson a d'abord été élève de l'Ecole normale de Paris, avant de suivre les cours de la Faculté des sciences de Paris. Titulaire d'un diplôme d'études supérieures en sciences naturelles, il est nommé assistant de biologie animale à l'université de Tours en 1969. L'année suivante, il enseigne à l'université de Paris-X. En 1972, il prend ses fonctions à l'université de Paris-Nord en qualité de maître-assistant.

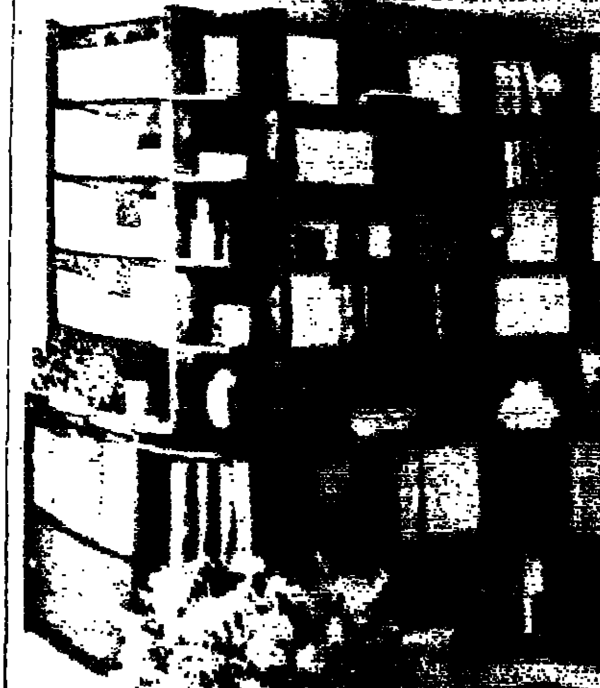
Après avoir soutenu une thèse d'Etat en 1975, il devient maître de conférences de psychophysiologie en 1977, puis professeur en 1979. M. Jaisson dirige depuis 1980 une équipe de recherche associée au C.N.R.S. en éthologie expérimentale.]

● *Campagne pour l'intégration des personnels de l'enseignement privé.* — Une « vaste campagne » de signatures de cartes-pétitions auprès des personnels de l'école privée pour obtenir le statut de la fonction publique est organisée par la Fédération enseignement privé (FEP) de la C.F.D.T.. Un rassemblement national est prévu à Paris le 28 novembre.

Ce syndicat réclame la préparation d'une loi qui définirait l'intégration des établissements et celle des personnels, enseignants ou non, *« sur leur poste de travail »*.







هكذا من الأصل

M. Marcel Paul est mort

Le Monde

société

MARJOLAINE 82, UN SALON DIFFÉRENT

Sain, sain, sain...

C'est un salon bien différent des autres... Appliquée, indifférente aux chalands qui passent et repassent, la jeune femme, un sourire aux lèvres, joue du violon. L'air sent bon la lavande, le thym et le serpolet. Si bon que les fumeurs s'abstiennent, sans même qu'on les en ait priés... A Marjolaine 82, qui se veut *« le lieu de réunion, d'expression et d'information sur toutes les réalités de l'agriculture et du jardinage biologiques, de l'alimentation, de l'écologie, des énergies renouvelables, des médecines différentes et de l'artisanat »* (1), on vient en famille chercher de quoi vivre autrement, sagement, intelligemment. Autant dire à l'inverse de ce que le progrès croit bon de nous imposer.

Santé du corps : ici, on apprend à cuisiner « sain » ; là, à recourir aux algues pour mettre progressivement en déroute *les « amas graisseux »* qui encombrent nos anatomies ; là encore, à user d'une sorte de boulier pour « défatiguer » des pieds que les couloirs du R.E.R. ont mis à mal. A moins qu'on ne lui préfère ces semelles de cuir camphré, qui font les orteils impeccables...

Voici l'ustensile nickelé grâce auquel on pourra désormais faire cuire comme il convient – à la vapeur et sans une once de matière de grasse – les mets de notre dîner ; les miels, tous les miels ; les sablés aux germes de blé, l'huile vierge de tournesol, le pâté végétal aux champignons sauvages ; le vin de sauge, les jus de fruits, les pains au levain et les nougats de grand-papa...

Mais que serait un corps sain s'il n'abritait un esprit sain ? A Marjolaine, l'intellect n'a pas été oublié. Tout de blanc vêtu, un jeune gourou initie une petite douzaine d'hommes et de femmes, assis comme lui en tailleur sur une rude natte, aux bienfaits de raja-yoga. Entre deux lampées de jus de carotte et deux cuillerées de mousse de pois chiches, on pourra aussi s'adonner à la méditation siddha, *« basée sur l'éveil spontané de l'énergie intérieure »* ; ou encore opter pour le message du Graal : son propagateur, M. Abd-ru Shin, affirme que sa connaissance nous permet de *« nous insérer en toute conscience dans l'activité des lois cosmiques ou lois naturelles »*. Mais rien ne vaut, semble-t-il, un stage d' *« antimaîtrise, de biorespiration et de bio-analyse »*, tel qu'il est recommandé par un céntre breton.

Près de dix mille personnes ont rendu visite, durant le dernier week-end, à ce salon du *« mens sana in corpore sano »*, et s'en sont retournés chez elles les bras chargés d'herbes aromatiques, de fruits « sans engrais » et de galettes de seigle, et le cœur empli de bonnes résolutions... Ecologie pas morte ?

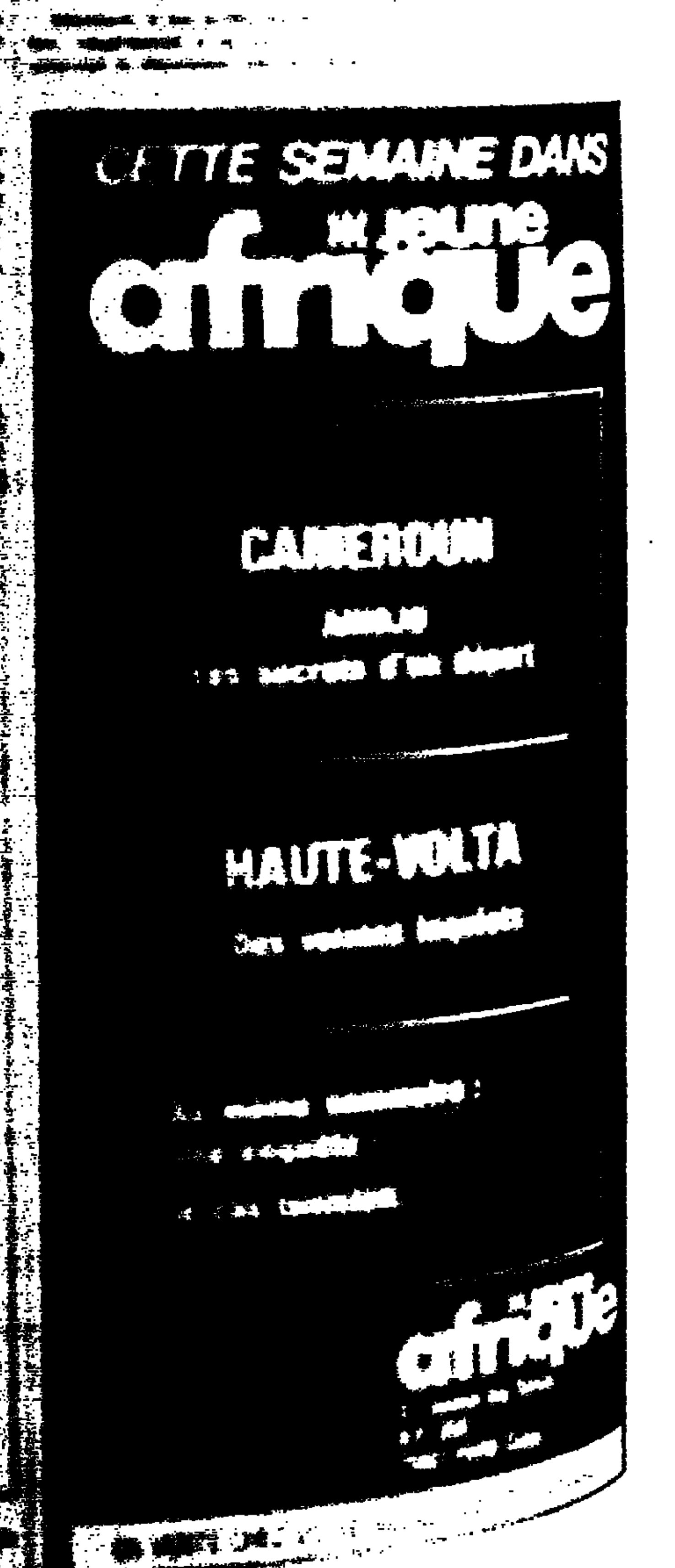
J.-M. D.-S.

★ Marjolaine 82. Jusqu'au dimanche 14 novembre inclus. Tous les jours, de 12 à 20 heures. Jeudi 11, samedi 13 et dimanche 14, de 10 à 20 heures. 24, quai d'Austerlitz (près la gare d'Austerlitz), Paris-13e. Tél. : 584-43-72. Prix d'entrée : 15 F.

RELIGION

● *Le médecin privé de Jean-Paul II*, le docteur Renato Buzzonetti, a prescrit au pape un repos complet, après son voyage de dix jours en Espagne, jusqu'au dimanche 14 novembre au moins. Le pape à qui on avait prêté l'intention de se reposer à Castelgandolfo, a décidé de rester au Vatican.

● *Les notes d'Einstein iront à Jérusalem.* Après une bataille juridique qui a duré vingt ans, l'université hébraïque de Jérusalem a finalement obtenu gain de cause : elle recevra les précieuses notes d'Albert Einstein. Le célèbre mathématicien, mort en 1955, avait légué vingt volumes de notes à la bibliothèque de l'université hébraïque, dont il est l'un des fondateurs, mais l'université américaine de Princeton, où il avait travaillé, avait refusé de les céder



SCIENCES

Le cinquième vol de la navette spatiale américaine

C'est dans la soirée du vendredi 12 novembre, à 20 h 40 (heure française), que l'équipage de la navette spatiale américaine Columbia, lancée, jeudi 11 novembre (nos dernières éditions), devait larguer le deuxième satellite de télécommunications (Anik-C-3) embarqué dans la soute de l'engin. Vingt-quatre heures plus tôt, il avait lancé, avec succès, le satellite de télécommunications américain SBS-3. Avant la fin de la mission, mardi prochain peu après 15 heures, deux des astronautes de Columbia, Joseph Allen et William Lenoir doivent effectuer une sortie, dans l'espace, d'environ trois heures.

L'ère commerciale

Avec le lancement réussi du 11 novembre, la navette spatiale américaine entre dans sa phase commerciale. Dix ans après l'acceptation par le président Nixon d'engager les États-Unis dans le développement – fort coûteux – d'un véhicule spatial récupérable et réutilisable, le *« peuple américain »*, comme le disait, il y a peu, une personnalité de la Nasa, va pouvoir enfin *« comprendre pleinement l'objectif fondamental de la navette »*.

La plus importante des opérations de cette mission est, sans conteste, la mise en orbite des deux satellites de télécommunications civils, américain (SBS-3) et canadien (Anik-C-3).

Par un curieux retournement de situation, les Américains vont, avec cette partie de la mission, ravir la vedette aux Européens et tenter de réussir là où la fusée européenne Ariane avait échoué voici deux mois, victime de la défaillance de la turbopompe du moteur de son troisième étage.

Une péripétie diront les Européens. Mais les Américains, en cas de réussite totale, ne manqueront pas de l'exploiter auprès d,une clientèle très attentive aux succès et aux échecs des uns et des autres

Il ne faudrait pas en déduire que les Européens seraient, dans ce cas, évincés de l'important marché – plusieurs milliards de dollars selon un responsable de la Nasa – des seervices de lancement de satellites. Ils pourront, en effet, « se rattraper », en avril 1983, avec le sixième tir d'Ariane et acquérir ainsi ce supplément de crédibilité qu'un vol sans faute de la navette donnerait à la Nasa. Encore faudra-t-il que celle-ci démontre ensuite la compétitivité de son nouveau moyen de transport spatial face aux lanceurs conventionnels.

Récemment, en effet, la Nasa a fait savoir que les prix des services de lancement – préférentiels – actuellement pratiqués pour la navette seraient révisés en hausse et s'élèveraient pour la période comprise entre le 1er octobre 1985 et le 30 septembre 1988, à 38 millions de dollars aux conditions économiques de 1975, soit près de 71 millions de dollars actuels. Le général James Abrahamson, directeur du programme de la navette, a d'ailleurs rappelé que les vols de la navette ne deviendront vraiment rentables qu'à partir de 1986. *« Nous pensons,* a-t-il ajouté, *que nos futurs prix resteront compétitifs avec ceux de la fusée européenne Ariane. »*

Une sortie dans l'espace

Si l'on excepte le modeste événement que constitue le fait d'embarquer sur la navette un équipage de quatre personnes et ceux qui tiennent désormais de la routine comme les différentes expériences technologiques et scientifiques menées à l'occasion de chaque mission (1), l'autre événement de ce vol commercial sera la sortie de William Lenoir et de Joseph Allen dans l'espace. Cette opération devrait avoir lieu au début du quatrième jour de la mission. Au cours des trois heures qu'ils passeront dans le vide, les deux hommes procéderont au contrôle du bon fonctionnement du système de climatisation de leur combinaison spatiale et à celui du système de télécommunications qu'ils utiliseront.

Ils auront aussi la charge de répéter toutes une série de procédures qui interviendront à l'evenir lors de la réparation éventuelle d'un satellite en orbite, ou des tuiles du bouclier thermique de la navette ou encore lors d'une opération de fermeture des portes de la soute de l'engin lorsque celles-ci seront récalcitrantes. Ces opérations constituent une préparation à la construction d'importantes stations spatiales ou désatellisées de dimensions peu ordinaires.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.

(1) Trois expériences imaginées par des étudiants ont été embarquées sur Columbia.

DES MISES EN ORBITE DÉLICATES

La navette spatiale ne croisant, pour cette cinquième mission, qu'à une altitude moyenne de 296 kilomètres, il a été nécessaire d'équiper chacun des deux satellites embarqués d'un propulseur à poudre. Ainsi, ils peuvent, après avoir été largués, atteindre, grâce à cette fusée d'appoint appelée PAM-D par la NASA, l'orbite géostationnaire (36 000 kilomètres d'altitude) à partir de laquelle ils travailleront.

La présence à bord de la navette de matériels explosifs n'est pas sans danger, même si les Américains ont une longue habitude du maniement de semblables produits. Dans le passé, en effet, de tels systèmes pyrotechniques ont équipé les vaisseaux Apollo des missions lunaires, et d'autres sont montés sur la navette elle-même. Il n'en reste pas moins que l'équipage de Columbia doit prendre un certain nombre de précautions dans les procédures qu'il utilise pour assurer la mise en orbite des satellites.

Pour chacun de ces satellites (1), le déroulement des opérations est identique. Après avoir procédé, quelques heures avant le lancement depuis la navette, au contrôle d'un certain nombre de paramètres, – inclinaison, vitesse et altitude de l'engin – le pilote de Columbia procède à l'orientation de la navette dans une position perpendiculaire à la Terre, de telle façon que l'intérieur de la soute pointe dans une direction opposée à celle de la trajectoire suivie par Columbia. A dater de cet instant, l'un des deux spécialistes de mission prend en main la suite des opérations : largage du capot de protection du satellite, puis mise en rotation pour le stabiliser par la suite, et enfin éjection grâce à la mise à feu d'une série de boulons explosifs.

Le satellite s'éloigne alors lentement de Columbia, qui, bientôt, met en marche ses moteurs d'attitude pour accroître la distance qui les sépare. Lorsque celle-ci est d'environ 26 kilomètres, la mise à feu du PAM-D peut être déclenchée sans danger. Pour plus de sécurité, la navette aura été une nouvelle fois réorientée de telle façon que son poste de pilotage tourne le dos au tir. Ainsi, les astronautes ne peuvent assister en direct au lancement qu'ils ont effectué.

(1) Chacun des satellites embarqués sur la navette a coûté environ 23 millions de dollars.



SPORTS

VOILE

Abandons en série sur la Route du Rhum

La course par élimination continue sur la Route du Rhum. Aux sept bateaux ayant déjà abandonné officiellement, les organisateurs étaient sur le point d'ajouter, ce vendredi 12 novembre, trois autres concurrents de premier plan, qui avaient pris le chemin du retour : les Britanniques Robert James *(Colt Cars)* et Chay Blyth *(Brittany Ferries GB)*, victimes d'avaries de gréement, et Eric Tabarly *(Paul Ricard)*, qui, fidèle à son habitude, n'a pas indiqué les raisons de son changement de cap.

Cinq « solitaires » font escale technique : Jacques Dewez *(Cenet)* à La Rochelle, Daniel Boucher *(Caddy)* à Pornichet, Daniel Gilard *(Brittany Ferry)* à La Corogne, Philippe Machefaux *(Crédit du Nord)* et Dominique Gautron *(Compas Contest)* à Brest.

En tête de la course, les organisateurs avaient localisé, jeudi 11 novembre à 20 heures G.M.T., Eric Loizeau *(Gauloise IV)*, Robin Knox-Johnston *(Olympus III)*, Eric Pajot *(Elf-Aquitaine)* et la monocoque de Michel Malinowski *(Kriter VIII)*.

D'un sport à l'autre

RUGBY. – *Trois jours avant le premier test-match de leur tournée en France, les Pumas argentins ont battu le 11 novembre, à Dax, les Barbarians français par 22 à 8. Aux deux essais français inscrits par Lansaman (49e min.) et Begu (64e min.), les Argentins de leur côté, ont marqué deux essais par Sanguinetti (22e min.) et Travaglini (76e min.) dont un fut transformé par le capitaine, Porta, auteur également de quatre coups de pied de pénalités (5e, 33e, 48e et 59e min.).*

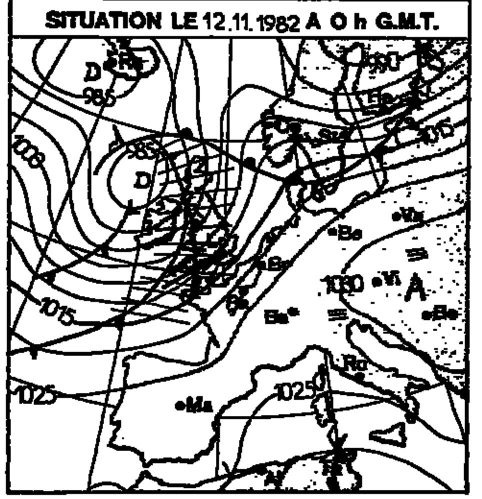
TENNIS. – *Vainqueur du tournoi de Stockholm le 8 novembre, le jeune Français Henri Leconte s'est qualifié le 11 novembre pour les quarts de finale du tournoi de Wembley (200 000 dollars) en éliminant l'Américain Brian Teacher (6-3 ; 1-0 abandon), qui souffrait d'une cheville, après avoir battu son compatriote Bruce Manson au premier tour. En quarts de finale, Leconte devait affronter l'Américain John McEnroe qui a éliminé successivement pour sa part l'Italien Claudio Panatta et son compatriote Mark Dickson (6-3 ;6-4). Ce match pourrait préfigurer la rencontre des deux joueurs en finale de la Coupe Davis du 26 au 28 novembre à Grenoble.*



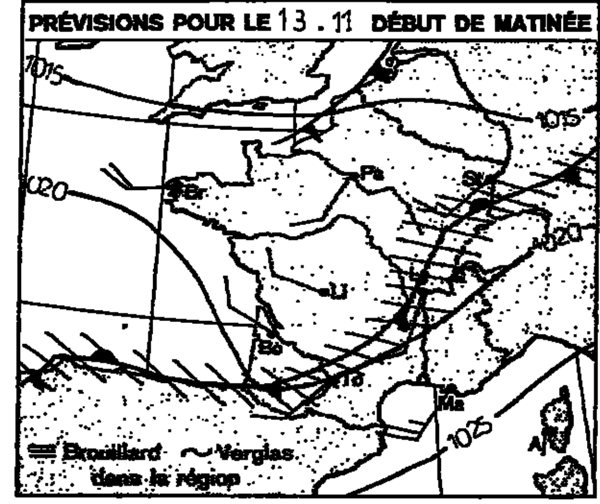
INFORMATIONS « SERVICES »

MÉTÉOROLOGIE

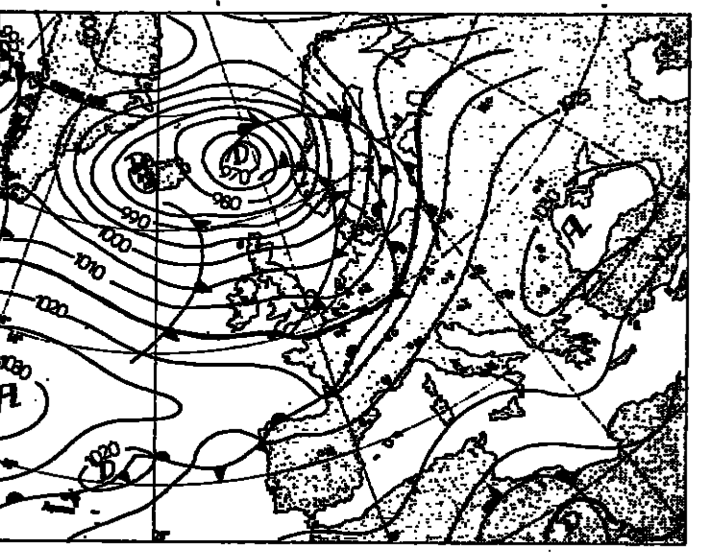
SITUATION LE 12.11.1982 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 13.11 DÉBUT DE MATINÉE



PRÉVISIONS POUR LE 13 NOVEMBRE A 0 HEURE (G.M.T.)



Evolution probable du temps en France entre le vendredi 12 novembre à 0 heure et le samedi 13 novembre à minuit :

Un rapide courant perturbé circulait d'ouest en est, jusqu'à vendredi matin, sur l'Atlantique au niveau du 50e parallèle, en abordant l'Europe, il remontait alors vers le nord en direction de la Scandinavie. La trajectoire de ce courant est en train de s'infléchir rapidement vers le sud, de telle sorte que la France va être sur le parcours du temps perturbé de vendredi à dimanche.

Samedi matin, il pleuvra, et parfois d'une manière assez intense, sur le relief, selon une large bande s'étendant des Charentes et de la Gironde à l'ouest, aux Vosges, au Jura et aux Alpes du Nord à l'Est. Ces pluies s'accompagneront de vents d'ouest assez forts en plaine, forts en montagne ; elles se dirigeront lentement vers le Sud pour se retrouver le soir sur les Pyrénées, le Languedoc, les Apes du sud et la Côte d'Azur.

Sur les régions situées au nord de la zone de pluie le ciel sera changeant, des averses se produiront principalement sur les régions côtières de la Bretagne, de la Normandie, de la Picardie, de l'Artois et des Flandres, où les vents d'ouest seront forts.

En Corse, il fera beau et chaud, avec des températures comprises entre 12 degrés le matin et 20 à 22 degrés l'après-midi.

Sur le continent, les températures seront comprises, le matin, entre 6 et 7 degrés dans le Nord-Ouest, 10 à 13 degrés partout ailleurs, l'après-midi 10 à 12 degrés sur la moitié Nord, 14 à 16 degrés sur la moitié Sud.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, le 12 novembre 1982, à 7 heures, de 1 017,2 millibars, soit 763,8 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 10 novembre ; le second le minimum de la nuit du 10 au 11 novembre) : Ajaccio, 20 et 11 degrés ; Biarritz, 19 et 11 ; Bordeaux, 19 et 9 ; Bourges, 16 et 6 ; Brest, 14 et 11 ; Caen, 13 et 10 ; Cherbourg, 11 et 10 ; Clermont-Ferrand, 16 et 7 ; Dijon, 9 et 7 ; Grenoble, 15 et 1 ; Lille, 12 et 8 ; Lyon, 14 et 4 ; Marseille-Marignane, 18 et 8 ; Nancy, 13 et 4 ; Nantes, 15 et 13 ; Nice-Côte d'Azur, 19 et 12 ; Paris-Le Bourget, 13 et 8 ; Pau, 19 et 6 ; Perpignan, 19 et 6 ; Rennes, 13 et 13 ; Strasbourg, 16 et 3 ; Tours, 14 et 9 ; Toulouse, 17 et 8 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 26 et 14 degrés ; Amsterdam, 15 et 8 ; Athènes, 18 et 9 ; Berlin, 15 et 4 ; Bonn, 16 et 8 ; Bruxelles, 14 et 10 ; Le Caire, 22 et 13 ; îles Canaries, 23 et 19 ; Copenhague, 13 et 9 ; Dakar, 30 et 24 ; Djerba, 21 et 14 ; Genève, 11 et 3 ; Jérusalem, 11 et 5 ; Lisbonne, 18 et 11 ; Londres, 15 et 12 ; Luxembourg, 11 et 7 ; Madrid, 15 et 2 ; Moscou, 8 et 4 ; Nairobi, 24 et 13 ; New-York, 13 et 5 ; Palma-de-Majorque, 20 et 9 ; Rome, 22 et 12 ; Stockholm, 11 et 7 ; Tozeur, 20 et 12 ; Tunis, 21 et 14.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PARIS EN VISITES

DIMANCHE 14 NOVEMBRE

« L'atelier de François Desportes », 10 h 30, musée du Louvre, pavillon de Flore (Approche de l'art).

« L'Assemblée nationale », 15 h, 33, quai d'Orsay (Arcus).

« Saint-Germain-Charonne », 15 h, 4, place Saint-Blaise (Mme Barbier).

« Exposition Fantin-Latour », 11 h, hall (M. Bouchard).

« Services secrets 1939-1945 », 15 h, métro Invalides (M. Czarny).

« La Conciergerie », 11 h, 1, quai de l'Horloge (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Banque de France », 10 h 30, angle rue Radziwill et 1, rue des Petits-Champs (Mme Ferrand).

« Le Sénat », 15 h, 12, rue de Tournon (Mme Hauller).

« Hôtel de Villeroy », 15 h, 78, rue de Varenne (Histoire et Archéologie).

« Mouffetard », 10 h 30, métro Monge (P.-Y. Jaslet).

« Salons du ministère des finances », 14 h 45, 93, rue de Rivoli (M. de La Roche).

« Le Marais », 15 h, métro Saint-Paul (Lutèce-Visites).

« Saint-Roch », 15 h, métro Tuileries (Résurrection du passé).

« Les Catacombes », 10 h, 2 bis, place Denfert-Rochereau (Tourisme culturel).

LUNDI 15 NOVEMBRE

Salons de l'Hôtel de Ville », 14 h 15, métro Hôtel-de-Ville, sortie Lobau (Approche de l'art).

« La peinture du XVIe siècle flamand », 14 h 30, musée du Louvre, porte Denon (Mlle Leblanc, Arcus).

« L'Opéra », 15 h, entrée (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Le Grand Orient de France », 15 h, 16, rue Cadet (Mme Hauller).

« La Bourgogne romane », 15 h, musée des Monuments français (Histoire et Archéologie).

« Le musée Kwok On », 15 h, 41, rue des Francs-Bourgeois (Paris et son histoire).

« Le Marais », 14 h 30, métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Hôtel Lauzun », 15 h, 17, quai d'Anjou (Tourisme culturel).

« La Cour des Miracles », 14 h 30, 16, rue Etienne-Marcel (Le Vieux Paris).

CONFÉRENCES

DIMANCHE 14 NOVEMBRE

15 h et 17 h 30, 28, avenue George-V : « Volcans et volcanologie ».

15 h 30, 19, rue Frédéric-Lemaître, M. R. Chabrol : « Envoûtements contre envoûtements, et les pollutions de l'esprit » (Centre GRACE).

15 h 30, 15, rue de la Bûcherie, Mme O. Boucher : « La Sicile des Grecs aux Normands » (Les Artisans de l'esprit).

LUNDI 15 NOVEMBRE

14 h 30, 62, rue Madame : « Les arcs de triomphe dans l'Afrique romaine » (Arcus).

15 h, 21 bis, rue Notre-Dame-des-Victoires, Mme C. Thibaut : « Les grandes réalisations de l'urbanisme en France ».

14 h 45, Académie des sciences morales et politiques, 23, quai Conti, M. P. Piganiol : « Facteurs culturels du développement ».

18 h 30, 6, rue Ferrus, M. N. Podhoretz, Mme M. Dectep : « L'Europe et les Etats-Unis : un point de vue néo-conservateur » (en anglais).

20 h 30, 30, boulevard de Port-Royal, M. A. Finkielkraut : « Deux figures dans la mythologie politique contemporaine : le juif et le sionisme » (Centre Rachi).

Les mots croisés se trouvent en page 19.

BREF

CIRCULATION

ARRAS-CAMBRAI : OUVERTURE LE 16 NOVEMBRE. — La direction des routes a annoncé, le 10 novembre, la mise en service de la section Arras-Cambrai sud de l'autoroute A-26 (*le Monde* du 11 novembre). En réalité, la mise en service n'aura lieu que le 16 novembre.

ENTRAIDE

COLIS DE NOËL. — L'association Humanité et Liberté féminine organise un envoi de colis de Noël pour les enfants dont les mères sont emprisonnées. Les dons sont reçus à l'adresse de l'association H.L.F. 150, avenue du Pasteur-Louis-Lafon, 82000 Montauban. Tél. : (16) 63-66-05-90. C.C.P. 291096 à Toulouse en mentionnant « Noël 1982 ».

FORMATION PERMANENTE

ASSURANCES. — Le Centre de documentation et d'information de l'assurance (C.D.I.A.) a créé, avec les organisations professionnelles de l'assurance, un centre de formation continue : le Centre d'éducation permanente de l'assurance, qui, depuis 1973, a pour but de former ou de perfectionner les collaborateurs responsables des problèmes d'assurances et de prévention dans les entreprises et les organismes de caractère public ou privé.

★ 2, rue de la Chaussée-d'Antin, 75009 Paris, tél. : 824-96-12.

RELIGION

LE PÈRE RIQUET présidera le dix-septième colloque de l'Alliance mondiale des religions, samedi après-midi 13 et dimanche après-midi 14 novembre, à la FACO, 115 rue Notre-Dame-des-Champs, Paris-6e. Thème : « De la guerre à la paix ». Tél. : 267-42-52.

VENTES

UNE NOUVELLE SALLE A NOGENT. — Une salle des ventes, la seule de l'est parisien, a ouvert ses portes sur 400 m², à Nogent-sur-Marne (Val-de-Marne), au 5, rue Charles-VII. Les ventes ont lieu tous les jeudis à 14 heures. Exposition le mercredi après-midi et le jeudi matin.

Cette création est due à deux commissaires-priseurs de la Compagnie des commissaires-priseurs de Paris : Mme Juliette Harel-Cochin, de Montreuil, et M. André Lerond, de Saint-Maur. Renseignements au 875-57-78.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du jeudi 11 novembre :

DES DÉCRETS

● Portant majoration de la rémunération des personnels civils et militaires de l'État et modification de certaines dispositions du décret du 19 juillet 1974 relatif à la rémunération des personnels civils et militaires de l'État modifié, à compter du 1er novembre 1982.

● Instituant une aide exceptionnelle en faveur des agriculteurs victimes de la sécheresse en Loire, Haute-Loire, Lozère, Tarn, Cantal et Aveyron.

DES ARRÊTÉS

● Fixant l'échelonnement indiciaire applicable aux différents emplois du grade d'instituteur.

● Relatif à la réglementation des conditions d'importation en France du lait, des produits laitiers et des produits à base de lait.

● Relatif au brevet d'État d'éducateur sportif du premier degré de l'option ski alpin.

XXXVIe SALON PHILATÉLIQUE D'AUTOMNE

Du 12 au 14 novembre 1982 - 39, avenue de Wagram, 75017 Paris

Manifestation philatélique au cours de laquelle le Grand Prix de l'Art philatélique français sera attribué au plus beau timbre-poste français de l'année, le Grand Prix de l'Art philatélique européen sera décerné au plus beau timbre-poste norvégien et le Grand Prix Jacques-Callot récompensera l'œuvre personnelle d'un maître-graveur ou d'un dessinateur de timbres-poste agréé auprès du ministère des P.T.T. Enfin, le jury, composé de personnalités du monde des Arts et des Lettres, de la Philatélie et de la presse spécialisée, devra décerner le Grand Prix des nations africaines et malgache francophones et des Territoires d'outre-mer de la République française.

Il faut noter aussi que les graveurs et dessinateurs de timbres-poste sont invités à y signer leurs œuvres.

Expositions sur la Norvège et sur le thème « Médecine ».

Une bourse de négociants fonctionnera pendant ces journées consacrées à la philatélie.

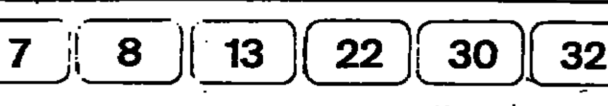
Horaires : 10 heures à 18 h 30.

Tous renseignements : Salon philatélique d'automne, téléphone : 236-42-53.



TIRAGE N°45

DU 10 NOVEMBRE 1982



NUMERO COMPLEMENTAIRE 23

	NOMBRE DE GRILLES GAGNANTES	RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE (POUR 1 F)
6 BONS NUMEROS	11	1 126 207,40 F
5 BONS NUMEROS + numero complementaire	36	172 059,40 F
5 BONS NUMEROS	2 257	8 233,20 F
4 BONS NUMEROS	146 778	126,60 F
3 BONS NUMEROS	2 942 096	9,10 F

PROCHAIN TIRAGE LE 17 NOVEMBRE 1982

VALIDATION JUSQU'AU 16 NOVEMBRE APRES-MIDI

LÉGION D'HONNEUR

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

Sont promus *officiers* :

MM. Edmond Bouchetou ; Octave Decaix ; Louis Huon ; Victor Kimpe ; Victor Logier ; Lucien Neuwirth ; Marcel Allain ; Louis Bavay ; Yves Beon ; Jean Bonnac ; Mme Inès Borg ; MM. Marcel Brucker ; Aimé Brutus ; René Chantrel ; Roger Chanut ; André Chaours ; André Cozette ; Fernand Ducastel ; Stéphane Dutrieux ; Marcel Fauriat ; Michel Fliecx ; Mme Marie Fragnoli ; MM. Aloyse Fréchard ; Gaston Garo. Pierre Gascon ; Ercole Ghizzioli ; Mme Hélène Jolivet ; MM. Jean Jolivet ; Marcel Laidet ; Robert Lajon ; Louis Le Clerc ; Mme Raymonde Le Corre ; MM. Pierre Lefevre ; Louis Lefrançois ; Marcel Letort ; Michel Martineau ; Georges Mary ; Clément Nicola ; Mme Hélène Nicoulaux ; MM. Philibert Perracca ; Jean-Pierre Petel ; Mme Suzanne Pouvreau ; M. Jean-Marie Pouzat ; Mmes Louise Rivier ; Rachel Roussel ; M. Alain Thorel ; Mme Clotilde Tolédano ; M. René Tourrette ; Mme Hélène Trillet ; M. Guy Valade ; Mme Gabrielle Vallée ; MM. Louis Vonderweidt ; André Chevallier ; Roger Delachoux ; Mathias Husser ; Serge Bec ; Pedro Bernal ; Marcel Binet ; Roger Caux ; Jean-Baptiste Chamand ; Raymond Chantrens ; Louis Droux ; Albert Hermelin ; Pierre Lefevre ; Roger Mataly ; Jacques Pihouée ; Albert Salvi ; Louis Sambardier ; Alexandre Vanderstraeten ; Gilbert Volat ; Guy Bouron ; Michel Cavailles ; Mme Marie-Louise Depailler ; MM. Pierre Doom ; Gaston Dreyfuss ; Alexandre Dumas ; Gilbert Fort ; Paul Lauverjat ; Charles Mansat ; André Mas ; Mme Marie-Louise Parant ; MM. Fernand Pironon ; Léopold Rabinovitch ; Mme Célia Ravasio ; M. Maurice Rideau ; Mme Madeleine Roussel ; MM. Félix Saba ; Georges Hermelin ; Jean-Marie Bouard (de).

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Armel Saldès ; Eugène Achaintre ; Alfred Allain ; Aloujes Jean ; Jean Andrietti ; Marcel Angelini ; Emile Annequin ; Laurent Aphesbero ; Jean Aussillous ; Paul Barnoin ; Lucien Bernard ; Jean-Claude Bertholet ; Ernest Bourget ; Georges Boutleux ; Pierre Cadet ; Robert Caffetti ; Claude Calmus ; Raymond Carausse ; Jean Carnot ; Noël Changeat ; Lucien Cohen ; André Denis ; Diana Joseph ; Jean-Marie Duputel ; Mohammed Elmentfakh ; Gabriel Estellon ; Louis Foulquier ; Léopold Fourninet ; Henri Galonnier ; Louis Gaudet ; Etienne Gaudin ; Jean Gautry ; Gustave Geysens ; Jean Gonlasch ; Charles Grisoni ; Adolphe Gunther ; Paul Hamel ; Marcel Home ; Zdislas Kocinski ; Raymond Lambert ; Alfred Larcelet.

MM. Yves Le Fol ; René Lemaire ; Gaston Marotel ; Maurice Martin ; Henri Moulet ; Albert Mouly ; Emile Neveu ; René Pault ; Joseph Planque ; André Pommarel ; Henri Pouquet ; Charles Prunet ; François Raynal ; Jean De Revière ; Aimé Ribierre ; Louis Rozière ; Abdallah Saadi ; François Scarabin ; Guy Soignie (de) ; Pierre Trameson ; Jean Zerata ; Michel Carrère ; Michel Hémon ; Jean Monier ; Pierre Lapostolle ; André Abel ; Mme Marie-Antoinette Allemandi ; MM. Samuel Anker ; Abel Aubouin ; Gabriel Auger ; Louis Auger ; Raoul Barnier ; André Bascaules ; Mme Marie Baster ; MM. Bernard Baudouin ; Charles Bernier ; Aimo Biancalana ; Charles Biecker ; Mmes Simone Bietry ; Micheline Biwald ; MM. Armand Bluet ; Robert Boccagny ; Félix Bodenan ; André Boissière ; François Bonard ; Pierre Bonelle ; Georges Bordière ; Marcel Boulanger ; Louis Bourdon ; Mme Elisabeth Bourg ; MM. Georges Bourin ; François Briandet.

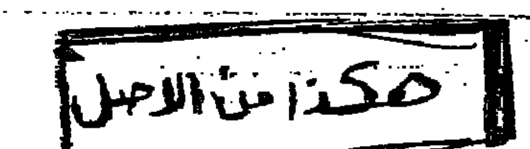
MM. André Brouillet ; Jean Buresi ; André Cadiou ; Joseph Cambet-Petit-Jean ; François Cardinal ; Robert Carpentier ; André Catin ; Marcel Chabloz ; Joseph Charles ; Mme Henriette Clerc ; MM. Louis Clerc ; Marcel Clerc ; Paul Combe ; Laurent Combier ; Paul Cornu ; François Corvellec ; Amédée Crespeaux ; Albin Croutier ; Mme Marie Cullet-Marcovitch ; MM. René Darque ; Albert Dejonghe ; Mme Marie-Thérèse Delattre ; MM. Marcel Delcombel ; Auguste Delon ; Raymond Demongeot ; Arthur Demont ; Henri Denaiffe.

Mme Marie Derkacz ; M. Gilbert D'Habit ; Mmes Madeleine Doiret ; Marie Dorvaux ; MM. Jean Donat ; Guy Dubois ; André Hertz ; Armand Fabos de Luzan ; Justin Fischer ; Carlos Fornes San Pedro ; Roger Fortier ; Mme Claire Fourneret ; M. Jean Francon ; Mme Marie Frentzel ; MM. Joseph Frisch ; Marcel Froppier ; Jacques Gabillon ; Emile Gamboni ; André Gaugue ; Robert Gayton ; René Georgeon ; Mme Risca Ghertzman ; MM. René Gilbert ; Christian Gondelle ; Jacques Graton ; Mme Marie Gretten ; M. Désiré Grumian.

MM. Régis Gruyer ; Robert Gueninchault ; Mme Claire Guerineau ; MM. Jacques Guilbaud ; Jean Guillaumin ; André Haïssat ; Mme Fernande Hartung ; MM. André Hatier ; Albert Heil ; Antoine Henrion ; Louis Heracle ; Marcel Herbaut ; Adrien Huzard ; Mme Marcelle Itzkowitz ; MM. Richard Jastrzebski ; Bernard Jeunot ; Jean Joly ; Robert Ker ; Marcel Kientzi ; Albert Kihl ; Mme Léonie Klein ; Hélène Kozinska ; MM. André Kremer ; Jean-Paul Kremer ; Alexis Kovaltchoux ; René Lafaysse ; Raymond Lafuente ; MM. Aimé Lair ; Jean Laurent ; Maxime Laurent ; Paul Laviale ; Victor Le Gloanec ; Alexandre Lemasson ; Charles Le Van ; Paul Longoni ; Luigi Maccioni ; Marc Maire ; Joseph Makuwezynski ; Marcel Mangenatin ; Pierre Mantile ; Auguste Marchand ; Marcel Marot ; Aimé Martin ; Alvaro Mejai ; Roger Mennezein ; Mme Louise Meyer ; MM. Léon Meyer ; Pierre Mondain ; Gabriel Moulin ; Gaston Mousson ; Mmes Yvette Mozet ; Marie Muller ; MM. Serge Noizat ; Mariano Ortaga-Santa ; Paul Paicheler ; André Paillard ; Charles Palant ; Mme Théodora Palluci ; MM. Edmond Paravel ; René Paré ; André Payrastre ; Charles Perrotton ; Paul Petitseigneur ; Joffre Pichelin ; Auguste Pineau ; Auguste Planelles ; Fernand Poirier ; Honoré Pons ; Jean Poupon ; Ernest Prey ; Bruno Rampinini ; Jean-Marie Ravon ; Francis Regat ; André Ribault ; Jacques Richard ; André Rivet ; Jean-Jacques Rivière ; Mme Madeleine Roblin ; MM. Don Joseph Rocca-Serra ; André Rolly ; Charles Rumeney ; Louis Samoggia ; Arthur Santer ; René Santoni ; Albert Saragoussi ; Robert Sayous ; Victor Scarsi ; Emile Schaffner ; Gilbert Schmitt ; Robert Schneider ; Jean Senille ; Henri Simon ; Marcel Suillerot ; Bernard Surin ; Marcel Tempez ; Albert Tesson ; Lucien Thevenin ; Roland Thiebaut ; Mmes Huguette Thoreux ; Madeleine Tisserand ; MM. Jacques Tizon ; Mme Rosine Toupin ; MM. Pierre Trapp ; Gaston Trimaille ; Mme Anne Undreiner ; MM. Joseph Utz ; Etienne de Valence de Minardière ; Robert Vaquier de la Baume ; Marcel Vermont ; François Vicien ; Raymond Vignaud ; Jacques Vigny ; André Vincent ; Augustin Voirin ; Jean Voirin ; Désiré Waterlot ; Mme Solange Welter ; M. Georges Wiedenkeller ; Mme Charlotte Xardel ; MM. Nicolas Zappa ; Louis Brotons ; Gaston Desvergne ; Auguste Goaper ; Henri Pagnon ; André Pichereau ; Jean Andanson ; André Combe ; Paul Labeur ; Pierre Champeymont ; Jean Planchon ; Jacques Ponsart ; Roger Arnould ; Jean Blanc ; Pierre Bourlier ; Albert Busa. Mme Jacqueline Cauzi ; MM. Emilien Echardour ; Pierre Gandon ; Jacques Géniès ; Claude Gonord ; Savin Lauzier ; Raoul Legrand ; Mme Lucienne Maillet ; M. André Marchand Mme Marcelle Meneau ; MM. Jules Miline ; Jean Miquel ; Paul Morand ; Pascal Pabion ; Charles Pieters ; Henri Roblin ; Joseph Sanguedolce Mme Marie-Louise Surrel ; MM. Roger Trugnan ; Adrien Bramoullé ; Paul Kraft ; Louis Leygue ; Dominique Mendy ; Alfred Cartigny ; Henri Chazal ; Louis Chevalier ; Jean Coatmeur ; Henri Couturier ; Placide Couturier ; Louis David ; Gaston Etienne ; François Euvrard ; Emile Feuvrier ; Jules Granss ; Mme Amédée Guende ; MM. Pierre Loy ; Eugène Mounin ; Robert Portefaix ; François Rivière ; René Verrier ; Charles Antonelli ; Antoine Beffara ; Gaston Bernot ; Albert Blomme ; Léonard Boudinet ; René Boulay ; Henri Brosset ; Joseph Le Cann ; Georges Legal ; Henri Michel ; Gabriel Moroval ; Raymond Senn ; André Simoni ; Jean Tartachu ; Joseph Xambo ; Joseph Affilé ; Vincent Alenda ; Alphonse Alguacil ; Eugène Alix ; Pierre Allard ; Vincent Allirand ; Léon Alloix ; Frédéric Amstutz ; Désiré André ; Louis André ; René André ; Simon Andreotti ; Julien Archidée ; Jules Bachelard ; Léonard Bachelard ; Dominique Ballestra ; Jean Baltault ; Aimé Bannelois ; Camille Barbault ; Charles Barbier ; Jean Barsacq ; Joseph Barthez ; Maurice Basque ; Jacques Basseville ; Julien Bastard ; Michel Batlle ; Théodore Baudin ; Cyprien Baurac ; André Bayard ; Yves Bazax ; Joseph Becquet ; Pierre Bédos ; Pierre Bentenat ; Abel Béquet ; Jean Berger ; Paul Berraud ; Camille Berruyer ; Raymond Bertal ; Denis Berteloot ; Alphonse Berthelot ; André Bertin ; Gustave Beynet

(A suivre.)





Le Monde

LOISIRS ET TOURISME

La corrida sang ou or ?

Cette torture dont on s'enivre...

PAR une singulière ironie du sort, le jour même où se tenait à Lisbonne, sous les auspices de la Ligue internationale des droits de l'animal, une Journée mondiale contre les corridas, *le Monde* du 9 octobre 1982 publiait un article de Jean Perrin adjurant le gouvernement de reconnaître enfin la légalité de jeux barbares actuellement « tolérés », et d'ailleurs en parfaite contradiction avec le code pénal (art. 453) : il paraît que ces pauvres toreros, apôtres pourtant d'une si noble cause, ne bénéficieraient pas en France des mêmes avantages sociaux que leurs collègues espagnols... L'auteur a indiscutablement bon cœur, mais aura-t-il seulement songé qu'un métier consistant à violer une loi interdisant les « *sévices graves* » et les « *actes de cruauté envers un animal domestique ou apprivoisé ou tenu en captivité* » peut difficilement réclamer une reconnaissance officielle ? Et si le métier de torero se voyait légalisé, pourquoi pas ceux de proxénète ou de faux-monnayeur ?

Faisant écho aux généreuses inquiétudes de M. Perrin, Mᵉ Henri Capdeville, président de la Fédération des sociétés taurines de France, allait à son tour réclamer que fut enfin rendue légale la « *profession de matador français* », car il s'agirait, à l'entendre, d'un « *douloureux problème* » (*l'Indépendant*, 17 octobre 1982).

Bien sûr, on invoquera la reconnaissance des cultures régionales, voire d'antiques traditions locales, en oubliant d'ailleurs que là corrida espagnole n'a pénétré en France qu'en 1853, à Bayonne, et « en l'honneur » de l'impératrice Eugénie.

Mais le Midi taurin n'est pas toute la France et ne constitue qu'un secteur dans un pays où une opinion, largement majoritaire dans son hostilité à la corrida, n'hésiterait pas, en cas de besoin, à s'exprimer clairement et, s'il le fallait, en actes autant qu'en paroles.

On voudrait n'y pas croire, n'est-ce pas ? Et j'ai moi-même refusé de l'admettre jusqu'au jour où je devais découvrir, dans la revue *Corrida* de novembre 1981, une étrange interview de Mgr Cadilhac, évêque de Nîmes, où cet évangélique prélat, grand amateur des jeux du cirque sous leur avatar contemporain, la corrida, s'efforce de justifier l'injustifiable et de nous faire accroire qu'un chrétien peut en toute bonne conscience participer en spectateur innocent aux sanglantes boucheries de l'arène.

M. Cadilhac, personne privée, avoue qu'il aime assister au martyre d'une bête livrée à la meute de ses bourreaux : c'est sans doute son droit puisque l'Etat n'a pas encore eu le courage de débarrasser la France de ces honteuses exhibitions. Mais Mgr Cadilhac est, lui, le représentant officiel d'une Eglise chrétienne : disciple de Jésus-Christ, il se réclame donc, en principe, de l'idéal évangélique. Comment parvient-il, à ce titre, à approuver si chaleureusement la torture infligée à un être vivant ? Il n'ira pas jusqu'à nier l'évidente cruauté de la corrida, mais... « *un animal reste un animal* », n'est-ce pas ? Et si l'homme est bien le « *roi de la création* » et a le droit de devenir la « *terreur des êtres vivants* » (Genèse 9,2), alors martyriser une bête demeure licite.

Et puis le bon évêque reprend alors à son compte l'argument populaire, ressassé *ad nauseam* par tous ceux qui reprochent leur pitié aux défenseurs des animaux : et les hommes ? Comme s'il s'agissait *ou* des animaux *ou* des hommes, alors que le devoir est de secourir les uns *et* les autres. J'ai d'ailleurs bien peur que trop souvent pour ceux qui tiennent à reprendre une objection aussi éculée, leur sympathie n'aille en réalité *ni* aux uns *ni* aux autres...

La douleur et la mort

Peut-on se permettre de recommander à Mgr Cadilhac la lecture du chapitre « La nuit des théologiens » dans l'étonnant ouvrage de Michel Damien, *l'Animal, l'homme et Dieu* (Cerf, 1978) ? Après tout, ne serait-il pas temps, et même grand temps que la pensée et la pratique chrétienne découvrent enfin le problème de la souffrance animale, et, dans ce domaine, les exigences de la morale évangélique ?

Si l'actuel évêque de Nîmes semble pouvoir sans trop de scrupules satisfaire ses goûts d'*aficionado*, l'un de ses prédécesseurs, par contre, Mgr Lantier, quand la corrida à l'espagnole s'installait dans la ville, en 1863, avait tenu à dénoncer dans une lettre pastorale (*Bull. S.P.A.*, IX, 1863, pages 271-287) à la fois le sadisme (« *on s'enivre de cette torture...* ») et son bon complice l'érotisme (allant parfois chez les femmes jusqu'à des « *convulsions qui révèlent quelle fumée le sang répandu fait monter à leur tête...* »)

Ce double aspect de la corrida a été étudié récemment par le professeur G. Heuse dans son rapport « Ethnopsychologie, pathopédagogie et psychiatrie des corridas » présenté le 8 octobre 1982 à Lisbonne à la Journée mondiale contre les corridas.

C'est que le cœur du problème reste, avant tout, éthique, n'en déplaise aux thuriféraires attitrés, littérateurs et journalistes, aux impresarios, hommes d'affaires, etc. : qui, s'il n'a pas partie liée, sous une forme ou sous une autre, avec une activité sanctionnée par le code pénal, oserait nier le caractère particulièrement révoltant et psychiquement dangereux de la présence d'enfants à des spectacles sanglants de cruauté et de mort ?

On peut donc formuler les deux axiomes suivants : 1) la corrida *de muerte* implique, à l'évidence, des pratiques cruelles et d'ailleurs illégales, encore que très localement tolérées ; 2) la morale la plus élémentaire, et quel que soit son fondement, interdit absolument de faire souffrir pour « s'amuser » ou pour répondre au goût du sang d'un public éthiquement sous-développé.

Si on refuse ces constatations, on retournera tout droit à l'acte cruel considéré comme un des beaux-arts, et l'on défendra l'indéfendable parce que le spectacle serait, nous dit-on sans rire, « beau », conception de l'esthétique que l'on avouera surprenante mais thème facile pour une certaine littérature ensoleillée, digne des dépliants pour touristes — car irait-on imaginer un Ecossais ou un Suédois se faisant gloire de confondre « beauté » et « boucherie » ? — mais, après tout, que pense le taureau de la sanglante notion du « beau » de ses persécuteurs ?

On comprend par conséquent qu'ait été publié à Paris (Maison de l'Unesco), le 15 octobre 1980, à l'occasion du deuxième anniversaire de la proclamation de la Déclaration universelle des droits de l'animal, le communiqué suivant : « *La tauromachie est l'art scélérat et vénal de torturer et de mettre à mort des animaux selon des règles, dans la légalité et en public. Elle exalte les plus bas instincts de l'homme, elle traumatise les enfants et les adultes sensibles, elle aggrave l'état des névropathes attirés par ce spectacle, elle dénature les rapports entre l'homme et l'animal et elle est une fête de la douleur et de la mort. En cela, la tauromachie constitue un défi majeur à la moralité, à l'éducation, à la science et à la culture.* »

Si l'homme doit un jour sortir de son ancestrale barbarie et, découvrant à travers le monde la merveilleuse unité des choses et des êtres, s'ouvrir à un idéal d'active sympathie et de respect pour les autres êtres vivants, il faudra bien que le douloureux problème de nos jeux sanglants se voie repensé et, enfin, résolu.

Il ne s'agit pas de « *sensiblerie* » *(sic)* mais de justice, car, en réalité, comme on l'a judicieusement déclaré : « *Les bêtes ne demandent pas qu'on les aime, elles demandent qu'on leur f... la paix...* » (1).

THÉODORE MONOD,
de l'Institut.

(1) La Ligue française des droits de l'animal (21, rue Jacob, 75006 Paris) a publié, en 1982, un rapport de 33 pages sur « La tauromachie en France, analyse et propositions ».

Un débat sans sérénité

par JACK LANG (*)

LA tauromachie a toujours suscité une controverse, entre ceux qui veulent interdire les corridas, jugeant ces courses sanglantes pour leurs victimes animales ou dégradantes pour leurs acteurs et leurs spectateurs, et ceux qui veulent les défendre, s'appuyant sur la beauté de ces spectacles.

L'opinion de chacun doit être respectée. Elle exprime une sensibilité réelle, une émotion vraie, peut-être aussi une attitude devant la vie. Pour ses partisans, la tauromachie est à la fois un sport, un art et l'expression d'une culture.

Un sport à l'évidence, parce que les toreros mobilisent leurs capacités physiques pour une épreuve requérant la pleine maîtrise de leurs gestes. Un art aussi, car le jeu représenté sur ce théâtre sans doute violent de la corrida est tributaire du talent des matadors et de la passion des spectateurs. Une culture, enfin, parce que la tauromachie appartient au patrimoine de certaines régions et de certains départements de France.

Romanciers et psychanalystes ont cerné le pouvoir imaginaire de ce spectacle d'ombres et de lumières, d'ors et de souillures. Notre société, volontiers accueillante pour tout ce qui normalise et nivelle, est encline à préférer ce qui sécurise à ce qui interpelle. Elle gagnerait, selon les amateurs de tauromachie, à préserver cet espace de mise en scène du danger et de ritualisation de la mort. Les corridas ne font-elles pas aussi partie de ces fêtes populaires qui laissent libre cours à la joie et l'enthousiasme ?

La tauromachie a l'Espagne pour patrie, et ses manifestations en France ont été inévitablement marquées par cette prégnance étrangère justifiée par la gloire des matadors espagnols, la qualité des élevages andalous et le quasi-monopole exercé par des organisateurs ibériques. Depuis quelques années, des matadors français ont su s'affirmer, et certains responsables d'arènes particulièrement dynamiques assumer leurs responsabilités.

Mon goût personnel ne me porte pas vers les cérémonies de sang, mais vers les spectacles où les acteurs incarnent les rêves, les joies, les souffrances des hommes en prêtant leur corps le temps d'une représentation. J'éprouve une certaine réserve pour les spectacles qui, selon un code dictant à l'avance l'issue fatale, organisent la mort réelle et ôtent la vie sans appel aucun.

Le ministère de la culture souhaite entamer avec sérénité le débat à ce sujet et est prêt, avec l'ensemble des parties concernées, à examiner les problèmes en suspens, qui ont trait, en particulier, à la législation et à la fiscalité des courses taurines et au statut social des toreros.

(*) Ministre de la culture.

A chacun sa morale

VOICI les réponses que nous a faites M. Pierre Dupuy, directeur de la revue nîmoise « Toros ». Pour lui, « la passion taurine n'a rien d'immoral », elle exprime une sensibilité et une civilisation qu'on n'a pas le droit de condamner ou de brimer.

— *Quelle est la situation juridique de la corrida en France ? Est-ce une activité sanctionnée par le code pénal ?*

— Depuis le 2 juillet 1850, une loi dite « loi Grammont » « *punit ceux qui auront exercé publiquement et abusivement de mauvais traitements envers les animaux domestiques* ». Le brave général Delmas de Grammont ne pensait pas, lui qui aimait les courses de taureaux, que l'on puisse assimiler le « *bostaurus* » aux animaux domestiques ! C'est pourtant ce qu'admit la Cour de cassation dans son arrêt du 16 février 1895, au prétexte que le taureau sauvage était « *nourri et surveillé par l'homme* ». Dès lors, ce fut la guerre entre les populations méridionales, qui entendaient jouir de leurs *libertés régionales* (ce qui ne fait plus sourire actuellement), et l'administration lorsqu'elle se trouvait aiguillonnée par quelque « protectionniste » en mal de ce qu'il pensait être une bonne œuvre. Pendant des décennies, la loi fut normalement violée par organisateurs et acteurs de corridas, en contrepartie du versement d'amendes dérisoires... s'ajoutant aux « droits spéciaux » qui rapportaient gros à l'Etat. La Chambre des députés, vota le 24 avril 1951, la loi numéro 51-461 complétant la Grammont et ce par 221 voix contre 42. Ces 221 représentants du peuple français (et donc pas tous méridionaux !) étaient-ils pour autant des sauvages ? M. Auriol, qui se trouvait à l'Elysée, M. Queuille, qui était président du conseil et M. Mayer, garde des sceaux, étaient-ils des sanguinaires ?

» Bref, depuis lors, les courses de taureaux n'étaient plus hors la loi dans les localités qui pouvaient invoqué une « *tradition locale ininterrompue* ». Ce qui supposait que la corrida ne devait pas essaimer. Quel aficionado indépendant du négoce tauromachique pourrait le souhaiter ? Mais comment prétendre que Biarritz ne peut se prévaloir de la tradition reconnue à Bayonne et comment interdire des corridas au Grau-du-Roi où se déverse, l'été, la population nîmoise ? A la suite d'affaires judiciaires concernant ces villes, la Cour de cassation, le 27 mai 1972, se prononça sans équivoque pour la « *région de tradition* ». Peut-on prétendre que ces juges soient des sauvages ?

» Il ne faut donc pas dire n'importe quoi : les corridas sont légales dans les régions de tradition et interdites ailleurs en vertu de l'article 453 du code pénal. Il reste à délimiter ces régions de tradition qui me paraissent, compte tenu du découpage administratif de la France, devoir englober quinze départements de la Gironde aux Alpes-Maritimes. Plus la ville de Vichy. Tout ce que demandent donc les habitants de ces régions, c'est qu'on leur fiche la paix chez eux, et ils n'ont nullement l'intention de perturber celle des autres !

Mérimée comme Hemingway

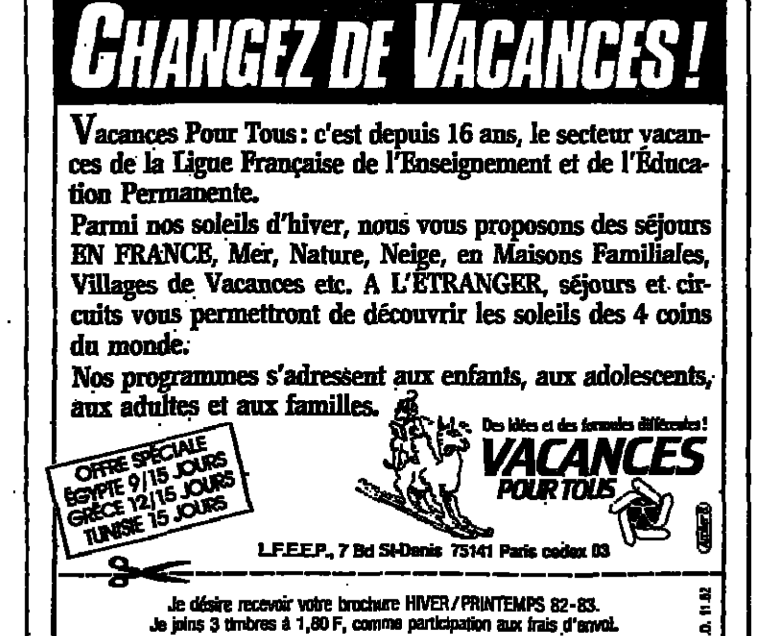
— *Que répondez-vous à l'accusation des adversaires de la corrida qui estiment qu'elle est contraire à la morale élémentaire dans la mesure où elle accepte et provoque la souffrance de l'animal ?*

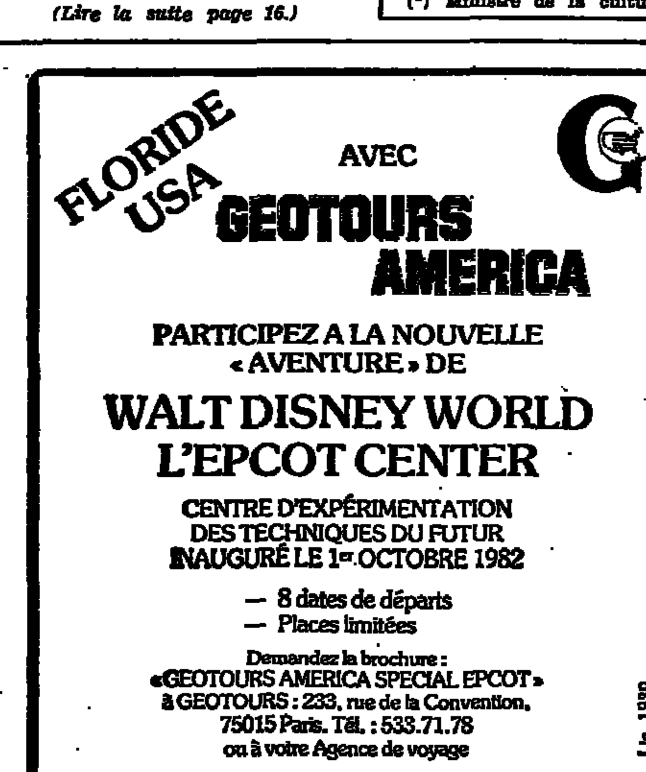
— Qu'est-ce que la morale élémentaire ? Comment peut-on encore aujourd'hui stigmatiser la passion de centaines de milliers de personnes, de millions de personnes, parmi lesquelles on a compté Théophile Gautier, Mérimée, Alexandre Dumas, Montherlant, Picasso, Cocteau, Hemingway et tant d'autres sommités tout aussi considérables.

» Comment peut-on encore aujourd'hui se montrer assez manichéen pour traiter de sauvages les personnalités qui se pressent sur les gradins de nos arènes ; ne citons pas de noms, nous commettrions des oublis qui fâcheraient. Car les centaines de milliers d'aficionados, célèbres ou inconnus, n'éprouvent aucun remords à satisfaire une passion qui ne leur semble en rien immorale. Et qu'on ne nous ressserve pas l'argument assez piteux que des millions de nazis étaient persuadés de détenir la vérité. Faut-il ressasser les mêmes raisonnements ? Jamais, au grand jamais, on n'a pu convaincre un « protectionniste » de la légitimité de la passion taurine. Pas plus qu'un aficionado ne saurait prendre conscience de son immoralité... du moins sur ce point ! »

Propos recueillis par
JEAN PERRIN.

(Lire la suite page 16.)





Corrida : à chacun sa morale

(Suite de la page 15.)

» Tous les débats, télévisés ou non, ne servent à rien, sinon à constater que les positions sont, de part et d'autre, solidement tenues. Et n'est-ce pas mieux ainsi ? Les adversaires de la corrida seraient-ils, en effet, pour le monopole de l'intelligence et de la sensibilité, pour le totalitarisme de l'esprit, pour le lavage de cerveau ?

» On peut aimer beaucoup son chien et son chat, cotiser à la S.P.A. et ne pas se sentir culpabilisé par la « souffrance » du toro de combat. C'est mon cas. Il me semble plus souhaitable, pour un animal sauvage, de vivre quatre ou cinq ans de liberté et de tranquillité, puis de mourir après quinze minutes de combat loyal, que de croupir dans le cul-de-basse-fosse d'un zoo comme rare spécimen d'une espèce en voie de disparition... ce que serait le toro de combat s'il n'y avait pas la corrida.

» Moi, je suis de Saint-Rémy-de-Provence et j'habite Nîmes. Et j'en suis fier. Je me rends quarante ou cinquante fois par an dans une arène où je m'assieds, suivant les jours, à côté d'un maire ou d'un sénateur, d'un professeur de faculté ou d'un bâtonnier, d'un écrivain ou d'un artiste, d'un plombier ou d'un viticulteur ; nous ne nous regardons pas comme si nous étions des Huns ou des Zoulous. Certains aficionados sont de droite et d'autres de gauche (d'extrême gauche même), et il n'y a pas plus de bourreaux d'enfants parmi nous que sur les bancs de n'importe quelle académie.

» Dans le Midi, nous n'aimons guère que l'on nous donne des leçons. Nous prétendons que notre civilisation méridionale vaut la septentrionale. Nous aimons certaines choses, dont la corrida. Si certains se complaisent dans l'angélisme, grand bien leur fasse à condition qu'ils ne gênent pas les autres, nous en particulier.

— Il y a, aujourd'hui, en France des toreros, ceux-ci posent naturellement la question de la reconnaissance de leur métier. Qu'en pensez-vous ?

— Depuis une dizaine d'années, on a vu apparaître et se développer en France un phénomène « toreros français ». Que cela étonne, plaise ou horrifie, des jeunes gens sont devenus toreros professionnels : matadors confirmés, aspirants ou subalternes. Et pourquoi pas ? A ce propos, les membres du jury de la Fondation de la vocation qui distinguèrent en 1968 deux jeunes toreros nîmois étaient-ils des sauvages ? Il serait curieux de donner la liste de leurs noms à l'attention de certains. Mais revenons à nos toros, ou plutôt à nos toreros.

» Ces jeunes gens exercent un métier dangereux ; ils sont fort rarement fortunés et les accidents ne sont pas rares. Se pose alors la question de leur couverture sociale. La législation n'avait pas prévu le phénomène. Il a fallu improviser au coup par coup, c'est le cas de le dire ! Il reste à régulariser, à légaliser, à adapter le droit social à une profession peu ordinaire. Nos parlementaires y veillent. Un de nos toreros, Christian Montcouquiol, que l'on appelle « Nimeño », le Nîmois, s'est fait une place plus qu'honorable dans la profession avec les avantages financiers que cela suppose... et le fisc n'a pas tardé à en prendre conscience. Ce qui est normal, car le garçon, pour être torero, n'en est pas moins français et il doit « contribuer » comme les autres.

» Il est normal également que les pouvoirs publics, qui profitent de l'activité taurine (et les taxes sont conséquentes !), prennent le risque de devoir assurer la couverture sociale des professionnels. On ne peut les reconnaître implicitement en les imposant et les ignorer dans le besoin. C'est de la justice élémentaire. Il reste que nos toreros doivent se plier aux exigences de la législation, de quelque nature qu'elle soit. Ils ne peuvent eux-mêmes prétendre à l'assistance en se refusant aux quelques sacrifices qui la conditionnent. La justice, c'est cela aussi.

— De qui doit dépendre, selon vous, la corrida ? Du ministère de la culture, du ministère de l'intérieur ou du ministère de l'agriculture ?

— En Espagne, la corrida dépend du ministère de l'intérieur. C'est normal puisqu'en Espagne un règlement officiel régit la tauromachie et que, comme partout, c'est au ministère de l'intérieur à faire respecter l'ordre public. Il paraît que, chez nos voisins, on voudrait faire passer la corrida sous la tutelle du ministère de la culture. En France, jusqu'à présent, les pouvoirs publics se sont refusés à attribuer à tel ou tel ministère la tutelle sur la corrida. Les coups d'éclat de certaines personnalités contre la tauromachie donnent, en effet, à réfléchir. En 1964, la Fédération des sociétés taurines de France avait sollicité différents ministères qui lui parraissaient compétents.

» Les affaires étrangères, les finances, l'agriculture et l'intérieur se renvoyèrent la balle. Et finalement chacun s'est préoccupé, sous cape et sur la pointe des pieds, de ce qui lui paraissait de sa compétence, le Quai d'Orsay en s'entremettant parfois avec les autorités espagnoles, la Rue de Rivoli en prenant l'argent où il était possible de le faire, la Rue de Varenne en se limitant aux aspects vétérinaires et prophylactiques, et la place Beauvau... en s'en lavant les mains et en renvoyant l'oursin aux autorités municipales « *seules compétentes* ». Nous ne sommes pas opposés à cette initiative puisqu'il existe une structure « administrative » avec l'Union des villes taurines de France, qui regroupe toutes les cités où l'on honore le toro, soit quelque trente villes. Son conseil d'administration comprend suffisamment de parlementaires aguerris pour s'adresser ponctuellement à qui de droit et réglementer ce qui est à réglementer. A moins, évidemment, que les pouvoirs publics veuillent bien se pencher sur la question avec bienveillance et compréhension.

» Que la corrida dépende de la culture, de l'agriculture, de l'environnement... ou de la pêche m'importe peu, à condition que le ministère de tutelle soit compétent en la matière et possède les moyens de réglementer et de faire respecter sa réglementation. »

Propos recueillis par JEAN PERRIN.

LES PROPOS DE L'ÉVÊQUE DE NIMES

L'homme tel que Dieu le veut

INTERROGE à propos de la course de taureaux par le mensuel Corrida, *Mgr Jean Cadilhac, évêque de Nîmes, a répondu notamment :* « L'Eglise n'éprouve pas le besoin de prendre position pour ou contre... La corrida fait partie des libres choix de chacun. » *Il précise :* « Ce que je trouve très beau dans la corrida, c'est que l'homme cherche à maîtriser la bête, à maîtriser la nature. Cela a toujours été la vocation de l'homme tel que Dieu le veut : ne pas être l'esclave des choses, des bêtes. Je le dis franchement : il y a des gens esclaves des chiens et des chats. »

L'évêque de Nîmes ajoute : « On peut, certes, critiquer la cruauté, mais au fond ce qui reste, c'est que l'homme domine la bête malgré sa force extraordinaire. Tout ce qui permet à l'homme de maîtriser les choses, de maîtriser ce qui n'est pas lui, ce qui n'est pas humain, tout cela me semble aller dans le sens de la grandeur de l'homme. »

Et Mgr Cadilhac conclut : « Mais il y a un autre élément que j'apprécie dans la corrida : c'est son aspect de fête. Des arènes pleines, colorées, cette liturgie du paseo... Vous me direz que l'on peut trouver cela dans les églises... Ça fait partie de la liturgie profane et c'est important, puisque nous, les hommes, nous nous reconnaissons à travers des rites, des règles, des signes de communion. Ne me dites pas qu'à l'heure du paseo il n'y a pas une grande communication. Cela n'est peut-être pas chrétien, mais la valeur humaine en est indiscutable. »

QUATRE MILLIONS DE RANDONNEURS A PIED

Sentiers trop battus

QUATRE millions de randonneurs à pied aujourd'hui, six à huit millions de skieurs à l'horizon 1986, sans compter les spéléos, les adeptes de l'escalade, les pratiquants de la planche à voile, du canoë-kayak, du moto-nautisme, les mordus de la moto verte et de l'U.L.M., les cyclotouristes, les cavaliers, les pêcheurs, les chasseurs, les cueilleurs de champignons, et les promeneurs du dimanche, cela fait assurément beaucoup de monde. Comment concilier leur légitime besoin d'espace avec le non moins légitime souci de préserver le milieu naturel et humain dans lequel ils évoluent ? Vaste question à laquelle M. Henri Viaux, président de la Fédération française de la randonnée pédestre, n'espérait pas, en l'organisant, que le colloque d'Arc-et-Senans (Doubs) apporterait autre chose que « *l'amorce du commencement du début d'une première réponse* ».

En fait, les discussions qui ont eu lieu, les 5 et 6 novembre, étaient limitées aux relations entre les activités sportives de pleine nature non motorisées et le milieu où elles s'exercent. Et si l'absence des motards a permis de régler, peut-être un peu rapidement d'ailleurs, le sort de la moto verte, « *prolongement d'un mode de vie urbain* », les pratiques non motorisées imposaient une réflexion suffisamment abondante pour justifier le peu d'optimisme du président des piétons. Pour autant, comme le soulignait M. Christian Pattyn, directeur du patrimoine au ministère de la culture, les représentants des grandes fédérations de sports de pleine nature, des comités régionaux, des différents services publics concernés (environnement, temps libre, urbanisme et logement, intérieur, Datar, O.N.F...), des propriétaires ou gestionnaires d'espace, seront en définitive allés plus loin que l'amorce du commencement...

L'idée de dégager les propriétaires d'une part importante de leurs responsabilités civiles paraît, à cet égard, assez séduisante... Aujourd'hui, en effet, le maire qui plante un écriteau pour indiquer aux touristes un petit sentier à flanc de coteau risque de voir le visiteur qui s'y fracture une jambe se retourner contre la commune et réclamer un dédommagement. Ces dispositons n'encouragent guère les communes et autres propriétaires à ouvrir leur domaine au public. Le recours à la notion de risque accepté, notion qu'au demeurant la jurisprudence a tendance de plus en plus à combattre, serait probablement de nature à lever un verrou préjudiciable au développement de la randonnée et d'autres pratiques à risques telles que l'escalade. Car il est évident que l'espace peut faire un jour défaut. L'engouement récent des Français pour la randonnée pédestre en particulier appelle tout à la fois la recherche de nouveaux territoires et la vigilance de ceux qui en ont la charge.

Des abcès de fixation

Confrontés à ce double problème, les participants au colloque d'Arc-et-Senans se sont divisés sur les moyens de le régler. Certains penchent pour les solutions radicales, telle la création, en montagne notamment, de secteurs sacrifiés à une fréquentation nombreuse. Ces « abcès de fixation » permettraient de laisser plus ou moins intacte une grande partie des massifs. A l'inverse, d'autres estiment que la diffusion dans l'espace et dans le temps des activités dommageables pour l'environnement serait moins pernicieuse. Mais il a bien fallu parler de canaliser, d'encadrer et de réglementer, des mots que les randonneurs n'aiment guère, mais auxquels ils se résignent, du moins au niveau des responsables, même si « *cela leur donne des crampes dans les mollets* ».

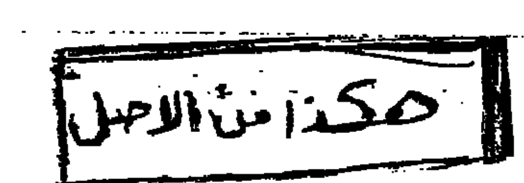
Ainsi les forestiers « *qui ont mis un siècle à chasser le bétail hors des bois verraient-ils volontiers les troupeaux de skieurs* » contenus hors des forêts par des barrières. Et pour soulager ces mêmes forêts de la fréquentation urbaine, ils préconisent la création d'espaces boisés associés à des programmes de construction urbaine. Ces espaces seraient livrés aux instincts aventureux des familles dominicales et aux cueilleurs de muguet qui participent, en toute innocence, à la dégradation du patrimoine naturel.

Quoi qu'il en soit, si la nécessité de mettre à jour la réglementation, voire de ressusciter les débonnaires gardes champêtres, est apparue, c'est à l'éducation, à la formation et à l'information qu'il conviendrait de confier une bonne part du soin de limiter les conflits entre les différents consommateurs de l'espace naturel, entre ceux qui l'utilisent occasionnellement à des fins de loisirs et ceux qui en vivent, entre citadins et ruraux.

« *Mieux vaudrait ne rien faire que d'intervenir contre les ruraux* », a déclaré M. Henri Alexandre, conseiller technique au ministère du temps libre. L'élaboration d'une loi-cadre instituant de nouveaux rapports entre les uns et les autres permettrait sans doute de mieux associer ceux qui veulent « *vivre et travailler au pays* » à la recherche de solutions susceptibles de préserver la qualité de vie de chacun, c'est-à-dire, comme l'a souligné M. Jean-Yves Ollivier, commissaire à l'aménagement du Jura et des Vosges, représentant le ministre du Plan et de l'aménagement du territoire, faire en sorte que « *les risques liés à la fréquentation deviennent des chances* ».

CLAUDE FABERT.





GAMINS A TAXCO

ON N'A PAS TOUT DIT SUR LE MEURICE

RESTAURANT LE MEURICE

UN MEXIQUE SANS FARD

GAMINS A TAXCO

SUR le bord de la route qui monte lentement vers Taxco, un groupe d'enfants agitent les mains. Aux visiteurs étonnés de les voir si nombreux dans ce paysage de montagnes, ils montrent des iguanes. Près d'un arbre aux fleurs bleues, ils proposent de troquer ces reptiles à la carapace inquiétante contre quelques pièces.

Dans les jardins de Xochimilco, au sud-est de Mexico, d'autres enfants se bousculent pour offrir l'hospitalité de leur barque. Dans ces anciens jardins flottants — fierté des Aztèques — les bateaux peints de bleu et de blanc glissent au milieu des lentilles d'eau. Les familles endimanchées festoient sur des embarcations à fond plat qui avancent lentement, sans cesse accostées par des pirogues de petits marchands où le maïs grille à côté des boîtes de Coca-Cola. Agiles à manier la perche, les jeunes marins savent éviter les abordages violents, mais ils ne peuvent résister au bateau d'un ensemble de Mariachis qui vient donner la sérénade.

Des enfants encore, près d'un bac à sable et d'une balançoire, dans un petit village de la presqu'île du Yucatan. Une aire de jeux semblable à toutes celles que l'on rencontre aux pieds des immeubles européens. Des jeunes filles, aux longs cheveux noirs, se montrent leurs cahiers d'école ; des bambins se poussent dans le sable. Derrière les rires et les jeux familiers, le paysage surprend. Les murs de terre rouge cachent à peine les longs bâtiments symétriques de l'hacienda. Le dôme de l'église et la haute cheminée du four surplombent le petit palais. L'Espagne est là, présente. Ces fers forgés aux courbes joliment renflées verrouillent les fenêtres, drapent les balcons.

Des enfants toujours, vêtus de beaux habits brodés, la raie bien droite sur une chevelure brillante, se pressent pour entrer dans la cathédrale de Mexico. Les parents les tirent par la main et les arrachent à la fascination qu'exercent sur eux les vendeurs ambulants qui occupent un côté de la place de la Constitution — le Zocaldo, selon l'expression populaire. Des bricoleurs marchandent de petits jouets en paille et en plumes. Des photographes proposent de passer la tête dans un décor de corrida. Des femmes aux jupes amples font claquer dans leurs paumes la pâte des *tortillas* pendant que d'autres font frire dans l'huile des *tacos*.

Le charme colonial de Merida

Partout, le nombre de jeunes et d'enfants surprend. Ils courent dans les couloirs du métro de Mexico, sortent sagement des écoles de Cuernavaca pour se promener dans les jardins et se balancent dans les hamacs accrochés aux portes des huttes mayas. 70 millions habitants aujourd'hui, près de 20 millions de plus qu'il y a dix ans ; au Mexique, la population jeune est considérable. L'explosion démographique marque le pays. Les villes s'agrandissent à la limite du possible. Mexico doit passer de 15 millions d'habitants à près de 30 à 40 millions en l'an 2000. La ville déborde. Elle enserre l'aéroport et oblige les avions à atterrir presque dans le centre. Les bidonvilles gagnent sur la campagne environnante. La circulation automobile devient problématique parce que trop importante.

Alors, il faut quitter Mexico sans regret. De la cité minière de Taxco aux arbres tropicaux de Cuernavaca, d'autres villes attendent les nostalgiques des rues calmes. Palais, fresques, cathédrales aux allures de forteresse, chaussées pavées de galets, marchés où mangues, figues, pastèques et pamplemousses jouent des couleurs, petites échoppes où patiente le vendeur d'objets en argent, tout enchante.

A Merida aussi, il est agréable de se promener. La fraîcheur du soir attire les promeneurs sur la plaza de la Independencia. Entre les lauriers-roses, les couples déambulent, tandis que des groupes de musiciens attendent, en file, au bord d'un trottoir, l'invitation de quelque famille ou d'un restaurateur en quête d'animation. Après les chaudes journées passées à escalader les pyramides des sites mayas de Chichen-Itza ou de Uxmal, Merida apporte la douceur de son charme colonial. Loin des trop hauts hôtels-immeubles qui bordent les plages de Cancun, Merida l'Espagnole rassure. Les maisons des maîtres du sisal (1) rivalisent de fantaisie. Les styles se côtoient, se mélangent, l'argent des négociants a permis à quelques architectes de s'amuser.

A l'abri de la rue, derrière cours et fontaines, des restaurants permettent de déguster des poissons inconnus des Européens, comme le *huachinango*, et aussi le doux-piquant *guacamole* qui accompagne les viandes.

SERGE BOLLOCH.

● JET-TOURS propose des séjours d'une semaine à Mexico avec possibilité d'excursions dans les villes proches. Cette agence offre aussi des « séjours composés » : Mexico-Merida, Mexico-Cancum-Merida et Mexico-Taxco-Acapulco, qui permettent de passer une ou deux journées à Mexico avant de partir à la découverte des vestiges archéologiques ou des longues plages de sable doré. Les tarifs de ces « facettes mexicaines » ne comprennent pas les excursions qui sont vendues sur place. De 5 700 F à 7 400 F selon la date et la catégorie de l'hôtel retenues. Toutes agences de voyages.

(1) Les longues feuilles de l'agave fournissent une fibre textile : le sisal.

Acapulco la gagneuse

RUBEN et une nuée de frères, de sœurs, de cousins et de copains farfouillent à s'y consumer dans un gigantesque tas d'ordures. Ils en extirpent des cartons, des os, des bouts de fer, des bouts de ficelle, des bouts de tout et de rien, que des camionnettes venues de nulle part ramasseront tout à l'heure.

Ce tas d'immondices, c'est sa maison, son travail et son pain. Ruben a dix ans. Il souffle un peu et regarde la mer, au bas de la colline. Il songe aux belles « gringas » (Américaines) endiamantées qui s'y prélassent. A cet instant, on peut saisir dans les yeux du petit Mexicain la réalité et la démesure d'Acapulco, cette cité-turbulence, où la misère la plus noire et le luxe le plus aguichant s'envoient en l'air dans un grand lit de rêves, de sexe et de crasse offerts au soleil brûlant.

Acapulco, c'est d'abord un site : une baie magnifique entourée de collines, de montagnes et de falaises. Comme à Hongkong, il est conseillé d'aborder la ville de nuit, en avion. Pour ses lumières.

Ces lumières viennent d'abord de la kyrielle d'hôtels — quatre étoiles — à l'américaine, qui se dressent le long des plages, avec leurs parcs, leurs piscines, leurs restaurants typiques où de superbes mariachis font larmoyer des ladies pendues au cou de leur compagnon, propriétaire de quelques puits de pétrole ou pompiste dans le New-Jersey. René de Obaldia décrivait ces Américaines, qui s'abattent sur Acapulco, « *comme des nuées émettant des sons qui s'apparentent à ceux d'oiseaux criards, volière survoltée, où tous les volatiles parleraient uniquement du bec* ».

Deux hôtels sortent du lot. A l'est, en allant vers Puerto-Marques, on tombe sur *Las Brisas*, dont les chambres sont autant de bungalows disséminés sur une colline avec bassin privé et vue imprenable. Pour se déplacer, soit à l'intérieur de l'établissement, soit à l'extérieur, les hôtes ont à leur disposition des petites jeeps roses et blanches, qui font fureur en ville. Un peu plus loin, sur la route de l'aéroport, surgit une grande masse pyramidale et audacieuse : c'est le *Princess*, sans doute le plus réussi dans le genre luxuriant. Passons sur les villas copies conformes de celles qui sont décrites dans les best-sellers de plage. Feu shah d'Iran avait la sienne. Et tant d'autres.

Mais plus que ces hôtels, l'image la plus répandue d'Acapulco est celle de ce plongeur s'élançant, torches en mains, du haut de la falaise. Elle n'est pas une des moins saisissantes. La scène se passe au lieu-dit La Quebrada.

On peut voir le spectacle en sirotant une « pina colada » sur la terrasse de l'hôtel voisin. Outre la beauté de cette crique rocheuse, le silence de la nuit, la hauteur même de la falaise, l'émotion provient aussi du fait que la mer se retirant régulièrement, l'athlète doit parfaitement calculer son coup afin de ne pas s'écraser sur la rocaille. Pourtant, les accidents sont rares. Les plongeurs sont surentraînés depuis leur plus tendre enfance. Pour le gamin d'Acapulco, s'échapper des poubelles, c'est bien souvent briller un jour ici. On ne sera donc pas surpris de voir les rochers alentour pris d'assaut par ces mômes encouragés par des cris les invitant à devenir machos. Ruben est peut-être de ceux-là qui s'activent pour être un jour reconnus dignes de fendre la nuit de la Quebrada.

Les caniveaux ne sont pas seulement cachés à la périphérie ou à l'ombre de cocotiers inaccessibles. Il suffit de traverser l'interminable avenue de bord de mer, Costera Miguel Aleman, pour s'en faire une petite idée. Les odeurs vous prennent tout de suite à la gorge. Le cocktail de pourriture, de piment, de fruits et de crasse est encore plus tenace qu'ailleurs. Egalement plus âpre, plus ancrée, est la violence. L'Etat de Guerrero, où se situe Acapulco, est sans doute celui où cette violence est la plus banalisée. Violence des mœurs, violence des guenilles, violence des guérilleros, qui font frire les testicules de leurs ennemis. Violence de la corruption, du pouvoir et de ses pistoleros. Un poster est très en vogue à Acapulco. Il représente un homme, arme au poing, le pied fièrement posé sur une tête de mort ; la légende dit : « *Je n'en ai rien à foutre.* » Cette violence quotidienne, on peut en avoir un aperçu en allant faire un tour dans le quartier chaud, au cœur de la ville.

La « Zona Roja » (zone rouge) n'a pas volé son nom. Elle se compose de quelques ruelles défoncées, chemins de terre caillouteux, transformés en infâmes bourbiers les jours de pluie. Là, s'amoncellent dans un tohu-bohu ahurissant et coloré toutes sortes de bouges qui tiennent à la fois du cabaret, du dancing et du bordel.

La fête bat son plein, l'alcool ne tarit pas et le ton monte. Il n'est pas rare qu'un coup de feu claque dans la nuit. Souvent pour rien. Parce qu'une tête ne revenait pas. Parce qu'on a cru percevoir un regard de travers. Parce qu'on avait envie de tuer et que cela ne se discute pas.

A la porte des cabarets, entre les videurs et les portiers rabatteurs, un marchand ambulant vend cigarettes, sucreries et préservatifs. A l'intérieur, des femmes très brunes et très peintes, vêtues de shorts criards taillés à coups de serpe, à la fois pudiques et arrogantes, font boire et guincher le tout-venant. Il en coûte 10 pesos (environ 2 francs) la danse, et, si l'on s'avise de serrer sa partenaire, il faudra verser quelques pesos de plus. C'est toujours étonnant, une fois le morceau terminé, de voir tous ces hommes fouillant leurs poches de concert : le crédit n'existe pas. Ceux qui souhaitent ne pas en rester là peuvent gagner des chambrettes lépreuses, sans porte, sans eau, avec au plafond un gros ventilateur qui menace de s'effondrer. Ils ont aussi le loisir de jeter un œil dans la rue, où, assises à même le sol ou sur de vagues tabourets, quelques épaves épaisses et ruisselantes s'offrent pour deux sous et demi. Aucune honte à être vu ici. Au contraire, c'est le rendez-vous de prédilection de la tribu mâle d'Acapulco. On s'embrasse, on se cuite, on se prend le cœur à deux mains, on vit ses fantasmes en les confessant comme des réalités. Et les conversations multiplient les aventures pour être plus macho, encore plus macho, toujours plus macho.

Acapulco, ronde de jour, ronde de nuit, ronde de fête et d'excréments. Acapulco, plaie béante sur le Pacifique.

Ruben joue au football avec les siens. Une boîte de conserve en guise de ballon, un chat crevé et un vieux tas d'os et ses courtisanes de mouches pour marquer les limites du terrain. Ruben court. Ruben court vers la Quebrada, vers « las gringas », vers une balle perdue. Ruben court se cacher dans les poubelles de la nuit.

JACQUES TIANO.

Bibliographie

Voyages en images

UN livre d'images chasse l'autre. A peine la maison Hachette reconsidère-t-elle ses collections de beaux livres photographiques que la concurrence se bouscule pour vendre au lecteur du rêve — s'il n'est pas encore parti pour les bazars ou pour les cocotiers — ou du souvenir — s'il traîne la nostalgie de tous les tropiques.

Comme elle est belle cette collection des Editions Chaîne graphique que distribuent les Dictionnaires Le Robert ! Avec les quatre premiers nés, on vérifie ce que veut dire le « choc des photos ». *Les Clés de Singapour*, *le Désert des Kel Ahaggar*, *Lettres de Floride* et *Haute Route des Himalayas* sont autant de vues « plein cadre ». Après Frison-Roche et tous les amoureux du désert, on pense que le Hoggar ne vaut pas plus un cliché que la tour Eiffel. Toutefois *le Désert des Kel Ahaggar* prouve à chaque page qu'on peut découvrir encore le plateau de l'Assekrem cher au Père de Foucauld, les regards derrière la meurtrière du chèche, les scènes et les objets de la vie quotidienne targui, les femmes bleues et les méharées à contre-jour.

Même évolution chez les Editions Olizane de Genève. La collection « Artou » se propose de « *réunir des ouvrages touchant au voyage et à la connaissance du monde* ». La *Peinture bouddhique du Ladakh*, dont l'iconographie est une splendeur, intéressera plutôt les spécialistes du bouddhisme lamaïque.

Les personnes moins acquises à l'Asie prendront comme une savoureuse invitation au voyage la *Birmanie* de Claude Schauli. L'auteur a eu la chance d'obtenir des visas de longue durée pour emmener ses lecteurs dans la région de Pagan : coutumes populaires, fêtes traditionnelles, artisanat. Un pays encore fermé et intact que le touriste ne découvre que par tranches d'une semaine. Un livre qui l'aidera à saisir plus vite l'essentiel de la Birmanie.

A noter encore, chez les guides Artou, un *Ladakh-Zanskar* réalisé sous la direction de Charles Genoud. Les livres consacrés à ces hauts plateaux himalayens n'abondent pas. *Delta* et *l'Homme vivant* (Hachette), seuls, s'étaient risqués à décrire ces peuples et cette montagne. Le guide Artou comporte une très claire introduction au bouddhisme, les rudiments de la langue tibétaine et des descriptions de randonnées.

AL. F.

★ Chaîne graphique, distribution Dictionnaires Le Robert. Photos Henri Bancaud ou Olivier Martel. 260 F le volume.

★ Guides Artou, Editions Olizane de Genève. *Peinture bouddhique du Ladakh* : 465 F. *Birmanie* : 215 F. *Ladakh-Zanskar* : 80 F.

Plaisirs de la table

LES ABATS AU PLUS HAUT

ROGNON : rein de certains animaux, considéré comme comestible. Le Larousse gastronomique précise que les rognons de mouton ou de porc ont la forme d'un haricot tandis que ceux du veau et du bœuf sont multilobés.

J'aime fort les rognons d'agneau que, même au vin de Champagne, Balzac estimait vulgaires (voir *César Birotteau* et *les Illusions perdues*). J'apprécie également les rognons de veau et, bien mitonné, un rognon de porc m'intéresse.

Chez Guyvonne (14, rue de Thann, 75017 Paris, téléphone : 227-25-43) vous goûterez le rognon de veau sauté aux baies de genièvre. Mon menu : moules de bouchot en mouclade au curry (ce qui me semble pléonasme, la mouclade étant normalement épicée de curry) : l'émincé de rognon au vin de Cornas ou ce rognon sauté aux baies de genièvre ; chaud-froid de poires au chocolat « Guayaquil ».

La carte d'automne de *Prunier-Madeleine*, (9, rue Duphot, 75001 Paris, tél. : 260-36-04), propose le rognon de veau sauté au chablis, très classique. Mon menu : mixed-grill de la mer ; rognon sauté ; glace au chocolat amer (remarquable !).

A Saint-Germain-en-Laye (Yvelines), l'événement de l'année est la réouverture du *7, rue des Coches* (au 7 de la rue des Coches, tél. : 973-66-40), dont la troisième propriétaire en peu de temps a la sagesse de laisser rênes libres au cuisinier, Cyril Corbel. Là, vous trouverez une poêlée de rognons aux pleurotes séduisante. Mon menu : aile de raie sur paysanne de poireaux ; poêlée de rognons ; ronde des sorbets. Un la Tour de By 79 (66 F) peut faire l'affaire tout au long du repas.

La Réserve de Beaulieu (avenue du Mal-Leclerc, à Beaulieu-sur-Mer, Alpes-Maritimes, tél. : 01-00-01) vient de mettre en place son menu automne-dîners. L'éminçée de rognon et de ris de veau à l'estragon y figure comme un des grands plats du chef Picard. Mon menu : saint pierre au velouté de whisky ; l'émincée en question ; millefeuille.

Enfin poussons jusqu'à l'*Hôtel des Bergues* (33, quai des Bergues à Genève, tél. : 31-50-50), pour retrouver, préparés par Albert Felli, rognons et ris de veau en cocotte à l'infusion de genièvre. Mon menu : filets froids de féra au coulis de framboise ; rognons et ris en cocotte ; tarte aux pommes chaudes.

Vous remarquerez que je n'ai pas parlé des fromages, moi qui part en guerre contre les menus proposant fromages OU dessert. C'est que je pense à votre ligne, mesdames, à votre portefeuille, messieurs ! Mais personnellement j'ajouterais à ces menus l'indispensable fromage que j'accompagnerais d'une pomme fruit (qui remplace avantageusement le pain et le dessert sucré !).

Remarquons toutefois qu'il y a deux sortes de restaurants. Ceux où cette pomme n'est pas comptée sur l'addition déjà considérable et ceux où l'humble pomme est comptée au prix d'un glorieux dessert. Eh bien, croyez-m'en, ce ne sont généralement pas ces derniers les meilleurs !

LA REYNIÈRE.

SOUS LES VOUTES

J'AI toujours aimé le pittoresque viaduc par lequel les trains partaient de la Bastille et sous lequel prospérèrent les petits métiers de l'artisanat. Le train ne passe plus et les boutiques ont vieilli. Le « Père Tranquille », lui, a rajeuni. Inconnu des guides, il vient d'apparaître au « Bottin Gourmand ». La carte de M. Gérard Guy (dont l'épouse, en salle, est souriante à souhait et le personnel affable) n'éclate certes pas. Peut-être par timidité.

Servir une belle sole meunière nageant dans son beurre entourée des pommes à l'anglaise sempiternelles n'est pas digne de sa salade de raie en chaud-froid, excellente ; de sa sakie antillaise originale, de sa brochette de filet aux aromates honnête, de son excellent confit de canard aux pommes sautées. La tarte Tatin était parfaite et l'irish coffee gagnerait à être préparé avec un très bon whiskey (Tullamore ou Paddy, par exemple). C'est là en tout cas, dans son cadre rétro, une agréable maison où, en ce moment, le gibier a la faveur du chef : civet de lièvre à la française, steak de biche aux girolles, côte de cerf aux champignons des bois, poule faisanne aux choux verts. Les vins de la carte m'ont paru de prix doux (le château Cadet Soutard 78 — grande année et petit vin, comme dirait Daguin — est à 66 francs).

★ AU PERE TRANQUILLE, 67, aenue Daumesnil, 75012 Paris. Tél. : 343-64-58. Fermé samedi midi et dimanche.

L. R.

MIETTES

● Un hebdomadaire a annoncé que *Lapérouse* était vendu (notons entre parenthèses que, malgré le démenti de M. Bicheron, il n'a pas daigné faire de rectificatif). Or non seulement *Lapérouse* n'est pas vendu mais il vient d'acquérir, pour seconder son chef, un remarquable pâtissier (recommandé par Jacques Maximin, c'est le « bon choix » !). Et, après les avatars que l'on sait, la belle maison des quais revient heureusement dans le peloton de tête.

● *La Maison des foies gras* de la place Victor-Hugo (1, rue de Sontay, tél. : 500-94-94) est ouverte tous les jours de 9 à 23 heures et son coin « traiteur » enchantera les amateurs de foie gras et autres produits des terroirs.

● *Selon la lettre hebdomadaire de la Revue vinicole internationale*, les vignerons d'Irouléguy ont décidé une extension de leur vignoble par la construction de nouvelles terrasses.

Cuisine à notre façon

C'EST le titre qu'ont pris seize restaurateurs en pays lyonnais pour réunir, autour d'eux, une clientèle gourmande. *« Notre label commun*, écrivent-ils, *traduit sous un même amour de l'art culinaire une volonté de différence. Chacun de nous a su personnaliser sa cuisine. »* C'est bien. Alors ira-t-on découvrir le coq au vin de J. Verdier, à l'*Auberge du Pont* de Morancé, ou les goujonnettes de rouget à la crème d'ail doux de J.-L. Paul (*Restaurant Bérard*, à Saint-André-de-Corcy) ? Ou encore les huîtres au Montagneu de Bernard Constantin (*Larivoire*, à Rillieux-la-Pape), ou le tablier de lieux-le-Pape), ou le tablier de sapeur de Gérard Astic (*Chez Rose*, rue Rabelais, à Lyon) ? Ou chez les douze autres compères chez qui je ne retrouve à blâmer, ici et là, que les éternels « magrets » avec quelques « ragoûts fins » et « petits légumes » bien agaçants.

La façon de *Lameloise*, à Chagny, n'est, en tout cas, pas celle qui séduit ce lecteur lui reprochant *« un accueil inexistant »*, un service *« sans amabilité »*, le prix excessif de l'assiette des desserts... Bref, *« la routine »*. Du moins reconnaît-il l'excellence des vins, l'excellence du canard aux navets (mais la rareté de ceux-ci), le cadre agréable. Mais ce n'était, sans doute, qu'un mauvais jour...

Et que, pour consoler ce lecteur, en même temps que MM. Lameloise, ils dégustent une bouteille du nouveau millésime de Krug !

La décision, chez Krug, de produire un vin millésimé est, on le sait, rare, exceptionnelle. Voici donc le 1976, année de sécheresse dont seuls les assemblages longuement médités ont fait un vin digne des millésimes antérieurs : 1947 et 1959.

Dans la bouteille spéciale, élégante, de la grande cuvée, le nouveau Krug 1976 vient d'être lancé sur le marché. Buvons-le aux restaurateurs lyonnais, à la réconciliation du lecteur avec la cuisine de *Lameloise* et à notre appétit à tous. — L. R.



Philatélie

N° 1765

FRANCE : série « Croix-Rouge »

Les sujets des deux timbres de la série « Croix-Rouge », cette fois-ci, rendront hommage à Jules Verne à travers ses œuvres, respectivement par « Cinq semaines en ballon » et « Vingt mille lieues sous les mers ». Vente générale le 22 novembre (80e et 81e/82).

1,60 F + 0,30 F, brun, rouge ;

1,80 F + 0,40 F, vert, rouge.

Formats 22 × 36 mm. Dessins et gravures de Pierre Béquet. Tirage de 4 500 000 séries. Impression taille-douce, Périgueux.

Emise également en carnets de quatre valeurs de chaque (16,40 F), tirés à 500 000 exemplaires.

Mise en vente anticipée :

— Les 20 et 21 novembre, de 9 h. à 18 h., par le bureau de poste temporaire installé dans la galerie marchande du Centre Beaulieu, à Nantes. — Oblitération « P.J. » à l'encre rouge.

— Le 20 novembre, de 8 h. à 12 h., au bureau de poste de Nantes-R.P. — Boîte aux lettres spéciale pour « P.J. ».

● LA MAIRIE DE PARIS, en collaboration avec le comité de la Croix-Rouge du 19e, organise une exposition « Hommage à Jules-Verne », ainsi qu'une vente de charité, du 20 au 30 novembre, dans les salons d'honneur de la mairie annexe du 19e, place Armand-Carrel. Les enveloppes « P.J. » de Jules Verne seront en vente à l'intention des philatélistes, et un bureau temporaire fonctionnera les 21 et 22 novembre 1982.

● A NANTES, du 16 au 24 novembre, dans la galerie marchande du centre commercial Beaulieu, les diverses activités de la Croix-Rouge française seront montrées au public. Une exposition philatélique se déroulera également à l'occasion du « P.J. » du timbre Jules Verne.

● MONACO. — Le neuvième Festival du cirque qui devait se dérouler à Monaco, du 9 au 13 décembre, et le timbre soulignant cet événement ont été annulés en raison du deuil cruel qui a frappé la famille souveraine et la principauté. Pour des raisons d'ordre comptable, le timbre de 1,60 F « Cirque » (deuxième partie du programme, voir nos chroniques des 7, 14 et 21 août 1982), sera remplacé par un autre de même valeur « Bouquet », réalisé par P. Lambert, en hélio, Périgueux.

Calendrier des manifestations avec bureaux temporaires

⊙ 69006 Lyon (20, rue du Lac), les 20 et 21 nov. — 3e Exp. phil. de l'association la Gourguillonnaise.

⊙ 80000 Amiens (2, rue Charles-Dubois), le 21 nov. — Exposition bibliogr. « Jules Verne ».

⊙ 89100 Sens (hôtel de ville), le 21 nov. — 25e Assemblée gén. des donneurs de sang des P.T.T.

⊙ 75019 Paris (mairie annexe, place Ar.-Carrel), les 21 et 22 nov. — Hommage à Jules Verne.

⊙ 92000 Nanterre (88, rue du 8-Mai-1945), du 22 au 26 nov. — 25e Congrès fédéral C.G.T.-P.T.T.

⊙ 38000 Grenoble (palais des Sports), du 22 au 28 nov. — Finale de la coupe Davis.

⊙ 56000 Vannes (palais des Arts), le 27 et 28 nov. — 25e anniversaire de l'Amicale des donneurs de sang.

PLUS QU'UN SOUVENIR

Le président de la Fédération des sociétés philatéliques françaises, M. Gabriel Gourin, évoque dans son éditorial, publié dans l'organe de la Fédération d'octobre, la question des blocs-souvenir de caractère privé et répond dans ces termes :

« Il est bien évident que la fabrication de ces souvenirs, qui n'ont aucun caractère philatélique, n'a d'autre but que de procurer des ressources financières. C'est sans doute là que résidera la difficulté dans quelques années, lorsque certains amateurs tenteront de vendre ce qui, effectivement, ne sera plus qu'un souvenir. »

Pour notre part, nous sommes entièrement d'accord... et déploront également que la FIP soit tombée dans un piège, la seconde fois par un cadeau empoisonné.

Les maux de la philatélie, il faudrait plutôt les soigner avec des remèdes intègres que de les aggravés avec du vent.

En bref...

● AUSTRALIE. — Timbre de « Noël 1982 », 35 cents, reproduisant une carte postale d'origine inconnue.

● BAHAMAS. — « Vingt-huitième conférence de l'Association des parlementaires du Commonwealth », 5, 25, 40 et 50 cents.

● CHYPRE. — « Année du scoutisme », trois timbres, 100 mils, emblème ; 125 mils, effigie de Baden-Powell, fondateur du mouvement scout ; 175 mils, activités des scouts.

● CHRISTMAS (Iles). — Timbres de « Noël 1982 », trois valeurs se tenant, 27, 50 et 75 cents.

● GABON. — « Arts et coutumes du Gabon », 75, 100, 150 et 250 F (10-11-82).

● HONG-KONG. — « Troisième Jeux des handicapés physiques », 30 cents, 1, 1,50 et 5 dollars.

● HONGRIE. — 150e anniversaire du transport régulier à Budapest, « de l'omnibus hippomobile au métro », 2 Ft, nous montrant une rame de métro de la capitale. Le premier métro construit en Europe fut celui de Budapest (1896).

● JAMAIQUE. — Série « Oiseaux », cinq valeurs identiques de 1 dollar, sujets divers se tenant par bandes horizontales.

● KENYA. — « Quatre-vingtième anniversaire de la Société de l'agriculture du Kenya », 70 c, 2-/50, 3-/50 et 6-/50 shil.

● MALAYSIE. — « Vingt-cinquième anniversaire de l'indépendance », 10 15, 50 et 80 cents.

● MAURICE (Ile). — « Naissance du prince William de Galles », 2,50 R.

● NIGER. — « Conférences des plénipotentiaires, Nairobi », 130 F, offset, Edila.

● NOUVELLE-CALEDONIE. — « Site, tribu d'Atéou », 52 F, hélio, Delrieu.

● POLYNESIE FRANÇAISE. — Les îles, 20 F, Motu ; 33 F, atoll de Tupai ; 35 F, Gambier. Hélio, S.A. Delrieu, d'après E. Christian.

● SAMOA. — Les « Jeux du Commonwealth », 23, 25, 34 sene et 1 dollar.

● SRI-LANKA. — Effigie de John Kotolawala, 50 cents. Imprimé en Russie.

● SUISSE. — Quatre timbres-poste spéciaux : 0,20 fr. s., centenaire du tramway à Zurich ; 0,40 fr. s., centenaire de l'Armée du Salut en Suisse ; 0,70 fr. s., championnat du monde de dressage, Lausanne ; 0,80 fr. s., Association internationale des distributions d'eau.

● VANUATU. — « Soixante-quinzième anniversaire du scoutisme », 15, 20, 25, 45 et 75 vatus.

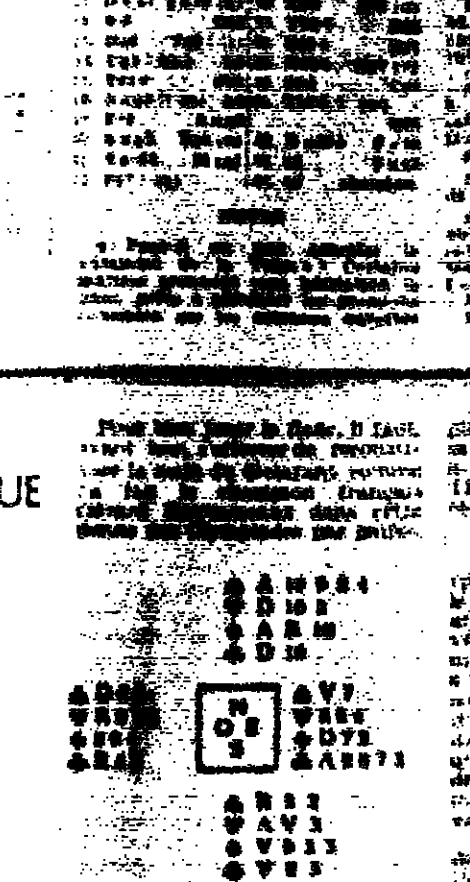
ADALBERT VITALYOS.

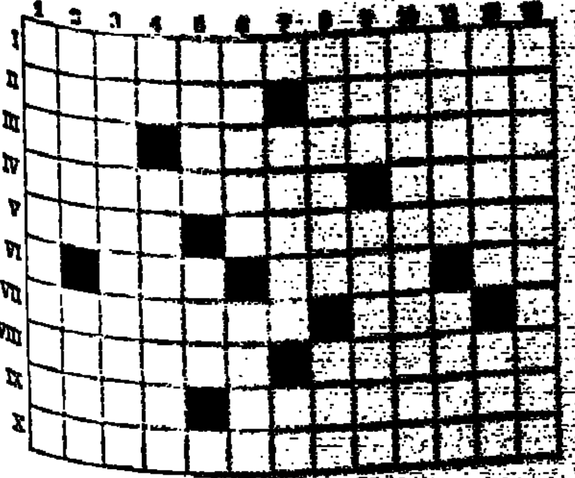












Jeux

échecs N° 995

CONTRE-SACRIFICES

(Championnat d'Allemagne fédérale, Bad-Neuenahr-Ahrweiler, 1982)
Blancs : Dr OSTERMEYER
Noirs : BORIK
Gambit de la Volga

	Blancs	Noirs		Blancs	Noirs
1.	d4	Cf6			D×ç7
2.	ç4	ç5	23.	T×d5 (r)	Té6
3.	d5	b5	24.	Té-d1	Rf8
4.	a4 (a)	b×ç4 (b)	25.	T×f5	Td6
5.	Cç3 (c)	é6	26.	T×d6	D×d6
6.	é4	é×d5	27.	D×ç4	Cé5
7.	é5 ! (d)	d4 (é)	28.	Dé2	f6
8.	é×f6	d5 !! (f)	29.	f4	Cd3
9.	F×ç4 !! (g)	d×ç4 (h)	30.	Dé4	ç4 (s)
10.	Df3	d×ç3 (i)	31.	D×ç4	Db6+
11.	D×a8	Fé6 (j)	32.	Rh2	Cf2
12.	Cé2 !	Fd5	33.	Tb5 !	Cg4+
13.	D×a7	g×f6 (k)	34.	Rh3	Cf2+
14.	0-0	Cç6	35.	Rh4 (t)	f5+
15.	Da6	Tg8 ! (l)	36.	Rh5	Df6 (u)
16.	Cg3 ! (m)	h5	37.	Tb8+	Fd8
17.	Té1+	Fé7	38.	Dç5+	Rf7
18.	b×g3 !! (n)	h4	39.	Dd5+	Rg7 (v)
19.	Ff4	h×g3	40.	Dé5	Cé4
20.	h×g3	Tg6 (o)	41.	Tb7+ ! (w)	Rf8
21.	Ta-d1	f5 (p)	42.	D×f6+	F×f6
22.	Fç7 ! (q)		43.	a5	F×ç3
			44.	a6	abandon.

● Les XXVe Jeux olympiques d'échecs à Lucerne. — Après la dixième ronde, l'U.R.S.S. a pris le large avec 30 points devant les Etats-Unis, 26 ; l'Angleterre, la Hongrie et la Yougoslavie, 25 ; la Tchécoslovaquie, l'Argentine et la Pologne, 24,5, et l'Allemagne de l'Ouest, 24. Il reste quatre rondes à jouer.

NOTES

a) Faut-il ou non accepter le « Gambit de la Volga » ? Certains maîtres prennent sans hésitation le pion, prêts à affronter les pressions ennemies sur les colonnes ouvertes a et b, et attendent que l'orage soit passé pour mettre en valeur leur supériorité matérielle dans la fin de partie ; d'autres renoncent toujours à la suite 4. ç×b5, a6 ; 5. b×a6, F×a6 ; 6. Cç3, d6 ; 7. é4, F×f1 ; 8. R×f1, g6 et refusent le gambit : en 1981, à Baden-Baden, Kortchnoï joua contre Borik 4. Cf3, Fb7 ; 5. Db3, une nouveauté quelque peu artificielle. Miles, il y a quelques mois, en Indonésie, tenta contre Bellon 4. Fg5, d6 ; 5. d6. Le coup du texte peut être joué sous une forme différente (4. Cf3, Fb7 ; 5. a4).

b) On voit rarement la suite 4..., b4, qui, combinée avec le fianchetto-R, présente cependant un intérêt stratégique.

c) Menace 6. é4 et 7. F × ç4.

d) Plus actif que 7. é×d5, d6 ; 8. F×ç4, g6 et que 7. C×d5, C×d5 (et non 7..., C×é4 ; 8. Dé2 !) ; 8. D×d5, Cç6 ; 9. F×ç4, Dé7.

é) Si 7..., Cé4 ; 8. D×d5.

f) Sacrifiant un C pour un carré de pions. Une position curieuse.

g) Les Blancs qui n'ont pas voulu entrer dans le gambit au quatrième coup n'entendent pas laisser l'initiative à leur adversaire (par 9. f×g7, F×g7 ; 10. Cb5, 0-0).

h) Si 9..., d×ç3 ; 10. F×d5.

i) Pour une qualité, les Noirs ont transformé leur carré de pions en un triplé en file indienne.

j) Si 11..., Da5 ; 12. b4, D×b4 ; 13. Fa3, Db6 ; 14. Cé2.

k) 13..., Cç6 échoue après 14. f×g7, F×g7 ; 15. D×ç5 !, ç×b2 ; 16. F×b2, F×b2 ; 17. Td1, Cé7 ; 18. Db5+ et 19. D×b2.

l) Si 15..., Cb4 ; 16. Db5+, Fç6 ; 17. D×ç4. Les Noirs n'ont pas le temps de mettre leur R à l'abri et doivent poursuivre leur offensive.

m) 16. Cf4 semble moins clair après 16..., Cé5 ; 17. C×d5, D×d5 ; 18. Da8+, Rd7.

n) Sacrifiant une pièce pour éclaircir la situation et interdire au C noir la case d4 (si 18. f3, Cd4 !).

o) Les Noirs n'ont plus d'attaque et doivent se défendre avec précision.

p) Mieux valait tenter 21..., Rf8 et si 22. Td2, Cé5.

q) Une jolie pointe (si 22..., Dd7 ; 23. Da8+).

r) La paire de F est éliminée et des faiblesses apparaissent sur les cases blanches du camp ennemi.

s) Tentant toujours de trouver une attaque.

t) Ou bien 35. Rh2, Cg4+ ; 36. Rh1, Cf2+ ; 37. Rg1, Ch3++ ; 38. Rh2, Dg1+ ; 39. R×h3, Dh1+ ; 40. Rg4, Dd1+ ; 41. Rf5 et le R blanc s'échappe.

u) Menaçant mat en trois coups.

v) Menaçant mat en un coup.

w) Et non 41. T×d8, C×g3 mat.

Solution du n° 994

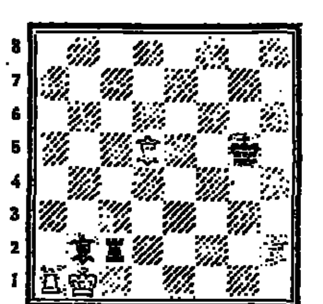
M. Zinar (« Chakmaty v SSSR », 1982)
(Blancs : Rf8, Pç3 et é2. Noirs : Rç5, Pç7.)

Il convient d'abord de se rendre compte que les Blancs ne gagnent pas avec le coup naturel 1. Ré7. En effet, après 1..., Rç4 ; 2. é4 (ou 2. Ré6, R×ç3 ; 3. Rd5, Rb4 ! ; 4. Rç6, Rç4), R×ç3 ; 3. é5, ç5 ; 4. é6, ç4 ; 5. Rd6, Rb2 ; 6. é7, ç3 ; 7. é8=D, ç2 la position du pion F-D en ç2 est théoriquement nulle. Il est clair que 1. Ré7 ? fait perdre un temps aux Blancs sur la colonne é. Si l'on examine maintenant 1. Rf7, on remarque que les Noirs créent un zugzwang par 1..., Rd5 ! par exemple, 2. Rf6, Rç4 ! ; 3. é4, R×ç3 ; 4. é5, ç5 ; 5. é6, ç4 ; 6. é7, Rd2 ! ; 7. é8=D, ç3 ; 8. Dd8+, Rç1 et les Blancs n'ont pas d'échec en g5 à cause du Rf6. Nulle. Le gain est fort subtile.

1. Rg7 !!, Rd5 ! ; 2. Rf7 !, Ré5 (ou 2..., ç6 ; 3. Ré7 !, Rç4 ; 4. Rd6, R×ç3 ; 5. Rç5 !) ; 3. Ré7(é8) !, Rd5 ; 4. Rd7 !, Rç4 ; 5. Rç6 !, R×ç3 ; 6. Rç5 ! suivi de 7. é4 et les Blancs gagnent.

ÉTUDE

V. DOGLOV (1982)



BLANCS (4) : Rb1, Ta1, Fd5 et h2.
NOIRS (3) : Rg5, Tç2, Fb2.
Les blancs jouent et gagnent.

CLAUDE LEMOINE.

bridge N° 992

CONTRE-ATTAQUE MORTELLE

Pour bien jouer le flanc, il faut, avant tout, s'efforcer de reconstituer la main du déclarant, comme l'a fait le champion français Gérard Desrousseaux dans cette donne des Olympiades par paires.

♠ A 10 9 8 4
♥ D 10 5
♦ A R 10
♣ D 10

Ouest		Est
♠ D 6 3	N / O E / S	♠ V 7
♥ R 9 7 2		♥ 8 6 4
♦ 8 6 4		♦ D 7 2
♣ R 4 2		♣ A 9 8 7 3

♠ R 5 2
♥ A V 3
♦ V 9 5 3
♣ V 6 5

Ann. : N. don. E.-O. vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
Desrousseaux	X...	Stoppa	Y...
—	1 ♠	passe	1 SA
passe	2 SA	passe	3 SA...

Desrousseaux, en Ouest, fit l'entame classique du 2 de cœur, et le 10 du mort fit la levée (Est ayant fourni le 4 et Sud le 3). Le déclarant joua alors le 8 de pique pour le 7 d'Est et le 5 de sa main. *Comment Desrousseaux a-t-il joué* pour faire chuter TROIS SANS ATOUT ? Quel a été son raisonnement ?

Réponse :

Sud avait le valet de cœur (puisque Est n'avait pu couvrir le 10), et on pouvait aussi lui attribuer le roi de pique pour s'être attaqué à l'affranchissement des piques. Sud ayant 8 points d'honneurs dans les deux couleurs majeures, il était logique d'en déduire qu'*il ne pouvait détenir aussi l'as de trèfle* et qu'il avait tout au plus la dame de carreau (sans rien à trèfle), ou bien le valet de carreau et le valet de trèfle.

Desrousseaux contre-attaqua donc le *2 de trèfle* avec la conviction de faire chuter le contrat si Est avait une longue à trèfle par as valet ou bien l'as de trèfle avec la dame de carreau. Stoppa prit la dame de trèfle du mort avec l'as, et *il rejoua cœur* pour affranchir deux cœurs chez son partenaire. Le déclarant fournit le valet, et Ouest, après avoir fait le roi, continua cœur. Alors le déclarant (avec quatre levées à pique et deux à cœur) n'eut d'autre ressource que d'essayer l'impasse à carreau pour faire encore trois levées. Mais, après avoir fait la dame de carreau, Est joua trèfle afin de battre le contrat avec le roi de trèfle et le quatrième cœur affranchi.

On notera que, si Ouest, après la dame de pique, avait fait une autre contre-attaque qu'un petit trèfle, le déclarant n'aurait pas eu de difficulté à réaliser « 3 SA » en libérant un trèfle ou un carreau pour sa neuvième levée.

Brillante attaque en bridge-vision

Quelques-uns des matches les plus importants des Olympiades de Biarritz ont été projetés en bridge-vision au Théâtre du casino municipal. Grâce à ce nouveau procédé, créé par la Fédération française de bridge et son président, José Damiani, les spectateurs peuvent suivre le déroulement du coup sur un écran où figurent les 52 cartes, tout en observant sur un autre grand écran l'attitude des quatre joueurs comme dans une émission de TV en direct. Le bridge est ainsi devenu un véritable spectacle.

Prenons comme exemple une donne qui semble sans intérêt et qui s'est présentée dans les dernières heures de la finale de 80 « boards » que les Français Lebel, Soulet, Faigenbaum et Pilon ont remportée (178 à 161) contre les Américains. Nous sommes à la 70e donne et l'Américain Peter Pender doit entamer contre un petit contrat de « 2 ♦ ». Vous allez vous mettre à sa place en Ouest pour voir si vous auriez trouvé comme lui l'attaque mortelle avec :

♠ A D 7 4
♥ D V 8 2
♦ A V 3
♣ D 10

Ann. : N. don. N.-S. vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
Pender	Soulet	Ross	Lebel
—	passe	passe	1 ♦
1 SA	2 ♣	contre	passe
passe	2 ♦	passe	passe
passe			

L'ouverture de « 1 ♦ » et la surenchère de « 1 SA » étaient naturelles ; en revanche, « 2 ♣ » était une annonce conventionnelle qui garantissait au moins quatre cartes dans chaque majeure et qui avait pour but de montrer au partenaire (Lebel) qu'il pouvait jouer un contrat partiel à pique ou à cœur s'il avait au moins *trois* cartes dans une de ses deux majeures. Le contre de « 2 ♣ » par Est était de pénalité et il montrait une longue à trèfle...

Après avoir longuement réfléchi pour savoir s'il allait lui-même contrer « 2 ♦ » ou faire une autre enchère, Pender estima que la sagesse était de passer et il entama. Alors le public applaudit, tandis que l'Américain Edgar Kaplan et le Français José Le Dentu, qui commentaient la donne au micro, expliquaient tous les mérites de cette attaque.

Quelle carte Pender a-t-il entamée pour empêcher le déclarant de réaliser DEUX CARREAUX ?

(La donne complète la semaine prochaine).

PHILIPPE BRUGNON.

scrabble® N° 150

EN SANTIAGS SUR UN CHOPPER

Joker-Club de Marseille, parc Bagatelle. 16 septembre 1982. Tournois le jeudi à 20 h. 30.

Ayant évoqué dans notre chronique « Touchez pas au frisbee » (2 octobre 1982) les mots d'origine étrangère entrés dans le P.L.I. 1983, nous passerons aujourd'hui en revue les nouveaux mots proprement français imposés par la langue de la vie quotidienne. Signalons tout d'abord qu'une lacune du vocabulaire juridique est comblée : LEDIT et LADITE (dont la F.F.Sc. vous offre, en prime, les pluriels LESDITS et LESDITES) sont intronisés au même titre que SUSDIT,E. Citons ensuite SANTIAG (en trouve-t-on qui soient DEGRIFFEES ?), GOUTEUX, -SE, que, personnellement, nous goûtons moins que savoureux, *PIRATAGE (audiovisuel ?), RACKETTER vt, FRANCITE et JUDEITE, SURTITRE qui ne se distingue du sous-titre que par sa position par rapport au titre et son absence de trait d'union, COUDIERE, indispensable complément de la genouillère pour les patineurs, ENARCHIE, ensemble ou domination des ENARQUES. Un seul mot* populaire *rentre: FRIQUE,E,* qui a du fric, *terme déjà ancien, dont, selon nous, le P.L.I. aurait pu faire l'économie. Les nouveaux mots techniques feront l'objet d'une chronique ultérieure.*

Le dictionnaire en vigueur est le P.L.I. (Petit Larousse illustré) de l'année. Sur la grille, les cases des rangées horizontales sont désignées par un numéro de 1 à 15 ; celles des colonnes par une lettre de A à O. Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, ce mot est horizontal ; par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté, faute de voyelles ou de consonnes.

	TIRAGE	SOLUTION	REF	POINTS
1	AEEFNOR			
2	APIITSX	AERONEF	H 6	78
3	AAOPPR ?	FIXATIFS	12 H	98
4	AEEINRS	APPOS (E) RA	O 8	149
5	BEIKTUW	RAINEES (a)	13 B	77
6	BTEU+CEO	KIWI	D 12	46
7	LEOMBGO	ECOBUENT	10 B	66
8	GO+ITNV?	MOBILE	15 A	37
9	QEDASNA	VIGNOT (S) (b)	N 2	75
10	EN+ATSYS	QASIDA (c)	M 9	44
11	EIHGLDU	SEYANTES	B 4	87
12	—CMREEIN	HUE	A 7	31
13	LEDOARJ	EMINCERA	K 5	94
14	DRUUGEZ	JODLERAI	3 G	102
15	DUGR+EIT	ZEBU	E 8	30
16	GIRE+MUL	DUT	O 1	34
17	G+LUSVIN	SIMULER (d)	4 B	30
18	GLN+EHLT	VIRUS	L 1	26
		NET	5 E	22
	TOTAL			1116

NOTES

(a) ou AERIENS. (b) ou VIGNEAU ou BIGORNEAU ; solo de Jeanne Henrich. (c) poème arabe ; *cf.* QIBLA, QAT et IRAQIEN. (d) solo de Rouanet.

Résultats : 1. Rouanet, 965. 2. Henrich, 959. 3. Cappello, 941... 10. 891.

● Partie n° 146. 13. INNOMMEE gagne 2 points. 16. WUS est en D 1, et non en O 1 (M. Falco, Bagneux).

● Le PLM I (Paris) (Pialat, Faur, Epingard, Caritey, Blanchard Reynaud, Philippon) est champion de France interclubs 1982 devant Grenoble II, Etoile rouge, PLM II, Toulouse, Villeneuve-le-Roi Marseille et Etoile bleue. Grenoble I, champion depuis la création de l'interclubs, est relégué en IIe division.

● Tournois homologués de décembre : le 5, Grenoble, tél. : (76) 96-65-65 ; le 12, Bagnols-sur-Cèze, tél. : (66) 89-52-64 ; le 19, Verberie (Oise), tél. : (4) 440-90-69.

MICHEL CHARLEMAGNE.

★ Prière d'adresser toute correspondance concernant cette rubrique à M. Charlemagne, F.F.S.C., 137, rue des Pyrénées, 75020 Paris.

les grilles du week-end

MOTS CROISÉS

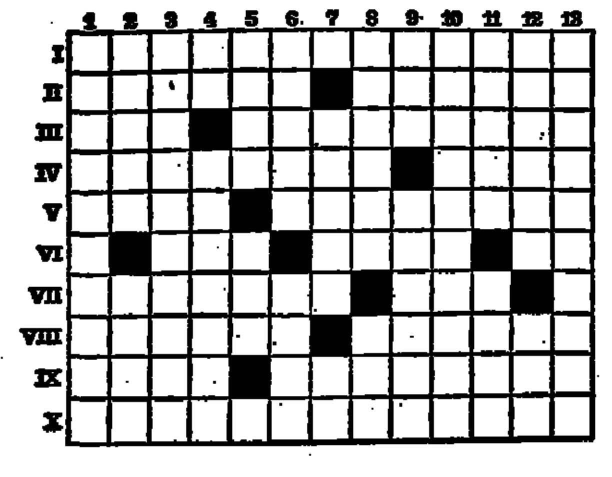
N° 223

Horizontalement

I. N'aime pas les coupes spéciales. — II. Ironise. Excitent agréablement l'odorat. — III. On y voit la pureté. C'est comme un délire. — IV. On ne la trouve plus. Beaucoup de perte. — V. C'était ça ou la casse. Faire des piles. — VI. Petit résineux. A du goût. Note. — VII. Mis en boule. Contraction. — VIII. Certains l'ont fort sensible. Tremblai. — IX. Veto. Suit le veto. — X. Ils sont souvent la seule richesse qui nous reste.

Verticalement

1. L'absente. — 2. Débutante. Petit format. — 3. Pour les bonnes nuits. — 4. Pronom. Lésion douloureuse. — 5. Du demi-monde. En devenir. — 6. Fait un cadeau sous condition. Mit les voiles, de bas en haut. — 7. Comme ça. Préposition. — 8. Augmente l'intérêt et fait monter les enchères. En vache. — 9. Vieille querelle. Vieille cité. — 10. On va en faire un plat. — 11. Ce ne sont pas des délices. Pour braver les tempêtes. — 12. Manquent de réflexes, pas forcément de réflexion. Chez le cadet. — 13. Transformés en essences.



Solution du n° 222

Horizontalement

I. Pantalonnade. — II. Emarge. Ailes. — III. Rôtir. Egéens. — IV. Frisette. S.T.O. — V. Oto. Miauleur. — VI. Rincée. Souri. — VII. Me. Ondée. Sel. — VIII. Antin. Se. — IX. Nauséeuse. Gé. — X. Ciguë. Goitre. — XI. Emulsionnées.

Verticalement

1. Performance. — 2. Amortie. Aim. — 3. Nation. Augu. — 4. Tris. Consul. — 5. Agrémentées. — 6. Le. Tiédie. — 7. Eta. Enugo. — 8. Nageuse. Son. — 9. Nie. Lô. Sein. — 10. Aléseuse. Té. — 11. Denture. Gré. — 12. Essorillées.

FRANÇOIS DORLET.

ANA-CROISÉS®

N° 223

Horizontalement

1. AACEMRSS. — 2. AEPRSU (+ 5). — 3. CEEEHIP. — 4. EOPSTU. — 5. EHILOPRT. — 6. AFILPSTU. — 7. CCESTUU. — 8. AEILNSS (+5). — 9. AEELRRT (+ 3). — 10. EEEGNORS. — 11. AEEITT (+ 1). — 12. AACDINPR. — 13. EEFILMOR. — 14. ACEHIT. — 15. EIMNOPRT. — 16. EEINRTU. — 17. AEIOPRV. — 18. AEEGISS (+ 1). — 19. EIMORSU (+ 1).

* Jeu déposé.

Verticalement

20. EELOPRST (+ 2). — 21. AEOPSU. — 22. AEEPRRU (+ 2). — 23. AIMORST (+ 1). — 24. CEOOPSUU. — 25. AEGINRS (+ 13). — 26. AACEHIN. — 27. AEFIMN (+ 1). — 28. ADEHLNST. — 29. EEILMSS. — 30. AEELNPT (+ 2). — 31. CEINST (+ 1). — 32. ALOPRSU. — 33. ACEISTV (+ 2). — 34. AEIORST (+ 6). — 35. EHIMNRU (+ 1). — 36. ACEIRSTU (+ 7). — 37. AEEINRSTT. — 38. EEEOPRR. — 39. EEEHRT.

Solution du n° 222

Horizontalement

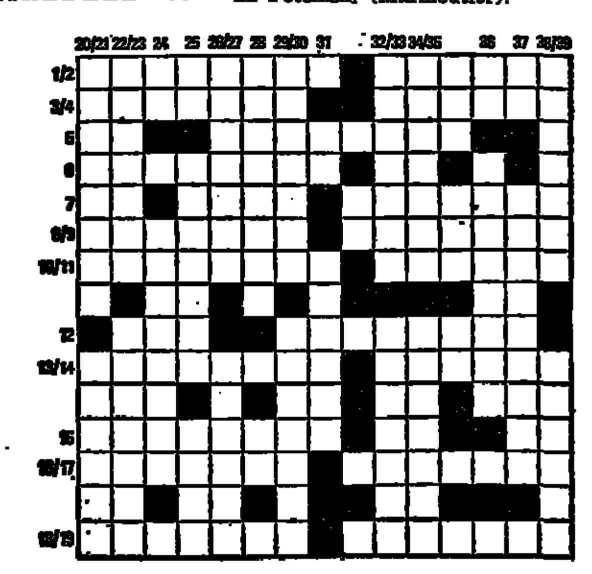
1. MUCOSITE. — 2. ALPAGA. — 3. INOCULES. — 4. CAHIER (CHAIRE CHIERA). — 5. DELTOIDE. — 6. RANCARDE (CANARDER RENCARDA). — 7. ARNAQUE. — 8. DECELER. — *9. USURIERS. — 10. TAMARIN,* singe (MARIANT, MARINAT, MARNAIT, RANIMAT). — 11. MAUGREA. — 12. VERSOIRS. — 13. GEOTRUPE, insecte. — 14. TIREUSE (TRIEUSE, TUERIES). — 15. NUCLIDE. — 16. DECANAT (DECANTA).

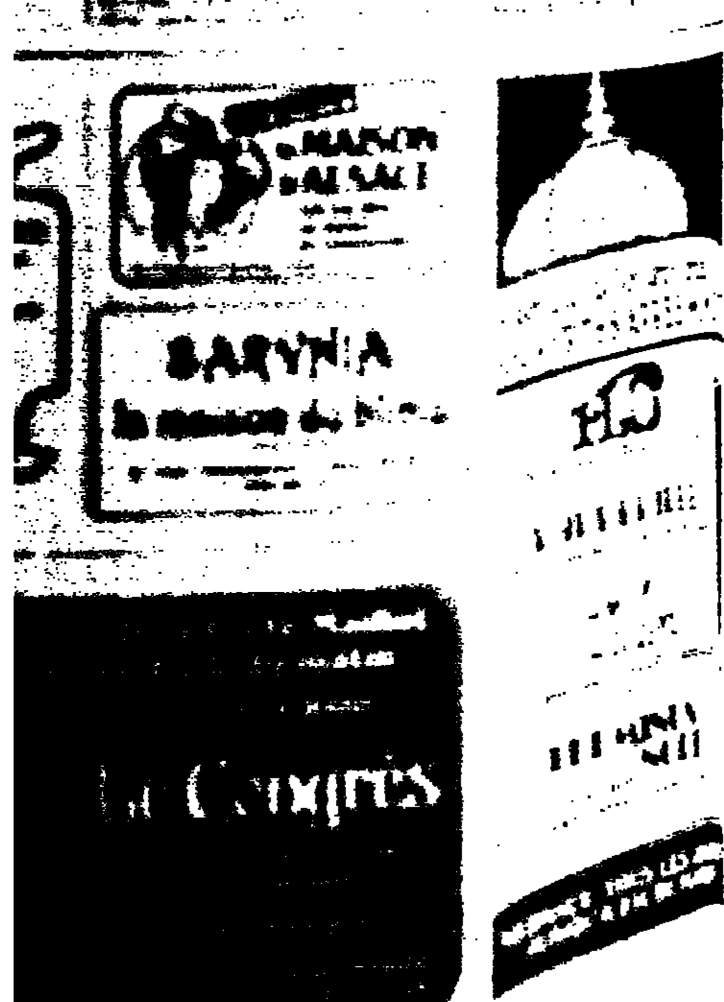
Verticalement

17. MINERVAL, en Belgique, rétribution des écoles payantes. — 18. TIGLON (LINGOT). — 19. AIREDALE (DELAIERA), chien anglais. — 20. COVENANT, association écossaise. — 21. ACTUEL. — 22. ACQUERIR. — 23. REUSSI (RESSUI). — 24. IDIOME. — 25. ACIDULEE. — 26. ARCURE (CURARE, CURERA, RECURA). — 27. OCREUSES (COURSEES, RECOUSES, SECOURES). — 28. PHENATES (HAPTENES, HEPTANES). — 29. GEHENNE. — 30. VERANDA. — 31. ARATOIRE. — 32. ASSAUT (SAUTAS).

MICHEL CHARLEMAGNE et CATHERINE TOFFIER.

● *Ana-chronique.* N° 217. — 5. SOURISSES, ROUSSISSE. — 18. PALUCHE... EPLUCHA. M. Racaud (Saint-Maur) et M. Potemski (Marmoutier).





Le Monde

culture

THÉATRE

« Œil pour œil », à Saint-Denis

Trente-deux personnes sont conviées à se glisser le long de couloirs sans lumière, jusqu'à une porte. On nous fait entrer par trois dans une pièce qui a l'air immense, baignée d'une lumière rouge on ne peut plus louche. On s'assoit dans une cabine individuelle étroite, qui donne, par une petite ouverture à croisillons, sur une masse nocturne d'où viennent les bruits saccadés d'un marteau. Des jumelles pendent à la cloison, l'endroit tient du peep-show et du confessionnal. Tout autour, il y a les gens qui regardent, on aperçoit à travers les croisillons les visages flous qui semblent démesurés.

La lumière se fait, elle est d'abord très pâle, on a l'impression de flotter dans le ciel. Un homme cloue des petits cercueils noirs qui entourent un objet rond recouvert d'un tissu rouge. Il s'éclaire avec une lampe de poche, il parle d'un éleveur de rats. Quand la lumière devient normale, on voit que l'espace n'est pas grand. L'homme ôte le tissu rouge, dévoile une cage où il y a des rats (en réalité, des hamsters). Il parle sur un ton très peu modulé, son articulation scandée a quelque chose d'envoûtant. Il aura affaire avec une blonde sexy (Françoise Lebrun) et à une infirme qui joue du violon, et dont la jambe est prise dans un appareil orthopédique. Les chaussures tiennent un rôle important dans ce cercle vicieux de mots et d'idées qui tournent autour de relations finalement très simples aboutissant à un constat de solitude.

L'ennui est que la situation de départ est trop forte pour ce qui suit. Les trois personnages censés se chercher et s'entredéchirer restent des abstractions, les mots coulent à la surface des idées. Pourtant, le texte est très écrit, la mise en scène rigoureuse. Louis-Charles Sirjacq aurait intérêt à décoincer son talent.

COLETTE GODARD.

★ Théâtre Gérard-Philipe, Saint-Denis, salle Serreau, 20 h 30.

Kafka par le Théâtre de l'Aquarium

(Suite de la première page.)

Tout donne à croire que Franz Kafka reprochait à sa mère de ne pas l'avoir protégé contre l'autorité et le caractère excessifs du père, mais lui reprochait surtout de s'être laissé détruire par le père, d'avoir laissé cet homme barrer sa vie à elle.

Kafka, dans la *Lettre au père*, explique qu'il lui sera impossible de mener, lui, Franz, une vie entière, normale : il ne pourra fonder une famille, se marier, avoir des enfants, tant les épreuves qu'il a subies au foyer de son père, de sa mère, lui interdisent à jamais de repasser par là.

Or Kafka est le contraire d'un « égoïste », d'un lâche. Lui-même affronterait un enfer sans hésiter. C'est « l'autre » qu'il veut épargner. C'est la fiancée, l'épouse. C'est cela qui rend si pathétique la « Lettre à la mère » qu'est en vérité la « Lettre au père ».

Mais la mère n'a que le sens du devoir, et le spectacle de Jacques Nichet nous la montre mettant la nappe, puis les couverts, les chandeliers, le chemin de fleurs, de la très très longue table du repas de mariage (ou de fiançailles) de son fils Franz, imperturbablement, aux sons par moments de chants juifs, pendant que son fils, tenant la lettre à la main, lui égrène la litanie des méfaits et des forfaits du père, de l'époux.

Et c'est l'un des plus beaux, l'un des plus forts dialogues que l'on ait vus au théâtre. Tout y concourt, le texte sublime, la qualité de la lumière (éclairages de G. Poli) qui tombe sur l'amour de ce couple, la simplicité et la « vérité » de la nappe blanche, des fleurs (décor de Jean-Marie Eichert), le ton si exact des comédiens (Karen Rencurel et Didier Bezace). Le maître d'œuvre, Jacques Nichet, a réussi là un coup de maître.

En première partie, Nichet met en scène un autre texte, beau lui aussi, bien que n'ayant pas la dimension de celui de Kafka : *Conversation en Sicile*, d'Elio Vittorini.

Autre dialogue d'une maman et d'un fils, cette fois dans une campagne pauvre, une famille démunie. La qualité de la mise en scène, du décor, de l'interprétation (Karen Rencurel et Jean-Louis Benoît) font de cette pièce un autre grand moment. Le texte est d'ailleurs par moments très beau, par exemple lorsque Vittorini évoque comment la mère parvenait à nourrir l'enfant sans aucun argent pour acheter quelque chose. Il y a des pages où Vittorini rappelle Charles-Louis Philippe, qui décrit, lui aussi, la mère qui ne peut nourrir son fils, dans le livre *Charles Blanchard*, un chef-d'œuvre (à propos, Kafka aimait Charles-Louis Philippe).

MICHEL COURNOT.

★ Cartoucherie de Vincennes, 20 h.

■ **Une Académie nationale du cinéma, composée de quarante personnalités et présidée par M. Jean Delannoy, vient d'être créée. Elle décernera chaque année un Grand Prix à un film français et un prix spécial à un livre sur le cinéma français. Elle conseillera l'Académie française pour tout ce qui relève du vocabulaire du cinéma. L'historien Charles Ford en est le secrétaire perpétuel.**

CINÉMA

« QUE LES GROS SALAIRES LÈVENT LE DOIGT ! » de Denys Granier-Deferre

Fable d'un temps de crise

Pourquoi André Jœuf (Jean Poiret), patron goguenard et arrogant d'une compagnie d'assurances, invite-t-il ses employés — gros et petits salaires — à passer un week-end dans sa maison de campagne ? C'est qu'il veut en licencier quelques-uns dans une atmosphère de « fête ». Lum (Daniel Auteuil), un jeune fouineur, découvre la manœuvre. Il en tirera parti pour son propre compte.

Le premier film de Denys Granier-Deferre est adapté d'un roman de Jean-Marc Roberts. Cet auteur avait inspiré *Une étrange affaire* à Pierre Granier-Deferre, père du jeune cinéaste. On n'accablera pas celui-ci sous le rapprochement. Il s'est cherché un style dans la comédie grinçante, comédie de l'humiliation subie, acceptée par des êtres prêts à ramper pour conserver leur situation, leur salaire.

Partant d'une réalité sociale liée à la crise économique, Denys Granier-Deferre a réalisé une fable mettant à nu des comportements veules ou sournois (la tentative de chantage de Lum). A trop vouloir se distinguer dans la dérision, il n'a pas suffisamment dominé sa mise en scène. Les gags drôles ou cruels se répètent, l'atmosphère insolite du week-end s'éternise, les caricatures sont un peu forcées et l'on ne comprend pas bien les liens unissant Lum à José Viss (Michel Piccoli), qu'il appelle « parrain ».

Le film est dominé par Jean Poiret, éblouissant dans l'ironie, la causticité et la méchanceté à la Sacha Guitry. André Jœuf est, peut-être, un monstre en son genre, mais Poiret lui donne, dans l'organisation des jeux humiliants (dont celui des « chaises musicales »), le mépris sarcastique d'un misanthrope. Le reste de l'interprétation — Daniel Auteuil en petite crapule, François Perrot en cadre supérieur servile et Marie Laforêt en bourgeoise impassible et dangereuse exceptés — laisse à désirer.

Malgré les défauts de ce film, on créditera le réalisateur d'une ambition plus intéressante que l'exercice de style sur un sujet policier par lequel les débutants font, souvent, leurs classes.

JACQUES SICLIER.

★ Voir les exclusivités.

« La Balance » de Bob Swaim

Série noire française

La police s'est modernisée, pour faire face à de nouvelles formes de criminalité urbaine. Mais elle a toujours besoin d'indicateurs, on dit maintenant « balances ». Roger Massina (Maurice Ronet) contrôle le quartier arabe de Belleville (trafic de drogue, recel, etc.) et vient de faire assassiner une « balance » de la 13e brigade territoriale. L'inspecteur Paluzzi (Richard Berry) veut obliger Dédé (Philippe Léotard), ancien truand vivant des gains d'une prostituée, Nicole (Nathalie Baye), à s'infiltrer chez Massina, à la bande duquel il appartenait.

Bob Swaim pratique une mise en scène « coup de poing ». Mais il ménage la chèvre et le chou. Si Paluzzi emploie des méthodes peu orthodoxes pour forcer Dédé, c'est que Massina est un infâme salaud ; si Dédé et Nicole appartiennent plus ou moins au milieu, ils s'aiment d'amour tendre et on doit avoir de la sympathie pour eux ; voyez-les déguster des gâteaux chez Fauchon, en se disant des douceurs ! Massina, figure du mal, est le destin provoquant une bavure policière (très spectaculaire) et les malheurs du gentil petit couple. Façon comme une autre de remettre à la mode d'aujourd'hui les vieilles conventions de la Série noire française.

On ne croit guère, malgré les efforts des acteurs, à ces flics, ces tueurs et ces malfrats nouveau genre. Non plus qu'à la prostituée indépendante et sentimentale que Nathalie Baye interprète avec autorité, émotion rentrée, à la manière d'Annie Girardot. — J. S.

★ Voir les films nouveaux.

■ **Marie-Christine Barrault ne jouera pas dans le prochain spectacle de Marcel Maréchal à Marseille. La comédienne s'est fracturé une cheville au cours d'une répétition. Les représentations de la pièce, consacrée à Dylan Thomas, ne commenceront que le 21 novembre, avec une autre interprète.**

MUSIQUE

CRÉATIONS DE PHILIPPOT ET FERRARI

La rigueur et le plaisir

Dans un communication à l'Académie de beaux-arts faite à la séance du 24 février 1982 et publiée peu après sous le titre *Défense et illustration du langage musical*, Michel Philippot, actuellement professeur de composition au Conservatoire national de musique, démontrait avec beaucoup de pertinence que notre époque, avide de sonorités nouvelles et éblouie par ses découvertes en ce domaine, avait plus que jamais besoin d'entreprendre un recherche théorique qui ait pour objectif le langage musical lui-même. Sans doute n'est-il pas le seul à penser ainsi, mais son attitude intransigeante a pris valeur d'exemple depuis des années tandis que son goût pour les mathématiques et l'ordinateur contribuent à le faire regarder davantage comme un théoricien que comme un musicien.

La création française d'une de ses partitions les plus récentes, le 5 novembre, par le Nouvel orchestre philarmonique, fournissait cependant une excellente occasion de réviser cette opinion. Mais il faut reconnaître que le titre de l'œuvre, *Composition 4*, n'offrait rien de séduisant pour les amateurs de divertissement. Comme l'affiche, où figuraient les concerto nº 1 de Beethoven (avec Henri Goraïeb) et la *Symphonie héroïque*, aurait suffi à remplir le grand auditorium de la Maison de Radio-France, nul ne saurait dire qui était venu, pour quoi, mais la qualité du silence pendant l'exécution de l'œuvre de Michel Philippot et la chaleur des applaudissements qui l'ont saluée ne laissent aucun doute sur la nature du succès qu'elle a remporté.

La clarté d'une écriture simple en apparence seulement et qui n'a besoin d'aucune référence nostalgique au système tonal pour s'articuler autour de centres d'attraction sous-jacents, le charme d'une orchestration légère et sans cesse renouvelée, la netteté des différentes phases et des transitions, procurent un plaisir constant. S'il fallait établir une filiation ce seraient les *Variations opus 31* de Schoenberg, non pour la forme, toute différente, mais pour cette qualité de texture qui tient à la rigueur interne de l'écriture et distingue les œuvres composées de celles qui sont seulement destinées à faire un certain effet.

Le lendemain, dans la même salle, Luc Ferrari, auquel était consacrée la première journée de la série Perspectives du XXe siècle, répondait, par sa dernière composition pour orchestre : *Histoire du plaisir et de la désolation*, à la question qu'il s'est plus d'une fois posée : la rigueur et parfois la sécheresse ont frelaté le monde musical. Essayons de trouver autre chose... Et pourquoi pas le plaisir ?... si c'est possible ! »

Cette longue fresque de quarante-cinq minutes dont l'Orchestre national de France donnait la première exécution, n'est pas exactement une musique du plaisir : elle tente d'abord de l'être et fait, dans ce but, un pacte avec les « accords du diable », cite Debussy, Beethoven et Johann Strauss, puis semble indiquer que le plaisir, selon l'expression du compositeur, « se casse la gueule... »

La musique dit cela beaucoup mieux et la dernière page, avec son solo de clarinette laissé en suspens, ne manque pas de poésie. Pourtant, l'ensemble, dans *Plaisir ou Désolation*, elle montre les limites d'une œuvre honorable qui a dû exiger beaucoup de travail mais dont l'intérêt et l'originalité restent minces. Le plaisir des uns ne fait pas toujours le bonheur des autres, à moins de savoir, comme Michel Philippot, montrer la rigueur sous son meilleur jour, celui du plaisir.

GÉRARD CONDÉ.

DANSE

L'AUTOMNE DU BALLET DU RHIN

L'oiseau, le printemps et la fleur

Dans l'organisation intercommunale de l'Opéra du Rhin le ballet a la particularité d'être implanté à Mulhouse et l'on ne peut s'empêcher de penser qu'il n'est pas tout à fait chez lui lorsqu'il se produit à Strasbourg. La troupe est jeune, dynamique, bien entraînée par Jean Sarelli mais, faute peut-être d'une stratégie de la danse et d'une politique à grande échelle, elle n'occupe pas la place qui devrait lui revenir au carrefour de l'Europe.

La nouvelle saison chorégraphique s'est ouverte à Strasbourg avec un programme « orienté vers la nouveauté » et constitué — en raison de l'indisponibilité d'Antonio Gadès par les œuvres de deux Cubains, Ivan Tenorio et Alberto Mendez, « prêtées » par Alicia Alonso.

Quelques spectateurs, trompés par une gestuelle véhémente et une musique de Barrosa qui résonne à la manière de Varese, se sont imaginé que la Maison de Bernarda d'Ivan Tenorio était « moderne ». La transposition du drame de Lorca, qui mêle la technique à un néo-expressionnisme terriblement daté, tiendrait plutôt du Grand-Guignol. Deux charmantes danseuses (Laurence Rollet et Chantal Chazée) tirent leur épingle du jeu. En revanche, pour Sabine Sallé, le rôle de Bernarda, reliée à ses filles par des rubans roses symbolisant le cordon ombilical est indansable.

Rara avis d'Alberto Mendez évoque le paon, le colibri et l'aigle (ou plutot l'aiglon) sur un fond de danseurs groupés, oscillant comme un château de cartes. Mendez est plus à l'aise avec Primavera, *grand divertissement humoristique, dans les costumes et décors pimpants de Salvador Fernandez. Il s'agit d'une reconstitution fantaisiste du ballet de Marius Petipa,* le Réveil de Flore, *créé vers 1900 au Théâtre Marie pour Anna Pavlova sur une musique à flon flons de Drigo. C'est une charge burlesque de la danse académique, composée au mètre pour faire briller les ballerines, et des sujets anodins d'inspiration anacréontique en vogue à l'époque. Les figures traditionnelles s'y succèdent, entraînant des gags et des faux pas en cascade. Richard Duquenoy, pince-sans-rire, est le partenaire et rival de l'étoile incarnée avec abattage par Tania Delcros qui révèle sa nature comique.*

MARCELLE MICHEL.

★ Prochaines représentations à Strasbourg les 12 et 15 novembre ; à Mulhouse les 3, 4, 5, décembre ; à Colmar, les 9, 10 décembre.







هكذا من الأصل

SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

LES VACANCES, RIXE. — Petit Odéon (325-70-32), 18 h 30.
ŒIL POUR ŒIL. — — Théâtre G. Philipe de Saint-Denis (243-00-59), 20 h et 22 h.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées)
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Vendredi 12 novembre

Les salles subventionnées et municipales

OPÉRA (742-57-50), 19 h 30 : le Songe d'une nuit d'été.
COMÉDIE-FRANÇAISE : (296-10-20), 20 h 30 : le Plaisir de rompre ; le Voyage de Monsieur Perrichon.
CHAILLOT : (727-81-15) : Grand foyer 20 h 30 : *les Petites Filles* modèles.
TEP : (797-96-06) 20 h 30 : le Chantier.
PETIT TEP : (797-96-06) 20 h 30 h : A la belle saison ; le 14 à 10 h 30 : Les cultures différentes des enfants du vingtième ; le 16 à 20 h 30 : l'Essuie-mains des pieds.
BEAUBOURG : (277-12-33) Débats à Luis Bunuel ; table ronde ; cinéma-vidéo : 13 h, 16 h, 19 h : nouveaux films B.P.I ; Théâtre : 21 h : Robert Ashley. Atalanta.
THÉÂTRE DE LA VILLE (274-22-77) (au Théâtre de Paris), Petite salle : 20 h 30 : la Fuite en Chine ; Grande salle : 20 h 30 : Une journée particulière.
CARRÉ SILVIA-MONFORT (531-28-34) 21 h : Carré magique.

Les autres salles

A DEJAZET (887-97-34) 20 h 30 : Varieta ; 22 h 30 : les Mirabelles.
ANTOINE (208-77-71) 20 h 30 : Coup de soleil.
ARTS HÉBERTOT (387-23-23) 21 h : l'Exil.
ASTELLE - THÉATRE (238-35-53) 20 h 30 : le Malentendu.
ATELIER (606-49-24) 21 h : le Nombril.
ATHÉNÉE (742-67-27) 20 h 30 : Entre chien et loup. Salle L.-Jouvet, 21 h : Platonov ou l'homme sans père.
BOUFFES DU NORD (239-34-50) 20 h 30 : la Tragédie de Carmen.
BOUFFES PARISIENS (296-60-24) 20 h 30 : En sourdine les sardines.
CARTOUCHERIE. — Th. de l'Aquarium (394-99-61) 20 h : Correspondance ; — Théâtre du Soleil (374-24-08) 18 h 30 : la Nuit des rois.
C.I.S.P. (343-19-01) 20 h 45 : Dieu nous gâte.
CITÉ INTERNATIONALE, Grand Théâtre (589-38-69) 20 h 30 : Don Quichotte ; Galerie 20 h 30 : Oncle Vania ; Resserre 20 h 30 : Trois Cases blanches.
COMÉDIE CAUMARTIN (742-43-41) 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.
COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-37-21) 20 h 45 : Ça ira comme ça.
COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22) 20 h 30 : Noblesse et bourgeoisie.
COMÉDIE DE PARIS (281-00-11) 18 h 30 : Ici et là ; 20 h 30 : Elle lui dirait dans l'île.
CONSTANCE (258-97-62) 20 h 30 : Ce soir mon lit est un bateau et...
DAUNOU (261-69-14) 21 h : La vie est trop courte.
EDOUARD-VII (742-57-49) 21 h : la Dernière Nuit de l'été.
ESPACE-GAITÉ (327-95-94) 18 h 30 : les Joies de la vie ; 22 h. : Kadoch.
ESPACE-MARAIS (271-10-19) 20 h 30 : le Mariage de Figaro ; 22 h 30 : Une chèvre sur un nuage ; Une tortue nommée Dostoïevski.
FONTAINE (874-74-40) 18 h 30 : les Chaises ; 20 h 45 : Lili Lamont ; 23 h : Soleil.
GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18) 18 h 30 : l'Ile de Tulipatan ; 20 h 15 : Vive les femmes ; 22 h : Michel Lagueyrie.
GALERIE 55 (326-63-51) 20 h 30 : A view from a bridge.
HUCHETTE (326-38-99) 20 h 15 : la Cantatrice chauve ; 21 h 30 : la Leçon ; 22 h 30 : le Cirque.
JARDIN D'HIVER (255-74-40) 21 h : la Passion de l'insomniaque.
LA BRUYÈRE (874-76-99) 21 h : Au bois lacté.
LUCERNAIRE (544-57-34) I. 18 h 30 : l'Homme lige ; 20 h 30 : la Papesse américaine ; 22 h 15 : Numéro 4. — II. 18 h 30 : Noces de sang ; 20 h 30 : la Noce ; 22 h 15 : Tchoufa. — Petite Salle, 18 h 30 : Parlons français.
MADELEINE (265-07-09) 20 h 45 : Sodome et Gomorrhe.
MARIGNY (256-04-41) 21 h : Amadeus. — Salle Gabriel (225-20-74) 21 h : l'Education de Rita.
MATHURINS (265-90-00) 21 h : L'avantage d'être constant.
MICHEL (265-35-02) 21 h 15 : On dînera au lit.
MICHODIÈRE (742-95-22) 20 h 30 : Joyeuses Pâques.
MONTPARNASSE (320-89-90), Grande Salle 21 h : R. Devos ; Petit Montparnasse 21 h : Eupalinos.
NOUVEAUTÉS (770-52-76) 20 h 30 : Hold-up pour rire.
ŒUVRE (874-42-52) 20 h 30 : Sarah et le cri de la langouste.
PALAIS-ROYAL (297-59-81) 20 h 45 : Pauvre France.
PÉNICHE-THÉATRE (245-18-20) 21 h : Nuit de rêve ; Bertrand.
PLAISANCE (320-00-06) 20 h 30 : les Jaloux.
POCHE-MONTPARNASSE (548-92-97) 21 h : Flock.
POTINIÈRE (261-44-16) 20 h 45 : « Je m'égalomane à moi-même ».
SAINT-GEORGES (878-63-47) 20 h 45 : le Charimari.
SALLE VALHUBERT (584-14-18) 20 h 30 : les Rustres.
STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-35-10) 20 h 45 : les Enfants du silence.
TAI THÉATRE D'ESSAI (278-10-79) 20 h 30 : Huis clos ; 20 h 30 : la Maison de poupée ; 22 h : A. Allais ; 22 h : *Regarde les femmes passer.*
TANGO (272-17-78) 20 h 30 : les Horreurs de la victoire.
TH. DES DÉCHARGEURS (236-00-02) 20 h 30 : Bruissement d'elles ; 22 h : Liberté d'action.
THÉATRE D'EDGAR (322-11-02) 20 h 30 : les Babas cadres ; 22 h : une Goutte de sang dans le glaçon.
THÉATRE EN ROND (387-88-14) 21 h : Complet veston sur mesure en trois essayages.
THÉATRE DE L'ÉPICERIE (272-23-41) 20 h 30 : Un amour.
THÉATRE DU LYS (327-88-61), 21 h : Voyage en Dualie.
THÉATRE DU MARAIS (278-03-53) 18 h 30 : le Silence de la mariée ; 20 h 30 : le Misanthrope.
THÉATRE DE MENILMONTANT (366-60-60) 20 h 30 : 1936, l'espoir déçu, le Front populaire.
THÉATRE DE LA MER (589-70-22) 21 h : l'Invitation.
THÉATRE DE PARIS (274-22-77) Grande Salle, 20 h 30 : une Journée particulière ; Petite Salle : 20 h 30 : la Fuite en Chine.
THÉATRE DE LA PLAINE (842-32-25) 20 h 30 : la Nuit suspendue.
THÉATRE PRÉSENT (203-02-55) 20 h 30 : 1929 ou le Rêve américain.
THÉATRE DES 400 COUPS (633-01-21) 20 h 30 : Ma vie en vrac ; 22 h : Excusez-moi d'exister.
THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80) 20 h 30 : les Strauss ; — II. 20 h 30 : l'Ambassade.
THÉATRE 13 (588-16-30) 20 h 30 : Lorenzaccio.
THÉATRE 14 (545-49-77) 20 h 30 : Point H.
THÉATRE DU TOURTOUR (887-82-48) 18 h 30 : Un bain de ménage ; 20 h 30 : le Mal court ; 22 h 30 : le Radeau d'asphalte.
TRISTAN BERNARD (522-08-40) 20 h 30 : le Retour du héros.
VARIÉTÉS (233-09-92) 20 h 30 : Chéri.

Le music-hall

BOBINO (322-74-84), 20 h 30 : G. Moustaki.
CASINO DE PARIS (285-00-39), 21 h : Tino Rossi.
ESPACE-GAITÉ (327-95-94), 20 h 30 : A. Tome ; E. de Turckheim.
GYMNASE (246-79-79), 21 h : le Grand Orchestre du Splendid.
HIPPODROME DE PARIS (205-41-12), 20 h 30 : F. Lalanne.
NOUVEAU CHAPITEAU-PORTE DE PANTIN (758-27-43), 15 h et 21 h : H. Salvador.
OLYMPIA (742-25-49), 21 h : P. Sébastien.
PALAIS DES GLACES (607-49-93), 20 h 30 : Rond comme un cube.
TH. DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-47-77), 20 h 30 : M. Marceau.
TH. DE LA PORTE SAINT-MARTIN (607-37-53), 20 h 30 : A. Cordy.
TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (260-44-41), 21 h 30 : L. Rizzo, M. Fernandez, O. Guidi.

Jazz, pop, rock, folk

BAINS DOUCHES (887-34-40), 20 h, le 12 : Palefountain.
CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : Wild Billdavis.
CAVERNE D'ALIGRE (340-70-28) 20 h 30 : Azenzar.
CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24) 22 h, Avan. Van.
CHEVALIERS DU TEMPLE (277-40-21) 22 h et 24 h : les Etoiles.
DEPOT-VENTE (637-31-87), 21 h 30 : Teen Kats.
DUNOIS (584-72-00), 20 h 30 : Dunya.
L'ENVOL (347-33-06) 19 h : Trio Butterfly.
GRAND HALL MONTORGUEIL (296-04-06), 21 h : Groupe Casino.
MEMPHIS MELODY (329-60-73), 21 h : B. Grant ; Gossip.
NEW MORNING (523-51-41), 21 h 30 : Mingus Dynastie.
PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h 30 : J. Doudelle Quintet.
PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : New Badini Swing Machine.
SLOW CLUB (233-84-30), 21 h 30 : R. Franc.

Les concerts

LUCERNAIRE, 21 h : Quatuor de clarinettes Lutèce (Albinoni, Albeniz).
SALLE CAVEAU, 20 h 30 : S. Ritcher, O. Kagan Mozart).
PORTE DE LA SUISSE, 21 h : C. Gautier, D. Le Vaillant (Liszt).
FIAP, 20 h 30 : R. Witzack, J. Marichal (Mozart, Prokofieff, Schubert).
EGLISE DES BILLETTES, 21 : L. Caravasellis, P. Muth (Mozart).
SORBONNE, AMPHI RICHELIEU, 12 h 30 : B. Berstel (Scarlatti, Bach).
EGLISE ST-GERMAIN-DES-PRÉS, 21h : P.-Y. Asselin.
THÉATRE DE POCHE, 19 h : R. Dyens, P.-Y. Sorin, J.-L. Ceddaha.

Les festivals

FESTIVAL DE L'ILE DE FRANCE (225-11-40)

ALFORTVILLE, Église Notre-Dame, 21 h ; Solistes de la Chambre du Roy (Beethoven).

FESTIVAL D'AUTOMNE (296-12-27)

THÉATRE GÉRARD-PHILIPE DE SAINT-DENIS (243-00-59), Grande salle 20 h 30 : les Bas-fonds.
CENTRE GEORGES-POMPIDOU (274-42-19) : Forum ; 21 h : Atalanta.
GENNEVILLIERS, Chapiteau (793-63-12) 20 h 30 : Leonce et Lena.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

15 h : Amour de marin de R. Walsh ; 19 h, Carte blanche à W.K. Everson : Soldier's playhing de M. Curtiz ; 21 h, Il est mort après la guerre, de N. Oshima.

BEAUBOURG (278-35-57)

15 h : Dix ans de cinéma italien : Europe 51, de R. Rossellini ; 17 h, la Leggenda del piave, de R. Freda ; 19 h, Cinéma bulgare : les Souliers vernis du soldat inconnu, de R. Valtchanov.

Les exclusivités

ALEXANDRE LE GRAND (Grec, v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).
AMÉRIQUE INTERDITE (A., v.f.) (**) : Rio- Opéra, 2e (742-82-54) ; Cluny-Écoles, 5e (354-20-12) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
L'AS DES AS (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; St-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; *St-Lazare Pasquier, 8e* (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Hollywood Bd, 9e (770-10-41) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Victor Hugo, 16e (727-49-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).
AVEC LES COMPLIMENTS DE L'AUTEUR (A. v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Champs-Elysées, 8e (359-12-15) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e *(575-79-79) ; (v.f.) : U.G.C. Boulevard,* 9e (770-10-41) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59).
LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46). — V.f. : 3 Haussmann, 9e (770-47-55) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00).
BLADE RUNNER (A., v.o.) (*) : Quartier Latin, 5e (326-84-65) : Ambassade, 8e, (359-19-08) : — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse-Pathé, 14e, (322-19-23).
BRITANNIA HOSPITAL (Ang., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; P.L.M. St-Jacques, 14e (589-68-42) ; V.f. : Lumière, 9e (246-49-07) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Images, 18e (522-47-94).
LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARDS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
CLASS 1984 (A., v.o.) (**) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; V.f. : Maxéville, 9e (770-72-86).
COMÉDIE ÉROTIQUE D'UNE NUIT D'ÉTÉ (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Publicis Élysées, 8e (720-76-23). — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; *Paramount*-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ;
LA COTE D'AMOUR (Fr.) : St-Séverin, 5e (354-50-91), h. sp.
COUP DE CŒUR (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; — V.f. : Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).
DEUX HEURES MOINS LE QUART AVANT JÉSUS-CHRIST (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; *Gaumont-Sud, 14e (327-84-50)* ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
DIVA (Fr.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Panthéon, 5e (354-15-04) ; Ambassade, 8e *(359-19-08)*.

LES FILMS NOUVEAUX

LA BALANCE, film français de Bob Swain : *Gaumont Halles, 1er* (297-49-70) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Marignan, 8e (359-92-82) : George-V, 8e (562-41-46) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) : Clichy Pathé, 18e (522-46-01).
DE MAO A MOZART, film américain de Murray Lerner. Vo : Gaumont Halles, 1er (297-49-40) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Olympic, 14e (542-67-42).
PLUS BEAU QUE MOI, TU MEURS, film français de Philippe Clair. Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-92-86) ; Paramount Bastille, 12e (357-90-81) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, *16e (651-99-75)* ; Wepler, *18e* (522-46-01.
SUPERVIXENS (**), film américain de Russ Meyer. Vo : Studio Logos, 5e (354-26-42) ; Vf : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41).
VIRUS CANNIBAL (**), film américain de Vincent Bawn. Vf : UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).
FESTIVAL INTERNATIONAL DE PARIS DU FILM FANTASTIQUE ET DE SCIENCE FICTION, Vo, Vf : Rex, 2e (236-83-93).

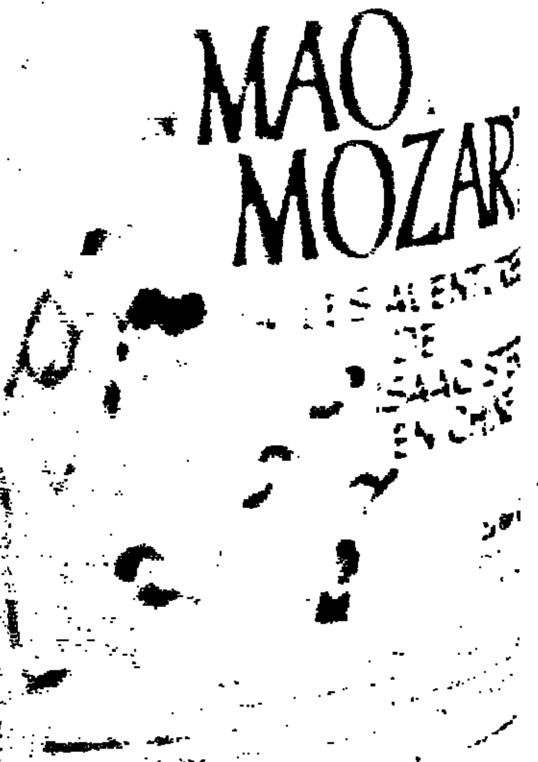












SPECTACLES

DOUCE EN ENQUÊTE SUR LA VIOLENCE (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74).

LE DRAGON DU LAC DE FEU (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) soirée. V.f. : Rex, 2e (236-83-93) mat. ; Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) mat. ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Napoléon, 17e (380-41-46) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

L'ÉTAT DES CHOSES (All., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; St-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LA FEMME TATOUÉE (Jap., v.o.) (*) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; St-Germain Huchette, 5e (633-63-20).

LE GENDARME ET LES GENDARMETTES (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

LE GRAND FRÈRE (Fr.) (*) : Parnassiens, 14e (329-83-11).

LA GUERRE DU FEU (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

L'HONNEUR D'UN CAPITAINE (Fr.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Passy, 16e (288-62-34).

LÉGITIME VIOLENCE (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08).

LETTRES D'AMOUR EN SOMALIE (Fr.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) H. Sp.

LA LOTERIE DE LA VIE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

MAD MAX II (Austr., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45). – V.f. : Gaîté-Rochechouart, 9e (878-81-77).

LA MAISON DU LAC (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

MAYA L'ABEILLE (Autr., v.f.) : Ambassade, 8e (359-19-08) mat. ; Acacias, 17e (764-97-83).

LES MISÉRABLES (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; U.G.C. Normandie, 8e (359-41-18) ; George V, 8e (562-41-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

MISSING (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

LA NUIT DE SAN LORENZO (It., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; 14 juillet-Racine, 6e (633-43-71) ; 14 juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Boulevard, 9e (770-11-24) ; Mistral, 14e (589-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Calypso, 17e (380-30-11).

LA PASSANTE DU SANS-SOUCI (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40).

LE PÈRE NOËL EST UNE ORDURE (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22).

PETIT JOSEPH (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

PINK FLOYD THE WALL (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50).

POLENTA (Suis.) : Marais, 4e (278-47-86).

POLTERGEIST (A., v.o.) (**) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; v.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

PORKY'S (A., v.f.) : Français, 8e (770-33-85).

QUERELLE (All., v.o.) (**) : Forum, 1er (297-53-74) ; Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

LE QUART D'HEURE AMERICAIN (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

QUE LES GROS SALAIRES LÈVENT LE DOIGT (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-53) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (241-77-09).

LE SECRET DE VERONIKA VOSS (All., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).

THE THING (A., v.o.) (*) : Movies, 1er (260-43-99) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-53) ; Mistral, 14e (589-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

TIR GROUPÉ (Fr.) : Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25)

TOUTE UNE NUIT (Belg.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).

VICTOR, VICTORIA (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).

UNE CHAMBRE EN VILLE (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Boulevard, 9e (770-11-24) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

UNE HISTOIRE SANS IMPORTANCE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

LES UNS ET LES AUTRES (Fr.) : Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

YOL (Turc, v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bienvenuë-Montparnasse, 15e (544-25-02).

Les festivals

BUSTER KEATON : Marais, 4e (272-47-86) : le Mécano de la « General ».

FESTIVAL FASSBINDER : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) : en alternance : Despair, Gibier de passage, l'Année des treize lunes (**).

LE CINEMA AU BORD DES LARMES : Bonaparte, 6e (326-12-12) : en alternance : Rachel Rachel, Du haut de la terrasse, Miracle en Alabama, Au bout de la nuit, les Feux de l'été.

CYCLE NIKITA MIKHALKOV (v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80), Quelques jours de la vie d'Oblomov (v.o.).

FESTIVAL BOGART (v.o.) : Action La Fayette, 9e (870-80-50), La mort n'était pas au rendez-vous.

CHEFS-D'ŒUVRE ET NANARS DU CINEMA FRANÇAIS : Studio 43, 9e (770-63-40) : en alternance : Le jour se lève, La nuit est mon royaume, Drôle de drame, la Bande à Bouboule, le Baron fantôme, Deuxième bureau, le Lac aux Dames, Félicie Nanteuil.

REGARDS SUR LE CINÉMA SOVIÉTIQUE (v.o.) : Républic-Cinémas, 11e (805-51-33), Sibériade.

LUIS BUNUEL/ROBBE-GRILLET : Denfert, 14e (321-41-01), le Charme discret de la bourgeoisie ; Cet obscur objet du désir ; le Fantôme de la liberté.

FESTIVAL NICHOLAS RAY (v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94) : en alternance : les Amants de la nuit ; les Indomptables ; les Diables de Guadalcanal.

VIENNE, BERLIN, HOLLYWOOD : LANG, WILDER, PREMINGER (v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), Désirs humains.

CROISIÈRE POUR LE COURT MÉTRAGE : la Péniche des arts, 16e (527-77-55).

PROMOTION DU CINÉMA (v.o.) : Studio 28, 18e (606-36-07). Meurtres en direct.

Les séances spéciales

L'AFFAIRE THOMAS CROWN (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21), 13 h 45.

APOCALYPSE NOW (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21), 15 h 45.

L'ARNAQUEUR (A., v.o.) : Templiers (272-94-56), 19 h 45.

LE BEAU MARIAGE (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42) 18 h.

CALIGULA (It., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 0 h 15.

CHINATOWN (A., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14), 20 h.

LE CRI (It., v.o.) : Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42), 18 h.

LE DERNIER NABAB (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21), 20 h 20.

EASY RIDER (A., v.o.) (*) Boîte à films, 17e (622-44-21), 22 h.

EN ROUTE VERS LE SUD (Holl., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14), 17 h 55.

HAMMETT (A., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14), 20 h 20.

LES HOMMES DU PRÉSIDENT (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56), 21 h 45.

IF (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21), 20 h.

L'IMPORTANT C'EST D'AIMER (Pol., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 20 h 40.

JE T'AIME MOI NON PLUS (Fr.) (**) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14), 16 h 10, et 0 h 15.

MARATHON MAN (A., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14) 22 h 10.

MEAN STREET (A., v.o.) (**) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.

MORT A VENISE (It., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 16 h.

NOS PLUS BELLES ANNÉES (A. v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21) 18 h 15.

ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 18 h 15.

QUE LE SPECTACLE COMMENCE (A., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14), 22 h.

RAGTIME (A., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14), 17 h 40.

RENCONTRE AVEC DES HOMMES REMARQUABLES (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), 20 h 30.

RETOUR (A. v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14) 15 h 40, et 0 h 30.

LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Cinoche, 6e (633-10-82), 17 h 20.

THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (A., v.o.) (**) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 22 h 40 et 0 h 20.

TAXI DRIVER (A., v.o.) (**) : Studio Galande, 5e (354-72-71), Boîte à films, 17e (622-44-21), 22 h 30.

TO BE OR NOT TO BE (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56), 20 h.

RADIO-TÉLÉVISION

Vendredi 12 novembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Variétés : Palace one.
Avec G. Slick, A. Peacock, Orchestral Manœuvre, T. Lizzy.

21 h 35 Feuilleton : Madame S.O.S.
De M. Mithois, réal. A. Dhenaut, avec A. Cordy, J.-P. Darras, J. Merviale, G. Germain...
La veuve joyeuse d'un milliardaire de la chaussure ne sait pas quoi faire de son argent. Elle se déchaine pour venir en aide aux cas désespérés. Un feuilleton affligeant, sauvé par la pétulance d'Anny Cordy.

22 h 30 Histoires naturelles : Pêche dans les lacs de Haute-Savoie.
Emission d'E. Lalou, I. Barrère et J.-P. Fleury.

23 h Journal et cinq jours en bourse.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Feuilleton : Toutes griffes dehors.
De M. Boisrond. Avec S. Desmarets, J. Holt, J. François, S. Avedikian.
Les affaires de Fanny et Gilles marchent maintenant si bien qu'ils sont carrément débordés. Gilles disparaît pour réfléchir. Un feuilleton mené tambour battant avec répliques sanglantes comme dans le théâtre de boulevard. Ça ne va pas plus loin mais c'est divertissant.

21 h 35 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Méfiez-vous des femmes.
Avec G. Dormann (*le roman de Sophie Trebuchet*), M. de Grèce (*la Nuit du sérail*), F. Xenakis (*la Natte coupée*), M. Korda (*l'Héritage*), H. Nyssen (*Des arbres dans la tête*).

22 h 55 Journal.

23 h 05 Ciné-club (cycle Sternberg) : Les Damnés de l'océan.
Film américain de J. von Sternberg (1928), avec G. Bancroft, B. Compson, O. Baclanova, C. Cook, G. von Seyffertitz. (N. Muet).
Le soutier d'un bateau en escale à New-York sauve une prostituée du suicide, l'épouse après une saoûlerie, puis retourne à son bord. La fille, abandonnée, est soupçonnée d'un meurtre.
Le génie plastique de Sternberg reconstituant en studio l'univers des docks de Hoboken, créant une atmosphère dramatique à la limite de l'onirisme. Passion et rédemption de personnages perdus.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Le nouveau vendredi : Israël, la déchirure.
Magazine de P. Pietri. Réal. André Gazut.
La société israélienne après les récents événements au Liban, le massacre de Sabra et Chatila : les mouvements contestataires contre le gouvernement Begin, à travers des témoignages des gens de la rue.

21 h 30 Série : Les théâtres de l'excès.
« La voix », réal. P. de Mandiargues.
Premier volet d'une série de trois émissions consacrées à la voix comme phénomène lyrique. Avec la participation du docteur Jullian, un laryngologue de Toulouse.

22 h 30 Journal.

23 h Prélude à la nuit.
Temps immémoraux, d'Antoine Tisné par le trio Deslogères.

FRANCE-CULTURE

19 h 30, Les grandes avenues de la science moderne : congrès international de l'histoire de la physique des particules.
20 h, Relecture : André Frédérique, textes lus par R. Carel et P. Landenbach.
21 h 30, Black and blue : trompette sans fin.
22 h 30, Nuits magnétiques : la première fois.

FRANCE-MUSIQUE

20 h, Musiques contemporaines.
20 h, Concert (émis de Stuttgart) : « Coriolan », ouverture de Beethoven ; « Mort et transfiguration », de R. Strauss ; « Symphonie n° 4 », de J. Brahms ; par l'Orchestre symphonique de la radio de Stuttgart ; Dir. S. Celibidache.
22 h 15, Nuit coréenne (en direct du Théâtre des mondes à l'Alliance française à Paris) : « Le Pansori », théâtre chanté, avec H. Ae Sahn, chant ; K. Myong-Hwan, pook (percussion).

Samedi 13 novembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

10 h Vision plus.
10 h 25 Accordéon, accordéons.
10 h 45 La séquence du spectateur.
11 h 15 La maison de TF 1.
13 h Journal.
13 h 35 Pour changer.
Série : *la Conquête de l'Ouest* ; *les Incorruptibles* ; 16 h, *Etoiles et toiles* ; 17 h 10, *Mégahertz*.
18 h Magazine auto-moto.
18 h 30 Archibald le magicien.
18 h 35 Hommage à Jacques Tati.
Rediffusion d'un portrait, réalisé par l'émission trente millions d'amis, du réalisateur récemment disparu.
19 h 10 D'accord, pas d'accord (I.N.C.).
Le marché de la location sous anesthésie.
19 h 20 Émissions régionales.
19 h 45 S'il vous plaît.
20 h Journal.
20 h 35 Droit de réponse.
L'émission de Michel Polac
Aux moins de treize ans.
21 h 50 Série : Dallas.
Un maître-chanteur menace de faire sauter un puits de pétrole. J.R. va, une fois de plus profiter de cette difficulté pour manipuler son entourage.
22 h 45 Magazine d'actualité : Sept sur sept.
De J.-L. Burgat, E. Gilbert, F.-L. Boulay.
La télévision des autres : la télévision indienne.
23 h 40 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 15 A.N.T.I.O.P.E.
11 h Journal des sourds et des malentendants.
11 h 30 Idées à suivre.
12 h 15 La vérité est au fond de la marmite.
Spaghettis.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Série : Drôle de dames.
14 h 20 Série : San Ku Kai.
14 h 50 Les jeux du stade.
17 h Récré A 2.
17 h 45 Les carnets de l'aventure.
Black Ice : Aventures dans les Rocheuses.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord, pas d'accord (I.N.C.).
Le prix du crédit gratuit.
19 h 20 Émissions régionales.
19 h 45 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 35 Variétés : Champs-Elysées.
De M. Drucker.
Avec Enrico Macias, D. Balavoine, Dorothée, etc.
21 h 50 Série : Les Amis.
N° 2 d'après A. Minkowski et A. Kostenko. Avec M. Aniol, J. Jurewicz, A. Golejewski...
L'ascension de trois hommes issus de trois milieux sociaux différents au sein de la société polonaise d'après-guerre : une série d'un réalisme cru sur la bureaucratie dans les pays de l'Est.
23 h 15 Histoires courtes.
« Bluff », de P. Bensoussan.
Un court métrage basé sur l'humour et les surprises. Une partie de poker dans un sous-sol peu éclairé. Les enchères montent en même temps que les cigares se consument...
23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

12 h Objectif-entreprise.
14 h 30 Entrée libre.
Emission du C.N.D.P.
Avec Marc Pipeau, jeune ouvrier ébéniste à la Manufacture des Gobelins, passionné de moto.
18 h 30 Pour les jeunes.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Émissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Il était une fois l'espace.
20 h Les jeux de vingt heures.
20 h 35 On sort ce soir à Megève.
Emission de Pierre Douglas, réal. J. Ordines et le concours du ministère de la culture.
Megève, cité de haute montagne, paradis pour millionnaires donne lieu à une soirée avec Jean-Pierre Huser, Randy Weston (piano), Lucid Beausonge, etc.
21 h 55 Journal.
22 h 20 Hommage au cinéaste King Vidor.
Rediffusion de l'émission « Cinéastes de notre temps », de André-S. Labarthe et Janine Bazin.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales : initiation à l'art contemporain ; assurances ; regard sur le service national.
8 h, Les chemins de la connaissance : les découvertes paléontologiques en Afrique orientale.
8 h 30, Comprendre aujourd'hui pour vivre demain : l'économie sociale, les tiers secteur et la double menace totalitaire de l'économie libérale et de l'économie étatisée.
9 h 7, Matinée du monde contemporain.
10 h 45, Démarches avec... René Belleto : « Sur la terre comme au ciel ».
11 h 2, Musique : perspectives du vingtième siècle... passion et performance (et à 16 h 20).
12 h 5, Le pont des arts.
14 h, Sons : le voyage au Togo.
14 h 5, Les samedis de France-Culture : « Opération Torch », par H. Knapp et M. Godard, documents de l'INA (rediff.).
17 h 30, De quelques livres et de quelques images.
18 h, La deuxième guerre mondiale : la remilitarisation de la Rhénanie avec J.-C. Allain et le colonel Gourmène.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Radio-Canada présente : Entretien avec Eric Ambler, écrivain.
20 h, Le mannequin assassiné, de S.-A. Steeman. Réal. J.-J. Vierne. Avec B. Allouf, M. Amiel, P. Bardy.
22 h 5, La fugue du samedi.

FRANCE-MUSIQUE

0 h, Nuit coréenne : (suite) en direct du Théâtre des mondes, à l'Alliance française, à Paris ; « le Pansori », théâtre chanté, avec H. Ae Suhn, chant ; K. Myong-Hwan, pook (percussion).
6 h 2, Samedi matin : œuvres de Corelli, Mendelssohn, Weber, Moussorgsky, Franck.
8 h 2, Avis de recherche et actualité du disque : œuvre de Hensilt, Dvorak, J.-S. Bach, Beethoven ; 11 h, La tribune des critiques de disques : « Stabat Mater », de Rossini (versions comparées).
12 h 35, Avis de recherche : œuvre de Lachenmann.
13 h 30, Tous en scène : M. Monroe.
14 h 4, Dossier disque.
16 h 30, Concert : Les grands concerts de la Sorbonne (donné au Musée d'art moderne de Paris, le 17 novembre 1981) œuvres de Réger, Hasquenoph, Schönberg, Berio.
18 h, Le disque de la tribune : « Stabat Mater », de Rossini (dernière parution).
19 h, Concours international de guitare : œuvres de J.-S. Bach, Brouwer, Torroba.
19 h 35, Les pêcheurs de perles.
20 h 30, Concert (donné au Théâtre des Champs-Elysées, le 30 avril 1981) : « Ondine », opéra de Daniel-Lesur, par l'Orchestre de l'Opéra de Paris. Dir. H. Yasaki, avec M.-C. Porta, H. Thezan, P. Rouillon, C. Jean.
23 h, La nuit sur France-Musique : musiques de nuit ; œuvre de Beethoven, Liszt.
0 h 5, Poissons d'or : œuvres de Nurok, Partch, Eastley, Anderson.

TRIBUNES ET DÉBATS

VENDREDI 12 NOVEMBRE

– MM. *Claude Estier*, porte-parole du groupe socialiste à l'Assemblée nationale, député de Paris, *Roland Leroy*, membre du bureau politique du P.C.F., directeur de *l'Humanité*, Pierre Charpy, directeur de *la Lettre de la nation* (organe du R.P.R.) et *Henri Amouroux*, historien, participent à l'émission « Vendredi doir » sur France-Inter, à 19 h 15.

SAMEDI 13 NOVEMBRE

– *M. Jean-Pierre Cot*, ministre de la coopération et du développement, est invité au « Club de la presse du tiers-monde » sur Radio-France internationale, à 16 heures (et dimanche, à 19 heures).

PRESSE

● *Le nouveau bureau de l'U.N.S.J.* – Le comité directeur de l'Union nationale des syndicats de journalistes (S.N.J., C.F.D.T., C.G.T., F.O.) s'est réuni le mercredi 10 novembre pour procéder, notamment, au renouvellement de son bureau.

Ont été élus : *Président* : Claude Durieux (S.N.J., *le Monde*) ; *Vice-président* : Denis Sieffert (F.O., Agence centrale de presse) ; *Secrétaire* : Georges Beaulieu (C.G.T., *La Vie Ouvrière*) ; *Trésorier* : Patrick Kessel (C.F.D.T., Agence France-Presse).

ENTENDU

Ondes X

Rappelez-vous : c'est un soutien-gorge brûlé en place publique, il y a déjà bien des années de ça, qui a inscrit pour la première fois sur un petit ton supérieur et narquois le Women's Lib (le M.L.F. n'existait pas) à la une de tous les journaux américains. Les magazines féminins n'allaient pas tarder à prendre le relais avec une ardeur stimulée par la perspective de s'ouvrir à l'énorme clientèle des jeunes femmes célibataires engagées, avant le mariage, sur le marché du travail. Suivis en cela à une distance prudente, pudique et respectueuse de bien des tabous, par leurs homologues européens.

C'est en relisant, à vingt ans d'intervalle, les réponses de plus en plus égoïstes, désinvoltes, données ici ou là au courrier du cœur que l'on mesure le chemin parcouru des deux côtés de l'Atlantique. Avec, aux Etats-Unis, une avance encore très marquée dans le domaine de la vie sexuelle. Prenez l'avant-dernier numéro de Cosmopolitan, édition américaine, vous y trouverez un grand papier d'ouverture : vivre ensemble quand on est lesbienne et quand on s'aime, comment c'est ? C'est super. Suivi des indications détaillées par un sexologue sur l'art et la manière de pratiquer en virtuose la fellation.

En France, nous n'irions pas jusque-là. Dans la presse. A la radio, nous sommes allés au moins aussi loin, sinon plus, au temps des consultations données par téléphone à l'intention ébahie des mères de famille vissées devant leur évier ou leur planche à repasser par des spécialistes aux idées aussi larges que précises. Je me rappelle notre stupeur en entendant, au début des années 70, des prêtres défroqués, des hommes pour hommes et des filles de joie venir déballer leurs états d'âme et de santé dans le micro imperturbable de Menie Grégoire. On en aurait lâché nos piles d'assiettes. Et puis, on s'est habitué. A présent, on ne s'étonne plus de rien. Y compris du fait que ces émissions ont pratiquement disparu de l'antenne institutionnelle. A quoi ça tient ? Aurait-on fait le tour de la question ? Estime-t-on qu'il est temps de marquer une pause sur la voie très largement ouverte du libertinage de masse ? Obéit-on là à un mouvement de balancier qui nous ramène chaque matin sur Europe I (« Qu'est-ce que je dois faire ? ») à des problèmes beaucoup moins scabreux, dont l'innocence même a de quoi étonner aujourd'hui ? Je n'en sais rien.

Toujours est-il que les questions posées à Jean-Luc Hennig et Guy Hocquenghem, pour intéressantes ou touchantes qu'elles soient, ne sauraient éveiller – ce n'est déjà pas si mal – dans l'auditoire, qu'un sentiment de pitié ou de solidarité. Mon fils se drogue à la colle de vélo, il est sans travail, aidez-moi. Mon mari veut me tuer, dois-je divorcer ? Mon mari me néglige, j'ai cinquante-quatre ans, dois-je prendre un amant ? Oui, madame, absolument, répondait-on à cette femme prise de scrupules. Et d'ajouter, comme si on essayait de ménager notre sens de la vertu : votre époux piqué, jaloux, ne tardera pas à retrouver le chemin du lit conjugal.

Désirs et petits péchés

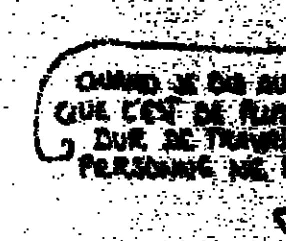
Est-ce bien le moment de se montrer si sage sur les ondes officielles, alors que certaines radios libres n'ont pas hésité à émettre, dans une cacophonie de fréquences entremêlées, des sons évocateurs d'étreintes extrêmement lubriques ? Peut-être pas. C'est ce qu'a pensé Europe I en tout cas. Sur le conseil de nos deux lascars, elle a donc décidé de se transformer le vendredi et le samedi, entre une heure et deux heures du matin, en agence un peu spéciale (classé X), où l'on passe des petites annonces de rencontres désirées et où l'on raconte ses petits péchés à une certaine C.C., une fille fantastique, une Lyonnaise je crois, pleine d'humour et d'insolence.

Coquine, mutine, taquine, elle tire les vers du nez de ses correspondants en jouant, sur fond de gémissements essoufflés et de grincements de sommier, les naïves, les étonnées : « Tu cherches quoi ? Oh ! mais ça a l'air très vilain ça ! Et ça consiste en quoi au juste, hein ? Et il t'en faut trois ? Trois nanas ? Mais t'es drôlement gourmand. Et à quoi tu ressembles, toi ? »

Alors là, c'est la Bérésina, la description de leurs attributs les inspire rarement autant que celle des qualités qu'ils exigent de leurs partenaires. Beaucoup d'hommes, très peu de femmes au bout du fil. Rien d'étonnant. En public, les fantasmes se déclinent au masculin. En privé aussi, bien souvent. C'est un des effets pervers de la révolution sexuelle : elle n'a pas été perdue pour tout le monde. Témoin, le succès des films pornos auprès d'un public presque exclusivement mâle. Et le rôle qu'y jouent les femmes. Toujours le même.

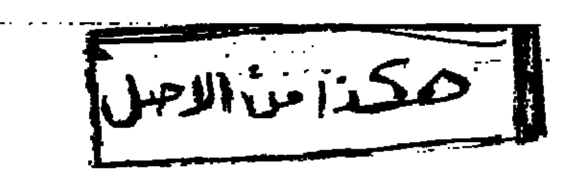
CLAUDE SARRAUTE.

L'INDUSTRIE ALIMENTA



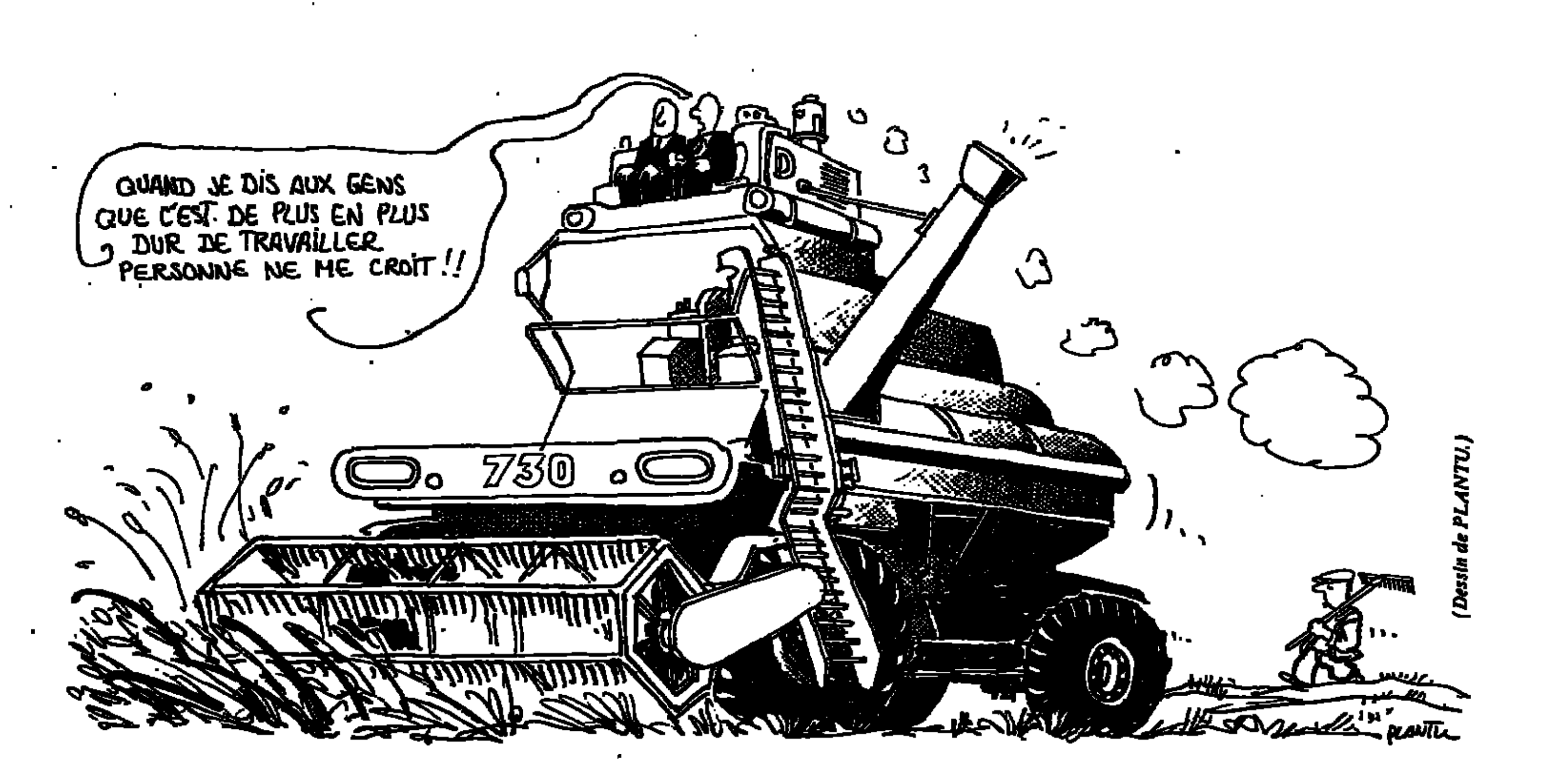


Des entreprises inquiètes ou sans problèmes, c'est selon...



هكذا من الأصل

L'INDUSTRIE ALIMENTAIRE DANS LA CRISE : ELLE PLIE MAIS NE ROMPT PAS



(Dessin de PLANTU.)

Des entreprises inquiètes ou sans problèmes, c'est selon...

Comme l'histoire du verre plein ou du verre vide, ce sont des industries sans histoires ou inquiètes qui célèbrent, pour ce nouveau Salon international de l'alimentation, leurs retrouvailles. Selon que l'on est optimiste ou pessimiste, la santé des industries alimentaires peut être jugée différemment. L'effritement de la consommation, le retour au blocage des prix, suivi d'une liberté trop surveillée pour être réelle, sont sans conteste de nature à rendre les entrepreneurs moroses. Pourtant, si l'on raisonne par comparaison, on peut affirmer que ce secteur de l'industrie ne se comporte pas trop mal. Ce ne sont pas de grosses entreprises, telles celles de l'automobile ou de l'électronique, qui sont conduites à craindre pour leurs exportations, comme pour le marché intérieur. Elles n'ont pas, comme celles du textile, à s'inquiéter trop de la délocalisation. Pas de gouffre où se perdent les milliards comme dans la sidérurgie. Certes, les marges ne sont pas aussi brillantes que les nécessités de l'autofinancement l'exigeraient, mais l'emploi, sans se maintenir totalement, n'a pas connu les réductions drastiques opérées par ailleurs. Le solde du commerce extérieur reste largement positif. Et, bien qu'elles aient perdu, avec l'arrivée de la gauche au pouvoir, leur secrétariat d'État, les industries agro-alimentaires bénéficient d'une sollicitude gouvernementale qui ne se dément pas. Au contraire même, puisque le chef de l'État, en inaugurant pour la première fois ce salon, montre lui-même l'intérêt qu'il porte à ce secteur.

QUELQUES indices pêle-mêle : dans le budget 1982, les crédits d'investissements ont augmenté de 33 %. (Il est vrai que l'enveloppe budgétaire fut réduite d'un quart, lorsqu'il s'est agi, après la dévaluation du franc, de restreindre les dépenses de l'État. Cette mesure n'était pas cependant spécifique au secteur.) Dans le projet de budget de 1983, l'aide de l'État reste ample pour l'avenir, puisque ces crédits augmentent encore de 14 % en... autorisation de programme. Elle est plus chichement comptée pour le présent puisque les crédits de paiement ne s'accroissent que de 9,7 %. Sollicitude encore, la création par M. Michel Rocard d'un groupe de stratégie industrielle spécifique aux I.A.A. (industries agro-alimentaires) pour préparer le IXe Plan ; la mise en œuvre d'une stratégie pour la recherche et l'innovation contenue dans le rapport Joulin et surtout commandée par M. Jean-Pierre Chevènement, qui, à plusieurs reprises sous sa double casquette de tuteur de la recherche et de l'industrie, a exprimé devant les patrons des secteurs privé et nationalisé son intérêt pour les biotechnologies et l'industrie alimentaire. Alors qu'il était en chantier depuis six ans, l'inventaire national de la qualité de l'alimentation a été présenté par M. Michel Crépeau. Les industriels n'ont eu qu'à se féliciter du satisfecit qui leur était donné dans cette somme. Quant à Mme Cresson, elle n'a pas craint de qualifier l'investissement dans ce secteur de l'industrie d' *« impératif national »*. Celle qui a la charge des I.A.A. a été peu loquace depuis son arrivée rue de Varenne sur ses intentions à l'égard des industries de l'alimentation. Le voile devrait être levé prochainement puisqu'une communication sur la politique des industries agro-alimentaires devrait être faite au cours d'un prochain conseil des ministres. Mais on peut d'ores et déjà deviner quelques pistes.

La technique des conventions de développement mise en œuvre par MM. Monory et Debatisse n'est maintenue que dans la mesure où une entreprise suscite des interventions complexes. Astucieuse dans son principe, puisque ces conventions devaient tout à la fois réduire la durée du parcours du combattant du candidat aux aides de l'État et lier l'octroi de ces aides à des objectifs de développement, cette technique ne s'est pas révélée proprement opérationnelle. Il faut dire que l'administration ne cesse de courir derrière le guichet unique, en maints domaines, sans parvenir à revoir ses méthodes de travail. Mais pourquoi chercherait-elle à se faire hara-kiri ?

Le nouveau maître-mot de la nouvelle politique, c'est : filière, ou encore politique sectorielle. Ainsi les taux de la prime d'orientation agricole ont-ils été revus et corrigés en fonction des secteurs que l'État entendait privilégier. Cette politique sectorielle s'accommode bien de la mise en place des offices par produits, et il est vrai qu'il y a quelque logique à raisonner filière lait, filière viande ou sucre ou encore légumes.

Toutefois cette vision verticale de l'industrie, plutôt cartésienne, ne rassure pas les représentants des industriels eux-mêmes, car elle risque de méconnaître la réalité de l'entreprise. On peut penser en effet qu'il y aura beaucoup d'intersections dans les filières et de croisements dans les secteurs, tant les entreprises sont appelées à se diversifier plus encore. Où sera le pouvoir, se demande l'Association nationale des industries agro-alimentaires (A.N.I.A.) ? Dans les offices, dans la direction du ministère spécialisé pour les I.A.A., chez M. Chevènement, qui a montré qu'il avait son mot à dire pour le développement de cet important pan de notre économie, ou encore au commerce extérieur, qui, avec M. Jobert, est devenu une sorte de tuteur de la finalité des industries alimentaires. Certes, l'exportation n'est pas l'unique consigne puisque, en aliments aussi, la reconquête du marché intérieur est une ardente obligation. Mais les commentaires apportés lors de réunions du conseil supérieur des exportations agro-alimentaires, que coprésident Mme Cresson et M. Jobert, laissent entendre que ce dernier se préoccupe lui aussi de la structure de nos entreprises.

Dans l'un de ces commentaires, on nous expliquait que le résultat remarquable obtenu en 1981 – 25 milliards d'excédents dans la balance agro-alimentaire – n'était pas le fait d'une politique volontariste, mais bien dû, selon le gouvernement, au poids des produits de masse bruts et semi-transformés. A ce titre, le commerce extérieur ne participe pas assez au maintien de l'emploi et des industries dans le milieu rural. Au contraire, le résultat obtenu par les produits élaborés était plutôt décevant : stagnation des vins et spiritueux, accroissement du déficit en salaisons et fruits transformés, progression des fromages. Ce retard des produits élaborés s'explique aussi, c'est toujours le gouvernement qui parle, par un retard des restructurations industrielles, par la faiblesse des implantations à l'étranger, par une innovation insuffisante et par la faiblesse enfin des marges d'autofinancement. Le programme est ici tracé.

Divers crédits et mesures sont ou seront mis à profit pour doter les entreprises, le plus souvent petites ou moyennes, de fonds propres ou quasi propres. Voilà pour le volet financier. Pour l'innovation, nous avons le rapport Joulin dont M. Chevènement a dit qu'il mettrait les conclusions en œuvre. Restent la restructuration industrielle et le renforcement du réseau de vente sur les marchés étrangers. Pour Mme Cresson, ce dernier point représente une priorité. Il reste à savoir de quelles ventes il s'agit. De yaourts en franchise et du savoir-faire pour les wineries de Californie ou bien du lait des fermes et du vin des vignes françaises ? Dans un récent colloque, le représentant du Trésor ne définissait-il pas ce qui sera la politique gouvernementale en déclarant que la faveur des pouvoirs publics allait à des investissements directement porteurs d'exportations ?

Si les contours de la politique agro-industrielle de France demeurent imprécis, on peut conclure cependant que la sollicitude des pouvoirs publics pour l'industrie de l'alimentation est bien réelle. Au bout du compte, c'est bien au blocage des prix qu'il convient de revenir pour définir le souci majeur des entreprises de l'alimentation. Des commentateurs spécialisés ont cru voir dans le recensement de plusieurs dépôts de bilan ces dernières semaines l'effet du blocage. C'est sans doute aller vite en besogne. Il reste que le ballon d'oxygène apporté par la réforme de M. Monory s'est rétréci. Les I.A.A. sont en effet coincées entre la hausse des produits agricoles de base, qu'accompagne peu ou prou celle des charges ou encore des produits d'emballage (boîtes pour les conserves, par exemple, dont le prix, lui, n'a pas été bloqué) et les exigences d'une distribution de plus en plus concentrée. Laquelle aura d'ailleurs tendance à vouloir récupérer sur ses fournisseurs le manque à gagner qui découle du blocage de ses propres marges.

On notera à cet effet que le retour à la liberté des prix n'avait pas entraîné un dérapage desdites marges, mais on avait enregistré, par contre, une croissance du poste « remises et ristournes » (1,9 % du chiffre d'affaires en 1976, 2,6 % en 1980). Autrement dit, le consommateur a profité de la concurrence mais pas l'industrie, dans la mesure où la lutte contre l'inflation aboutit à un transfert de charges vers l'amont. Quelle est dans ce domaine la philosophie du nouveau gouvernement ? Une réforme de la distribution a été annoncée par le chef de l'État lui-même. Vaste programme ou gigantesque serpent de mer ? En tout cas, au ministère de tutelle des I.A.A. on n'est pas tendre avec la distribution. M. Jean-François Larger, directeur de cabinet de Mme Cresson, ne déclarait-il pas son opposition au renforcement de la puissance de la distribution quand *« cette puissance sert à alimenter la lutte entre les grands ou à financer des investissement hasardeux à l'étranger qui ne sont pas obligatoirement favorables à la pénétration des produits français »*.

Pour tempérer le jugement porté sur les difficultés qu'apporte le blocage des prix, il faut reconnaître que tous les produits ne sont pas logés à la même enseigne. On observe trois phénomènes :

– C'est le secteur des produits banals, et qui sont contraints de passer sous les fourches caudines de la grande distribution, qui aura souffert le plus ces dernières semaines (conserves, viandes, et abattoirs de volailles) ;

– Le prix de nombreux produits n'a pas été bloqué (par exemple les deux tiers de la production laitière sont absorbés par des produits dont le prix est resté libre), mais plus le produit est transformé, plus on s'éloigne de la réglementation communautaire (qui ne connaît, ou presque, que les produits agricoles), et plus le blocage est possible. Autrement dit, ce sont les entreprises qui apportent le plus de valeur ajoutée qui ont été gênées par le blocage des prix ;

– Enfin, pour celles des industries alimentaires qui n'étaient pas concernées, parce que non bloquées, la sortie générale du blocage, début novembre, s'est en fait traduite par une rentrée, du fait des engagements de modération qu'elles sont amenées à prendre.

Ces constats ne devraient pas cependant inciter au pessimisme – verre à moitié plein ou verre à moitié vide, c'est selon, – car les I.A.A. françaises ont encore de belles marges de manœuvre devant elles.

JACQUES GRALL.

LE SIAL 82

Renseignements pratiques

Le SIAL se tient au parc des expositions de la porte de Versailles, à Paris (bâtiments 4 et 7).

– Accès par métro et autobus : station porte de Versailles ;

– Heures d'ouverture : du lundi 15 au vendredi 19 novembre, de 9 à 18 heures ; le samedi 20 novembre, de 9 à 14 heures ;

– Prix d'entrée : 35 F pour le SIAL et les trois autres salons jumelés (emballage, techniques pour l'industrie des viandes, génie industriel alimentaire) ; gratuit pour les cartes d'invitation et les visiteurs étrangers (avec passeport).

Le tropisme américain

LE taux de croissance des industries alimentaires, qui tournait en moyenne autour de 3,4 % depuis 1971, a brusquement baissé en 1980 (1,1 %) et s'est relevé en 1981 à 1,7 % en volume, atteignant 15,8 % en valeur contre 12,2 % pour l'exercice précédent. Ce résultat est cependant plus brillant qu'il n'y paraît, si on le compare à l'indice de la consommation alimentaire, qui n'a, lui, progressé que de 0,4 % *(contre 2 à 3 % sur dix ans, et alors* que la demande globale de biens et de service augmentait, elle, de 1,6 %). Ce maintien relatif de la croissance s'explique par les succès rencontrés à l'exportation (+ 4,6 % en volume et + 23,2 % en valeur), mais aussi par la modification constante des habitudes alimentaires, *le* produit transformé prenant de plus en plus la place du produit frais. Ainsi, au sein d'un marché stagnant, les I.A.A. peuvent-elles continuer à progresser, à développer leur part du marché. Le danger ici vient des importations, qui profitent également de ce changement de comportement des consommateurs. En 1981, ces importations, en provenance des industries alimentaires, ont augmenté globalement de 2,4 % en volume et de 17,9 % en valeur.

Il est évidemment trop tôt pour connaître les chiffres de l'année en cours. Mais on sait que, dans une année où la croissance de la consommation alimentaire sera quasi nulle, les industries auront une production qui continuera de croître. Comme en 1981, parce que les exportations sont porteuses, mais aussi parce que le point d'équilibre pour la consommation entre produits frais et produits transformés n'est pas encore atteint. *Ce développement va se* poursuivre pour la consommation tant individuelle que collective. Dans le premier cas, il s'agit des plats cuisinés que l'industrie propose pour consommer chez soi. Dans le second, il s'agit pour l'industrie d'être plus présente qu'elle ne l'était jusqu'alors dans la restauration commerciale ou sociale, qui utilise encore peu de produits « rationalisés ». Ajoutons au tableau la percée des *fast food*, ou restauration rapide, qui sert l'industrialisation de la viande, et derrière laquelle se profile déjà le développement de l'industrie des sauces. Mais comme on l'a déjà vu, ces modifications alimentaires profitent également aux producteurs étrangers. Un exemple : les Français consomment 55 000 tonnes de frites surgelées, dont 35 000 en provenance des.. Pays-Bas.

Ce gain, toutefois, des industries alimentaires françaises à l'intérieur du modèle moderne de la consommation se conjugue avec d'autres signes de santé, qui sont le maintien relatif de l'emploi et celui des exportations. En 1981, le nombre des salariés (autour de 483 000) n'a diminué que de 1,1 % contre une baisse de 3,3 % dans l'ensemble de l'industrie. Quant au solde du commerce extérieur, qui était de 25,4 milliards en 1981, il devrait dépasser les 20 milliards en 1982, la diminution s'expliquant surtout par la baisse de certaines matières premières, dont le sucre. Quant aux investissements, c'est une autre histoire, car leur diminution peut faire craindre pour l'avenir mais dans le même temps leur progression sur les marchés étrangers (alors que l'emploi, rappelons-le, n'est pas très touché) fait promesse.

De fait, les investissements de la branche, après avoir progressé selon l'INSEE de 15,2 % en 1979 et 6,8 % en 1980, ont reculé de 4,3 % en 1981. L'ANIA (Associattion nationale des industries agro-alimentaires) chiffre, quant à elle, ce recul à 5,3 %, avec un montant d'investissements de 15,6 milliards de francs, chiffre à mettre en relation avec le chiffre d'affaires de la branche pour 1981, soit 342 millards, dont 121 milliards de valeur ajoutée. Donc, les investissements ont diminué après le boum des deux années précédentes, mais cette fois encore *le jugement doit être relativisé ; c'est* une étude de la Banque de France portant sur trois mille cinq cents bilans qui indiquait, courant octobre, que les industries alimentaires avaient eu en 1981 une meilleure rentabilité que l'ensemble du secteur industriel, avec surtout une moindre chute de l'autofinancement et corrélativement un moindre alourdissement des emprunts.

Les investissements français réalisés à l'étranger dans l'année sous revue ont été, pour la quatrième fois depuis 1976, supérieurs aux investissements étrangers en France, comme l'indique le tableau suivant :

Année	Invest. étrang. en France	Invest. franç. à l'étranger
1974 ..	314	80
1975 ..	348	85
1976 ..	275	180
1977 ..	298	244
1978 ..	50,3	64,5
1979 ..	50,5	925,2
1980 ..	473,3	943,6
1981 ..	273,8	720,2

La répartition par pays est significative du brassage et de l'internationalisation de cette branche industrielle. Ainsi, pour les investissements étrangers en France, les pays de la C.E.E. ne représentent plus qu'un quart du total contre 40 % en 1980 et les trois quarts en 1977. Par contre, ce sont les pays tiers (hormis les Etats-Unis et la Suisse) qui sont intéressés par une implantation française, la palme revenant en 1981 au Canada, avec 109 millions sur 273,8 millions de francs.

Dans l'autre sens, les Etats-Unis sont le havre d'expansion des industries alimentaires françaises, avec 87,7 % des investissements en 1981, *même si ce chiffre est faussé* par le poids de la seule opération du groupe B.S.N., avec le rachat pour 480 millions de la firme Dannon.

En 1982, ce tropisme américain ne s'est pas démenti.

Pour 1982, en effet, on peut supposer que le montant des investisse*ments français à l'étranger atteindra*, pour la première fois, le milliard de francs, dont un peu plus de la moitié aux États-Unis. En tout cas, au 5 novembre de cette année, dix-huit projets ayant reçu un avis favorable représentaient 690 millions d'investissements nouveaux et 111 millions de prêts à des filiales d'entreprises existantes. La progression des investissements à l'étranger se confirme donc, comme se confirme également la réduction des investissements étrangers en France. A la même date, 5 *novembre*, ils s'élevaient à 179,5 millions de francs, correspondant à trente-quatre projets d'ampleur variable, dont un seul s'élève à 92 millions de francs. Il s'agit du rachat des cafés Grand-Mère par le groupe Jacobs, lequel vient de constituer, avec le suisse Interfood, l'un des premiers groupes européens de l'agro-alimentaire.

Ce rachat illustre *a contrario* ce qui est devenu, avant le 10 mai cependant, la nouvelle politique agro-alimentaire. C'est faute de repreneurs nationaux que les pouvoirs publics ont acccepté pour Grand-Mère la solution étrangère. N'ayant pas de solution à proposer, ils ne pouvaient non plus exiger des contreparties à cette perte d'autonomie. Dans d'autres cas, en effet, quand le groupe brassicole Whitbread reprend la maison des vins de Bordeaux Calvet, l'accord gouvernemental suppose *que le groupe britannique s'engage* à développer les exportations de vins français, en Grande-Bretagne notamment. De même, quand le géant américain Heinz, par sa filiale Starkist, rachète la conserverie de poisson Pollet à Douarnenez, on s'assure qu'il y a bien un programme de développement de l'entreprise française qui se traduira par des emplois (en l'occurrence trois cents seront créés) et par des exportations.

Pour les investissements français à l'étranger, le souci du développement de l'entreprise en France, de ses emplois comme de ses exportations, domine. Les industriels sont en effet tentés par ce qu'on pourrait appeler l'expatriation des capitaux, qui consiste à racheter une fabrique hors de nos frontières, sous le prétexte qu'on peut contourner ainsi les barrières tarifaires comme les barrières déguisées (de norme ou de qualité). A supposer que le calcul soit juste, il est évident que les retombées bénéfiques qui conforteront la santé de la maison mère sont affaire de plusieurs années. Ce qui ne fait pas le bonheur du gouvernement, pour le court terme, en matière d'emploi et de balance commerciale. D'où le jeu du donnant-donnant. Ainsi Général Biscuit peut-il reprendre une seconde entreprise américaine, Salerno, à la condition que les investissements en France ou que les exportations sur l'Europe soient aussi développés. On retrouve la même attitude dans le domaine des vins : *d'accord* pour des acquisitions de domaines en Californie par des groupes français, qui ne s'en privent pas, à la condition que ceux-ci *s'engagent*, dans le même temps, à exporter des vins de France aux États-Unis.

L'attirance de l'immense marché américain n'est plus à démontrer. Mais, dans ce domaine aussi, la relative bonne santé des industries alimentaires a sa contrepartie : dans la mesure où elles se maintiennent bien dans la crise, les entreprises alimentaires américaines veulent se vendre chères. Cette surcote, née de la comparaison avec les autres secteurs de l'industrie, s'ajoute à l'effet dollar. C'est la raison pour laquelle la star de l'agro-alimentaire français, Gervais-Danone, qui brûle d'accroître sa présence en Amérique, n'a toujours pas entamé son trésor de guerre : les morceaux à avaler sont ou trop petits ou financièrement trop gros.

J. G.

Le « pétrole vert » a fait long feu...

L'AGRO-« BUSINESS » est-il bien ce pactole, ce « pétrole vert » du commerce extérieur français qu'on a si souvent vanté ? A lire les chiffres officiels classiques, pas de problème : d'un déficit de 2,7 milliards de francs en 1970, la branche est passée en dix ans à *un excédent* de 11,7 *milliards* de francs. Beau résultat. A y regarder de plus près, pourtant, l'évolution est moins rassérénante qu'il y paraît. Plus que du solde classique comptable, tiré de la simple soustraction des exportations et des importations de produits (en valeur), il faut, pour cer*ner la réalité, se soucier du solde réel* de l'ensemble de la branche, c'est-à-dire de celui qui prend en compte les coûts en importations (produits de base ou consommations intermédiaires de la production et des exportations agro-alimentaires). Un nouveau modèle d'analyse de l'INSEE, nommé AVATAR *(1), permet cette approche* et remet en cause nombre d'idées reçues.

Première constatation : la part des importations nécessaires à la production agricole et agro-alimentaire croît d'année en année. Relativement faible en 1970 (17,2 %), elle est passée à 21,5 % en 1974 et atteint en 1980 près du quart de la valeur totale des produits de l'ensemble du secteur (24 %). Cette progression est due pour le secteur agricole *stricto sensu* essentiellement à la croissance des consommations intermédiaires importées de l'agriculture (engrais, produits phyto-sanitaires), multipliées par 3,7 en valeur en dix ans, et de la pêche (prises de flottes étrangères) multipliées par cinq en dix ans. En ce qui concerne les industries agro-alimentaires, *la* même évolution a eu lieu, les produits nécessitant le plus d'importations étant la viande (23,6 % de la valeur des emplois finaux), les conserves (47,6 %), les huiles et corps gras (53,2 %) et les produits alimentaires divers (chocolat, thé, café, etc.) (43,8 %).

Deuxième constatation : les exportations françaises sont encore largement produites à partir de ressources purement nationales. Le contenu en importation des ventes à l'étranger de la branche n'atteint en effet que 17 % du total, cette proportion variant très fortement d'un produit à l'autre. Si on exclut les conserves (dont, pour un tiers, les exportations sont constituées de consommations intermédiaires importées), les huiles et corps gras (les deux tiers de valeur importée) et les produits dérivés des *céréales (un quart de valeur importée)*, la part d'importations incluse dans les exportations de la plupart des produits va de 10 % à 15 %.

Troisième constatation, plus inquiétante : la prise en compte dans les résultats du commerce extérieur du contenu en importations nécessaire à la production (et non des seules importations de produits de la branche), ramène le fameux *solde* de la branche à zéro. En clair, les exporta*tions ne suffisent pas à couvrir la* totalité des achats à l'étranger nécessaires pour assurer la production. Pis, la situation s'est dégradée depuis 1974, puisque le solde *propre* de la branche (différent donc du solde commercial) est passé d'un excédent de 4,4 milliards de francs à un déficit de 13 millions de francs, la demande finale de produits agro-alimentaires faisant de plus en plus appel aux produits importés. C'est essentiellement l'industrie (notamment la viande, les conserves et les produits alimentaires divers) ainsi que la pêche qui sont de plus en plus déficitaires, l'agriculture proprement dite dégageant, elle, un solde propre positif de 16,25 milliards. Encore n'inclut-on pas dans ces calculs les échanges de matériel, eux aussi largement déficitaires. Le « pétrole vert » a fait long feu...

V. M.

(1) « Les soldes extérieurs de l'agro-alimentaire ». Alain Azouvi. *Economie et Statistique*, nº 144, mai 1982.



ALIMENTAIRE

ROUSSILLON : la naissance d'une image de marque agro-alimentaire

« Vendre, vendre ! ». Un leitmotiv, une obsession, bref une préoccupation permanente pour l'entreprise, quoi qu'elle produise. Face aux exigences du marché, les atouts que peut cultiver l'entreprise sont sensiblement les mêmes : une bonne politique marketing au service d'une qualité permanente sur un marché porteur. Mais il est d'autres atouts plus difficiles à maîtriser et qui pourtant font toute la différence. L'appellation d'origine ou label est l'un d'entre eux.

MÊME si on l'appelle, depuis sa création dans les années 60, la SICA des Vignerons catalans, ce n'est que progressivement que l'on a décidé de se battre vraiment sur le concept d'origine. Même si, depuis la création, la mise en bouteilles s'est toujours effectuée à Perpignan. La volonté d'être une « *entreprise à part entière* », mais une entreprise de producteurs, a toujours pris le dessus sur d'autres préoccupations. Pourtant, ce sont les efforts accomplis depuis des années pour faire admettre un groupe coopératif dans le secteur de la distribution, au même titre que n'importe quelle autre entreprise, qui ont permis de développer une image de marque liée à la région. « *Nous avons toujours cherché inconsciemment à rattacher une identité d'homme à une identité de produit, non pas pour créer une marque pure, mais une marque collective liée à une région*, explique Daniel Amadieu, responsable commercial des Vignerons catalans. *Toute la « démarche produit » que nous avons entreprise visait à garantir la provenance, et à la limite on peut parler aujourd'hui de la création d'un goût Vignerons catalans.* »

La meilleure démonstration de l'efficacité d'une image de marque s'est vérifiée le jour où s'est posé un grave problème pour l'avenir d'une coopérative de conserves de fruits au sirop du département. Roussillon Alimentaire, une des deux seules coopératives françaises de fabrication de fruits au sirop, connaissait depuis plusieurs années de graves difficultés dues aux importations, mais aussi à certaines légèretés dans l'approche des marchés. Le fait que les deux entreprises aient été créées à des époques différentes par les mêmes hommes — des syndicalistes — et qu'elles étaient toutes deux réciproquement actionnaires, a facilité le rapprochement : le service commercial des Vignerons catalans assure désormais la distribution des produits Roussillon Alimentaire. Si l'on a toujours pensé à l'aspect synergie des deux produits à Perpignan, Daniel Amadieu pense que ce rapprochement n'a été possible que lorsque « *les deux entreprises ont fait leurs expériences du marché* » : il pense même que ces démarches séparées étaient souhaitables. Aujourd'hui, deux filières de conception de produits, avec deux responsables « *liquide* » et « *solide* », coexistent avec une seule direction commerciale et des agents uniques. La plupart d'entre eux avaient un passé « *solide* » avant de vendre les produits Vignerons catalans, ce qui a grandement facilité l'acceptation par la grande distribution d'une extension de gamme assez surprenante pour une entreprise ne produisant que du vin !

Une image pour un label commun

Pour la première année d'exploitation commune, le volume vendu de produits Roussillon Alimentaire est passé de 12 500 à 15 000 tonnes en 1981, pour un chiffre d'affaires de 100 millions de francs. Les Vignerons catalans réalisent, pour leur part, un chiffre d'affaires de 100 millions de francs (45 millions de francs à l'exportation). Une augmentation de 20 % par an depuis deux ans (plus de 13 millions de bouteilles vendues).

« *Nous avons fait un choix stratégique de « leader du Roussillon » dans l'agro-alimentaire, avec des produits complémentaires. Peut-être demain ajouterons-nous d'autres produits, mais nous nous voulons représentatifs d'une démarche de qualité faite par des producteurs qui ont la maîtrise complète de leurs produits et un service irréprochable.* »

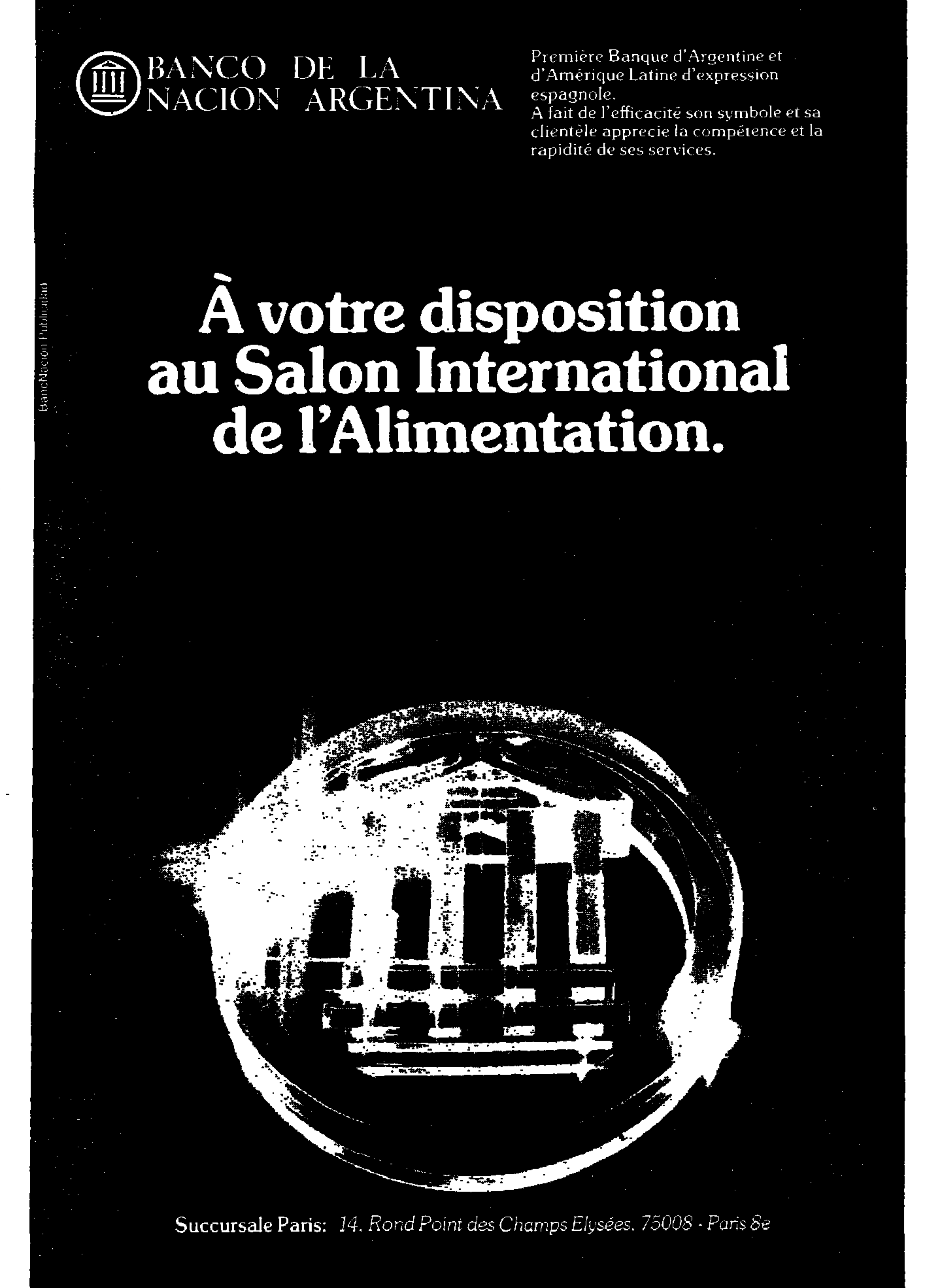
Dans le même département se met en place une autre expérience commerciale, toujours motivée par la mise en avant d'une image de marque. Michel Jomain dirige le Groupement interprofessionnel du cru Banyuls (G.I.C.B.) qui s'est associé, dans le cadre de la Sivir (Société interprofessionnelle des vins du Roussillon), avec des firmes de la grande distribution pour mieux pénétrer ce secteur. Aujourd'hui, Michel Jomain veut utiliser le créneau de vente par correspondance, ce qui implique la création d'une gamme de produits enracinés dans la réalité catalane : « *Le Roussillon doit être vecteur de notoriété, à l'étranger notamment, où les entreprises seules peuvent difficilement s'aventurer.* » Il faut donc créer une image : « *Roussillon peut devenir le label commun à l'exportation et, dans dix ans, le devenir sur le marché français aussi car, pour l'instant, chaque entreprise et chaque produit ont leur dynamique propre.* »

Pour mener à bien son projet, Michel Jomain a mis en place une fusée à trois étages : tout d'abord, une Association des amis de la gastronomie catalane, dans laquelle on retrouve la chambre de commerce de Perpignan, la chambre d'agriculture, le Crédit agricole et les syndicats professionnels. Cette association a donné naissance à un magazine d'information touristique et gastronomique, tiré à vingt et un mille exemplaires : *Roussillon gourmand*. Il paraîtra six fois par an ; le troisième numéro vient de sortir. Enfin, une SICA baptisée La Table catalane — dont *Roussillon gourmand* n'est pas l'organe exclusif, — constituée par des entreprises fabriquant des produits spécifiquement catalans : charcuterie traditionnelle, anchois, nougat, confiserie, produits et préparations biologiques, fruits au sirop fournis par Roussillon Alimentaire. Créée en juillet dernier, La Table catalane aura réalisé un chiffre d'affaires de 500 000 francs à la fin de l'année.

Roussillon Alimentaire, les Vignerons catalans en grande distribution, La Table catalane pour la clientèle particulière, en fait, la démarche est identique : un produit typé, avec une forte connotation régionale, voulue au départ pour La Table catalane, imposée ou plus exactement suggérée par le marché pour les Vignerons catalans. Parallèlement, la décision prise par les trois grandes familles de vin doux naturel de mettre en commun leurs relations publiques, ou celle des comités interprofessionnels vin doux naturel et côte du Roussillon de présenter un stand unique au SIAL, confirment que l'idée d'une image de marque Roussillon fait son chemin parmi certains responsables économiques des Pyrénées-Orientales. Il ne reste plus qu'à franchir les étapes vers le label Roussillon.

JACQUES RAMON.





FINANCEMENT : priorité aux fonds propres et à l'innovation

CONFRONTÉES aux traditionnels problèmes de trésorerie et de financement de leurs investissements, les petites et moyennes entreprises ressentent souvent le besoin impérieux d'accroître leurs fonds propres et le secteur agro-alimentaire ne saurait échapper à cette règle. Une structure spécifique a donc été mise à leur disposition, directement inspirée de l'IDI (Institut de développement industriel) sous la forme de l'IDIA (Institut de développement des industries agricoles et alimentaires).

Doté d'un capital de 202 millions de francs, l'IDIA a été créé en juillet 1980 sous l'égide de l'IDI qui en détient 21 %, du Crédit national (22 %), mais également du Crédit agricole (34 %) et des banques nationalisées, dont la Banque nationale de Paris qui en détient 11 % environ.

Pour l'essentiel, la vocation de cet organisme est de fournir des fonds propres aux entreprises agro-alimentaires qui en font la demande sous la forme d'interventions directes à partir de ses ressources propres (l'IDIA ne reçoit aucune aide de l'État), mais son rôle ne s'arrête pas là puisque l'Institut permet également, par le jeu des garanties qu'il accorde à ce secteur industriel, de bénéficier de prêts participatifs financés par le réseau bancaire classique.

Ainsi, en l'espace de dix-huit mois, c'est-à-dire entre sa date de création et la fin de l'année 1981, l'IDIA a permis à plus d'une centaine d'entreprises de bénéficier d'un apport en fonds propres et quasi-fonds propres à hauteur de 317 millions de francs dont les deux tiers, environ, engagent sa responsabilité financière. Plus précisément, quarante entreprises ont obtenu des apports directs prélevés sur les ressources de l'Institut (et cette activité se poursuit depuis le début de l'année à raison de quatre ou cinq opérations par mois) tandis que soixante et onze sociétés bénéficiaient de prêts participatifs privés grâce à sa caution, vingt-huit entreprises, enfin, recevant des prêts participatifs publics.

Au total, le secteur agro-alimentaire, qui, d'après M. Guy Nebot, directeur général de l'IDIA, ne représente que 8 % environ de la valeur ajoutée industrielle, aura reçu pendant ce laps de temps, grâce à la caution de l'IDIA, près de 30 % du total des prêts participatifs accordés par les établissements bancaires à l'ensemble de l'industrie française. L'Institut entend bien continuer dans cette voie grâce à ses quelque 50 millions de francs de ressources disponibles, outre les 40 millions de francs reçus de ses actionnaires en 1982 et plus de 20 millions de francs de nouvelles avances.

De son côté, le Crédit agricole, qui est déjà partie prenante à l'IDIA, participe également à l'expansion des entreprises agro-alimentaires en effectuant des interventions en fonds propres sous la forme de prises de participations, de constitution de comptes d'associés ou encore d'octroi de prêts participatifs à travers deux organismes :

- Sofipar pour les entreprises sociétaires du Crédit agricole, essentiellement coopératives, et qui a accordé, en 1981, près de 100 millions de francs d'interventions nouvelles, portant à 338 millions de francs le total de ses engagements au 31 décembre dernier au profit de soixante-douze entreprises et au travers de quarante-huit caisses régionales ;
- l'Union d'études et d'investissements (U.E.I.) qui est plus particulièrement spécialisée dans les entreprises non coopératives, tant en France qu'à l'étranger sous la forme de prise de participations et d'octroi de crédits et de prêts participatifs dans les entreprises où elle détient un intérêt.

En 1981, l'U.E.I. a vu la valeur de son portefeuille passer de 742 à 1 008 millions de frans, les interventions pour la seule filière bois ayant représenté 229 millions de francs contre 161 millions l'année précédente tandis que les prises de participation à l'étranger ou dans des sociétés exportatrices s'élevaient aux alentours de 160 millions de francs.

Décidé à accroître son effort en faveur des petites entreprises développant l'emploi rural, la « *banque verte* » a mis en place tout récemment le F.D.E.R. (Fond de développement de l'emploi rural) avec une dotation de 750 millions de francs, prélevée sur ses ressources propres et dont la moitié ira à l'industrie agro-alimentaire, les entreprises coopératives recevant à elles seules au moins 200 millions de francs. Pour la première fois, les petites et moyennes entreprises employant moins de cinq cents salariés et situées dans des aggomérations de moins de soixante-cinq mille habitants, privées jusqu'ici d'apports en fonds propres en raison de leur taille, vont pouvoir bénéficier :

- de prises de participation, toujours minoritaires et limitées à une durée maximum de sept ans, de la part de sociétés financières régionales (S.F.R.) créées à cet effet et dont une dizaine ont déjà vu le jour.
- de prêts participatifs, une formule qui garantit l'autonomie de gestion du chef d'entreprise, sous réserve d'un chiffre d'affaires inférieur à 350 millions de frans et pour une durée variant entre neuf et quinze ans.

Pour traditionnel qu'il soit, le rôle de financement au jour le jour de l'industrie agro-alimentaire reste l'activité première de la « *banque verte* ». Longtemps limitée aux seules coopératives, cette vocation a été étendue depuis 1979 aux entreprises non coopératives du secteur agro-alimentaire qui représentent actuellement environ 10 % des financements globaux consentis par le groupe Crédit agricole.

A la fin de l'année 1981, ce sont plus de 38 milliards de francs de concours financiers qui ont été accordés globalement à l'industrie agro-alimentaire par le Crédit agricole afin de financer des investissements industriels, commerciaux ou financiers. Les besoins de ce secteur continuent de croître. Comme l'ensemble des établissements bancaires, le Crédit agricole se trouve soumis aux règles de l'encadrement du crédit. Or, de l'aveu des professionnels, celui-ci craque de toutes parts et le partenaire privilégié du monde agricole accuse déjà, à lui seul, un dépassement de 5 milliards de francs qui risque de lui coûter quelque 200 millions de francs de pénalités...

SERGE MARTI.

VIANDES : excès d'abattoirs et bifteck sous marque

AVEC un chiffre d'affaires tournant autour des 32 milliards de francs, l'industrie de la viande est sans doute celle qui, avec celles des vins, nécessite ce qu'il est convenu d'appeler une restructuration. Le secteur est partagé entre 800 entreprises qui emploient 24 000 personnes. Il a abattu et transformé 3,5 millions de tonnes de viandes, dont 1,5 million de tonnes de bovins et 1,4 million de tonnes de porcs.

Avec une consommation en baisse (moins 1 % pour la viande fraîche, hormis la volaille, en 1981) ou du moins stagnante, avec des capacités d'abattage trop *élevées pour les deux ou trois années* à venir, les unités de transformation qui suivent les abattoirs, courent derrière le travail afin de rentabiliser des investissements coûteux, peu porteurs de valeur ajoutée. D'où la nécessité de moderniser, investir, regrouper, bref « restructurer ».

Cette nécessité n'est pas toujours ressentie par les professionnels eux-mêmes du fait de leurs origines. Nombre d'entre eux ont encore la mentalité du chevillard, plus commerçant qu'industriel, cherchant donc dans une passe étroite à réaliser du tonnage, plutôt qu'à obtenir, par une transformation plus poussée de la matière première, des marges plus grandes.

D'autres, au contraire, ont compris cette nouvelle approche de l'industrie de la viande : elle devra s'adapter, sortir des produits standardisés, *« piécés »* prêts à l'emploi, avec des marques commerciales, une politique de marketing. Du steak tout prêt aux plats cuisinés et à la restauration rapide, il n'y a qu'un pas que certains grands de la viande ont franchi, mais des salaisonnniers aussi, qui se lancent, comme Stalaven (130 *millions de chiffre d'af*faires), dans la charcuterie pâtissière.

SOCOPA d'abord. Les activités du géant de l'industrie française *de la viande illustrent bien* la problématique du secteur. On y trouve le volet restructuration quand SOCOPA reprend avec la Coopérative de Landerneau la société d'abattage de porcs Jeffroy (C.A. 500 millions) ou constitue la société Viandest en association avec Desvignes, tandis que sa filiale de Saumur, Chargé, cesse ses activités. Le volet investissement aussi avec l'entrée dans le capital de SOCOPA-International de l'IDIA (Institut de développement des industries alimentaires). Un aspect diversification avec G.V.S. (C.A. *261 millions), qui se lance, sous la* marque Charcuterie des hautes terres, dans le haut de gamme – et on verra que c'est une constante du secteur salaisonnier, – mais qui cherche aussi des partenaires financiers nouveaux, le tour de piste envisagé par le groupe fromager Bongrain n'ayant pas abouti. Et l'on trouve enfin le suivi de la production jusqu'au consommateur final avec le développement des restaurants Free Time, à Nice et à Marseille, et ailleurs encore, en franchise cette fois.

Changement de mains

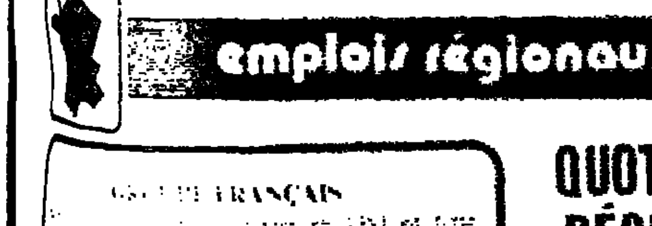
Au cours des mois écoulés; les difficultés ont contraint quelques entreprises à changer de mains, *d'une façon ou d'une autre. Ainsi* l'Union paysanne du Nord qui poursuit son redressement, a cédé ses activités industrielles dans le domaine de la viande au groupe Viandor-Multiviandes) C.A. 2 milliards de francs). C'est Europe Meat Trade, une société hollandaise (C.A. 750 millions) qui prend le contrôle de la société d'abattage Clergeau à Surgères (C.A. 335 millions). *C'est Nor*mandie Viandes, à Saint-Lô, qui poursuit son activité sous la houlette du groupe voisin, la CASAM-Sovico, à Coutances (Manche) *ou la Sicavyl*, de Migennes (C.A. 260 millions), qui prend une participation majoritaire dans Orléans-Viande. Puis Ménager, dans la Sarthe, qui doit céder son abattoir à la ville de Sablé, après qu'un concordat a été signé. En Maine-et-Loire encore, Savam-Trevert (C.A. 110 millions) vient de déposer son bilan. Par contraste, on voit des groupes importants réaliser des investissements dans le secteur de la transformation des viandes. Ainsi CERF (qui réalise le tiers de son chiffre d'affaires de 1,5 milliard dans la viande et le reste dans la distribution) a monté un atelier derrière l'abattoir de Thionville. La Cooperl, coopérative des éleveurs de la région de Lamballe (C.A. 1 milliard), au premier rang pour l'abattage porcin, a construit un atelier de découpe. Ou Bigard, de Quimperlé (C.A. 670 millions), qui se situe au premier rang de l'industrie privée dans ce secteur des viandes et qui vient de terminer un programme d'investissements de 110 millions de francs en cinq ans. La liste n'est naturellement pas exhaustive.

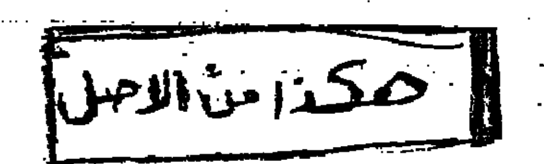
Quant au steak sous marque et autres innovations plus ou moins surgelées, les projets ne sont plus rares : Chiron, qui fut le chef de file de la recherche dans ce domaine de l'industrialisation des viandes, a lancé un steak coupé, New-beef, en mai 1982. La reprise de cette entreprise par le groupe Bocaviande (C.A. 4,3 milliards) second géant du secteur, et la CANA (C.A. 2,5 milliards), second groupe coopératif polyvalent, montre assez l'orientation des grands de la viande. C'est la même ambition qui anime les membres du Gemapro, constitué par Champagne-Viandes (C.A. 800 millions), la SICA 21, et la *Cheville langonnaise : créer un* « Yoplait » du steak haché et vendre des viandes « piécées » sous la marque Trucullus. Comme dans Gemapro où il n'est présent que pour 5 %, *on retrouve Unigrains*, le fonds de solidarité des céréaliers et des éleveurs, dans Midi-Steak, mais avec 24 % cette fois. Dans cette opération de reprise de la Chaîne des bouchers du Sud-Est, on retrouve également la Cheville langonnaise, le groupe A.B.C., et aussi Solvimac, Société lait-viande Massif Central qu'anime M. Debatisse, ancien président de la F.N.S.E.A. et ancien secrétaire d'État aux I.A.A.

Spécialités régionales et haut de gamme

Du côté des salaisonniers, ce qui fut dit sur les capacités d'abattage demeure vrai dans la mesure où les outils doivent atteindre une taille suffisante pour tourner à plein temps avec une productivité optimale. Grands ou petits, ils misent tous sur les spécialités régionales et le haut de gamme, ce qui risque de leur apporter quelques difficultés dans la mesure où le marché intérieur se réduit et que le consommateur, pour cause de diminution du pouvoir d'achat, se réoriente vers des produits plus traditionnels. Il y a, dit-on, l'exportation, *mais* la concurrence européenne y est plutôt rude. Que ce soit Casino, la firme de distribution, qui réalise dans son activité industrielle agro-alimentaire un chiffre d'affaires de 2 milliards, créant une salaisonnerie dans la Loire, ou Hervé Le Creen (C.A. 89 millions) qui investit à Briec-sur-Odet, 9 millions, c'est le haut de gamme et la charcuterie de marque qui sont visés. Idem Onno (C.A. 309 millions) qui investit 16 millions pour des produits sous label, idem S.B.S.-Charcuterie armoricaine (C.A. 62 millions) *avec un programme d'investisse*ment de 15 millions sur trois ans. La démarche de Gillet (C.A. 250 millions), de Deuil-la-Barre, pour n'être pas unique, paraît pourtant *originale* dans ce secteur : il passe des accords de franchise avec un groupe irlandais, Matterson and Sons, un italien, Valdisa, et un mexicain, Valmex. Pour le haut de gamme toujours.

Du côté des volailliers, on se demande s'il ne va pas falloir payer la rançon du succès. Certes, les exportations au Moyen-Orient sont passées de 350 000 tonnes en 1979 à environ 1 million de tonnes en 1982, mais le retournement est possible avec l'arrivée de la concurrence nord et sud-américaine et le démarrage d'une production locale. Deux des trois leaders de la profession, Doux (C.A. *1,2 milliard)* et Unaco (C.A. 548 millions), ont décidé de coopérer et de former un groupe qui pèse sur l'exportation (2,2 milliards en 1982). Ils investissent en commun dans la filière (accouvage, aliments, affrètements) et s'inquiètent peu de la baisse enregistrée sur certains marchés. Pourtant, sur le territoire national, on vient d'assister à une série impressionnante de dépôts de bilan ou de règlements judiciaires (Le Sayer, Penalan, Sodipra, Volquin, France-Volailles, Soprosur, Britavi). Dans le même temps, certains accroissent les mises en place de dindes, surtout, qui semblent talonner les poulets (par exemple, la Coopérative du Lauragais, ou Normandie-Dinde qui vient de se créer). D'autres se diversifient, c'est-à-dire qu'elles ajoutent à leur gamme dinde une gamme poulet (la société Bourgoin-La Chaillotine (C.A. 550 millions), leader de la dinde, où l'IDIA a pris 10 % du capital). D'autres encore s'orientent vers la *préparation de plats cuisinés* comme la SOVOL (C.A. 90 millions), de Haute-Garonne la recherche d'une plus grande valeur ajoutée au produit viande quelle que soit cette viande, bovine, por*cine ou de volaille, étant décidé*ment le point commun à toutes ces entreprises.





هكذا من الأصل

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col. *	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

OFFRES D'EMPLOIS

Le groupe Egor rappelle aux lecteurs du Monde les postes qu'il leur a proposés cette semaine :

Paris-Nord-Est
- **ADJOINT DU SECRETAIRE GENERAL**
E.S.C.A.E. D.E.C.S. Réf : VM 7712 A

Haute Normandie - Unité industrielle 2 000 personnes :
- **INGENIEUR ENTRETIEN ELECTRICITE-AUTOMATISMES**
Réf : VM 4197 AC
- **ADJOINT AU DIRECTEUR DU PERSONNEL**
Réf : VM 4197 AD

Si vous êtes intéressé par l'un des ces postes, nous vous remercions de nous adresser un dossier de candidature sous la référence choisie.

EGOR S.A.
8 rue de Berri 75008 Paris

egor
PARIS LYON TOULOUSE MILANO PERUGIA LONDON NEW YORK MONTREAL

média-system

Une grande Société de services
(550 établissements en France)
recherche pour sa Direction du Personnel à PARIS son

RESPONSABLE DU SERVICE PAYE ET LIAISONS INFORMATIQUES

Animant l'équipe de travail qui lui est confiée il devra assurer les missions suivantes :
— recueillir et contrôler les données nécessaires pour le traitement de la paye informatisée et des charges sociales d'environ 5000 salariés pour la société et ses filiales.
— concevoir, proposer puis mettre en place, en liaison avec les responsables du plan informatique et les différents utilisateurs, à l'horizon 85, un nouveau système de paye informatisé et décentralisé du personnel.

Il est demandé une formation supérieure, de très bonnes connaissances en matière de législation sociale et fiscale, une expérience de 3 à 5 ans dans le domaine de la paye et de l'informatique de gestion de personnel, de réelles aptitudes à animer et encadrer une équipe.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous la référence 50748 à Contesse Publicité - 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.

CAISSE RÉGIONALE D'ASSURANCE MALADIE D'ILE-DE-FRANCE recherche

TECHNICIEN-DÉPANNEUR-RADIOLOGIE

Les candidats devront être titulaires d'un brevet de technicien supérieur ou faire état d'une expérience professionnelle confirmée en électricité, électromécanique, électronique, rayonnements ionisants, photographie (imagerie médicale)

Un examen permettra de vérifier les connaissances des candidats.

Le permis de conduire est indispensable.

Adresser C.V. détaillé à M. le chef du personnel de la CAISSE RÉGIONALE D'ASSURANCE MALADIE D'ILE-DE-FRANCE, 17/19, rue de Flandre, 75935 PARIS Cedex 19.

DEMANDES D'EMPLOIS

ASSISTANCE HAUT NIVEAU

fiable, intelligente, disponible *Références internationales* recherche poste Paris, province, étranger.
Ecr. s/nº 6.396 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.H. 23 ans, lib. O.M., BAC D, niveau DUT gestion, recherche emploi.
Écrire DERRIEN, 17, rue Pinel, 93200 St-Denis.

Couple 45 ans, ch. gardiennage immeuble Paris. H. pouvant effectuer entretien. M. CARIOU 12, r. St-Sabin 75011 Paris.

Cuisinier 44 ans, sérieuses références, cherche place. Salle à manger, direction. Téléphone : 585-28-46, après 17 heures.

VRAI ADJOINT POUR GRAND P.-D.G.

38 ans, apportant :
- Une formation supérieure complète (droit, SC. Po.).
- Une expérience de directeur P.M.E. + 50 personnes.
- Une connaissance pluridisciplinaire, gestion des affaires, commercial, publicité, marketing, clientèle française et internationale, marchés étrangers.
- Un esprit de synthèse, créateur et volontariste.
- Angl. + espagnol. Connaissances allemand + italien.

Cherche :
Situation d'adjoint à P.-D.G. ou D.G. ou poste de directeur de P.M.I.-P.M.E. ou grande sté française ou internationale.
Ecr. s/nº 6.394 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

OUVRIER JOAILLIER

21 ans, apprentissage 3 ans chez grand patron, sérieux, attentif et travailleur cherche poste stable.
Ecr. s/nº 6.393 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

COMMERCIAL d'ENVERGURE
ACHETEUR 1re FORCE ch. poste responsabilités pour défendre intérêts entreprise à caractère social.
Ecr. ORBIS-CH- 28, avenue Franklin-Roosevelt, PARIS-8e.



emplois régionaux

GROUPE FRANÇAIS
C.A. voisin d'1 milliard de francs en 1983 en forte expansion.
Recherche pour ses activités mécaniques.

UN RESPONSABLE DE HAUT NIVEAU

avec autorité sur 160 millions de Francs de ventes et 500 personnes dans 3 établissements.
- Le candidat retenu aura le sens du commandement et de l'organisation, de bonnes connaissances techniques, l'esprit commercial et le goût de l'innovation.
- Formation ingénieur mécanicien avec au moins 10 ans de vie professionnelle et 5 ans de commandement d'une unité industrielle.
- Salaire annuel fonction de la valeur du candidat et pas inférieur à 240.000 F.

Écrire avec curriculum vitae complet et références à : nº 7277 *LE MONDE* services annonces classées. 5, rue des Italiens. 75427 PARIS-09.

L'association du Centre d'Action Culturelle de MACON, 1511, avenue Charles de-Gaulle, recherche :

UN DIRECTEUR

Les candidats devront adresser au Président de l'association, Philippe TONOSSI, un curriculum vitae aussi détaillé que possible, accompagné d'une lettre manuscrite, et ce avant le :
MARDI 30 NOVEMBRE 1982.

I.E.C.I. DÉVELOPPEMENT
SOCIÉTÉ DE CONSEIL EN ORGANISATION

INTERVENANT

Lors d'investissements ou de changement d'organisation, pour garantir la prise en compte des besoins des exploitants (ouvriers encadrement dirigeants) et promouvoir de nouvelles organisations du travail par le traitement conjoint des aspects sociaux, organisationnelles, techniques et économiques. 10 personnes, siège et lieu de travail actuels Strasbourg. Chantiers actuels : France, Belgique, Allemagne, Niger, Algérie.

Embauche : femme ou homme grandes écoles ou diplômés études supérieures :
- ayant expérience indiscutable de l'entreprise (production, bureau d'études, méthodes, entretien ou organisation) ;
- expérimenté et motivé par la recherche de solutions innovantes pour amélioration simultanée productivité et conditions de travail ;
- capable d'associer toutes catégories du personnel des entreprises à la recherche de solutions novatrices.

200 à 260.000 F. + participation aux bénéfices + 6 semaines. Postes à pourvoir à partir de mars 83, dossier de présentation de la société sur demande.

Adresser photo récente + lettre manuscrite + C.V. à I.E.C.I. développement 35, rue de Verdun. 67000 Strasbourg.

QUOTIDIEN RÉGIONAL
(Ville universitaire de l'Ouest)
RECHERCHE JOURNALISTE
Expérience presse régionale
POUR ANIMER ÉQUIPES RÉDACTIONNELLES

- Qualités : goût du risque, disp. et sens des responsabilités ;
- Salaire : 150 000 F annuel. Évolution après un an.

Ecrire sous le nº T 036781 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

JEUNE INGÉNIEUR QUALITÉ

E.N.S.I.-E.N.I. ou autodidacte de valeur.

Une importante usine mécanique (plus de 400 personnes) région Est, fabriquant en grande série des équipements pour l'industrie automobile recherche son responsable qualité et contrôle.

Une formation supérieure technique, une expérience de 3 à 5 ans des méthodes de contrôle en fabrications mécaniques de moyennes et grandes séries (statistiques, méthodes, qualité) lui permettront de gérer un service de 30 personnes, de réaliser les objectifs Qualité en coopération avec les services études et industrialisation de la Société, et d'assurer la liaison avec clients et fournisseurs.

Poste d'avenir stable. Logement facilité.

Adr. C.V. détaillé s/réf. 1000 à SELETEC Conseil 67008 STRASBOURG Cedex.

Ville de St-Quentin (Aisne) recrute par voie de concours sur titres ou de mutation

SOUS-BIBLIOTHÉCAIRE

titulaire du C.A.F.B., option jeunesse.
Adresser candidature et C.V. pour le 20 novembre 1982 à M. le député-maire, 02100 SAINT-QUENTIN.

Cabinet de conseil juridique recherche FISCALISTE pour régions SARTHE, EURE-ET-LOIR et TOURAINE.
Ecr. à Sté Fidal, 81, av. Bollée, 72000 LE MANS. Adress. C.V.

capitaux propositions commerciales

PARTICULIER
cède sa participation à Société SUISSE
Excellent placement et opport. de diversification.
Écr. ROPIE, CASE POSTALE 535 CH - 1001 LAUSANNE

Comptable agréé recherche cause maladie son suppléant salarié ou honoré, succession possible.
YTO S.A. 8, rue des Ormes 94120 Fontenay-sous-Bois.

Architecte D.P.L.G., 45 ans, cherche sous-traitances d'études pour projet, concours ou autres. Délais rapides. Tél. : 905-16-75 ou 998-47-32.

propositions diverses

L'ÉTAT offre de nombreuses possibilités d'emplois stables, bien rémunérés à toutes et tous avec ou sans diplôme.
Demandez une documentation sur notre revue spécialisée FRANCE CARRIÈRES (C 16) Boîte Postale 402.09 PARIS.

Séj. d'élèves brit. auprès de familles dans une localité région Paris, avec cours de franç. visites cult. Nous rech. pers. sur place qui aimerait collab. dans ce projet, Pâques, été,. M. Mme Robertson, 44 Willoughby Rd. London NW3. Tél. 435-4907. Entr. Paris suiv.

automobiles divers

OCCASIONS SANS RISQUES QUALITÉ-PRIX

343 DL automatique moteur éch. stand. 27.000 F	79
LADA 1300 18.300 km – 21.500 F	81
CHRYSLER 2 L 24.000 km – 16.000 F	79
CITROEN GSA X 3 24.500 km – 38.000 F	82
KAWASAKI 400 custom 4.700 km – 10.500 F	82

VOLVO-NEUILLY
747-50-05
16, R. D'ORLÉANS - NEUILLY

L'immobilier

appartements ventes

4e arrdt

ILE-SAINT-LOUIS
2 P. cft 45 m². 500-54-00.

ILE-SAINT-LOUIS
très bel appartement, grand confort. 1.300.000 F. Prix justifié. Téléphone : 500-54-00.

5e arrdt

Luxembourg. 354-95-10.
220 m². VUE JARDIN

7e arrdt

PLACE BRETEUIL (près), superbe studio refait neuf, 33 m². immeuble rénové.
Prix : 359.000 F.
GARBI 567-22-88.

15e arrdt

Mº CH.-MICHELS
Immeuble récent, tout confort, bon standing, studio, entrée, cuisine, bains, balcon s/rue, parking. Prix intéressant, soleil. 6, rue des Bergers, 5e étage, sam., dim., lundi 14/17 h.

Mº VAUGIRARD
Imm. récent, tt cft., 5e ét. 2 pces, s/rue, cuis, bains, PRIX INTERESSANT 3, rue YVART sam, dim, lundi 14/17 h.

16e arrdt

Mº CHARDON LAGACHE
Pierre de Taille, s/rue calme Liv. dble, 1 chbre, entrée, cuis, bains, charges minimes. Prix très intéressant – soleil, 166, Av. de Versailles. sam, dim, lundi 14/17 h.

19e arrdt

BUTTES CHAUMONT
2 P. cuis., s. d'eau, état parfait. Samedi 13 de 14 h 30 à 17 h. 20, RUE MEYNADIER.

Quartier BUTTES CHAUMONT Mº CRIMÉE, 28, rue Ourcq 3e ét. 2 p. 42 m², entrée, cuis., bains, w.-c. Bel imm. 210.000 F. Soleil, calme, s/place 14 h à 16 h, sam., dimanche ou 224-18-42.

78-Yvelines

CHAMPS D'ARCY à BOIS D'ARCY
3 P. 77 m² 473.800 F.
4 P. 90 m² 558.200 F.
5 P. 105 m² avec gar. 635.900 F.
P.C. + AZ.P.L.
Téléphone : 460-59-44.

95- Val-d'Oise

85 m² 425.000 F
Vallée de Montmorency
15 mn de Paris Appart. F4
3 chamb. + living 4e et dernier étage-très ensoleillé
Tél. : 983-49-87 après 19 H.

Province

DEAUVILLE
part. vd appt 68 m² excellent état, clair quartier calme et résidentiel central vue dégagée bel imm. liv. 2 chbres gd balc. Téléphone : 745-75-25.

HAUTE-SAVOIE
Part. à part. centre Combloux vend appartement 65 m², cuisine, séjour, salle de bains, w.-c., deux chambres, cheminée, balcon sur Mont-Blanc. Téléphone : (50) 58-83-84.

constructions neuves

INFORMATION LOGEMENT
Un service gratuit interprofessionnel et interbancaire pour tout achat d'appartements et de pavillons neufs. Renseignements sur de nombreux programmes P.A.P. et prêts conventionnés.
525-25-25
49, av. Kléber 75116 Paris.

locations non meublées offres

Paris

PROPRIETAIRES LOUER SANS FRAIS
VOS APPARTEMENTS PARIS - BANLIEUE RAPIDEMENT
Tél : 359 64 00

RASPAIL, très grand 7 P., cft., 1er étage. Parfait état. Profession libérale possible. Tél. matin SEGECO 522-69-92.

TOURAINE-POITOU
(10 km sortie autoroute, Chatellerault). Particulier vend ancien presbytère XVIIe, restauré, caractère, beau parc (5.000 m² environ).
Prix : 700.000 F.
Téléph. : (16-49) 86-00-19. Mme DELCROIX.

PRÈS D'HONFLEUR chaumière 3 ou 5 ha + 3 bât. 354-71-55 ou (31) 89-26-53.

locations non meublées demandes

Paris

PROPRIÉTAIRES
Pour louer rapidement SANS FRAIS et SANS AGENCE vos appartements vides et meublés à Paris et en banlieue.
Téléphone : 282-12-50.

J. F. cherche chambre coin toilette, cuisine si possible. Maximum 900 F par mois.
Écr. s/nº 6.395 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Cherche appartement loyer maximum 2.000 F, dans 16e, 2e, 1er ou 12e. Téléphone : 840-29-51 jusqu'à 23 h 30.

Région parisienne

Étude cherche pour CADRES villas, pavillons ttes banl. Loyer garanti 8.000 F. 283-57-02.

locations meublées demandes

Paris

Artiste troquerait toiles scriptistes contre prêt 6 mois appartement Paris (90) 72-25-68.

fonds de commerce

Ventes

Vente volontaire fonds artisanal - 5 salariés, charpente-escalier-menuiserie-ébénisterie-couverture fibro, zone artisanale. Savigné Civray 86400
Par suite départ retraite-garantie de travail/12 mois. URGENT.
Téléphone : 16 (49) 87-01-60.

maisons individuelles

60 SENLIS
MAISON DE CARACTÈRE
5 pièces, dépendances, jardin clos de murs. 720.000 F.
Téléphone : (4) 454-12-66

villas

BOUGIVAL calme
Bord de Seine, petite villa séjour 2 chambres, cuisine, bains, jard. 800 m². Prix 700.000 F. AGENCE DE LA TERRASSE LE VÉSINET (3) 976-05-90.

CROISSY-SUR-SEINE
500 m RER, VILLA récept., 4 ch. + bur., 2 bns, gd garage 80 m². Conviendrait pour commerçant, tout confort, jardin 670 m², 1.300.000 F. AGENCE DE LA TERRASSE LE VÉSINET (3) 976-05-90.

maisons de campagne

A 60 km de TOULOUSE DANS le GERS, vd. MAISON à CARACTÈRE entièr. rénovée (vue Pyrénées). 3 chambres, séjour, cuis., bureau, s. de bns, W.C., Prix 350.000 F
Tél. : (62) 65-33-69 H. Bureau ou (62) 65-34-18 H. Repas.

pavillons

1.500 km PONT DE NEUILLY COURBEVOIE, très calme (gare, comm.) beau pav. (2 nivx) 5 p., gde cuis., bs, ss-sol, gar., chf. cent. Très bon état, grenier aménageable, 210 m², terrain. 800.000 F. 788-49-00.

MAISONS-ALFORT
Villa grand standing, living. S/terras.+ 5 chbres, sanit. S/sol 3 voit. dépendances + Pavillon gardien. Terrain 880 m².
Micot, 344-43-87.

A SAISIR. A Malesherbes. 5' gare PAVILLON NEUF, 5 pièces, 100 m² + garage sur 250 m², terrain arboré, rez-de-chaussée : entrée, cuisine, salle de séjour. Étage : 3 chambres, salle de bains. Apport personnel 10 %. Prêt avantageux. Prix 399.000 F. Tél. 015-67-94 ou 680-85-60, poste 328, M. ALFROY.

Pav. de caractère à CACHAN avec petit jard. 5 mn R.E.R. env. 100 m² (séjour double) T. 996-03-23 à part. 19 h 30. Agences s'abstenir.

PAVILLONS
JUSQU'A 120 KM DE PARIS SÉLECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR
Appeler ou écrire :
Centre d'information FNAIM de Paris, Ile-de-France LA MAISON DE L'IMMOBILIER 27 bis, avenue de Villiers 75017 PARIS. T. 227-44-44.

LA CELLE-SAINT-CLOUD près gare MAISON 6 P., cuisine bains, terrain 500 m². 1.000.000 F. 534-57-40.

viagers

Étude LODEL, 35, bd Voltaire PARIS-XIe. Tél. : 355-61-58. Spécialiste viagers. Expérience, discrétion, conseils.

Particulier recherche maison de campagne en location-vente ou viager libre non indexé, 3 pièces confort + jardin. Cpt 100.000 F + 1.500/mois. (16-1) 735-18-74 après 18 h.

F. CRUZ 266-19-00
8, rue LA BOETIE - 8e
prix rentes indexées garanties étude gratuite discrète.

immeubles

PIERRE BLUM
61, BLD HAUSSMANN 75008 PARIS

TÉL. 265-64-11
rech. immeubles dans PARIS libres ou occupés.

propriétés

NOGENT-LE-ROI
28 210 (limite) FERMETTE restaurée s/1100 m² clos murs et haies, entrée, cuis. aménagée, séjour en chapelle, 3 chbres, loggia, s. de bns, w.-c., cave, chf. cent. fuel. ÉTAT NEUF ABSOLU. PRIX 550.000 F.
(37) 43-44-34.

Cause émigration, vend très BELLE MAISON 162 m² AU SOL et 132 m² ÉTAGE aménageable, 27 a. ter., paysage, rivière, pêche et chasse. Rég. Jura, 80 km LYON et GENÈVE. 35 BOURG, 38 LONS. Tél. soir 976-36-73, Sanchez.

45 km Paris, forêt de Rambouillet : Demeure exceptionnelle 350 m² habitables, 70 m² réception, 32 m² salle à manger, cuisine 25 m² – huit chambres + bureau 6 salles de bains, surfaces annexes – sous-sol 200 m², piscine chauffée 15 m sur 8 – 7000 m² de parc paysagé, – essences rares, accès direct sur forêt.
Prix : 2.280.000 F
Tél. pour Rdv. (3) 488-34-31.
Visites : les 12 et 13 nov.

SOLOGNE
A VENDRE
PETITS TERRITOIRES DE CHASSE
dont un constructible possibilités étangs.
Écrire HAVAS ORLÉANS Nº 200395.

15 KM VERSAILLES
370 m². 11 P. Parc 8.600 m².
A.V.L., 874-82-22.

Près DEAUVILLE - MANOIR normand 10 pièces principales, dépend., tt cft. vue except. Parc 1 ha. Tél. 256-02-82.

Vds à 10 km du sud de GAP FERME ANCIENNE comprenant : F. 4 neuf, F. 4 rénové, gde dépendance, sur 2.500 m² de terrain. Tél. (16-92) 51-36-50

UNIQUE, vue lux. ÈZE et MER 5 appts de mas et parc. 15 jrs à vie depuis 33.000 F. Propriét. saisonnière. T. (3) 071-32-86.

44, repos chasse, 5 ha, 600.000 - Brière, chaumière 8 000 m². 200.000 - d'Aubigny 2, Cadeniers Nantes (40) 71-80-18.

manoirs

LOT - MANOIR XIIIe
Restauré 10 P. + Dépend. Falaise et grottes 6 ha. Prix intéressant, VU URGENCE A.V.L., 874-82-22.

domaines

Achèterais
VASTE PROPRIÉTÉ DE CHASSE SOLOGNE
Écrire sous le nº 246.612 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

terrains

Paris-Sud (8 km), R.E.R., résid. part. à part., vd bois 1.200 m², angle C 4, voie privée, bord bois Verr.-le-Buisson, calme, pr prof. libér. ou 2 pav. Px 1.000.000 F. Tél. : 651-51-27.

l'agenda du Monde

Particuliers (offres)

Vends tapis Bizerte 5,5 m², modèle ancien, fait main 1963. 90.000 points/m² - pds 50 kg - 9.000 F. Vends défense ivoire sculpt. éléph. + croco. anc. 50 A - Long. 64 cm - 1.500 F env. T. (1) 687-84-86 de 20 h à 22 h.

Vends manteau renard magelan T. 42, T. beau, neuf, réduct. 40 %. Téléph. (1) 687-84-86, de 20 h à 22 h.

Particuliers (demandes)

Cherche gros poêle à bois feu continu (capacité de chauffe minimum 150 m³)
Téléphone : 285-39-78 ou Ecr. s/nº 6.398 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Artisans

Peinture - Papier
Moquette - Vitrification
Téléphone : 878-95-13.

LAVEUR DE VITRES
Prix modérés (ex. : 60 F T.T.C. pour un F3). Tél. : 889-81-32.

Bateaux

Retraité vd ou échange Splendide VOILIER, 12 M, 1982, jamais navigué, mouillage Côte d'Azur, contre Immob. Côte d'Azur ou Paris. Écr. HAVAS, 35100 RENNES, nº 6870 T. qui transmettra.

Bijoux

OLIVINE
ACHÈTE
AU PLUS HAUT COURS
OR, débris dentaires, pièces or, bijoux anciens et modernes.
ARGENTERIE, tableaux, pâte de verre, lampe, vase, montres anciennes et modernes, pendules, boîte or et argent, antiquités.
Déplacements à domicile.
6, rue de Tocqueville, 17e.
Mº VILLIERS - 763-27-31.
EXPERTISE GRATUITE.

Carrelages

Les plus beaux de tous les carreaux du monde sont vendus au prix les plus bas chez BOCAREL 357-09-46 + 110, av. Parmentier, PARIS-11e.

Détectives

DUBLY 61e année
Ancienneté - Loyauté
ENQUETES - FILATURES
121, r. St-Lazare, Paris 8e
Tél 387.43.89
Consultations gratuites

Moquettes

MOQUETTE PURE LAINE
79 F TTC le m². 658-81-12.

MOQUETTES PURE LAINE – 50 % DE SA VALEUR
Téléphone : 842-42-62
334, rue de Vaugirard, 75015 Paris.

Musique

A VENDRE PIANOS GRANDES MARQUES
refaits et garantis par artisan, facteur
DEVIS GRATUIT POUR RESTAURATION
PIANOS TORRENTE
Tél. : 840-89-52.

Sanitaires

Si vous n'avez pas trouvé ce que vous cherchez pour le sanitaire et la robinetterie
Venez voir : SANITOR
21, rue de l'Abbé-Grégoire 75006 PARIS. Ouvert le samedi. Tél. : 222-44-44.

Teinturiers

HOMMES D'AFFAIRES !
Votre situation exige une tenue élégante et impeccable !
Faites nettoyer vos vêtements de valeur : ville, soirée, week-end, par un spécialiste qualifié.
GERMAINE LESECHE, 11 bis rue de Surène, 75008 PARIS.
Tél. : 265-12-28.

Vacances Tourisme Loisirs

VACANCES EN IRLANDE
Cottages à louer
1 sem. + A/R avion : 2.245 F
Suppl. pour voiture : 460 F
(par personne sur la base de 2 personnes)
Renseignements : 742-12-50
LIC A 488.

Assoc. loisirs en QUEYRAS propose des vacances collectives de station village du parc du Queyras. NOËL : 103 F
Tél. : (92) 45-70-82 et (1) 339-37-45.

CHAMONIX EXCEPTIONNEL
2 PIÈCES
calme, verdure, bord de l'Arve, pl. sud Mt-Blanc, 2 pas centre ville. 874-72-54.

SKI DE FOND dans le HT JURA
A 4 h 30 de Paris
Dans vieille ferme rénovée, chambres avec salles de bains, cuisine maison, pain cuit au feu de bois. Capacité d'accueil limitée à 12 personnes. Table d'hôtes. Calme, repos. Tout compris (pension complète, accompagnement, matériel de ski) : 1.550 F la semaine, du dimanche au dimanche.
Ecrire : Le Crêt l'Agneau La Longeville, 25650 MONTBENOIT, ou tél. : (81) 38-12-51.

SKI NOEL-FÉVRIER
6-17 ans. Encadr. par prof.
Tél. 322-85-14.

Le Monde

équipement

TRANSPORTS

SOIXANTE-HUIT MORTS EN MARS 1973

L'État est entièrement responsable de la catastrophe aérienne de Nantes

De notre correspondant

Nantes. — Le tribunal de grande instance de Nantes, après délibéré, a prononcé, mardi 9 novembre, un jugement déboutant les familles Kramer et consorts qui lui demandaient de se prononcer sur la responsabilité civile de la compagnie aérienne Spantax, dont un des avions avait heurté, le 5 mars 1973, près de Nantes, un DC-9 de la compagnie Iberia. Ce DC-9 s'écrasa au sol à La Planche, entraînant la mort de ses soixante-huit occupants, soixante et un passagers et sept hommes de l'équipage.

Neuf ans après le drame, les familles des victimes en sont toujours à chercher réparation. Elles continuent à inventorier tous les recours possibles pour obtenir dans les meilleurs délais et aux meilleures conditions l'indemnisation de leur préjudice.

Mars 1973. Les aiguilleurs du ciel sont en grève. Le ministre, M. Robert Galley, alors ministre des transports, a fait appel aux militaires pour contrôler le trafic aérien. C'est l'application du plan Clément-Marot. Le 5 mars, près de Nantes, deux avions entrent en collision. Un DC-9 d'Iberia, littéralement éventré, s'écrase : l'appareil avec lequel il est entré en collision, un Coronado de la compagnie Spantax (il y a à bord cent dix-neuf passagers), réussit à se poser en catastrophe sur la base militaire de Cognac.

Les décisions de justice se sont succédé les années dernières après un très long silence. Le dossier de l'information judiciaire ouverte par le parquet de Nantes pour homicide involontaire était l'objet d'une grande attention de la part de la chancellerie. Le 28 juillet 1980, le tribunal de Nantes rend une ordonnance de non-lieu : la justice n'avait pas trouvé d'éléments suffisants pour traduire qui que ce soit devant un tribunal pénal. Le pilote de la Spantax, notamment, était blanchi. Cette décision a été confirmée le 7 mai 1981 par un arrêt de la chambre d'accusation de la cour d'appel de Rennes.

Parallèlement, le tribunal administratif de Nantes déclarait, le 1er juillet 1980, l'État responsable à 85 % de la catastrophe. Le 28 juillet de la même année, le Conseil d'État réformait cette décision et déclarait que toute la responsabilité revenait à l'État en raison des fautes des contrôleurs militaires. L'État commence à indemniser des familles de victimes ; d'autres poursuivent des actions devant les juridictions pénale et administrative. C'est le cas de la famille Kramer, qui a engagé, le 31 juillet 1978, des poursuites contre la compagnie Spantax sur la base d'une présomption de responsabilité. Les Kramer soutenaient que, en dépit des fautes commises par les contrôleurs militaires, le pilote du Coronado — l'« avion-tamponneur » — avait commis, de son côté, des négligences qui avaient concouru à la collision.

Le tribunal de Nantes ne les a pas suivis dans cette argumentation. Dans leurs attendus, les juges nantais ont, au contraire, estimé que *« le contrôle aérien au sol a commis des fautes imprévisibles, irrésistibles, constitutives d'un cas de force majeure »* pour le pilote incriminé. Au nombre de ces fautes, le tribunal a notamment retenu que, par suite d'une mauvaise connaissance de l'anglais, les contrôleurs militaires ont donné à l'expression *« stand by »*, qui signifie *« continuez »*, le sens opposé à celle-ci, croyant qu'elle voulait dire *« arrêtez »*. Tout aussi grave, les contrôleurs militaires ont confondu l'angle d'un virage avec une indication d'altitude. Deux erreurs lourdes de conséquences commises à un moment où les deux appareils, qui auraient dû être séparés par une distance exprimée en temps de quinze minutes, selon les règles de l'aviation civile, avaient été laissés se rapprocher à quatre, puis à deux minutes, quand les derniers ordres — entachés de fautes — ont été donnés. Dans ces circonstances, les juges nantais ont suivi les défenseurs de la compagnie Spantax, qui avaient soutenu à l'audience que *« les deux avions avaient été littéralement conduits l'un vers l'autre, et que le contrôle militaire était entièrement responsable »*.

Pour autant, le contentieux judiciaire de la catastrophe aérienne de La Planche n'est pas clos. Ce jugement du tribunal de Nantes sera très vraisemblablement frappé d'appel. En outre, le tribunal administratif doit prochainement, lui aussi, se prononcer sur d'autres recours.

JEAN-CLAUDE MURGALE.

La Pan Am espère sortir du « rouge »

La compagnie aérienne américaine Pan Am, qui a subi de lourdes pertes au cours des dernières années et a dû liquider une partie de son patrimoine, espère rétablir son équilibre en 1984, a annoncé à Paris son président-directeur général, M. Edward Acker.

M. Acker a indiqué que le résultat d'exploitation de la compagnie pour 1983 serait positif, mais que Pan Am ne retrouverait pas l'équilibre en raison des frais financiers importants qui résulte de sa dette (actuellement de 1 milliard de dollars) et dont les intérêts sont de 100 millions de dollars par an.

Le président de Pan Am a souligné que la compagnie avait connu, en 1982, une amélioration de ses résultats aux deuxième et troisième trimestres et avait enregistré un bénéfice d'exploitation au troisième trimestre (7,1 millions de dollars), pour la première fois depuis deux ans. Les pertes devraient être moins fortes en 1982 qu'en 1981 où elles avaient été de 350 millions de dollars.

M. Acker, homme d'affaires réputé, a été nommé à la tête de Pan Am en septembre 1981. Il a indiqué comment il comptait redresser la compagnie : réduction des effectifs (ils devraient passer de trente-trois mille personnes en 1981 à vingt-cinq mille personnes au 1er janvier 1983) ; augmentation du trafic par l'ouverture, depuis le 1er novembre, d'une ligne Paris-Zurich et l'introduction de quatre nouvelles villes américaines dans le réseau ; modernisation de la flotte par l'acquisition de nouveaux Boeing-747...

M. Edward Acker a refusé de toucher son salaire tant que sa compagnie ne serait pas bénéficiaire. Il espère être payé l'année prochaine, dit-il avec humour, et il explique pourquoi. En dehors des mesures concrètes qu'il a prises ou prendra à l'intérieur de sa société, il s'attend à un redressement de la situation économique américaine et internationale. Ses prévisions personnelles, tient-il à préciser, sont qu'aux États-Unis l'inflation sera en 1982 inférieure à 6 %, le dollar cessera de se renchérir aussi rapidement *(« il n'atteindra pas 9 F »)* et le prix du kérosène diminuera relativement.

DÉCENTRALISATION

Le Comité économique d'Ile-de-France : un contrepoids pour la gauche

Le comité économique et social de la région d'Ile-de-France, dans sa composition actuelle, vient de se réunir pour la dernière fois. Son président, M. Roger Belin, ancien secrétaire général du gouvernement et ancien président de la R.A.T.P., s'est félicité du travail accompli, même s'il a regretté que *« la précarité »* de sa situation depuis seize mois ne lui ait pas permis de donner toute sa mesure. En guise de testament, il a souligné que les comités économiques et sociaux *« devaient faciliter la réconciliation des entreprises, qu'elles soient publiques ou privées, avec nos concitoyens »*.

M. Jean-Jacques Piette (P.S.), membre du cabinet du ministre de l'emploi, et président de la commission des finances, s'est félicité de la bonne collaboration qui avait fini par s'instaurer avec la nouvelle administration entourant le président du conseil régional.

Le C.E.S. d'Ile-de-France — créé dans sa forme présente en 1976 — avait déjà, il est vrai, une composition plus équilibrée que les comités de province : représentants des salariés et des entreprises y siégeaient déjà à parité. Il n'empêche que le nouveau C.E.S., qui se réunira le 22 novembre, comprendra plus de représentants syndicaux, spécialement de la C.G.T. et de la C.F.D.T., que dorénavant les délégués des entreprises publiques, qui y seront en plus grand nombre (S.N.C.F., R.A.T.P., E.D.F.-G.D.F., Aéroport de Paris, Port autonome de Paris), sont comptés avec les patrons comme les délégués des professions libérales et des sociétés coopératives ouvrières de production. De nombreuses associations seront aussi maintenant représentées : retraités, parents d'élèves, Ligue française de l'enseignement, Confédération générale du temps libre, locataires, propriétaires, défenseurs de l'environnement.

Pour la gauche, l'affaire est d'importance. Elle compte sur le comité économique et social pour faire — s'il se peut — contrepoids au conseil régional où l'opposition nationale est largement majoritaire.

THIERRY BREHIER.

Le conseil régional du Centre veut obtenir des compensations pour son « civisme nucléaire »

De notre correspondant

Orléans. — Le conseil régional du Centre veut obtenir de l'Etat des compensations financières après l'installation de centrales nucléaires dans la région. Un amendement présenté dans ce sens par M. Jean-François Deniau (U.D.F.-P.R.), président du conseil régional du Cher, a été adopté lors de la dernière réunion de l'assemblée. Mandat a été donné au président du conseil, M. Jean Delaneau (U.D.F.-P.R.), pour engager le plus tôt possible des négociations avec l'Etat. Les socialistes et les communistes de l'assemblée, minoritaires, se sont abstenus.

Le Centre veut obtenir des avantages comparables à ceux qu'a eus la région Midi-Pyrénées de la part d'E.D.F. pour la centrale de Golfech. Les élus ont fait remarquer que le Centre avait fait plus que toute autre région « son devoir » en la matière en acceptant d'accueillir sur son territoire pas moins de quatre centrales : Chinon, Saint-Laurent-des-Eaux, Dampierre-en-Burly et Belleville-sur-Loire. En clair, la région souhaiterait être récompensée de son « civisme nucléaire »

M. Jean-François Deniau en a profité pour critiquer la réforme régionale en cours : *« La décentralisation se résume, pour l'instant, à un transfert de charges et non pas de moyens »*, a-t-il déclaré.

Le conseil régional a enfin défini ses orientations budgétaires pour l'année 1983. Là encore, les socialistes, qui estiment que des priorités n'ont pas été établies, et les communistes se sont abstenus. Le futur budget en augmentation de 17 % sur le précédent devrait s'élever à 300 millions de francs ; les dépenses de fonctionnement ont, en effet, grossi sensiblement en raison de l'embauche de personnel nécessaire pour faire tourner les nouveaux services de la région.

RÉGIS GUYOTAT.

FAITS ET PROJETS

L'avenir des parcs nationaux

M. Edgar Pisani, ancien ministre et commissaire au développement auprès des communautés européennes, vient d'être chargé par M. Michel Crépeau, ministre de l'environnement, d'animer un groupe de réflexion sur les parcs nationaux. Ce groupe, composé de vingt-huit personnes (fonctionnaires des parcs, élus, représentants d'associations et scientifiques), étudiera *« le rôle joué par les parcs nationaux dans la gestion, le développement et l'aménagement des espaces fragiles »*. Il devra également examiner *« l'extension éventuelle ou l'évolution du concept de parc national »*. Il abordera enfin la question des parcs naturels régionaux. Ses propositions feront l'objet d'un rapport qui sera remis à M. Crépeau en mars 1983.

La création de ce groupe de travail intervient au moment où, de l'avis général, les parcs nationaux créés il y a vingt ans sont à un tournant de leur histoire. Leur mission originelle, qui était de protéger la nature, paraît aujourd'hui trop étroite. Dans la lettre de mission qu'il a adressée à M. Pisani, le ministre de l'environnement indique que dans son esprit les parcs nationaux doivent être aussi *« des outils de développement, des écoles de la démocratie locale et des champs d'expérimentation pour l'économie sociale »*. Dans cette perspective, la stricte protection de la nature serait dévolue aux réserves naturelles, les parcs nationaux se rapprochant de plus en plus des parcs régionaux, ces *« outils d'aménagement fin du territoire »*.

En souvenir du palais des Tuileries

Au cours de sa dernière réunion, la commission du Vieux Paris a pris acte de la constitution de l'association Les amis du château des Tuileries, qui se propose de susciter un certain nombre d'initiatives rappelant l'importance artistique et historique de ce palais dont les vestiges furent démolis, il y aura un siècle, au début de 1883.

C'est le 29 juillet 1879 que la Chambre des députés examina une proposition de loi d'Antonin Proust tendant *« à faire disparaître les ruines du palais des Tuileries »* incendié huit ans auparavant. Pourtant, une partie des bâtiments était tout à fait « restaurable ». On pouvait reprendre une grande partie des bâtiments, la perspective qui va de l'Étoile au Louvre y aurait gagné. La restauration des Tuileries trouva un défenseur inattendu dans le représentant de l'opposition de droite, le baron Haussmann, élu de la Corse aux élections de 1877, qui, dans une longue intervention et en oubliant qu'il avait lui-même fait disparaître les vieilles églises de la Cité, demanda qu'on réhabilite le château. C'est Georges Clemenceau, alors jeune député de Paris, qui emporta la décision.

Une exposition temporaire doit être présentée dans l'enceinte de la station de la R.A.T.P. « Châtelet-Les Halles » sur l'histoire du palais des Tuileries depuis sa fondation par Catherine de Médicis, jusqu'à sa disparition en 1871.

Des poids lourds plus économiques

Pouvoirs publics, transporteurs et fabricants d'équipements pour l'automobile, rassemblés au sein de l'association Budget-Route, veulent favoriser les économies de carburant chez les transporteurs. M. Gérard Claeys, président de Budget-Route, a présenté à la presse les différentes formules d'assistance (équipements, services et financements adaptés), qui devraient permettre aux professionnels de la route d'économiser 24 millions de litres de gazole (*20 000 tonnes d'équivalent* pétrole), soit environ 80 millions de francs par an.

Déjà, un réseau de trois cent quarante-huit centres techniques a été mis en place sur l'ensemble du territoire, prêts à répondre aux demandes d'information et éventuellement d'installation des équipements existants dans ce domaine.

L'opération Budget-Route, placée sous le patronage de l'A.F.M.E. (Agence française pour la maîtrise de l'énergie), réunit la Fédération nationale des transporteurs routiers (F.N.T.R.), la Chambre syndicale des loueurs de véhicules industriels, les syndicats de la distribution automobile (F.E.D.A.), les industries des équipements automobiles (F.I.E.V.) et, bien entendu, un organisme financier, l'UDECO.

● *Contentieux entre la C.F.T.C et le ministre de la mer.* La commission exécutive de la C.F.T.C. dénonce dans un communiqué *« l'attitude discriminatoire du ministère de la mer qui refuse, depuis un an, la reconnaissance de la représentativité de l'Union syndicale C.F.T.C des marins pêcheurs »*. Cette union *« est exclue des commissions professionnelles et écarté des informations sans qu'aucune justification sérieuse ait pu être données »*. La C.F.T.C. a décidé de saisir le premier ministre et le ministre du travail de cette question.

CARNET

Mariages

— Michel BIZET et Denise LOUVET ont la joie d'annoncer leur mariage.
Béni à Domat-Ems (Grison) le 12 novembre 1982.
Lausanne, 9, avenue des Alpes, 1006 Lausanne (Suisse).



Décès

— Les amis de
Arlette BIENFAIT
ont la tristesse de faire part de son brusque décès, survenu le 4 novembre 1982, à Paris.

Arlette a été inhumée à Soucia.

— Le conseil de l'université Paris-Nord et son président
ont la douleur de faire part du décès de leur collègue et de leur ami
Francis DUMONT,
professeur associé à l'U.E.R. des sciences de l'expression et de la communication,
Décès survenu le 28 octobre 1982.

— Mme René Postel, son épouse,
Le professeur et Mme Michel Postel,
M. et Mme Jean-Pierre Monod,
Mme Jean-Claude de Précigout,
Le docteur et Mme Paul-François Le Gland,
M. et Mme Philippe Postel,
M. et Mme Philippe Ruzé,
ses enfants,
Ses vingt-six petits-enfants,
Ses six arrière-petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du rappel à Dieu de
M. René POSTEL,
ancien élève de l'Ecole polytechnique, officier de la Légion d'honneur, croix de guerre 1914-1918 française et belge,
survenu le 9 novembre 1982, dans sa quatre-vingt-dixième année.

Le service religieux sera célébré en l'église réformée de l'Oratoire du Louvre, 145, rue Saint-Honoré, Paris-1er, le lundi 15 novembre, à 8 h 30.

L'inhumation aura lieu à La Celle-Saint-Cloud dans la stricte intimité familiale.

Ni fleurs ni couronnes.
Dons à la Clairière,
60, rue Greneta, 75002 Paris.

« Eternel, je cherche en Toi mon refuge. » (Psaume 71, 1.)

1, square Charles-Laurent,
75015 Paris.

— Paris, Albertville, Gratz (Autriche).
Mme Pierre Schoeller, sa veuve,
M. et Mme Karl Springer, ses enfants et leur fils Stéphan,
Mme Jean Schoeller,
M. André Schoeller et Mme,
M. Henri Schoeller,
Mlle Louise Schoeller,
Les familles Grandjean, Saint-Étienne, ses neveux, nièces, cousins et cousines,
Les membres de sa grande famille internationale,
ont la tristesse de faire part du décès de
M. Pierre SCHOELLER,
ingénieur E.T.P.
survenu le 2 novembre 1982 des suites d'une cruelle maladie à l'âge de soixante-dix-huit ans.
La messe aura lieu lundi 15 novembre à l'église réformée de la rue Madame, 58, à 10 h 30, et l'inhumation dans le caveau de famille au cimetière parisien du Père-Lachaise.
Albertville (Savoie).
19, rue du Président-Coty.

Anniversaires

— Issoire, Calais.
Le 14 novembre 1977,
M. Philippe DUPUIS,
agrégé de Université,
nous quittait.
Tous ceux qui l'ont connu, estimé et aimé se souviendront.

— Il y aura trois ans le dimanche 14 novembre, le
docteur Roger VENDEL
entrait dans la paix de Dieu.

Une pensée toute particulière est demandée à ceux qui lui ont gardé un souvenir fidèle, en union de prières avec les messes célébrées à son intention à Paris, et à Saint-Quay-Portrieux.

Communications diverses

— Christine Moran expose au Forum-FNAC, place Kléber à Strasbourg, des soies, des pastels et des huiles, jusqu'au 20 novembre.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23
ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	324 F	519 F	715 F	910 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	584 F	1 039 F	1 495 F	1 950 F
ÉTRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	364 F	600 F	835 F	1 070 F
II. — SUISSE, TUNISIE	436 F	744 F	1 052 F	1 360 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.
Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.
Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.
Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

هكذا من الأصل

Le Monde

économie

COMMERCE INTERNATIONAL

La Commission européenne serait favorable à une limitation des ventes japonaises d'électronique grand public

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — La France continue à insister pour que la Commission européenne négocie avec le Japon des accords d'autolimitation dans un certain nombre de secteurs sensibles. La Commission paraît ouverte à une telle orientation, mais plusieurs Etats membres y demeurent hostiles.

Le ministre français du commerce extérieur, M. Jobert, se plaignant des lenteurs des procédures communautaires, avait, le 25 octobre à Luxembourg, invité de façon pressante la Commission européenne à engager rapidement avec Tokyo la négociation d'accords d'autolimitation des exportations japonaises, en commençant par deux secteurs, les tubes de télévision et les machines-outils à commandes numériques. Il avait fait comprendre que la France arrêterait des mesures nationales de défense commerciale, si les institutions de la Communauté traînaient trop.

Les Français maintiennent une vive pression dans ce sens. Lors d'une réunion, le 11 novembre, du groupe d'experts à *« haut niveau »* qui traite de ce dossier, ils ont précisé leurs intentions, indiquant aux pays partenaires les plafonds d'importation dans la C.E.E. qu'ils souhaitaient voir figurer dans les futurs accords d'autolimitation pour les tubes de télévision, les matériels de péri-télévision (vidéoscopes, magnétoscopes, etc.), les chaînes Hi-Fi. Ces montants n'ont pas été divulgués ; mais il est clair que Paris souhaite au moins la stabilisation des taux de pénétration des importations japonaises dans la Communauté, et si possible leur diminution.

Auparavant, M. Braun, le directeur général des affaires industrielles de la Commission européenne, confirmant les intentions exprimées, le 26 octobre, par son commissaire, M. Davignon, avait indiqué que ses services élaboraient de nouvelles propositions portant sur l'électronique grand public, les machines-outils à commandes numériques et les automobiles. M. Braun n'a pas dévoilé leur contenu ; mais, observant qu'au moins dans certains secteurs il s'agissait d'une question de vie ou de mort pour l'industrie européenne, il a laissé entendre qu'elles pourraient être très rigoureuses. Cela peut signifier que, moins pour les cas les plus sensibles, la Commission est prête à se rallier à l'idée de conclure avec Tokyo des accords d'autolimitation.

Les Italiens et, de manière beaucoup plus nuancée, les Anglais, ont appuyé le point de vue français. Les autres Etats membres, et plus particulièrement les Allemands, l'ont, au contraire, mal accueilli. Le Conseil des ministres des Dix se saisira à nouveau de ce dossier, les 22 et 23 novembre, c'est-à-dire juste à la veille de la session ministérielle du GATT à Genève.

PHILIPPE LEMAITRE.

● **Le ministère japonais du commerce international et de l'industrie** (MITI) a décidé de porter l'affaire des restrictions imposées par la France aux importations de magnétoscopes japonais devant le GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce) à Genève. *(A.F.P.)*

La visite de M. Jobert en Suède

Les exportateurs français manquent de persévérance

De notre correspondant

Stockholm. — M. Michel Jobert, ministre d'État chargé du commerce extérieur, a effectué, les 10 et 11 novembre, une visite officielle à Stockholm. Ayant participé à un séminaire sur *« les stratégies d'exportation et d'implantation en France »* organisé par la banque Handelsbanken, il a eu des entretiens avec M. Lennart Bodström, ministre suédois des affaires étrangères et du commerce extérieur, ainsi qu'avec le chef du gouvernement, M. Olof Palme.

Les échanges commerciaux entre la Suède et la France ont reculé de plus de 3 % en 1981. Les exportations françaises sont revenues de 6,1 à 5,6 milliards de couronnes, en diminution de 8 %, alors que les ventes suédoises se sont à peu près maintenues pour représenter 7,7 milliards de couronnes. Le déficit de la balance commerciale s'est donc aggravé, se situant à 2,1 milliards de couronnes, contre 1,6 milliard en 1980. Le taux de couverture a été l'année dernière de 72,9 %.

Au cours des neuf premiers mois de 1982, les livraisons françaises ont progressé de 14,2 % par rapport à la même période de 1981 ; mais le solde négatif a atteint 3,3 milliards de francs. Toutefois, ces statistiques ne tiennent pas compte de l'achat par le groupe suédois Volvöbeijer, aux Chantiers de Dunkerque, de trois plates-formes pétrolières qui seront mises en service en mer du Nord. Ce contrat représente plus de 700 millions de couronnes.

La France est à l'heure actuelle le septième fournisseur de la Suède, avec 4,3 % du marché, et son septième client, loin derrière l'Allemagne fédérale, la Grande-Bretagne et les pays nordiques voisins. Les causes du déséquilibre sont essentiellement structurelles. Les Suédois vendent surtout du bois et des produits dérivés du bois, tandis que la gamme des livraisons françaises est beaucoup plus variée. S'il est estimé, de part et d'autre, que ces échanges pourraient être sensiblement développés, voire doublés, il faut toutefois constater que les entreprises françaises négligent trop souvent le marché suédois, qui a la réputation d'être difficile.

La langue et les difficultés de communication sont souvent présentées comme des obstacles, mais, dans la plupart des cas, les exportateurs français manquent apparemment de persévérance, et leur présence est insuffisante. Il y a en Suède soixante filiales de sociétés françaises, tandis qu'en France on compte cent cinquante succursales d'entreprises suédoises.

Dans l'agro-alimentaire, il est incontestable que les réglementations scandinaves sont très restrictives et que le marché est pratiquement fermé pendant certaines saisons ; mais les Italiens et les Néerlandais vendent mieux que les producteurs français. Même observation dans le domaine des fromages, où la France est devancée par les Danois et les Allemands, en raison sans doute d'une organisation commerciale qui laisse à désirer.

Les mesures françaises destinées à ralentir les importations ont été vivement critiquées par la presse suédoise, qui a aussitôt qualifié de protectionnistes les textes imposant la rédaction en français des documents d'accompagnement des marchandises. Dans les milieux officiels à Stockholm, on se disait *« surpris »* de la rapidité des décisions de Paris, qui ne donnait pas aux entreprises exportatrices le temps de s'adapter progressivement aux nouvelles dispositions.

Certaines sociétés doivent, en effet, réviser entièrement leur système de facturation automatisé. Quant à l'obligation pour les produits étrangers vendus en France de porter l'indication de leur pays d'origine, on fait remarquer ici qu'une décision semblable a été prise en Suède, il y a quelques semaines, pour les articles de confection et de textile, mais que la mesure n'entrera en vigueur qu'au 1er juillet 1983.

ALAIN DEBOVE.

AFFAIRES

LA MOBILISATION INDUSTRIELLE

(Suite de la première page.)

Pour les entreprises du secteur industriel, l'addition serait voisine de 12 milliards de francs (1). Les déficits ne sont pas l'apanage des sociétés nationales. Dans le privé, Peugeot perdra au moins 2 milliards de francs cette année, Michelin quelques centaines de millions. Tout comme Boussac-Saint-Frères, l'industrie du papier, ou l'industrie du raffinage, qui perd 1 milliard de francs par mois. De nombreuses entreprises sont maintenues sous la tente à oxygène du CIRI (Comité interministériel de restructuration industrielle), qui remplace le CIASI.

L'industrie française n'est pas la seule à souffrir de la crise. Un peu partout dans le monde industrialisé, les faillites succèdent aux faillites. Le chômage atteint des niveaux inégalés au sein de l'O.C.D.E. En Grande-Bretagne, des pans entiers de l'industrie ont disparu ou sont passés dans les mains des groupes étrangers, notamment japonais. En Belgique, c'est l'effondrement. LA R.F.A., qui a fait longtemps figure d'oasis, est touchée à son tour. De grands noms de l'industrie d'outre-Rhin disparaissent : Telefunken, Bauknecht, pour ne citer qu'eux. De l'autre côté de l'Atlantique, l'Eldorado canadien se transforme en enfer. Aux Etats-Unis, et même au Japon, l'industrie donne des signes d'affaiblissement. Bref, la crise est bel et bien mondiale.

Pourtant, les difficultés des autres pays ne sauraient être qu'une mince consolation pour les responsables de l'industrie française. A l'évidence, elle résiste moins bien que ses principaux concurrents, notamment américains et japonais. L'effondrement du commerce extérieur au cours de ces derniers mois en témoigne.

Tout se passe comme si l'industrie française, qui avait pu absorber, vaille que vaille, sur la lancée des années 60 et des grands programmes gaullistes, le premier choc pétrolier avait fort mal encaissé le second et entrait affaiblie dans la décennie 80.

Un phénomène culturel

Comme de coutume, opposition et majorité se rejettent la responsabilité de la situation. Au sein de la première, où certains, tel M. Poniatowski, ne font pas dans la nuance, seule la politique sociale et économique du gouvernement de gauche explique la situation *« désespérée des entreprises »* et l'effondrement de pans entiers de l'industrie. Accroissement des charges des entreprises, mépris des entrepreneurs, destruction des grands équilibres, etc. Tout y passe. A l'intérieur de la majorité, on a tendance à charger la barque de l'héritage, et d'aucuns ne sont pas loin de voir dans les difficultés actuelles l'*« incivisme »* de certaines catégories sociales.

A vrai dire, les causes de cette faiblesse de l'industrie française sont multiples, et chacun porte sa part de responsabilité. A commencer par la collectivité nationale. *« Hormis quelques brèves périodes de son histoire, la France n'a jamais consacré à l'industrie les efforts qu'elle méritait »*, nous confiait récemment M. Chevènement.

Faut-il y voir le poids historique de ses racines paysannes, du catholicisme, le rôle d'un syndicalisme ouvrier obnubilé par l'antagonisme capital-travail ; les habitudes d'un pays qui a toujours privilégié l'investissement foncier au détriment du risque industriel, où le profit acquis dans la production est mal vu alors que l'on ferme pudiquement les yeux sur les fortunes aux origines douteuses réalisées dans la distribution, les professions libérales ou les services. Bref, comme le regrettaient déjà certains responsables sous le précédent gouvernement : les Français n'aimeraient pas leur industrie.

Tout va plus vite

Un phénomène que MM. Rocard et Chevènement qualifient de *« culturel »*, l'*« accoutumance à l'inflation »* relevant, selon eux, du même état d'esprit. Si elle a permis à de nombreuses classes sociales d'améliorer leur pouvoir d'achat, elle a laminé les marges d'une industrie de plus en plus tournée vers l'extérieur et soumise à la concurrence de pays à l'inflation nettement inférieure. Un déséquilibre encore aggravé au sein du Marché commun par l'existence du « serpent monétaire », dont les contraintes ont finalement privilégié l'industrie allemande.

A ces causes structurelles s'ajoutent celles d'ordre plus conjoncturelles. *« La gauche,* explique un industriel, *doit solder aujourd'hui une quadruple facture : celle du sous-investissement industriel et technologique des dernières années, du second choc pétrolier, du troisième choc que constitue la hausse du dollar et... celle de ses propres bêtises. »*

C'est un fait — le ministre de la recherche et de l'industrie ne se fait pas faute de le rappeler — que l'investissement industriel a décru entre 1974 et 1980 (de 2 % par an en moyenne). Tout comme l'effort de recherche. Les succès à l'exportation obtenus pendant cette période étaient bien souvent les retombées de décisions prises précédemment. On vivait en quelque sorte sur l'acquis et l'exploitation industrielle d'un gisement technologique patiemment constitué (nucléaire, téléphone, armement, ingénierie, travaux publics, matériels électrique, matériels électronique professionnels).

Les difficultés de la machine-outil, du textile, de la sidérurgie, de la filière bois-papier, de l'informatique ne datent pas du 10 mai 1981. Les déficits annoncés par PUK, Thomson et bien d'autres s'expliquent aussi par la gestion passée.

Les chefs d'entreprise français ont rarement témoigné dans leur majorité d'une grande audace. Vivant sur des chasses gardées, ils restaient prudents face à l'innovation. A une époque où les changements technologiques prenaient du temps, une telle attitude avait peu de cons4quences. Or, depuis vingt ans, on a changé de vitesse. Tout va plus vite, et celui qui ne prend pas les trains technologiques à temps risque d'être irrémédiablement dépassé. Bien des responsables patronaux n'ont pas su se plier à cette accélération du progrès qui implique une adaptation permanente de l'entreprise aux développements technologiques et à l'évolution de ses marchés. Ce retard, les hésitations de ces dernières années à prendre les virages, se traduisent aujourd'hui dans les comptes du commerce extérieur. La France importe de plus en plus de matériels incorporant de la haute technologie. Au cours du premier semestre 1982, le déficit commercial dans les machines et appareils électronique professionnels et les biens de consommation électroniques et ménagers atteint à luiseul 11 milliards de francs.

Le second choc pétrolier de 1979 aurait dû, à l'évidence, entraîner une redéfinition des projets et des allocations de ressources pour relancer massivement l'investissement industriel et technologique. Cette politique, qui impliquait un transfert de revenus de nombreuses catégories sociales vers l'industrie, est restée sous M. Barre au stade du discours. La rigueur — la perspective des élections présidentielles aidant — n'est pas entrée dans les faits. Sauf pour les chômeurs...

Le discours politique a parfois un côté ubuesque. Du temps de M. Barre, la gauche ne se privait pas de dénoncer sa politique d'austérité. Aujourd'hui, elle regrette, en privé, que l'ancien premier ministre n'ait pas pris, à l'époque, de mesures plus sérieuses pour purger l'économie. La droite dénonce de son côté la nouvelle politique de rigueur du gouvernement de M. Mauroy et la baisse du pouvoir d'achat qui pourrait en découler. Les mêmes hommes estimaient il y a deux ans encore qu'une telle issue était inéluctable : *« Le pays,* expliquaient-ils, *ne peut plus vivre au-dessus de ses moyens. »*

Un inventaire tardif

Cette industrie affaiblie, endettée, où bien des décisions ont été suspendues dans la perspective des élections, se réveille donc au lendemain du 10 mai avec un président socialiste... Il faudra un an, le dur apprentissage du pouvoir et la révision déchirante de certains mythes, pour que les nouvelles équipes fassent l'inventaire et prennent conscience du poids de la contrainte extérieure. Un an pendant lequel la crise s'est aggravée, le dollar a encore monté, les entreprises n'ont pas investi. Un an qui a vu l'industrie rester, dans l'ensemble, l'arme au pied avec ce qu'une telle situation peut avoir de sclérosant.

Sur un point, du moins, les socialistes ne se faisaient pas d'illusions : l'investissement privé n'allait pas repartir comme par miracle. Aussi avaient-ils élaboré un scénario de nature, du moins le pensaient-ils, à relancer la mécanique. Injection — légère — de pouvoir d'achat pour amorcer la pompe à l'été 1981; nationalisation rapide des grands groupes industriels et des banques pour relancer l'investissement à partir du secteur public. Ces deux facteurs liés à une reprise de la croissance de l'économie mondiale — on tablait alors sur un taux de 3 % pour 1982 — auraient dû se conjuguer pour entraîner une reprise globale de l'investissement des entreprises. Celles-ci pouvaient alors supporter les réformes sociales mises en œuvre.

Le scénario n'allait pas se dérouler comme prévu. Le secteur public n'a pas joué son rôle d'entraînement; la reprise de l'économie mondiale n'a pas été au rendez-vous. L'effet mécanique d'entraînement sur le secteur privé n'a pas eu lieu. D'autant que les mêmes entreprises avaient dû faire face, dans le même temps, à une augmentation de leurs charges (semaine de trente-neuf heures, cinquème semaine de congés payés, etc.). En deux ans, le taux des prélèvements obligatoires aura progressé de près de deux points.

Si l'on ajoute à cela le mauvais climat psychologique créé par les déclarations intempestives de tel ou tel responsable de la majorité, il n'y a rien d'étonnant à ce que la reprise des investissements n'ait pas été au rendez-vous du premier semestre 1982. Pour l'ensemble de l'année, leur volume global devrait même diminuer de près de 6 %.

Si le gouvernement n'est pas maître de la conjoncture internationale, il reste à expliquer pourquoi le secteur nationalisé n'a pas joué à temps son rôle de *« fer de lance »*.

JEAN-MICHEL QUATREPOINT.

(1) La sidérurgie entrerait pour près de la moitié dans ce déficit. Thomson et C.I.I.-H.B. devraient annoncer chacun plus de 1 milliard de pertes. La note pour la chimie (PUK, C.d.F.-Chimie) sera de plus de 3 milliards. Quant à Renault, les estimations sont difficiles, mais ses pertes seront au moins égales à celles de l'an dernier (700 millions)...

Prochain article :

L'AFFAIRE DE TOUS

● **Création de la Compagnie générale de machine-outil.** — Comme prévue une holding regroupant les activités de Hure (groupe Indosuez) et de Graffenstaden (C.I.T. Alcatel?) va être créé. Baptisée Compagnie générale de machine-outil elle aura pour actionnaire le groupe Suez (51 %) et C.I.T.-Alcatel (49 %). Cette nouvelle société va maintenant négocier avec le groupe Empain-Schneider, les modalités financières et sociales de l'intégration en son sein d'Ernault Somua.

EN 1982

Les pertes de Pechiney-Ugine-Kuhlmann seront supérieures à 2 milliards de francs

Le groupe Pechiney-Ugine- Kuhlmann (PUK) vient d'annoncer à Paris qu'il venait d'engager 400 millions de francs d'investissement supplémentaires pour 1982. Compte tenu des programmes déjà décidés, la charge totale d'investissements du groupe atteindra cette année 3 milliards de francs.

M. Bernard Pache, responsable de la politique industrielle de PUK, a rappelé qu'en dépit du lourd déficit de l'entreprise (en raison de la crise mondiale) l'effort nouveau d'investissement a été possible grâce à l'augmentation de capital qui a été décidée par l'Etat — nouveau propriétaire — soit 2,40 milliards de francs (dont 400 millions de prêts participatifs). 2 milliards de francs ont servi à restaurer la situation financière du groupe, dont les pertes avaient été du même ordre en 1981. Pour le présent exercice, le déficit sera plus lourd encore.

M. Pache a encore précisé que les activités chimie et aciérie — activités qui viennent d'être redistribuées dans d'autres groupes — avaient coûté 6 milliards de francs (courants) à l'entreprise, entre 1974 et 1981, soit l'équivalent de ses fonds propres.

Sans la chimie — pour laquelle doit encore être trouvé un accord financier — et l'acier, les activités du groupe sont désormais réparties de la manière suivante : environ 65 % pour les activités ferro-métallurgiques, la filière aluminium, les ferro-alliages et les produits carbonés ; environ 15 % dans les activités nouvelles, dont le nucléaire (5 %), les alliages réfractaires, les fibres de carbone ; le reste relevant d'activités de transformation.

M. MICHEL PÉBEREAU est nommé codirecteur général du Crédit commercial de France

M. Michel Pébereau, chef de service à la direction du Trésor, va entrer au Crédit commercial de France (C.C.F.), à partir du 1er décembre prochain, comme directeur général, responsable de l'ensemble des problèmes d'exploitation bancaire en France. M. Roger Prain, qui était directeur général, le restera, détenant, outre celle des filiales et participations, la responsabilité des affaires financières, dirigées par M. René de La Serre, directeur délégué, et des affaires financières internationales, confiées, comme auparavant, à M. Jean de Roquefeuil, secondé, désormais, par M. Charles de Croisset, secrétaire général. Par ailleurs, M. Daniel Deguen, président du C.C.F., a appelé à ses côtés deux conseillers : M. François Lagandré, qui fut ingénieur aux Houillères, puis, pendant dix ans, syndicaliste C.F.D.T., et enfin, directeur du personnel de La Hénin, sera chargé des problèmes de communication interne et externe, devenus très actuels pour l'ensemble des banques. M. Yves Bachelot, issu de l'ancienne Caisse nationale des marchés de l'Etat, et considéré comme l'un des meilleurs juristes de banques à l'heure actuelle, exercera la fonction de conseiller juridique.

[Né en 1942 à Paris, ancien élève de l'Ecole polytechnique et de l'ENA, inspecteur des finances, M. Michel Pébereau a été conseiller technique au cabinet de M. Giscard d'Estaing, ministre des finances, de 1972 à 1974, secrétaire général des CIASI, sous-directeur au ministère de l'économie et du budget, puis directeur du cabinet de M. Monory, ministre de l'économie et des finances, de 1978 à 1980. Il est le frère de M. Georges Pébereau, directeur général de la C.G.E.]

ÉNERGIE

LA RAFFINERIE B.P. DE DUNKERQUE RÉDUIT SES ACTIVITÉS

(De notre correspondant.)

Dunkerque. – La raffinerie B.P de Dunkerque a annoncé qu'elle réduirait ses activités à compter du jeudi 11 novembre. Elle abandonne en effet à ce jour le traitement des produits pétroliers bruts pour ne maintenir que la fabrication des huiles, ainsi qu'un atelier de conditionnement de gaz butane et propane. Cette décision intervient à la suite d'un accord avec la raffinerie des Flandres (Total-C.F.R.) voisine de la B.P., qui continuera seule le traitement des produits bruts. Cette restructuration entraînera une réduction importante des effectifs. Sur ces huit cent cinquante salariés actuels, l'entreprise n'en emploiera plus que cinq cents dans deux ans.

Elle doit parvenir à cette compression par le jeu des départs en retraite et en pré-retraite à cinquante-six ans et de nombreuses mutations *si possible sur la base du volontariat* en direction notamment de Lavera, dans les Bouches-du-Rhône. – S. B.

Avant la conférence de l'OPEP

L'INDONÉSIE BAISSE LE PRIX DE SON PÉTROLE

L'Indonésie a réduit les prix officiels de son pétrole de 47 cents à 1,37 dollar par baril en fonction des qualités, indiquent les milieux pétroliers londoniens. Cette réduction unilatérale des prix de vente officiels alors que la plupart des pays de l'OPEP offrent des rabais – risque de compliquer la réunion de l'organisation prévue pour le 9 décembre à Lagos.

Toutefois, selon le Financial Times du 12 novembre, le Nigéria aurait fait savoir à l'OPEP qu'il n'était plus à même de recevoir cette conférence. Cette décision aurait été prise devant la volonté saoudienne d'obtenir une baisse de « différentiels » (prime de qualité et de proximité des marchés de consommation) des pays africains. Les Nigérians auraient ajouté qu'ils ne participeraient *pas à une conférence où serait* soulevée la question des différentiels.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. +ou	Dép. –	Rep. +ou	Dép. –	Rep. +ou	Dép. –
$ E.-U.	7,2970	7,3020	+ 180	+ 220	+ 370	+ 420	+ 890	+1010
$ can.	5,8845	5,9685	+ 65	+ 120	+ 165	+ 230	+ 385	+ 515
Yen (100) ...	2,7165	2,7205	+ 130	+ 160	+ 260	+ 285	+ 745	+ 805
DM	2,8200	2,8230	+ 125	+ 150	+ 265	+ 295	+ 750	+ 815
Florin	2,5940	2,5970	+ 130	+ 150	+ 275	+ 300	+ 735	+ 790
F.B. (100) ...	14,5580	14,5760	– 45	+ 100	– 85	+ 120	– 465	– 55
F.S.	3,2750	3,2790	+ 270	+ 300	+ 515	+ 550	+1340	+1420
L (1 000) ...	4,9075	4,9130	– 505	– 420	– 955	– 850	–2210	–2040
£	12,0825	12,0955	+ 330	+ 425	+ 720	+ 830	+2000	+2245

TAUX DES EURO-MONNAIES

$ E.-U.	9 9/16	9 15/16	9 1/2	9 7/8	9 9/16	9 15/16	9 7/8	10 1/8
DM	6 7/8	7 1/8	6 7/8	7 1/4	7	7 3/8	6 7/8	7 1/8
Florin	6 1/8	6 7/8	6 1/8	6 3/4	6 1/8	6 3/4	6 3/16	6 13/16
F.B. (100) ..	12 1/2	13 1/2	12 1/8	13 1/4	12 1/4	13 3/8	12 1/2	13 1/2
F.S.	1 3/8	2 1/8	2 11/16	3 1/16	3 7/16	3 13/16	3 15/16	4 5/16
L (1 000) ...	16 3/4	19 3/4	23 5/8	25 1/2	23 3/8	24 7/8	22	23
£	9 1/8	9 7/8	9 1/16	9 11/16	8 15/16	9 9/16	8 13/16	9 7/16
F. français ..	14	15	16	17	16 7/8	17 7/8	18 5/8	19 5/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises *nous sont indiqués en* fin de matinée par une grande banque de la place.

SOCIAL

S'OPPOSANT A LA DÉCISION DU MINISTRE DE L'INDUSTRIE

Des mineurs cégétistes poursuivent l'occupation de la mine de Largentière

De notre correspondant

Aubenas. – Depuis le 1er juin 1982, les mineurs C.G.T. occupent la mine de plomb argentifère de Largentière (Ardèche) pour s'opposer à sa fermeture. En dix-huit années, l'exploitation de ce gisement, qui débuta en 1964, a produit 550 000 tonnes de minerai par an en moyenne, soit 10 millions de tonnes au total. Selon les experts C.G.T. et les mineurs en « lutte » – ils sont présentement une trentaine sur un effectif qui a atteint trois cent quatre-vingts à son plus haut niveau, – le sous-sol ardéchois renferme encore 4 à 6 millions de tonnes de minerai qui représenteraient plusieurs années d'exploitation.

De son côté, la direction de la Penarroya, qui a décidé la fermeture pour la fin de 1982, s'appuie sur le rapport *dressé par les quatre experts* de l'École des mines de Paris, désignés par le ministre de l'industrie, à la demande des élus locaux et du syndicat C.G.T. Après des mois d'études et au terme d'un rapport de cent vingt-cinq pages, ce collège d'experts a confirmé le prochain épuisement du gisement. En fait, les réserves encore existantes sont considérées comme économiquement inexploitables. Ce que les mineurs C.G.T. contestent évidemment en demandant que l'on ajoute, en particulier, le coût social au prix de la fermeture.

Depuis la publication de ce rapport, le 9 juin 1982, le conflit n'a fait que s'envenimer. Les réunions, les interventions et les rencontres se sont multipliées en Ardèche comme au ministère de l'industrie, où M. Jean-Pierre Chevènement a succédé à M. Pierre Dreyfus. Les experts de l'École nationale des mines et les experts C.G.T. ont été confrontés sans résultat.

Le 19 juillet, dix-neuf mineurs délégués de la C.G.T. ou grévistes ont été assignés devant le tribunal des référés de Privas. L'ordonnance rendue par le président du tribunal a confié une mission de conciliation à M. Schuler, directeur régional honoraire du travail. Le 9 août 1982, le rapport de M. Schuler, qui conclut entre autres à l'inutilité de l'occupation des lieux de travail, est resté sans effet.

Dans une lettre adressée le 11 octobre au député socialiste de la circonscription, M. Jean-Marie Alaize, qui a tenté de jouer un rôle de médiateur, et à la C.G.T., M. Chevènement, après avoir écrit qu'il fallait *« clore définitivement un débat dont la prolongation ne peut que nuire à tous les intérêts en cause »*, a confirmé, une fois de plus, que *« les perspectives de fermeture de la mine de Largentière sont inéluctables en raison de l'épuisement des réserves économiquement exploitables du gisement »*.

Le ministère souligne encore que le conflit en cours retardait *« la recherche d'une solution satisfaisante »* pour le personnel qui doit être reclassé et pour la région de l'Ardèche du Sud, dont la mine représentait la seule activité économique.

C'est précisément cette nécessaire survie d'une région que la C.G.T. invoque, elle aussi, pour expliquer sa position *« nette et inébranlable »*. *« La fermeture de la mine serait une catastrophe humaine et économique pour la région ardéchoise, privée, par exemple, de 3,4 milliards par an de salaires. La plus grosse entreprise du département doit poursuivre son activité tant qu'il y aura du minerai à extraire... »*

La réponse « claire » du ministère de la recherche et de l'industrie n'a provoqué qu'un durcissement des mineurs C.G.T., qui ont décidé, le 22 octobre dernier, d'occuper non seulement le carreau de la mine, mais encore le fond, *« pour protester contre la décision du ministre Chevènement de saboter cette mine »* et de venir ainsi au secours de Penarroya. Le mercredi 27 octobre, la C.G.T. *présentait*, avec l'aide d'un expert, un rapport sur la rentabilité de la mine de Largentière.

Le 9 novembre, un meeting a rassemblé trois cents personnes environ à la mine, puis à la salle des fêtes de la sous-préfecture de l'Ardèche. Pour la C.G.T., il s'agit de mobiliser la population face *« aux forces du passé qui veulent ruiner notre pays »*.

ANDRÉ GRIFFON.

● **M. Edmond Maire** : *« L'attitude du patronat vis-à-vis de l'UNEDIC est profondément immoral »*, déclare le secrétaire général de la C.F.D.T. dans une interview à *Sud-Ouest* du 11 novembre. M. Maire y dénonce *« le chantage que le C.N.P.F. fait auprès du gouvernement sur le dos des chômeurs pour faire progresser ses revendications »*, et estime que *« le C.N.P.F. apparaît comme une organisation destabilisée et sans majorité (...), flottant au gré des événements, au gré de telle ou telle chambre patronale ou de telle fédération de P.M.E. ou de P.M.I. »*.

RECTIFICATIF : dans l'article intitulé « Le Conseil d'État annule certains avantages de trésorerie accordés aux pharmacies mutualistes », paru dans nos éditions datées 7-8 novembre, page 16, il fallait lire : *« ... le gouvernement a imposé aux pharmacies d'officines une contribution de solidarité s'élevant à 4 % des revenus de 1981 »*, et non pas, comme nous l'avons écrit : *« à 4 % de leur chiffre d'affaires »*. Le principe de cette contribution a été adopté dans le cadre du plan Bérégovoy au conseil des ministres du 21 juillet.

ÉTRANGER

LE GOUVERNEMENT ITALIEN SOUTIENT LA LIRE

Rome *(Agefi)*. – Le ministère italien du Trésor et celui du commerce extérieur viennent d'annoncer diverses mesures ayant pour objet de soutenir la lire.

Ainsi le taux de rendement indicatif sur les bons du Trésor à trois et six mois a été relevé, pour l'adjudication de la mi-novembre. En outre il a été décidé d'imposer une réserve obligatoire de 70 % sur les effets de commerce à l'exportation jusqu'à trois cent soixante jours, pour les opérations portant sur un montant de 5 millions de lires ou plus. Enfin la durée pendant laquelle les exportateurs doivent déposer en banque leurs recettes en devises étrangères a été portée de quatre-vingt-dix à cent vingt jours.

Ces mesures devraient permettre de retenir en Italie environ 4 milliards de dollars en devises étrangères. On estime que les interventions de soutien de la lire par la Banque d'Italie ont totalisé 1,7 milliard de dollars environ en octobre et quelque 400 millions pour les premiers jours de novembre.

FAITS ET CHIFFRES

Affaires

● **Dépôts de bilan dans la réparation navale dunkerquoise.** – Les directions des entreprises de réparation navales Béliard-Crigthon (664 salariés) et Flandre-Industrie (246 salariés) à Dunkerque (Nord) ont annoncé le 10 novembre qu'elles avaient effectué leur dépôt de bilan auprès du tribunal de commerce. De source syndicale, on estime que cette décision pourrait entraîner environ 300 suppressions d'emplois dont 200 licenciements économiques.

● **Du Pont de Nemours s'attaque au marché japonais de la pharmacie.** – Le puissant groupe chimique américain va créer à Tokyo une filiale pharmaceutique dont il se partagera le capital avec la firme japonaise Sankyo. Un accord de « joint venture » a été signé entre les deux sociétés. Baptisé Du Pont-Sankyo Pharmaceuticals, la nouvelle entreprise pharmaceutique commercialisera au Japon deux médicaments Du Pont, l'un destiné à soigner l'arthrite, l'autre à réguler les battements cardiaques. Ultérieurement, il fabriquera une nouvelle spécialité qui sera employée pour pallier les effets des « overdoses » par absorption massive de narcotiques.

● **Accord entre Elf-Aquitaine et une société américaine dans le joint.** – Le groupe Elf-Aquitaine va bientôt produire et commercialiser en Europe, en Afrique, au Proche-Orient et au Brésil tous les produits derniers nés de la société américaine Products Research and Chemical corp., principalement destinés à fabriquer des mastics et des joints d'étanchéité pour l'industrie du bâtiment. Un accord de licence vient d'être signé entre les deux sociétés, prévoyant un droit d'exclusivité pour la compagnie pétrolière française. L'accord est important dans la mesure où Elf-Aquitaine est déjà présent dans l'industrie du bâtiment, étant notamment solidement placé sur les créneaux de l'isolation et de l'étanchéité avec les sociétés Elf-Isolation, Siplast et Sicof.

● **L'Association française des cercles de qualité (A.F.C.E.R.Q.) a réuni le 9 novembre à Paris** quelque six cent quatre vingt participants pour un colloque sur les cercles de qualité – groupes constitués dans les entreprises pour améliorer la qualité des produits et des relations de travail – le troisième depuis avril. Devant un public composé principalement de cadres de la qualité, du personnel et de la formation, des salariés de Talbot à Poissy (Yvelines) ont présenté leur expérience en milieu de production, soulignant les améliorations obtenues en particulier par leurs cercles sur les « rebuts ». Puis des employés de 3 M-France ont présenté leur expérience en milieu administratif. Enfin, les cercles de Philips ont illustré les avantages que l'on peut attendre de cette structure dans un bureau de méthodes.

● **Sanofi rachète le no 1 français des arômes.** – Erratum : Dans l'article paru sous ce *(Le Monde* du 4 novembre), nous aurions dû écrire à la fin du premier paragraphe : *« Un des anciens actionnaires de Bernard et Honnorat (entreprise acquise par Sanofi) rachètera l'activité parfumerie conditionnée de cette société (marque Molinard) »* et non pas *« la Sanofi rachètera... »*

● **Le nombre de faillites ouest-allemandes** a atteint un record historique, en septembre, avec 1 391 dépôts de bilan, a annoncé, le 8 novembre, l'Office des statistiques. Ce chiffre est supérieur de 44,7 % à celui enregistré en septembre 1981. En août 1982, l'Office avait dénombré 1 291 faillites. Le secteur le plus touché est celui de la distribution, où 262 entreprises ont dû cesser leur activité. Il est suivi de celui de la construction (221 dépôts de bilan). Pour les neuf premiers mois de 1982, 11 406 faillites ont été recensées par l'Office, soit 37,1 % de plus qu'au cours de la même période de 1981

Monnaie

● **Accords préliminaires entre la Hongrie et le F.M.I. sur l'octroi de deux crédits.** – La Hongrie et le Fond monétaire international (F.M.I.) ont conclu un accord préliminaire sur l'octroi d'un crédit Stand by l'accord de confirmation de l'ordre de 475 millions D.T.S. (Droits de tirage spéciaux), soit environ 500 millions de dollars à l'économie hongroise, a annoncé jeudi l'agence hongroise M.T.I.

La Hongrie a obtenu, en même temps, un crédit en vue de *« financer en partie les pertes subies dans le deuxième semestre 1981 et le premier semestre 1982 à la suite de la baisse des prix à l'exportation »*, ajoute M.T.I. sans préciser le montant de ce crédit.

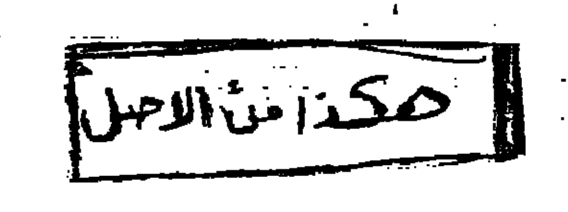
Les deux accords de crédit seront soumis, avant le 15 décembre, à l'approbation du conseil exécutif du F.M.I.

Rappelons que la Hongrie a reçu au cours des derniers mois 810 millions de dollars de crédit courant par la Banque des règlements internationaux et certaines banques centrales, dans l'attente d'un accord avec le F.M.I. Le dernier en date est un crédit de 300 millions de dollars octroyé en septembre par le B.R.I.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

CESSATION DE GARANTIE

L'Ascobatt, 26, rue Vernet, 75008 Paris fait savoir que la garantie conférée depuis le 1er juillet 1982 par la Compagnie Les Assurances du Crédit à Compiègne pour le compte de la société Cabri-Intérim, 8, place Henri-Mirpied, 18000 Bourges dans le cadre de l'article L 124-8 du Code du travail a pris fin le 30 septembre 1982.



MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

9 novembre

Sensible reprise

Après deux journées de valse hésitation, la Bourse de Paris s'est très sensiblement redressée mercredi. Amorcé dès l'ouverture au signal donné par Michelin (+ 2 %), première valeur cotée à la corbeille, le mouvement de hausse s'est poursuivi la séance n'étant interrompue qu'une minute seulement à 13 heures en raison du silence observé en mémoire des membres de la Bourse tombés pour la France. Il s'est même accentué, si bien qu'à la clôture, la progression de l'indicateur instantané, initialement de 0,8 %, atteignait 1,4 % environ.

La vigoureuse reprise de Wall Street, sur l'espoir d'une nouvelle et prochaine détente des taux d'intérêt, n'a pas été étrangère à ce sursaut. Un sursaut, notons-le bien, assez inattendu à la veille du chômage du 11 novembre dans la mesure où beaucoup sur le marché (opérateurs et professionnels) s'apprêtaient à faire le pont. Etonnant même, car se produisant au même moment où le franc manifestait des signes de faiblesse.

Quoi qu'il en soit, force est de reconnaître que le marché était plus ferme, beaucoup dans les travées attribuant le phénomène à la spéculation sur la reprise de l'expansion aux Etats-Unis. Hypothèse plausible, comme en a témoigné la montée de valeurs d'entreprises solidement implantées outre-Atlantique, ou travaillant beaucoup avec l'Amérique du Nord.

Outre Michelin, se sont notamment distinguées, Maisons Phénix, Lafarge, Perrier, Bic.

La devise-titre a, elle aussi, monté, s'échangeant entre 8,66 F et 8,74 F contre 8,57 F et 8,67 F.

Légère reprise de l'or à Londres, dont le prix a été fixé à 412 dollars l'once (+ 2,75 dollars).

A Paris, le lingot a gagné 200 F à 96 700 F (après 96 600 F) et le napoléon 10 F à 680 F. Le volume des transactions a été étriqué : 10,12 millions de francs contre 11,83 millions de francs

NEW-YORK

Reprise en fin de séance

De nouveau en baisse, jeudi, durant la plus grande partie de la séance, Wall Street s'est assez nettement redressé à l'approche de la clôture. Regagnant tout le terrain perdu initialement, le marché s'est même offert le luxe d'effacer une partie de ses pertes de la veille et, au coup de cloche final, l'indice des industrielles affichait un gain de 10,21 points, à 1 054,73. Ce sont surtout les « Blue Chips » qui ont profité de ce retournement de tendance, le bilan de la journée ayant été, certes, positif, mais d'assez peu avec 846 hausses pour 697 baisses.

Les courants d'affaires ont été peu étoffés et 78,41 millions de titres ont changé de mains, contre 113,24 millions précédemment. Cette faible activité était attribuée à la célébration, le 11 novembre, du « Veteran's Day », les banques, l'administration, divers marchés, ayant chômé à cette occasion.

Des rumeurs ont circulé autour du « Big Board » selon lesquelles la période prise en compte pour la taxation des plus-values serait ramenée de douze à six mois, ce qui se traduirait par une moindre imposition. Ce facteur était donné comme explication au mouvement de hausse subit et un peu inattendu que d'autres imputaient à la seule réticence des vendeurs à se dégager.

VALEURS	Cours du 10 nov.	Cours du 11 nov.
Alcoa	28 3/4	28 1/2
A.T.T.	63 1/8	63 5/8
Boeing	29 3/8	30
Chase Manhattan Bank	53 1/2	54 1/4
Du Pont de Nemours	42 1/4	42 1/2
Eastman Kodak	91 5/8	92 1/4
Exxon	30 1/8	30
Ford	31 1/4	31 1/2
General Electric	90	91
General Foods	44 5/8	44 1/4
General Motors	55 1/8	56 1/4
Goodyear	32	32
I.B.M.	84 3/8	85 1/4
I.T.T.	34	33 1/2
Mobil Oil	24 3/4	24 3/4
Pfizer	75 1/8	71
Schlumberger	42 3/8	42 3/8
Texaco	30 1/2	30 5/8
U.A.L. Inc.	29 3/8	30 1/4
Union Carbide	58 1/2	59
U.S. Steel	20 1/4	20 3/8
Westinghouse	37	37 1/8
Xerox Corp.	40 1/8	39 5/8

LA VIE DES SOCIÉTÉS

COMPAGNIE FRANÇAISE DES PÉTROLES (C.F.P.). – Le groupe Total accuse pour le premier semestre 1982 une nette détérioration de sa situation financière. Au vu de ses résultats consolidés, la C.F.P. a subi durant les six premiers mois une perte nette de 1,87 milliard de francs, contre un résultat bénéficiaire de 653 millions au cours de la période correspondante du précédent exercice.

Ce résultat se décompose en un déficit de 1,36 milliard de francs pour la part de la C.F.P. (contre un bénéfice de 599 millions de francs), la part des intérêts minoritaires reflétant une perte de 511 millions de francs (contre un résultat excédentaire de 54 millions), sur un chiffre d'affaires pratiquement inchangé : 61,53 milliards de francs, contre 61,43 milliards.

Le groupe Total explique cette contre-performance essentiellement par *« les très mauvais résultats obtenus par les filiales de raffinage et de distribution, en particulier en France, comme l'indiquait la publication récente des comptes au 30 juin 1982 de la Compagnie française de raffinage (C.F.R.) La réévaluation des dettes et créances en devises du groupe, et notamment en dollars, a, de son côté, entraîné une perte de change de 352 millions de francs ».*

« Le prix du pétrole brut en dollars ayant peu varié au cours des six premiers mois de l'année, l'effet de stock est faible », ajoute la C.F.P., l'estimant à 600 millions de francs, contre 3,6 milliards pour le premier semestre 1981. De ce fait, la marge brute d'autofinancement (M.B.A.) comptable traduit une forte diminution (1,64 milliard de francs, contre 3,49 milliards), en dépit du redressement de la M.B.A. économique (1,04 milliard, contre une perte de 106 millions de francs). La Compagnie estime que, au cours du second semestre 1982, *« la M.B.A. devrait être en sensible progression et le résultat positif »*, et que la perte de l'exercice se trouvera de ce fait allégée.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1981)

	9 nov.	10 nov.
Valeurs françaises	105,1	
Valeurs étrangères	128,2	

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1981)

	9 nov.	10 nov.
Indice général	101,2	102

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 12 novembre .... 13 1/4 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	11 nov.	12 nov.
1 dollar (en yens)	269,70	267

BOURSE DE PARIS – Comptant – 10 NOVEMBRE

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
S.K.F. (Applic. méc.)	60	....
Total C.F.N.	74	....
Ufinex	205	....
Voyer S.A.	1 35	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Cofradel (Ly)	416	415	Loca-Expansion	123	126	Union Habit.	184	185
Cogifi	158	158	Locafinancière	172	170	Un. Imm. France	177 20	176
Comindus	366	363	Locatel	349	363	Un. Ind. Crédit	228 70	224
Comiphos	140	142	Lordex (Ny)	110 10	110	Union Ind. Ouest	319 50	319 50
Comp. Lyon-Alem.	148	145	Louvre	223 20	220 20	Unipol	122 80	140 40 d
Concorde (La)	240 50	....	Luchaire S.A.	68 20	69	Vincey Bourget (Ny)	10 65	....
C.M.P.	7 60	7 20	Magasins Uniprix	66	68 50	Virax	46	47
Conte S.A. (Li)	18 50	18	Magnant S.A.	49	....	Waterman S.A.	177	176
Crédit (C.F.B.)	190	189	Maritimes Part.	90	....	Brass. du Maroc	137	137 50
Créd. Gén. Ind.	227 20	235	Marocaine Cie	26	25	Brass. Ouest-Afr.	22	23 60

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alsar	150	....
Cellulose du Pin	18 40	....
Coparex	406	406
F.B.M. (Li)	70	3 50 o
Iena Industries	13	....
La Mure	85	....
Océanic	45	41 o
Petrofigaz	335	....
Pronuptia	105	....
Ratier For. G.S.P.	....	....
Rorento N.V.	552	562
Sabl. Morillon Corv.	120	....

10/11 SICAV	Émission Frais inclus	Rachat net
Actions France	161 18	153 87
Acaone-Investiss.	207 32	197 92
Sogintar	811 86	775 04
Soleil Investiss.	361 54	345 15
U.A.P. Investiss.	262 25	250 36
Unifrance	196 57	187 66
Unifoncier	512 65	489 40
Unigestion	459 83	438 98
Uni-Japon	651 61	622 06
Unirente	1525 88	1475 51
Univer	11510 27	11510 27
Valorem	295 55	282 15
Valrest	112918 20	112805 39
Worms Investiss.	542 58	517 99

Marché à terme

La Chambre syndicale a décidé de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été exceptionnellement l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, nous pourrions être contraints parfois à ne pas donner les derniers cours. Dans ce cas ceux-ci figureraient le lendemain dans la première édition.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
1875	4,5 % 1973	1815	1811	1814	1795
3146	C.N.E. 3 %	3184	3200	3201	3185
620	Facom	613	613	613	602
750	Fichet-bauche	745	750	750	750
168	Finextel	167 50	165	167	165
296	Paris-Réescompte	296	302	302	298
95	Pechelbronn	94	93 10	93 10	93 50
320	Penhoet	333	333	333	330
355	Pernod-Ricard	365 50	366	370	372 50
105	Pétroles (Fse)	102 90	101	100 10	102
175	– (obl.)	176	176 10	176 10	175 50
27	– (certific.)	25 90	26 80	26 50	25 80
116	Vallourec	112	110 50	110	112 50
1130	V. Clicquot-P.	1120	1115	1111	1125
840	Viniprix	843	845	846	836
215	Amax Inc.	206	213 60	213	210
485	Amer. Express	556	585	583 c	585 c
525	Amer. Teleph.	538	559	568	550
106	Anglo Amer. C.	106 90	108 80	108 80	108 30
44	Imp. Chemical	46	46 50	46 40	46 50
92	Inco. Limited	84 15	86 10	87	86 05
700	IBM	728	749	751	749
32	Ito-Yokado	32 10	32 90	33	32 50
285	ITT	278	289	292	287
40	Matsushita	42 30	44 50	45	44 05
265	Exxon Corp.	266 90	268	268	265 20
270	Ford Motors	275	285	286	279 30
340	Free State	293 70	302 50	308	298
153	Gencor	146	146 50	148 70	146 50
215	Gén. Belgique	217	215	215	212 20
725	Gén. Electr.	789	793	801	790
465	Gen. Motors	497	513	510	503
66	Goldfields	58	60	60 10	58
134	Harmony	118 10	123 80	123	122 50
22	Hitachi	23 40	23 85	24 05	23 50
350	Hoechst Akt.	350	365	355	358 50
810	Siemens A.G.	810	818	818	810
120	Sony	135	144 50	150	141 70
147	T.D.K.	156 50	166	166 70	166
586	Unilever	630	650	655	....
480	Unit. Techn.	470	492	493	489
670	Vaal Reefs	668	672	676	670
335	West Deep	322	330	334	323 40
375	West Hold.	344	354 80	355	350
330	Xerox Corp.	338	347 50	349 50	341 50
2 18	Zambia Corp.	2 05	2 09	2 09	2 06

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé ; ◆ : prix précédent (SICAV)

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 10/11	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	7 313	7 289	7 110	7 460
Allemagne (100 DM)	282 480	282 690	274	288
Belgique (100 F)	14 584	14 590	13 600	14 700
Pays Bas (100 fl.)	259 670	259 500	252	264
Danemark (100 krd)	80 550	80 820	76	82
Norvège (100 k)	100 110	100 090	95	101
Grande-Bretagne (£ 1)	12 117	12 096	11 750	12 450
Grèce (100 drachmes)	9 956	9 950	8	10
Italie (1 000 lires)	4 924	4 911	4 650	5 150
Suisse (100 fr.)	328 950	329 050	318	336
Suède (100 krs)	97 060	96 890	93	99
Autriche (100 sch)	40 300	40 340	39 100	40 800
Espagne (100 pes.)	6 150	6 105	5 800	6 250
Portugal (100 esc.)	7 970	7 950	6 200	7 400
Canada ($ can 1)	5 994	5 970	5 790	6 050
Japon (100 yens)	2 882	2 713	2 510	2 850

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 10/11
Or fin (kilo en barre)	96300	96750
Or fin (en lingot)	96500	96700
Pièce française (20 fr)	670	680
Pièce française (10 fr)	435	405
Pièce suisse (20 fr)	620	620
Pièce latine (20 fr)	641	649
Souverain	754	735
Pièce de 20 dollars	3260	3300
Pièce de 10 dollars	1600	1602 50
Pièce de 5 dollars	802 50	820
Pièce de 50 pesos	3865	3870
Pièce de 10 florins	640	621

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

IDÉES

2. ÉCONOMIE : « Politique industrielle : le discours et la réalité », par Pierre Méhaignene ; « Mythes et Enjeux », par Gérard Worms ; « Le couple impossible », par Michel Henochsberg et François Rachline.

ÉTRANGER

3 à 9. LA MORT DE LEONID BREJNEV
9-10. EUROPE
10. AMÉRIQUES
10. AFRIQUE
11. DOSSIER
– LE DÉBAT SUR LES CHOIX STRATÉGIQUES : l'armée française dans le rapport des forces Est-Ouest.

POLITIQUE

12. La préparation des élections municipales.
– La mort de Marcel Paul.

SOCIÉTÉ

13. SCIENCES : le cinquième vol de la navette spatiale américaine.
– SPORTS.

LOISIRS ET TOURISME

15. LA CORRIDA, SANG OU OR : un débat sans sérénité, par Jack Lang.
16. Quatre millions de randonneurs à pied : des sentiers trop battus.
17. UN MEXIQUE SANS FARD : gamins à Taxco ; Acapulco la gagneuse.
18 et 19. Plaisirs de la table ; Philatélie ; Jeux.

CULTURE

20. CINÉMA : *Que les gros salaires lèvent le doigt ; la Balance.*
– MUSIQUE : créations de Philippot et Ferrari.
– DANSE : l'automne du Ballet du Rhin.

SUPPLÉMENT

23 à 26. L'INDUSTRIE ALIMENTAIRE DANS LA CRISE.

ÉQUIPEMENT

28. TRANSPORTS : l'État est entièrement responsable de la catastrophe aérienne de Nantes.
– DÉCENTRALISATION.

ÉCONOMIE

29. COMMERCE INTERNATIONAL : la Commission européenne serait favorable à une limitation des ventes japonaises d'électronique grand public.
30. AFFAIRES.
30. SOCIAL : des mineurs cégétistes poursuivent l'occupation de la mine de Largentière.

RADIO TÉLÉVISION (22)
INFORMATIONS « SERVICES » (14) :
« Journal officiel » ; Météorologie : Loto.
Annonces classées (27) ; Carnet (28) ; Légion d'honneur (14) ; Mots croisés (19) ; Programmes des spectacles (21-22) ; Marchés financiers (31).

Au Liban

La destruction du Q.G. israélien à Tyr est l'opération la plus meurtrière contre les forces d'occupation au Sud-Liban

De notre correspondant

Jérusalem. — L'attentat de jeudi contre le siège du commandement israélien à Tyr (au Sud-Liban), le plus spectaculaire et le plus meurtrier jamais commis contre une installation militaire israélienne, a plongé le pays dans le deuil. Le ministre de la défense, M. Sharon, l'a qualifié de « *terrible catastrophe* ».

Le bilan provisoire est de quinze tués et de vingt-cinq blessés, mais au moins soixante soldats étaient encore ensevelis sous les décombres vendredi matin 12 novembre. La perte, sous les gravats, de la liste des permissionnaires rend difficile l'établissement du bilan précis. Parmi les victimes figurent une dizaine d'habitants de la ville arrêtés par les Israéliens parce que « *suspects de collaboration avec l'O.L.P.* ».

On écarte l'hypothèse selon laquelle une opération kamikaze ou une voiture piégée est à l'origine de l'explosion. Selon les premiers résultats de l'enquête, une charge placée dans la cage de l'ascenseur du bâtiment de huit étages aurait provoqué l'explosion de réservoirs de gaz installés au sous-sol et de caisses de munitions déposées dans les étages. L'immeuble, qui avait abrité les bureaux de l'O.L.P., s'est effondré en quelques secondes, et l'amas de débris atteint une hauteur de 8 mètres. Depuis l'invasion du Liban, les Israéliens y avaient installé plusieurs quartiers généraux tels que le gouvernement militaire de la région, les services de sécurité, la police militaire, les « bérets verts » (la garde frontière) et le commandement d'un bataillon de blindés de réserve.

Peu après l'explosion — dont le fracas a été entendu à 10 kilomètres à la ronde, — jeudi matin un véritable pont aérien d'hélicoptères a commencé d'évacuer les blessés vers les hôpitaux du nord d'Israël. Les travaux de sauvetage et de déblaiement, entamés aussitôt, devraient continuer durant quarante-huit heures.

Le couvre-feu a été décrété à Tyr, et l'armée israélienne a commencé une opération de ratissage visant « *tout suspect* ». Des dizaines d'habitants ont été arrêtés.

Le gouvernement israélien s'est réuni vendredi en session extraordinaire pour débattre de cette affaire. Le quotidien indépendant *Haaretz* met en garde le gouvernement, dans son éditorial, contre une décision, déjà rejetée le mois dernier, de procéder à une action de représailles contre les camps palestiniens à Tripoli, au nord du Liban. « *Une escalade entraînerait une riposte* », écrit l'éditorialiste. Le journal souligne qu'« *il faut que cette terrible catastrophe apprenne à tous les stratèges géniaux, amateurs ou professionnels au sein du gouvernement israélien, que la guerre du Liban n'a résolu aucun problème. Dès le début, ce fut une erreur de supposer qu'après l'évacuation des fedayin de Beyrouth l'O.L.P. accepterait de cesser toute activité militaire et politique et sombrerait dans l'oubli* ».

« *Après cinq mois et demi de guerre, les hostilités continuent de plus belle. Israël s'est enfoncé des deux pieds dans le bourbier libanais, et toute une série de succès imaginaires s'est effondrée comme château de cartes.* »

Davar (travailliste) reprend le même thème et après avoir dénoncé le « *fiasco politique* » de l'occupation, conclut : « *Il faut absolument mettre fin à cette triste affaire de la guerre du Liban avant qu'elle ne mette fin à la vie d'autres Israéliens.* »

Plusieurs ministres ont demandé le renforcement des « *mesures de sécurité pour protéger la vie des soldats* » ; l'un d'eux a accusé le commandement de l'armée de faire preuve dans ce domaine d'une « *incapacité qui dépasse les limites* ».

Dans les rues de Jérusalem, on pouvait entendre des propos tels que celui-ci : « *Les fedayin devaient, avant la guerre, faire des dizaines de kilomètres pour toucher un soldat israélien ; maintenant, ils agissent à bout portant.* » A Tyr, en revanche, les habitants regardaient passivement les travaux de sauvetage, et l'un d'eux disait : « *Cet horrible spectacle me rappelle les grands bâtiments qui se sont effondrés à la suite des bombardements israéliens lors du siège de Beyrouth en juillet et août.* » — (*Intérim.*)

LES AUTRES ATTENTATS

3 OCTOBRE : Six soldats tués et vingt-neuf blessés dans un autobus attaqué sur la route d'Aley (sud-est de Beyrouth).

10 : Un officier blessé à Aley.

16 : Deux soldats tués par une voiture piégée à Bahmdoune (est du Liban).

17 : Un soldat blessé par un franc-tireur près du village de Kfar-Kouk (sud-est du Liban), et deux soldats blessés par une grenade à un poste de contrôle sur la route de Tyr.

22 : Un soldat blessé par un tir au bazooka contre un véhicule militaire israélien au sud de Beyrouth.

26 : Un soldat blessé dans les mêmes conditions près de Saïda.

28 : Un soldat tué dans une embuscade au sud d'Aley.

31 : Tir au bazooka contre une jeep militaire (pas de victime).

1er NOVEMBRE : Un civil israélien blessé dans l'attaque d'une voiture au nord de Nabatyeh.

3 : Une grenade contre un véhicule israélien près de Saïda (pas de victime).

L'allié d'Israël au Sud-Liban, le commandant Libanais dissident Saad Haddad, a été visé par une voiture piégée, le 14 octobre. L'explosion, à Marjayoun, a fait trois morts et dix-huit blessés. (*A.F.P.*).

• *Plus de mille navires désarmés.* — Près de 10 % du tonnage de la flotte de commerce mondiale, soit 1 071 navires représentant une capacité de 35,3 millions de tonnes, étaient désarmés à la mi-octobre faute d'affrètement, indique l'Institut des transports maritimes de Brême.

Le numéro du « Monde » daté 12 novembre1982 a été tiré à 487 283 exemplaires.

Les massacres de Sabra et de Chatila

LE SECRÉTAIRE DU GÉNÉRAL SHARON AVAIT ÉTÉ INFORMÉ

Jérusalem (*A.F.P.*). — Le lieutenant-colonel Reouven Gay a affirmé, jeudi 11 novembre, à Jérusalem, devant la commission d'enquête, que le secrétaire particulier du ministre de la défense — le général Ariel Sharon — M. Avi Doudai, avait été informé des massacres de Sabra et de Chatila dès le vendredi 17 septembre à midi. Le lieutenant-colonel, qui dirige le département de la sécurité nationale auprès du cabinet du ministre de la défense, a déclaré avoir personnellement annoncé par téléphone à M. Doudai, le vendredi, qu'« *il se perpétrait un massacre* », a indiqué la raedio israélienne. Il a précisé qu'il tenait cette information des services de renseignements militaires. Toujours selon la radio, le directeur de bureau du général Yehoshoua Seguy, chef de renseignements militaires, qui comparaissait à la suite du lieutenant-colonel Gay, a affirmé avoir lui aussi informé M. Doudai le vendredi en milieu de journée.

En Irlande du Nord

LA VIOLENCE POLITIQUE A FAIT DOUZE MORTS EN TROIS SEMAINES

Belfast (*A.F.P., Reuter*). — Trois hommes ont été tués, le jeudi 11 novembre à Lugran, au sud-ouest de Belfast, après avoir tenté de forcer un barrage policier. Cela porte à 12 le nombre des victimes de la violence politique en Ulster, au cours des trois dernières semaines.

Cette recrudescence de la violence coïncide avec la première réunion, jeudi, de l'assemblée provinciale élue le 20 octobre. Les représentants des formations catholiques, conformément à ce qu'ils avaient annoncé, ont boycotté la réunion estimant cette semblée ne peut apporter de réponse aux aspirations de leur communauté.

LES MÉSAVENTURES DU BARON FOURN

La fin d'une réclusion volontaire

Depuis le 6 août 1978, date à laquelle il avait déposé plainte pour entraves et tentative d'entraves à la liberté des enchères, le baron Ferdinand Fourn s'était retranché dans sa propriété de la Tour de la Badoc à Limoux (Aude). Estimant que celle-ci avait été vendue à un prix inférieur à sa valeur réelle lors d'enchères, le 11 juillet 1978, il attendait, reclus depuis plus de cinquante et un mois, que la justice se prononce.

A plusieurs reprises des incidents s'étaient produits avec le nouveau propriétaire des lieux, M. Jean Besset, directeur de la cave coopérative des producteurs de blanquette de Limoux, qui pouvait exploiter les vignes mais n'avait jamais pu pénétrer dans la maison.

Jeudi 11 novembre, un nouvel accrochage a eu lieu, nous indique notre correspondant à Carcassonne. Le baron Fourn, apercevant M. Besset et l'un de ses ouvriers, M. Émile Satgé, taillant des arbres leur a enjoint de partir. Selon M. Besset, le baron Fourn a tiré à deux reprises — une fois en l'air, une fois à terre — et leur a demandé de déguerpir.

M. Satgé, furieux, s'est alors emparé d'une arme dans sa voiture. Finalement, les gendarmes, qui avaient été alertés par le baron Fourn semble-t-il, sont parvenus à désarmer les deux hommes, tandis que M. Besset profitait de l'occasion pour occuper la maison que M. Fourn avait imprudemment quittée. « *Je suis chez moi,* déclare le nouvel occupent, *et je n'en sortirai que sur ordre écrit du procureur.* »

M. Besset a l'intention de vider la maison de ses meubles et de prendre définitivement possession des lieux. Quant au baron Fourn, il affirme vouloir entamer une procédure pour violation de domicile.

Ainsi a pris fin la réclusion volontaire de plus de quatre ans du baron Ferdinand Fourn, mais l'affaire est loin d'être terminée, la justice ne s'étant toujours pas prononcée, notamment sur le cas de M. Robert Badoc, maire de Limoux (P.S.), inculpé depuis le 27 septembre 1979 d'entraves à la liberté des enchères.

Le chef présumé de la Mafia de Calabre a été arrêté à Antibes

De notre correspondant régional

Nice. — Deux italiens, Paolo de Stefano et Antonio Canale, âgés l'un et l'autre de quarante ans, originaires de Reggio-de-Calabre, ont été appréhendés mardi 9 novembre, à Antibes, par les policiers du groupe de répression des stupéfiants de la police judiciaire de Nice. Paolo de Stefano, qui faisait l'objet d'un mandat d'arrêt international délivré par un juge d'instruction de Rome pour trafic de stupéfiants, est soupçonné par les policiers italiens d'être le chef de la branche calabraise de la Mafia. Antonio Canale était recherché par les autorités judiciaires italiennes pour vols à main armée et tentative d'homicide volontaire.

Paolo de Stefano avait loué depuis le mois d'août dernier une luxeuse demeure de trois étages et de quinze pièces avec piscine, la villa Georgia Tacita, située dans le quartier de la Badine à Antibes. C'est à proximité de cette retraite, après deux mois de surveillance qu'il a été interpellé par les policiers niçois, alors qu'il se trouvait en compagnie de deux autres personnes dans un voiture immatriculée en Allemagne. Le malfaiteur italien, qui n'était pas armé, s'est laissé arrêter sans résistance. La perquisition de la villa n'a donné, semble-t-il, aucun résultat.

GUY PORTE

A B C D E F G

La télématique française se regroupe pour s'attaquer au marché américain

LES RELATIONS EST-O...

La France conteste qu...

Sortir d'un mauvais pas

La levée de l'e...



AIMÉ